

Table des matières

Introduction	3
I. Etat de la question	3
II. Problématique.....	7
III. Méthodologie et présentation du Corpus	8
1. Emergence de l’Action catholique en Valais et les débuts de la JAC	16
Vers une Action catholique : Léon XIII, Pie X et Pie XI et la Suisse	16
Les catholiques impliqués dans la société, <i>Rerum Novarum</i>	16
Le modèle d’Action catholique de Pie XI	18
Vers une Association populaire catholique suisse (APCS)	20
Le Valais et l’ACJV, Association catholique de la Jeunesse valaisanne..	24
La naissance de l’ACJV, ses buts et son organisation.....	24
L’Association catholique de Jeunesse valaisanne féminine (ACJVF) et initiatives de l’Action catholique	31
L’Action catholique spécialisée et la Jeunesse agricole catholique	39
Action catholique spécialisée: Structure et organisation de la JAC en Valais	40
La méthode et les actions typiques de la JAC en Valais	52
2. La JAC, un modèle ambigu au fil des années.....	62
L’ambivalence de l’action de la JAC face à la modernisation de la société valaisanne	62
La JAC, défenseur du monde rural.....	62
Une adaptation à la modernité malgré tout.....	69
Collaboration des laïcs à l’apostolat hiérarchique et autonomie du militant·e	75
La JAC soumise à la hiérarchie catholique en Valais	75
La formation de la JAC, moteur de l’indépendance du militant·e.....	79
Renforcement du modèle par la collaboration	90
Liens entre les diverses sections de JAC valaisannes.....	91
Création de l’Action catholique romande.....	95
Le Valais et le Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale catholique (MIJARC)	99
3. La JAC en Valais, plus qu’une simple société de village ?	104
L’impact des méthodes de la JAC sur la société valaisanne	104
Réticences face aux méthodes adoptées par la JAC	104
Le travail de la JAC reflété dans la presse.....	107

L'influence de la JAC sur la politique valaisanne	113
Difficultés et solutions pour le maintien des sections de JAC en Valais	118
Les difficultés liées à l'émergence de nouvelles sections	118
Les problèmes pratiques face à l'idéal de la JAC.....	123
La JAC valaisanne, résistante face aux difficultés des années 1950 ?	127
Conclusion.....	134
Annexes.....	138
1. Tableau représentant le pourcentage de jacistes travaillant dans et en dehors du domaine de l'agriculture. DE CHASTONAY Josiane, « L'Action catholique en Valais et le mouvement jaciste en particulier », p.38. En référence à la page 98 de ce travail.	138
2. Rapport des visites de sections, juin 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148. En référence à la page 93 de ce travail.	139
3. Photos	139
4. Chronologie des évènements marquants de la JAC en Valais entre 1935 et 1955.....	140
Bibliographie.....	141
I. Sources	141
II. Littérature secondaire	142
Curriculum Vitae.....	147

Acronymes

A.C. :	Action catholique
ACJV/ACJVF :	Association catholique de la jeunesse valaisanne / féminine
A.C.R. :	Action catholique romande
APCS :	Association populaire catholique suisse
FCCSR :	Fédération des cercles et sociétés de la Suisse romande
JAC/JACF:	Jeunesse agricole catholique / féminine
JEC/JECF :	Jeunesse étudiante catholique / féminine
JIC/JICF :	Jeunesse indépendante catholique / féminine
JOC/JOCF :	Jeunesse ouvrière catholique / féminine
JRC/F :	Jeunesse rurale catholique / féminine
MIJARC :	Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique

Introduction

La Jeunesse Agricole Catholique (JAC) valaisanne et son développement durant la première partie du 20^{ème} siècle est le sujet central de ce mémoire. Nous avons choisi de nous pencher sur ce mouvement d’Action catholique (A.C.) dédié à la jeunesse après une période de tâtonnement qui s’est achevée grâce à l’aide des Archives de l’Etat du Valais dans la démarche du choix de notre sujet. Nous souhaitions travailler sur le Valais romand ainsi que sur l’impact que le catholicisme a pu avoir au sein du canton. La place de la religion catholique a été déterminante en Valais durant des siècles et nous souhaitions comprendre de quelle manière l’Eglise catholique influait encore sur la population valaisanne au 20^{ème} siècle. Différentes pistes autour du thème de la religion nous ont été suggérées par les Archives de l’Etat du Valais, dont le mouvement de la JAC. Nous ignorions tout de cette forme d’encadrement de la jeunesse avant la lecture du court ouvrage *Temps Mort*, écrit par Jérôme Meizoz. L’approche choisie par cet historien n’est étonnamment pas historique. Il choisit de travailler à l’élaboration d’un livre mêlant souvenirs et éléments trouvés dans les documents qu’il découvre dans l’ancienne maison de sa tante, Laurette Voeffray, présidente d’un groupement de la JAC à partir de 1940.

I. Etat de la question

Le terme de JAC apparaît en 1929 et s’inspire de la terminologie utilisée pour dénommer le premier mouvement d’Action catholique spécialisée, la JOC, Jeunesse ouvrière catholique¹. Certains ouvrages dénomment la JAC Jeunesse agricole chrétienne alors que ce terme ne correspond pas à la réalité du mouvement. En effet, les mouvements d’A.C. se trouvent directement sous l’autorité papale et ne concernent que le monde catholique². Au fil des années, le mouvement de JAC s’étend à une partie des pays francophones, comme la France, là où il trouve son origine³, en Belgique et finalement en Suisse romande. Des pays comme le Luxembourg, les Pays Bas, le Portugal ou l’Espagne développent aussi ce type de mouvements⁴. Toutefois, la littérature consultée pour ce travail est majoritairement francophone car les influences au sein du mouvement se font davantage ressentir à ce niveau-là, particulièrement entre la Suisse romande, la Belgique et la France. La bibliographie de ce

¹ BLOT Thierry, *Le curé, pasteur : Des origines à la fin du XXe siècle : étude historique et juridique*. Paris: P. Téqui, 2000, p.315.

² BOUJU Isabelle, « Les mouvements d’Action Catholique en France : de l’évangélisation à l’engagement social », *Norois*, n°174, Avril-Juin 1997. pp. 275-292. En ligne : https://www.persee.fr/doc/norioi_0029-182x_1997_num_174_1_6789, consulté le 14.01.2019, p.276.

³ MEIZOZ Jérôme, *Temps mort : une jeunesse jaciste, 1937-1945*, Lausanne, Ed. d’en bas, 2014, p.29.

⁴ S.n., « Association internationale des Jeunesses agricoles catholiques », *Le Nouvelliste valaisan*, 18.10.1954, p.1.

travail regroupe donc des ouvrages et études belges, français, québécois et de Suisse romande. La littérature qui traite de la JAC spécifiquement n'est pas conséquente et il est même difficile de trouver des ouvrages qui considèrent directement le mouvement. En conséquence, certains documents utilisés concernent principalement les mouvements d'A.C. en général.

Les premiers travaux traitant des mouvements d'A.C. sont publiés au cours des années 1950 et 1960 par d'anciens dirigeants des différents mouvements⁵. C'est le cas notamment de l'historiographie française avec par exemple l'ouvrage *La révolution silencieuse : le combat des paysans* écrit par un ancien dirigeant de la JAC française, Michel Debatisse. Dans cet ouvrage publié en 1957, l'auteur ne fait pas seulement un constat de la situation des paysans à cette époque mais tente de l'expliquer sous la forme de divers témoignages de membres de la JAC. Un deuxième exemple est l'ouvrage *Laïc en première ligne*, écrit par l'initiateur de l'Action catholique spécialisée et fondateur de la JOC, Joseph Cardijn⁶. Il est publié en 1963 et traite davantage de l'importance de la participation des laïcs à l'action de l'Eglise catholique que du mouvement en lui-même. Le statut des auteurs de tels ouvrages et l'époque à laquelle ils ont été publiés peuvent poser un problème de subjectivité. Ils offrent tout de même la possibilité de comprendre l'état d'esprit et les objectifs des dirigeants au moment de la création de ces mouvements.

La JAC devient un sujet historique « en soi »⁷ en France à partir des années 1970. Des travaux d'anciens membres mais aussi d'universitaires commencent à : « construire sa chronologie, décrire son fonctionnement institutionnel, évaluer ses effectifs, cartographier son implantation »⁸. L'historien Vincent Flauraud décrit ces analyses comme souvent trop simplistes alors que le mouvement de JAC développe des particularités selon les régions où il est mis en place⁹. Dans le courant des années 1980 et 1990, la *jeunesse* devient un sujet d'histoire sociale et stimule ainsi l'étude de mouvements telle la JAC. Le concept de jeunesse est reconnu dès les années 1970 mais considéré comme « une invention moderne, le produit de

⁵ FLAURAUD Vincent, « La JAC dans le Massif central méridional (Aveyron, Cantal) des années 1930 aux années 1960 », *Ruralia*, 18/19 | 2006, mis en ligne le 28 août 2007. En ligne : <http://journals.openedition.org/ruralia/1401>, consulté le 14.01.2019, p.1.

⁶ Cardijn, Joseph : Jeune homme qui commence son séminaire et constate que ses anciens camarades devenus ouvriers perdent la foi, fonde la JOC en 1924 et se bat pour la participation des laïcs à l'apostolat hiérarchique. Cardijn se rend à Rome début 1925 afin de faire approuver son mouvement par le Pape Pie XI. Dès 1946, le prêtre Cardijn commence à voyager à travers le monde afin d'accomplir sa mission apostolique. Il participe au Concile Vatican II et est nommé cardinal en 1965. (c.f. « Catholique, progressiste et ami des humbles : Le cardinal Cardijn », *Le Peuple valaisan*, 25.08.1967, p.2).

⁷ FLAURAUD, « La JAC dans le Massif central méridional », *op.cit.*, p.1.

⁸ *Idem*.

⁹ *Idem*.

l’industrialisation, de l’urbanisation et de l’essor des classes moyennes »¹⁰. Il n’est donc pas pris au sérieux avant une dizaine d’années. L’historien Gérard Cholvy est l’un des piliers de cette nouvelle approche historique avec notamment deux ouvrages : *Jeunesses chrétiennes au XX^e siècle* qui date de 1991 et *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, 19^e-20^e siècles* de 1999. Tous deux présentent une genèse des mouvements de jeunesse en France. Le second remonte jusqu’à la Révolution Française pour retrouver les origines des associations catholiques de jeunesse. Ces ouvrages lient l’émergence des mouvements spécialisés aux organisations qui sont mises en place dès le 19^{ème} siècle, établissant une continuité dans l’histoire des mouvements de jeunesse.

Dès les années 2000, le sujet de la JAC est davantage traité en France dans des travaux universitaires et des études sur les spécificités régionales du mouvement. Nous avons déjà cité Vincent Flauraud qui traite notamment le mouvement selon trois angles particuliers. Dans un des articles, l’auteur se concentre sur l’engagement politique des militants jacistes. Un autre se base sur l’importance de la lecture pour un jaciste et le type de littérature consultée par les membres de ces mouvements. Le troisième article offre une vision de l’évolution du mouvement de la JAC pour le Massif central méridional selon les mêmes divisions avancées par la plupart des ouvrages sur les mouvements de jeunesse chrétiennes français: l’entre-deux-guerres, l’après-guerre avec l’apogée du mouvement jusqu’à la crise des années 1950 et finalement les années 1960 caractérisées par la « fin des paysans »¹¹. Malgré leur approche régionaliste, ces articles permettent de suivre l’évolution du mouvement tout en se limitant à une région spécifique et en respectant leurs particularités.

En dehors de la France, la littérature qui traite de la JAC ou des mouvements d’Action catholique spécialisée apparaît bien plus tard et n’est pas aussi généreuse. Les ouvrages québécois traitent en grande partie le sujet de la *Révolution tranquille* qui a été encouragée par l’action des mouvements comme la JAC. Cette expression fait référence à la lente ouverture du Québec à la modernité¹². Des auteurs comme E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren traitent notamment de ce sujet durant les premières années du 21^{ème} siècle à la lumière du catholicisme social, mouvance dans laquelle les mouvements d’A.C. se développent. La Belgique, qui est pourtant le pays qui donne l’impulsion au développement du premier

¹⁰ CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, 19^e-20^e siècle*, Paris, Les Editions du Cerf, 1999, p.11.

¹¹ FLAURAUD, « La JAC dans le Massif central méridional », *op.cit.*, p.8.

¹² MEUNIER E-Martin, WARREN Jean-Philippe, *Sortir de la "grande noirceur" : l'horizon "personnaliste" de la Révolution tranquille*, Sillery (Québec), Les Ed. du Septentrion, 2002, p.31.

mouvement d'A.C. spécialisée, la JOC, traite ce sujet presque uniquement par le biais de travaux de Licences¹³. Le sujet n'est pas exploré de manière spécifique dans la littérature publiée jusqu'en 2002 avec l'ouvrage *Entre jeux et enjeux : mouvements de jeunesse catholiques en Belgique, 1910-1940*. Françoise Rosart y présente les mouvements d'Action catholique avec une approche globale en identifiant leurs similarités et en insistant sur les spécificités qui caractérise chaque mouvement.

La littérature suisse romande se trouve dans une situation semblable à la littérature belge au sujet de la JAC et des mouvements d'A.C. La littérature qui les traite est encore peu étoffée et les études travaillant spécifiquement sur le sujet restent rares. De plus, aucun ouvrage tel que celui de Françoise Rosart n'a été publié à propos de la Suisse romande. Les ouvrages sur l'état et l'évolution du christianisme et du catholicisme en Suisse permettent de comprendre le contexte dans lequel le mouvement se développe mais n'abordent que brièvement la question de la JAC. Nous pouvons citer par exemple l'ouvrage *Le catholicisme au défi de la modernité: l'histoire sociale des catholiques suisses aux XIXe et XXe siècles*. L'auteur Urs Altermatt y présente la position de défense des catholiques et leur réaction face à cette situation qui consiste à développer une contre-société. La présentation de l'évolution du catholicisme en Suisse, davantage centrée sur la Suisse allemande, permet toutefois de comprendre le lien entre l'idée d'une contre-société et la création de mouvements tels que la JAC.

Nous avons pu identifier deux mémoires francophones qui traitent des mouvements d'Action catholique en Suisse romande. La rareté du traitement du sujet des jeunesse catholiques au niveau académique est illustrée par les 13 ans qui séparent la rédaction des deux seuls travaux à ce sujet. Le premier document, *La "Jeunesse ouvrière chrétienne" suisse (1932-1948): origines, développement et évolution d'un laïcat ouvrier* est rédigé dans le cadre du mémoire de Licence d'Alexandre Dafflon en 1993. Cette date indique le retard de la Suisse dans l'étude de ce sujet par rapport à la France. Le nombre limité de travaux à ce sujet suite à celui de Dafflon suggère également qu'il ne connaît pas un succès aussi important qu'en France, notamment en Bretagne. Cette étude se concentre sur la JOC mais expose toutefois une histoire de l'Action catholique en Suisse. Celle-ci permet une meilleure compréhension de l'organisation complexe qui se développe au sein de la Suisse fédérale. Le second mémoire de Licence qui a suscité notre intérêt s'intitule *Le mirage d'une société rurale catholique : l'évolution des organisations et des mouvements de jeunesse catholique dans la campagne fribourgeoise (1920-1965)*. Il est

¹³ ROSART Françoise, *Entre jeux et enjeux : mouvements de jeunesse catholiques en Belgique, 1910-1940*, Louvain-la-Neuve, ARCA, Academia Bruylant, 2002, p.11.

rédigé en 2006 par Francine Castella et se consacre au développement de l’Action catholique dans les régions campagnardes du canton de Fribourg. Ce mémoire développe une approche régionaliste qui le mène à se concentrer sur la JAC dans sa deuxième partie. Sans utiliser la même approche, ce travail donne l’opportunité d’une comparaison entre la démarche que nous souhaitons mettre en place concernant le Valais dans ce mémoire et le développement du même mouvement dans le canton de Fribourg.

La littérature concernant l’Action catholique et la JAC au niveau valaisan est quasiment inexistante. Le seul document qui traite ce sujet que nous avons identifié est un travail de fin d’étude écrit par Josiane de Chastonay pour l’Ecole sociale féminine caritative de Lucerne: *L’Action catholique en Valais et le mouvement jaciste en particulier*. Il date de 1950 et permet ainsi de pénétrer au sein d’une JAC valaisanne qui connaît à cette époque un succès important. Ce travail donne accès à des informations concernant les rouages et les objectifs de la JAC en Valais à cette époque. Il est important de rappeler le susceptible manque d’objectivité de l’autrice dans l’écriture ce travail. En effet, à la lecture du document nous constatons qu’elle est probablement proche de la JAC à cette époque et ne doute donc pas de l’importance de son rôle au sein de la société valaisanne et auprès de ses membres.

II. Problématique

Ce travail repose sur l’hypothèse selon laquelle l’impact apparent de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC) sur la société et la jeunesse valaisanne durant la première partie du 20^{ème} siècle est peu à peu fragilisé par les remises en question et ambiguïtés qui le traversent. Cette étude suit l’évolution du mouvement dès sa naissance en Valais en 1935 jusqu’à sa baisse de popularité à partir de l’année 1955, année qui correspond à la modification du nom du mouvement. Cette étude observe les transformations opérées par le mouvement qui se calquent sur l’ouverture progressive du Valais à la modernité au niveau industriel, technologique et des mentalités. Les différentes interrogations qui font surface dans le cadre de ce questionnement sont les suivantes : Quelles méthodes sont adoptées par le mouvement afin de renforcer son influence ? Quelles ambiguïtés peuvent apparaître suite à ces renouvellements ? De quelle manière la JAC réagit-elle aux tensions qui apparaissent au sein du mouvement ? Son influence sur la société et son identité souffrent-t-elles de ces changements ? La problématique est abordée sous deux angles différents. Premièrement, elle se base sur une observation des principes de la JAC et de l’évolution de leur approche face aux différents problèmes auxquels est confronté le mouvement et qui sont provoqués par l’évolution de la société. Le second angle repose sur une approche plus pratique de l’action du mouvement ainsi que des difficultés

auxquelles cette dernière fait face. Ces perspectives nous permettent de poser deux questions de recherche principales : De quelle manière se manifestent les ambivalences qui apparaissent suite à l'évolution de la méthode de la JAC et comment le mouvement les compense-t-il ? La JAC valaisanne et son action correspondent-elles à la vision idéale promue par les autorités ecclésiastiques et laïques associées au mouvement ?

La structure du travail comprend tout d'abord une présentation de l'Action catholique en général, au niveau suisse et finalement en Valais. Ce premier chapitre permet de comprendre les raisons de la naissance de la JAC en Valais mais aussi ses buts, ses méthodes et ses actions avant de se pencher sur les questions de recherches de cette étude. Les points suivants ne sont pas présentés de manière chronologique mais sont introduits selon deux approches distinctes, la première idéologique et la seconde pratique. La première question est traitée dans le chapitre 2 et se sépare en trois parties qui présentent les aspects importants du mouvement : l'opinion du mouvement valaisan sur la modernité et l'attitude adoptée face à celle-ci ; la collaboration entre le monde laïc et le monde ecclésiastique au sein du mouvement et finalement la collaboration entre les groupements de JAC au niveau cantonal, romand et international. Ces différents points permettent de présenter les caractéristiques fondamentales du mouvement qui favorisent l'accomplissement de ses objectifs. Ils sont révélateurs des ambiguïtés qui apparaissent au sein de la mentalité et des méthodes de la JAC mais également de la capacité d'adaptation et de renouvellement du mouvement face aux difficultés et à l'évolution de la société valaisanne. La seconde question est abordée dans le troisième et dernier chapitre. Ce point traite de la présence concrète des groupements de JAC dans la société avec ses succès et ses échecs. Elle se concentre sur l'impact des actions mises en place par le mouvement afin de mettre en avant son implication dans la vie valaisanne. La seconde partie de ce chapitre nuance cette vision avec une remise en question du niveau de stabilité des groupements de JAC dans la société tout au long de son existence. Cette démarche permet d'illustrer la complexité qui caractérise le mouvement, entre popularité et effacement, entre fermeté et instabilité.

III. Méthodologie et présentation du Corpus

Ce travail se base principalement sur cinq différents corpus. Leur diversité est justifiée par la pauvreté des sources auxquels nous avons pu avoir accès. Les différents dossiers cités ci-dessous contiennent souvent des documents peu développés et centrés sur des périodes précises. Toutefois, leur mise en commun permet de constituer une vue d'ensemble de l'évolution de la JAC en Valais entre 1935 et 1955. Le fonds d'archives qui a mené au sujet de ce mémoire est celui d'une ancienne présidente du groupement de JAC féminine de la commune de Vernayaz,

Laurette Voeffray. Il se trouve aux Archives de l'Etat du Valais et ne traite que de la section féminine du mouvement de JAC. Il s'étend sur la période allant de 1936 à 1944 et est composé de seulement 9 dossiers de taille modeste. Bien que les documents soient très spécifiques, ils nous donnent une vue d'ensemble sur la vie d'une section de JAC en Valais romand. La source est pertinente pour ce travail car elle permet d'en apprendre davantage sur le fonctionnement des sections jacistes. Trois de ces dossiers ont été particulièrement utiles à la compréhension du mouvement valaisan. Le premier comporte les *Rapports d'activité et cahiers de la JAC* qui regroupent principalement des comptes rendus de réunions. Ils nous permettent d'appréhender de manière concrète l'action d'un groupement local de JAC. Ils donnent également des informations concernant la régularité de rencontres des jeunes filles, les sujets discutés lors des réunions ou encore les services mis en place par la section.

Le second dossier est celui de la *Documentation de la JAC* entre 1936 et 1944. Il offre une vision des supports utilisés par les groupements valaisans pour leur organisation. Cela permet de comprendre le modèle sur lequel la JAC valaisanne se base et les objectifs qu'elle se fixe. Le dernier dossier est la *Correspondance avec le Centre Cantonal* de la JAC durant ces mêmes années. Ce dossier comporte les correspondances de la présidente Laurette Voeffray, qui est aussi responsable de la région de Martigny, avec les différentes sections de cette région. Ces nombreuses lettres révèlent l'état des sections et leur contenu permet également d'identifier les événements, positifs ou négatifs, qui rythment la vie des membres de la JAC. La source doit être considérée dans sa spécificité et ses agissements ne doivent pas être généralisés car il s'agit là du cas précis de Vernayaz. Il faut toutefois considérer l'éventualité que le fonctionnement identifié grâce au fonds de Laurette Voeffray ait pu être similaire dans d'autres groupes valaisans de JAC.

La JAC fait partie de l'A.C. et tous deux sont des mouvements qui comme nous le découvrons dans les documents du dossier Laurette Voeffray, se trouvent sous l'autorité de l'Evêque de Sion. Les Archives de l'Evêché de Sion sont donc le second endroit qui met à disposition une source bien plus conséquente au sujet de la JAC et qui nous permet d'acquérir une vision plus générale du mouvement valaisan. Il s'agit du dossier *L'Action catholique du Bas-Valais* auquel nous avons pu avoir accès aux Archives de l'Evêché de Sion. Seulement six documents concernent spécifiquement notre sujet, il s'agit des numéros 427.036 à 427.041. Ces quelques documents traitent de l'organisation ou de souvenirs de manifestations mise en place par la JAC. Bien qu'ils soient intéressants, ils n'offrent pas énormément d'éléments sur le mouvement. Toutefois, le fonds d'archive contient de nombreux dossiers sur l'Action

catholique relevant de la jeunesse valaisanne en général et qui incluent notamment la JAC. Il s'agit premièrement des numéros 427.001 à 427.019 qui contiennent en majorité des documents signés par l'Evêque de Sion. Nous y retrouvons les statuts des associations de jeunesse qui permettent de comprendre les règles qui les régissent. De plus, les lettres adressées par l'Evêque aux groupements d'A.C. sont utiles pour saisir les directives qui sont transmises aux groupements d'A.C.

Les dossiers 427.130 à 165 sont également pertinents mais plus spécifiques car ils concernent *l'Action catholique jeunesse féminine*. Ils contiennent principalement des lettres des responsables de l'association valaisanne d'A.C. aux responsables de groupements à travers le Valais. Elles offrent à nouveau un regard sur les consignes transmises aux membres de la JAC autant concernant l'organisation que le comportement à adopter. Ces sources permettent donc d'identifier l'idéal promu par le mouvement mais également les problèmes auxquels ce dernier est confronté. En effet, nous pouvons identifier les sujets qui se répètent au fil des années afin de comprendre quels sont les situations sur lesquels le mouvement insiste et qu'il souhaite améliorer. Ces lettres transmettent aussi les programmes d'A.C. de différentes années et des comptes rendus de réunions. Elles permettent d'y déceler le déroulement d'une année type pour la JAC. Certains documents, du numéro 427.198 à 427.213, classés sous le nom de *JRC*, successeur du mouvement de la JAC, correspondent aussi aux années qui nous intéressent dans ce travail. Ces dernières comportent le même type de documents que ceux cités précédemment, cependant à une période plus tardive, permettant ainsi de constater une évolution au sein du mouvement. Le fonds des Archives de l'Evêché de Sion nous est utile car il concerne tout le mouvement de JAC, autant masculin et que féminin. De plus il recouvre une période de 30 ans, entre 1929 et 1959, et permet d'avoir une vue d'ensemble de la période durant laquelle la JAC est active.

Dans les archives de Laurette Voeffray, nous retrouvons la mention de nom de journaux ainsi que quelques exemplaires de ces derniers. Le fonds des Archives de l'Evêché de Sion mais aussi les bibliothèques du réseau romand nous permettent ainsi de rassembler notre troisième corpus. Il regroupe cinq des journaux d'A.C. adressés aux responsables et membres des différents mouvements et recouvre les années 1933 à 1948. Ces derniers apportent une nouvelle perspective. Nous constatons par exemple que les cantons romands collaborent à la rédaction de certains d'entre eux. Cela illustre la relative unité des mouvements d'A.C. à travers la Suisse romande. Même si les journaux consultés ne sont pas adressés directement au Valais, ils contiennent des articles dédiés aux jeunesse du canton. Dans le cas contraire, cela signifie que

le journal ne s'adresse à aucune région en particulier mais transmet des consignes qui s'appliquent à tous. Le modèle idéal promu par l'A.C. peut être identifié à travers ces journaux qui transmettent des conseils d'organisation et des thèmes à traiter. Des témoignages de membres sont aussi publiés par certains d'entre eux qui offrent de la sorte une perspective plus intime du mouvement.

Chronologiquement, le premier journal qui nous intéresse est la *Correspondance du Secrétariat de l'A.C.J.V.* (Association catholique de la jeunesse valaisanne) que nous avons pu consulter à la Médiathèque Valais. La publication de ce journal est mensuelle et commence quatre ans après l'installation de l'Action catholique en Valais, en novembre 1933. Ce journal sert tout d'abord de guide aux groupements d'A.C. masculins qui se sont développés dans le canton. Dès 1934, le journal évolue vers un format adapté à une plus grande partie de la population valaisanne et abandonne son rejet d' « une revue pour la masse »¹⁴. Le journal paraît entre novembre 1933 et juillet 1934. Nous n'avons pas pu avoir accès aux numéros suivants et ignorons donc si la publication du journal se poursuit. Il est publié tout d'abord sous la simple forme de feuilles agrafées et se compose de 4 à 12 pages selon les mois. Dès le numéro de mars 1934 son format est modifié pour devenir un journal traditionnel. Ce changement indique ainsi la probable amélioration de la situation financière du journal.

Le second journal est adressé aux responsables des Jeunesses féminines du Valais romand et s'intitule *Etude et Action*. Il se trouve dans les Archives de l'Evêché de Sion sous le numéro 427.165. Il comprend particulièrement des directives, des thèmes à aborder et des méthodes à utiliser pour les sections. Il est l'homologue de la *Correspondance* adressé aux jeunes filles. Il est publié une fois par mois dès octobre 1934, année à laquelle les Jeunesses féminines commencent à s'organiser en Valais et il se compose toujours selon le même modèle de 4 pages. Le Bulletin des dirigeantes existait déjà dès février 1934 sous le nom de *Bulletin jaune* et se présentait sous formes de feuilles agrafées. Le second numéro d'*Etude et Action* adopte le format traditionnel du journal et suggère le développement de l'ACJVF en Valais. Dès novembre 1935, le journal *Etude et Action* commence à collaborer avec la Jeunesse catholique féminine du Jura. La source s'arrête pour nous en juin 1936 car l'organe de la jeunesse

¹⁴ Association catholique de la jeunesse valaisanne. Secrétariat. (1933). *Correspondance du Secrétariat de l'A.C.J.V.* Sion, novembre 1933, p.2.

catholique féminine se transforme en bulletin adressé uniquement à la JEC, Jeunesse étudiante catholique, qui ne nous intéresse pas directement dans ce travail¹⁵.

Durant ses deux premières années d'existence, *Etude et Action* est lié à *Viens !*, organe mensuel de la jeunesse féminine publié à partir de 1934. Ce mensuel est une collaboration entre les cantons du Valais, du Jura, de Fribourg et de Genève. Nous retrouvons également un grand nombre de numéros de ce journal dans les Archives de l'Evêché de Sion entre les numéros 427.372 et 427.397. Ce journal se présente sous un format traditionnel. Il contient des articles sur divers sujets comme s'il n'était pas uniquement adressé aux membres des mouvements d'A.C. avec par exemple des idées de recettes et des mots croisés. Nous constatons le succès des mouvements spécialisés dès 1937 avec des sections du journal dédiées spécifiquement aux mouvements de la Jeunesse étudiante catholique féminine, Jeunesse agricole catholique féminine et Jeunesse indépendante féminine. *Viens !* se concentre de manière plus concrète sur les groupements d'A.C. féminins et le cours de leur vie à travers des témoignages. N'ayant pas accès à des numéros au-delà du mois d'août-septembre 1940, nous ignorons si la publication de *Viens!* se maintient par la suite.

Les trois dernières publications qui font partie de ce corpus de sources sont adressées directement à la jeunesse rurale de Suisse romande. Nous remarquons qu'aucune des sources de ce corpus n'est dédiée uniquement aux jeunesse masculines. Il existe toutefois un journal qui s'adresse directement à la jeunesse rurale et qui pourrait être considéré comme l'équivalent de *Viens !*. Il s'agit de *La Gerbe* qui est à l'origine uniquement conçu pour la jeunesse catholique du canton du Jura. Cette publication s'associe dès 1934 avec le Valais. Malheureusement nous n'avons pas pu consulter un grand nombre de ces documents car les bibliothèques de Suisse romande contiennent uniquement les exemplaires dédiés à la jeunesse jurassienne qui ne nous sont pas utiles. Nous avons toutefois pu avoir accès à trois numéros du journal qui se trouve dans le fonds de Laurette Voeffray aux archives de l'Etat du Valais. Il s'agit des numéros de février, novembre et décembre 1938. Le nombre limité de numéros ne nous permet pas de comprendre suffisamment le genre de contenu offert par *La Gerbe*. Il adopte un format traditionnel de journal et se compose en général de 4 pages. Il a un but informatif et se penche sur les initiatives mises en place par les jeunesse masculines du Jura et du Valais.

¹⁵ Bulletin des dirigeantes et militantes de la Jeunesse Catholique féminine (ACJVF), *Etude et Action*, juin 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.165.

Cela nous donne l'opportunité de comprendre davantage l'action concrète des mouvements masculins en Valais.

Le second journal adressé à la jeunesse rural est le *Bulletin d'Action de la JACF romande* que nous avons pu consulter à la Médiathèque du Valais. Comme son nom l'indique il est dirigé vers la jeunesse agricole catholique féminine. Il fonctionne de manière similaire à *Etude et Action* et se concentre particulièrement sur la méthode et les thèmes recommandés aux sections. Il permet d'identifier les sujets qui intéressent le mouvement à une certaine période et de comprendre ainsi les objectifs qu'il cherche à atteindre. Le contenu du *Bulletin d'Action* est théorique et n'a pas pour but de partager les expériences des membres du mouvement de JAC. Le premier numéro est publié en novembre 1938 pour peut-être combler le manque qui s'est installé pour les jeunes filles valaisannes après les modifications effectuées par le journal *Etude et Action*. Le dernier numéro auquel nous avons pu avoir accès date de mai 1946. Nous ignorons si ce numéro est la dernière publication du *Bulletin d'Action*, toutefois l'année 1946 correspond également à la parution de la première édition de *Jeunes Forces* qui est elle aussi adressée à la JAC.

Jeunes Forces est dédié à toute la Jeunesse rurale de Suisse romande. Il est le premier journal de la JAC qui s'adresse aux jeunes gens et aux jeunes filles dans une même publication. Il offre ainsi un point de vue sur la différence qui peut exister entre les attentes concernant les membres masculins ou féminins au sein du même mouvement. *Jeunes Forces* représente une source d'informations concernant l'évolution de l'action du mouvement qui semble durant les années 1940 davantage concernée par la vie professionnelle des membres. Le contenu du journal est caractérisé par les discours de responsables, les difficultés des paysans ou encore les témoignages d'actions qui ont été effectuées par différentes sections de Suisse romande. Des éléments théoriques sont encore présents mais n'apparaissent plus sous forme de guide pour l'organisation de sections de JAC. Le contenu de *Jeunes Forces* est très dense et nous avons donc décidé de nous concentrer sur les 15 premiers numéros entre novembre 1946 et février 1948. Cependant les numéros jusqu'en 1952 sont disponibles à la Médiathèque de Sion.

Le quatrième corpus couvre une grande partie des années 1950 et inclut des articles à propos de la JAC même si le mouvement n'est pas au centre. Il s'agit du *Bulletin du Diocèse de Sion*, publié sous forme de volumes qui rassemblent respectivement deux années de publication. Il débute en novembre 1953 et apparaît une fois par mois, excepté l'été. Il est publié sous forme de volumes jusqu'en 1975. Toutefois, nous avons décidé d'arrêter notre source quelques années après la fin de la périodisation choisie pour ce travail, en 1960. Cette publication est adressée à

la communauté catholique du diocèse de Sion et comporte des informations concernant les nouveautés qui touchent au catholicisme. Elle offre une perspective plus large que les journaux adressés spécifiquement aux mouvements d’Action catholique. Les bulletins transmettent les thèmes qui préoccupent le monde catholique et donne également le point de vue de l’Eglise sur l’évolution de la société valaisanne. Le *Bulletin du Diocèse de Sion* est particulièrement intéressant car il publie les programmes des différents mouvements d’A.C. A travers cette source, nous avons accès à une perspective sur la JAC du point de vue du haut de la hiérarchie catholique.

La dernière source qui nous a été utile pour avoir une vision d’ensemble de la période choisie pour ce travail est la presse valaisanne. Cette dernière est entièrement numérisée et nous a permis de limiter la recherche au site e-newspaperarchives.ch avec l’utilisation du mot-clef « JAC ». Le mot-clef « Action catholique » aurait donné suite à un spectre trop large d’articles car nous souhaitons nous concentrer uniquement sur la JAC pour l’étude de la presse. Nous nous sommes concentrés sur des publications de tous les journaux valaisans de 1929, début de l’Action catholique en Valais, à 1970. Cette date a été choisie car les quinze années qui séparent la fin du mouvement de JAC en tant que tel et 1970 offrent une perspective sur la manière dont le mouvement se développe par la suite. Les articles contenant l’acronyme JAC pour ce qu’il signifie dans le contexte de l’A.C. apparaissent dès l’année 1934 mais restent rares jusque dans les années 1940. Ils sont par la suite très nombreux jusque dans les années 1960 et d’autant plus lors de évènement imposants organisés par la JAC en Valais.

Les journaux dans lesquels nous avons pu identifier les articles les plus importants sont les suivants : *Le Nouvelliste valaisan*, le *Journal et feuille d’avis du Valais* et *La Patrie valaisanne*. Tous trois sont soutenus par différents camps du parti conservateur valaisan et les deux premiers fusionnent en 1968¹⁶ alors que *La Patrie valaisanne* devient cette année-là l’organe officiel du parti PDC valaisan¹⁷. Le lien indirect entre la politique et les journaux explique pourquoi ces derniers publient davantage sur la JAC, mouvement catholique et qui pourrait être qualifié de conservateur au premier abord dans une grande partie de ses aspects. Quelques articles apparaissent également dans la *Feuille d’avis du district de Monthey*, *Le Rhône*, *La Voix du pays*, *Le Confédéré*, le *Courrier du Valais* et *Le Peuple valaisan*. Ce dernier est édité par le

¹⁶ CARUZZO Ignace, « Nouvelliste et Feuille d’avis du Valais », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, 18.08.2019. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/048289/2009-08-18/>, consulté le 30.07.2019.

¹⁷ BOURGUINET EGGS, Gaëlle « St-Maurice (commune) », 23.12.2016. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002774/2016-12-23>.

Parti socialiste du Valais romand et offre donc une perspective différente sur le mouvement, qui n'est pas celle de soutien complet à quelques exceptions près au mouvement qui apparaît à la consultation des trois publications citées en premier. Les sources présentées englobent différents points de vue qui permettent de comprendre le fonctionnement de la JAC le déroulement de son action. Le point de vue d'une dirigeante d'une section locale est exposé par le fonds de Laurette Voeffray. Deux des corpus présentent le point de vue des responsables de l'Action catholique. Le premier est le dossier sur l'*Action catholique du Bas-Valais* et le second les *Bulletins du Diocèse de Sion*. Les attentes de l'ensemble des sections romandes et de leurs dirigeant·e·s sont également prises en compte à travers la consultation des journaux dédiés spécifiquement aux mouvements d'A.C. Finalement, l'opinion de la presse permet également un nouvel angle d'approche de la JAC.

1. Emergence de l’Action catholique en Valais et les débuts de la JAC

Vers une Action catholique : Léon XIII, Pie X et Pie XI et la Suisse

Dans ce chapitre nous nous concentrons sur l’émergence de l’A.C. en Europe sous l’autorité de différents papes ainsi que sur son implantation en Suisse. La JAC appartient au mouvement d’A.C. qui se développe à la fin du 19^{ème} siècle suite à la publication par Léon XIII de l’encyclique *Rerum Novarum*. L’A.C. émerge dans le contexte de la tentative de réinsertion de l’Eglise catholique dans une société qui se modernise. Le modèle promu par Léon XIII s’étend en Europe occidentale et encourage au renforcement de l’union des catholiques au niveau national. Ses fondements ne sont pas exprimés clairement avant les années 1920 lors du pontificat de Pie XI, Pape de l’Action catholique. Du côté de la Suisse, les catholiques peinent à mettre en place une union stable au niveau fédéral et y parviennent seulement durant les premières années du 20^{ème} siècle avec la création de l’Association populaire catholique suisse (APCS).

Les catholiques impliqués dans la société, *Rerum Novarum*

Le mouvement qui est traité dans ce mémoire se développe dans le cadre de l’apostolat organisé des laïcs. Ce dernier repose sur l’implication des laïcs, membres non cléricaux de l’Eglise catholique, dans la diffusion de la foi. Il connaît un tournant dès la fin du 19^{ème} siècle et devient alors essentiel aux yeux de Rome. Bien que l’Action catholique prenne son essor au cours des années 1920, elle découle d’initiatives à propos du rôle des laïcs dans l’Eglise et la société lancées dès le 19^{ème} siècle. Ces dernières sont liées à une crainte croissante du phénomène qui sera nommé *déchristianisation* de la société qui est notamment lié à la sécularisation progressive des institutions publiques. A la fin du 19^{ème} siècle, Rome réagit officiellement à ce phénomène qui préoccupe énormément les esprits à cette époque, particulièrement au sein du milieu ouvrier¹. Le Pape Léon XIII, qui officie entre 1878 et 1903, publie de nombreux documents traitant de la nécessité d’une plus grande implication de l’Eglise dans la société, surtout concernant la question sociale. Publiée en 1891, l’encyclique *Rerum Novarum* en est le point culminant et illustre le besoin de rénovation de l’Eglise catholique².

¹ MAYEUR Jean-Marie [et al.], *Histoire du christianisme des origines à nos jours / T. 12, Guerres mondiales et totalitarismes, (1914-1958)*, Paris, Desclée : A. Fayard, 1990, p.224.

² RICCARDI Andrea, « La fortune d'une encyclique », *Revue des Deux Mondes*, mai 1991, pp. 75-87. En ligne: <https://www.jstor.org/stable/44186169>, consulté le 08.02.2019, p.76.

Rerum Novarum est l'encyclique qui trouvera le plus d'écho dans le monde catholique à son époque mais également durant les décennies à venir. Lors de sa publication en 1891, elle a déjà été travaillée depuis plusieurs années car le Pape est sensible à la question des diverses écoles de catholicisme social qui se développent à l'époque³. Il considère également l'urgence de la question sociale par les diverses figures du monde catholique⁴. L'écho incontestable de cette encyclique est principalement dû à son innovation car la papauté s'implique à nouveau dans le domaine temporel dont elle s'était éloignée depuis un certain temps: « Elle partait, fait nouveau, d'un diagnostic social à partir duquel elle réintroduisait, dans son statut, une mission temporelle dont le Saint-Siège avait été évincé par l'affirmation de l'État-nation »⁵. Avec cette encyclique, la papauté espère réduire le fossé qui sépare la société de la mission de l'Eglise catholique. Il offre une solution basée sur les valeurs catholiques et pose ainsi les « jalons d'une doctrine sociale »⁶. Avec *Rerum Novarum*, le pape est « soucieux de pourfendre l'erreur moderne »⁷ qui est notamment liée au phénomène de l'industrialisation. L'encyclique s'adresse en premier lieu au monde ouvrier qui est le premier milieu touché par la déchristianisation.

L'idée que l'ouvrier œuvre pour l'ouvrier⁸ émerge avec cette encyclique et révèle l'apostolat des laïcs comme fondement de l'A.C. Bien que l'encyclique *Rerum Novarum* ne touche pas directement tous les groupements de catholiques ou ne définisse par clairement l'A.C., elle encourage à « retisser les liens fraternels propre au christianisme qui, depuis les premières communautés, pouvait retrouver son sens social initial »⁹ par le concept central de charité. L'impact du message adressé au cas spécifique des ouvriers se généralise et les différentes organisations catholiques de l'époque s'y reconnaissent et commencent à appuyer leur action sur cette doctrine. Ces groupements considèrent la question sociale avant la

³ LEVILLAIN Philippe, « L'écho des écoles du catholicisme social dans l'encyclique *Rerum novarum* », In: « *Rerum novarum* ». Écriture, contenu et réception d'une encyclique, *École Française de Rome*, 1997. pp. 107-131. En ligne : https://www.persee.fr/doc/efr_0223-5099_1997_act_232_1_5125, consulté le 16.01.2010, p.117.

⁴ *Idem*.

⁵ *Ibidem*, p.108.

⁶ MEUNIER E-Martin, WARREN Jean-Philippe, *Sortir de la "grande noirceur" : l'horizon "personnaliste" de la Révolution tranquille*, Sillery (Québec), Les Ed. du Septentrion, 2002, p.45.

⁷ *Idem*.

⁸ DAFFLON Alexandre, « La "Jeunesse ouvrière chrétienne" suisse (1932-1948) : origines, développement et évolution d'un laïcat ouvrier », Mémoire de licence, Fribourg, Université de Fribourg, 1993, p.8.

⁹ LEVILLAIN, « L'écho des écoles du catholicisme social », *op.cit.*, p.130.

publication de l'encyclique mais cette dernière leur offre des arguments qui soutiennent leur cause¹⁰.

Rerum Novarum lance le mot d'ordre qui atteint un grand nombre d'organisations catholiques présentes au 19^{ème} siècle mais restent encore éparses. Initiateur de l'Action catholique, l'encyclique de Léon XIII ne l'exprime toutefois pas sous ce nom et ne donne aucune information précise concernant son organisation. Son successeur, Pie X, publie l'encyclique *Il fermo Proposito* en juin 1905. Ses fondements reposent sur la promotion de l'action sociale, tout comme la célèbre *Rerum Novarum*. Toutefois la perspective du Pape sur ce sujet est modifiée et le texte insiste sur le fait qu' « elle n'exclut absolument rien de ce qui, d'une manière quelconque, directement ou indirectement, appartient à la mission divine de l'Église »¹¹. Le champ d'action de l'A.C. ne se limite donc plus uniquement au monde ouvrier. Le terme d'Action catholique y est pour la première fois exprimé sans toutefois expliciter sa fonction et la manière dont elle s'accomplit. L'organisation pratique et les fondements de l'Action catholique sont définis une quinzaine d'années plus tard à travers les nombreuses lettres et encycliques du Pape Pie XI, aussi nommé « Pape de l'Action catholique »¹².

Le modèle d'Action catholique de Pie XI

Le pontificat de Pie XI (1922-1939) est caractérisé par un intense travail concernant le développement de l'Action catholique. Ce dernier forge un corpus de documents traitant de la définition et de l'organisation de l'A.C¹³. Ces différents écrits permettent de comprendre le modèle idéal de l'A.C que la papauté constitue. Le sous-chapitre suivant se base particulièrement sur l'encyclique inaugurale du Pape datant de décembre 1922, *Ubi Arcano Dei Consilio*, ainsi que sur la lettre *Quae Nobis*, datant de décembre 1928. La définition que nous choisissons pour exprimer le concept d'Action catholique n'est pourtant pas issue de ces documents mais d'une lettre envoyée à un Cardinal allemand le 28 août 1934. Le temps écoulé depuis les débuts de l'A.C. indique la difficulté de définir un tel mouvement:

¹⁰ HILAIRE Yves-Marie, « Rerum novarum en France : réception et audience dans les régions. » In: « Rerum novarum ». Écriture, contenu et réception d'une encyclique, *École Française de Rome*, 1997, pp. 503-514. En ligne : https://www.persee.fr/doc/efr_0223-5099_1997_act_232_1_5150, consulté le 16.01.2019, p.506.

¹¹ BARRAL Pierre, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », Achille Ratti pape Pie XI. Actes du colloque de Rome (15-18 mars 1989) organisé par l'École française de Rome en collaboration avec l'Université de Lille III - Greco n° 2 du CNRS. En ligne : https://www.persee.fr/doc/efr_0223-5099_1996_act_223_1_5048, consulté le 05.04.2019, p.592.

¹² LAUNAY Marcel, *Pie XI, le pape de l'action catholique*, Paris, Cerf, 2018.

¹³ BARRAL, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », *op.cit.*, p.591.

« L'Action catholique qui par définition est la collaboration du laïcat à l'apostolat hiérarchique, ainsi que l'exige sa nature même, est une aide à la hiérarchie sacrée, à laquelle elle se subordonne, tout en se conformant et en s'adaptant à sa structure et à son organisation »¹⁴.

La fonction principale de l'A.C. consiste à « étendre le royaume du Christ »¹⁵ à l'aide des laïcs qui promettent d'assister la hiérarchie catholique dans la transmission d'un message de foi. La définition insiste sur l'importance du respect de la hiérarchie par les divers mouvements. Selon cette dernière, l'unité de direction de chaque paroisse, diocèse ou pays demeure la même et permet ainsi de préserver la concentricité nécessaire au bon développement des mouvements¹⁶. Un encadrement strict des laïcs demeure au sein de l'A.C. bien que l'encouragement à leur participation puisse être considéré comme une évolution de la part de l'Eglise catholique au 20^{ème} siècle. Un mandat est obligatoire pour les mouvements désirant être affiliés à l'Action catholique et illustre ainsi le contrôle de l'autorité ecclésiastique¹⁷. Les mandats ont une fonction double. Tout d'abord ils sont une autorisation au niveau spirituelle accordée aux organisations. Le mandat est aussi le terme utilisé pour les documents qui attestent du droit des organisations de se réclamer du mouvement de l'A.C¹⁸. Leur utilisation est justifiée par la nécessité de structurer l'A.C. ainsi que de s'assurer que les valeurs défendues par l'A.C. sont respectées.

La participation à l'A.C. est universelle à condition d'adhérer à la doctrine promue par la papauté: « sans exclusion d'âge, de sexe, de condition sociale, de culture, de tendances nationales et politiques »¹⁹. L'A.C. se développe suivant divers modèles qui s'adaptent à la nation ou région dans laquelle elle est exercée. Les modèles sont parfois combinés afin de trouver la solution la plus adaptée²⁰. Toutefois, l'A.C. promue par Pie XI se base sur le modèle à 4 piliers qui est le modèle le plus ancien. Ce dernier sépare les catholiques en diverses branches selon leur sexe et leur âge avec des organisations pour les hommes, les

¹⁴ Barral, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », *op.cit.*, p.594.

¹⁵ *Principes et fondements généraux de l'action catholique*, *op.cit.*, p.20.

¹⁶ *Ibidem.*, p.37.

¹⁷ BARRAL, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », *op.cit.*, p.592.

¹⁸ Bulletin des dirigeantes et militantes de la Jeunesse Catholique féminine (ACJVF), Etude et Action, novembre 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.165.

¹⁹ *Principes et fondements généraux de l'action catholique*, *op.cit.*, p.9.

²⁰ *Ibidem*, p.26.



femmes, les jeunes gens et les jeunes filles. Ainsi, selon la lettre *Quae Nobis*, leur action est adaptée à leur condition :

[I]l paraît nécessaire de séparer les générations : « les organisations de jeunes gens s'appliqueront surtout à un travail de formation et de préparation à leurs travaux futurs, tandis que les hommes déjà mûrs se livreront généreusement à l'apostolat sur un champ plus vaste, sans exclure ni négliger aucune forme d'activité bienfaisante » [...] il convient de particulariser mouvements masculins et mouvements féminins, non seulement par moralisme soupçonneux, mais plus encore par volonté de tenir compte des psychologies différentes et des ferveurs inégales²¹.

A travers l'A.C., l'activité des membres de ces mouvements permet un double effet ; premièrement d'apporter de l'aide à la hiérarchie catholique par leur apostolat et ensuite d'offrir une formation. Le but de cette dernière est de « poursuivre pour chacun sa propre perfection chrétienne »²² avec l'appui des Evêques. Cette formation a une portée sur tous les domaines de vie des membres, autant dans la vie publique que dans la vie privée, incluant la formation religieuse, morale, familiale, professionnelle, sociale²³. Elle laisse une place privilégiée à l'aspect spirituel et tend vers la formation d'*Hommes complets*²⁴. Comme l'illustre le terme *Action catholique*, l'action permet aux membres de non seulement acquérir leur formation mais aussi de transmettre un message de foi.

Vers une Association populaire catholique suisse (APCS)

L'union des catholiques prend plus de temps à se mettre en place en Suisse que dans les nations voisines. Ce retard est notamment dû à la position minoritaire des catholiques dans les grands centres urbains helvétiques menant à un phénomène que l'historien Urs Altermatt nomme le *ghetto catholique*²⁵. L'infériorité des catholiques suisses se cristallise avec le *Kulturmampf*, « conflit religieux et culturel entre l'Eglise catholique et le catholicisme politique d'une part, l'Etat post-absolutiste et le libéralisme anticlérical de l'autre »²⁶. Il faut noter que le *Kulturmampf* ne se manifeste pas dans des cantons comme le Valais dont la population et les autorités au 19^{ème} siècle sont majoritairement catholiques conservatrices. Dans de telles régions, les catholiques ne subissent pas la même pression que

²¹ BARRAL, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », *op.cit.*, p.600.

²² *Principes et fondements généraux de l'action catholique*, *op.cit.*, p.7.

²³ « La J.A.C.F. Pourquoi ? Comment ? », Paris, 1936, Documentation de la J.A.C, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray / JAC, 2016/1, 4, p.11.

²⁴ *Principes et fondements généraux de l'action catholique*, *op.cit.*, p.9.

²⁵ ALTERMATT Urs, *Der Weg der Schweizer Katholiken ins Ghetto : die Entstehungsgeschichte der nationalen Volksorganisationen im Schweizer Katholizismus, 1848-1919*, Freiburg Schweiz, Universitätsverl., 1995.

²⁶ BISCHOF Franz Xaver « Kulturmampf », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, 06.11.2008. En ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017244/2008-11-06/#_hls_servicebox, consulté le 20.06.2019 p.1.

dans les régions où ils sont minoritaires²⁷. Bien que ce mémoire porte sur le Valais spécifiquement, un point concernant le développement vers l’union des catholiques est nécessaire étant donné que le canton y participera plus tard.

La polarisation du conflit politique entre forces conservatrices et progressistes-libérales à partir des années 1930 accélère en Suisse le phénomène du Kulturkampf²⁸. Cette évolution est liée aux révisions constitutionnelles qui s’effectuent entre 1930 et 1931. Ces dernières mènent à de nombreuses réformes libérales qui s’opposent aux valeurs des forces conservatrices²⁹. Ces changements varient selon les cantons concernés mais rend généralement mécontents les politiques catholiques car l’Eglise perd peu à peu son influence, notamment sur la presse et l’éducation³⁰. Le phénomène du Kulturkampf suisse est largement considéré comme la lutte entre l’Etat et l’Eglise catholique, le premier en pleine évolution vers une modernisation de sa structure et le second se plaçant du côté de la tradition³¹. L’avancée vers une société moderne est considérée négativement par les défenseurs de la tradition. La modernité regroupe pour l’Eglise catholique une grande partie des éléments qui participent à l’évolution de la société suisse au 19^{ème} siècle : « [s]ur le plan théorique, [...] le rationalisme, le matérialisme, le laïcisme, le libéralisme, le socialisme »³².

Le phénomène d’industrialisation qui se développe dans les centres économiques suisses au 19^{ème} siècle joue également un rôle important dans le rejet de la modernisation de la part des catholiques. C’est le cas notamment avec le bouleversement économique lié à cette évolution. Ce dernier provoque des migrations internes des régions rurales et notamment catholiques vers les centres économiques protestants³³. Ces mouvements introduisent ainsi un plus grand nombre de catholiques au sein de villes protestantes et retirent la jeunesse rurale à l’éducation catholique qui leur était destinée au village. Ainsi, un certain déséquilibre apparaît au sein des deux camps. Dans les régions rurales où le catholicisme est

²⁷ EVANS Ellen L., “Political Movements in Germany, Switzerland, and the Netherlands: Notes for a Comparative Approach”, *Central European History*, Vol. 17, No. 2/3, 1984, pp. 91-119. En ligne: <https://www.jstor.org/stable/4546012>, consulté le 09.05.2019, p.99.

²⁸ BISCHOF, « Kulturkampf », *op.cit.*, p.1.

²⁹ KOLLER, Christian, « Régénération », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, 23.08.2010.

³⁰ *Idem*.

³¹ ALTERMATT Urs, « Le cas de la Suisse catholique aux XIXe et XXe siècles », *Chocs et ruptures en histoire religieuse : Fin XVIIIe-XIXe siècles*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, pp.97-111. En ligne: <http://books.openedition.org/pur/15975>, consulté le 09.05.2019, par.10.

³² ALTERMATT Urs, *Le catholicisme au défi de la modernité : l’histoire sociale des catholiques suisses aux XIXe et XXe siècles*, Lausanne, Editions Payot, 1994, p.37.

³³ EVANS, « Political Movements in Germany, Switzerland », *op.cit.*, p.93.

majoritaire, un sentiment d' « aliénation, [et de] colonisation de leur propre cadre de vie »³⁴ se développe. Les diverses mutations poussent ces régions basées sur le respect de la tradition à la recherche d'une nouvelle identité à travers l'union. Même si cette dernière reste difficile à atteindre, elle est toutefois motivée par la lutte contre le même ennemi, les « villes industrialisées et leur couche dirigeante, bourgeoise et libérale »³⁵ qui méprisent les valeurs catholiques.

Le catholicisme suisse s'unit ainsi à divers niveaux au cours du 19^{ème} siècle, complexifiant d'une part son histoire mais lui permettant d'obtenir un soutien diversifié. La structure du catholicisme en Suisse se fonde sur le même modèle que celle de la Confédération. Des décisions émanent des centres locaux, régionaux, de l'Etat fédératif ainsi que de l'Eglise catholique romaine, qui elle surpassé les nations. La défense du catholicisme en Suisse peut se baser sur les principes et valeurs de cette dernière pour s'opposer à l'autorité de l'Etat libéral³⁶. Le réveil de la papauté face à la menace de la sécularisation de la société au milieu du 19^{ème} siècle mène à l'uniformisation de la doctrine et des pratiques catholiques comme jamais il n'avait été le cas auparavant³⁷. La défense des intérêts catholiques est renforcée par l'uniformité grandissante des communautés qui suivent le mot d'ordre de la papauté. Une des initiatives sur laquelle se base l'union des catholiques suisse est le *Piusverein* aussi nommée *Association de Pie IX*. Elle est lancée en Suisse allemande en 1857 « dans le but de préserver la foi, développer les œuvres caritatives et entretenir la science et la culture catholique »³⁸. Les minorités catholiques présentes dans les villes et régions protestantes sont à l'origine de la formation du *Piusverein*. La provenance de ces acteurs illustre le retard des régions rurales concernant la prise de conscience de l'importance de la solidarité nécessaire à la préservation de leur communauté³⁹.

L'union catholique demeure tout d'abord limitée à la Suisse allemande jusqu'à la création de la Fédération des cercles et sociétés catholiques de la Suisse romande (FCCSR) en 1888, qui se compose principalement d'anciennes corporations ouvrières et sociétés de patronage⁴⁰. Le but de l'association est l'union autour du désir de « grouper en un faisceau

³⁴ ALTERMATT, *Le catholicisme au défi de la modernité*, *op.cit.*, p.41.

³⁵ ALTERMATT, « Le cas de la Suisse catholique aux XIXe et XXe siècles », *op.cit.*, par. 11.

³⁶ *Idem*.

³⁷ *Ibidem*, par.15.

³⁸ STALDER Hans, « Association Pie IX », in : Dictionnaire historique de la Suisse, 04.02.2010. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017379/2010-02-04/>, consulté le 20.06.2019, p.1.

³⁹ EVANS, « Political Movements in Germany, Switzerland », *op.cit.*, p.105.

⁴⁰ REYMOND-SAUVAIN Pierre, *Le syndicalisme suisse (Commerce et Industrie)*, Ed. d'en bas, 1966, p.47.

solide toutes les forces catholiques de Suisse française »⁴¹. A la période de sa création, peu avant la publication de l'encyclique *Rerum Novarum*, la question sociale est au cœur des discussions catholiques. La Fédération romande se concentre également principalement sur cette question et organisent un encadrement religieux et social de la jeunesse. Malgré l'émergence d'une union au niveau romand, l'union nationale pose encore des difficultés car la méfiance des catholiques romands à l'égard des catholiques suisses allemands persiste⁴².

En 1899⁴³, le *Piusverein* est rebaptisé *Association catholique suisse* et illustre ainsi l'importance de la collaboration fédérale bien que la Suisse romande n'y soit pas encore associée. La modification du nom de l'association s'accompagne d'une évolution de son objectif qui se transforme en une certaine acceptation de l'éventualité de la modernisation de la société. Cette décision est liée au désir de rattraper son retard afin de ne pas perdre complètement sa place dans la vie publique⁴⁴. Durant cette période, elle se sépare ainsi des sections à but strictement politique qui appartiennent à l'association. En 1904, l'Association catholique suisse se modifie à nouveau et devient l'Association populaire catholique suisse (APCS). L'APCS est fondée suite à un rassemblement entre Suisses allemands et Suisses romands lors de la première Journée catholique suisse à Lucerne en 1903. Cette rencontre permet de remédier aux tensions qui avaient pu exister entre les catholiques francophones et germanophones et mène à la fusion entre la Männer- und Arbeiterverband, homologue suisse allemand de la FCSCSR et de cette dernière. L'action de l'association reste limitée à la gent masculine et a pour but de coordonner les différentes sociétés catholiques à travers la Suisse. Elle doit attendre le succès de l'Action catholique dans les années 1930 pour obtenir le soutien officiel de la papauté⁴⁵. Ce délai illustre le lien entre l'APCS et l'action qui stimulera l'Eglise catholique durant trois décennies.

Malgré l'apparente collaboration nationale, le particularisme persiste et la vision unificatrice de l'APCS pose problème à certains cantons qui ne souhaitent pas renoncer à leur autonomie⁴⁶. Cette difficulté apparaît par exemple en Valais en 1909. Le rapport d'une réunion entre les membres romands du comité central de l'ACPS constate cette année-là que

⁴¹ PRONGUÉ Bernard, *Catholicisme social, corporatisme et syndicalisme chrétien en Suisse romande, 1888-1949*, Porrentruy, Imprimerie La Bonne Presse, 1968, p.14.

⁴² En français : Fédération des cercles ouvriers et des sociétés d'hommes catholiques de la Suisse allemande

⁴³ STALDER, « Association Pie IX », *op.cit.*, p.1.

⁴⁴ PRONGUÉ, *Catholicisme social, corporatisme*, *op.cit.*, p.15.

⁴⁵ STEINER Alois, « Association populaire catholique suisse », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, 08.03.2015. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017381/2015-03-18/>, consulté le 20.06.2019, p.1.

⁴⁶ DAFFLON, « La "Jeunesse ouvrière chrétienne" suisse », *op.cit.*, p.12.

les comités cantonaux de l'APCS ne travaillent pas suffisamment pour l'association. Des problèmes de cohésion entre les sections cantonales sont soulevés. Le comité encourage donc l'organisation de davantage de rencontres régionales afin d'améliorer les contacts et de mettre en place une action plus efficace⁴⁷. Bien que les sociétés de femmes catholiques ne soient pas acceptées dans l'APCS, l'idée d'une union nationale fait également son chemin et mène à la fondation de la Ligue des femmes catholique en 1912. La même année, elle soumet une demande d'approbation de ses statuts qui parviendra aux Evêques suisses lors de la conférence annuelle des Evêques le 18 août 1912⁴⁸. Les jeunesse ne sont pas encore intégrées à ces associations à cette époque mais elles s'insèrent tout de même dans le même système car elles n'ont pour le moment aucune autre structure nationale⁴⁹.

Le Valais et l'ACJV, Association catholique de la Jeunesse valaisanne

Les différents cantons romands développent le mouvement d'A.C. sous l'autorité de l'APCS. En Valais, cette initiative se concrétise pour la jeunesse à la fin des années 1920 sous la forme de l'Association catholique de jeunesse valaisanne (ACJV). Elle a pour but de fédérer les divers cercles et sociétés de jeunesse masculine qui existent en Valais afin de mettre en place une action commune. Une association pour les jeunes filles est mise sur pieds quelques années plus tard; l'ACJV féminine. Elle se fonde sur les mêmes principes que l'association masculine et organise une action d'apostolat similaire, basée sur les valeurs catholiques que sont la charité et le don de soi.

La naissance de l'ACJV, ses buts et son organisation

Le Valais n'échappe pas à la peur du phénomène de *déchristianisation* qui avait poussé la papauté à la création d'une action organisée :

Eux aussi ont le devoir de prêter main forte à l'Eglise en collaborant à son action spirituelle, morale et sociale. A cet effet, ils s'unissent et rassemblent toutes leurs forces pour défendre leur foi et combattre l'évolution de l'athéisme, soit le communisme, soit le capitalisme matérialiste, menaçant

⁴⁷ Association populaire catholique suisse. (1909). *Echos De Saint-Maurice*, 11, pp.295-297. En ligne : <http://data.rero.ch/01-R006575016/html>, p.295.

⁴⁸ Conférence annuelle des Evêques de la Suisse, 18.08.1912, C.1.0, Assemblées et visites *ad limina reliées*, Vol 2, 1912-1951, p.9.

⁴⁹ PRONGUÉ, *Catholicisme social, corporatisme*, op.cit., p.18.

dangereusement le Christianisme par la décadence des mœurs qui peu à peu s'infiltre jusque dans nos villages valaisans⁵⁰

Cet état d'esprit et le contexte générale du pontificat de Pie XI mène le Valais à s'insérer dans le système de l'A.C. dès 1929. L'Association catholique de la Jeunesse valaisanne (ACJV) est fondée le 14 avril de cette année⁵¹ et tient le rôle d'« organisme officiel de l'A.C. du Valais Romand »⁵². Son objectif principal est l'union des forces de la jeunesse catholique valaisanne masculine. L'organisation d'une telle association est liée à la tendance adoptée par l'Eglise catholique et suit l'exemple de la Suisse romande. Le Jura met en place la Jeunesse catholique jurassienne en 1915⁵³ et l'Evêque du diocèse de Fribourg, Lausanne et Genève, Marius Besson, tente dès son élection en 1920 de « réorganiser les forces catholiques »⁵⁴.

Les jeunesse catholiques sont toutefois présentes bien auparavant. D'après le français Albert de Mun, secrétaire général de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, les jeunesse catholiques connaissent déjà en 1885 un certain succès en Suisse. Cette figure participe au congrès eucharistique de cette année-là à Fribourg et constate l'activité fructueuse des groupements de jeunesse catholiques suisses⁵⁵. La propagation des mouvements de jeunesse est également relevée en 1921 par *La Semaine catholique de la Suisse Française*⁵⁶, organe du diocèse de Lausanne et Genève qui paraît une fois par semaine. Cette publication contient habituellement en majorité des informations concernant les services religieux de la semaine pour le diocèse ainsi que des informations sur les nouvelles de l'Eglise catholique, à Rome ou ailleurs. Dans son 50^{ème} numéro, le journal met en évidence la nécessité d'organisation des jeunesse catholiques afin de créer une relative homogénéité : « Les circonstances variant beaucoup de paroisse à paroisse, il est évident que

⁵⁰ DE CHASTONAY Josiane, « L'Action catholique en Valais et le mouvement jaciste en particulier », Travail pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Sociale Féminine Caritative de Lucerne, Lucerne, 1950, p.33.

⁵¹ X., « Association valaisanne de jeunesse catholique, Aperçus », *La Patrie valaisanne*, 20.11.1930, p.3.

⁵² DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.15.

⁵³ HAUSER Claude, « La jeunesse catholique du Jura au tournant des années 1930 : entre action catholique et action politique », *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, vol.85, 1991, pp.157–170. En ligne: <https://www.e-periodica.ch/cntmng?type=pdf&rid=zfk-001:1991:85::330>, consulté le 26.03.2019, p.161.

⁵⁴ CASTELLA Francine, « Le mirage d'une société rurale catholique : l'évolution des organisations et des mouvements de jeunesse catholique dans la campagne fribourgeoise (1920-1965) », Mémoire de licence, Fribourg, Université de Fribourg, 2006, p.14.

⁵⁵ CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, 19^e-20^e siècle*, Paris, Les Editions du Cerf, 1999, p.113.

⁵⁶ *La Semaine catholique de la Suisse Française*, Organe du diocèse de Lausanne et Genève, 10.03.1921, 50^{ème} année, No 10, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.001.

ces groupements ne peuvent pas être identiques partout »⁵⁷. Un modèle de statuts est proposé dans le but d'unifier les règles qui régissent les différents mouvements. Une certaine liberté leur est laissée car les statuts ne sont pas imposés mais le journal les met simplement « sous les yeux des intéressés »⁵⁸. Le Valais n'est pas inclus dans cet organe à cette époque mais les personnes intéressées sont encouragées à s'adresser aux librairies qui la publient afin de se la procurer⁵⁹. La présence de ce document dans les archives de l'Evêché de Sion suggère l'intérêt de l'Evêque Victor Bieler qui soutient l'Action catholique en Valais dès ses débuts.

La structure de l'A.C. mène à la soumission de l'ACJV à diverses autorités dont tout d'abord l'APCS au niveau national. Notons que la structure nationale reste peu active étant donné les difficultés d'union dues à l'importance des particularismes régionaux et cantonaux en Suisse⁶⁰. L'association est également liée au diocèse de Sion et se trouve donc directement sous l'autorité de l'Evêque Bieler⁶¹. La hiérarchie occupe une place fondamentale au sein de l'A.C. Elle est reflétée en Valais à travers les statuts de l'ACJV qui précisent que l'association : « a pour règle la soumission à l'autorité de l'Eglise catholique et la pleine adhésion à tous les enseignements du Saint Siège »⁶². Mgr Bieler envoie une proposition de statuts au doyen de l'association valaisanne en janvier 1929. L'implication de l'évêque souligne le placement officiel de l'ACJV sous l'autorité papale. Cette association naît à l'initiative des membres du cercle catholique de Monthey dont le représentant principal est Marcellin Fracheboud, figure bas-valaisanne également connue pour son engagement dans le syndicalisme chrétien en Valais⁶³. Dans une nécrologie, Marcellin Fracheboud⁶⁴ est décrit comme « pèlerin de l'absolu, apôtre des œuvres sociales valaisannes »⁶⁵. Cette représentation donne une idée de l'homme à l'origine de l'organisation regroupant les

⁵⁷ *La Semaine catholique de la Suisse Française*, Organe du diocèse de Lausanne et Genève, 10.03.1921, 50^{ème} année, No 10, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.001, p.146.

⁵⁸ *Idem*.

⁵⁹ S.n., « Petit écho du Concile », *Gazette du Valais*, 01.04.1870, p.4.

⁶⁰ DAFFLON, « La "Jeunesse ouvrière chrétienne" suisse », *op.cit.*, p.12.

⁶¹ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.15.

⁶² Statuts de l'Association catholique de jeunesse valaisanne, 1929, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.002.

⁶³ S.n., « Association valaisanne des jeunesse catholiques », *L'Echo de Sierre*, 17.04.1929, p.4.

⁶⁴ Fracheboud, Marcelin : Homme influent dans l'amélioration de la vie sociétale valaisanne, il est le fondateur de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens en 1928 et reste à sa tête jusqu'en 1961. Il est également le fondateur de l'Association catholique de la Jeunesse Valaisanne (ACJV) en 1929 et demeure son président jusqu'en 1937. Il reste impliqué dans la cause sans en être le président et se tournera plus tard vers la fondation Caritas et restera président de l'organisation jusqu'à sa mort. (c.f. nécrologie de Marcelin Fracheboud, *Le Nouvelliste valaisan*, 26.12.1967, p.13).

⁶⁵ S.n., « Marcelin Fracheboud est décédé », *Nouvelliste du Rhône*, 26.12.1967, p.1.

jeunesses valaisannes et des valeurs promue par l'association. Le lien avec le Cercle catholique de Monthey démontre la continuité qui caractérise l'adhésion officielle des sociétés catholiques valaisannes à l'A.C. L'objectif de l'ACJV est de grouper les différentes jeunesse valaisannes afin de coordonner leur action dans le but d'une restauration de « l'ordre social chrétien »⁶⁶. L'association promeut également l'objectif plus précis d'enseigner aux membres les valeurs nécessaires à leur mission qui consiste à transmettre un message de foi autour d'eux:

La mission de l'A.C.J.V est de promouvoir la formation et l'activité apostolique de ses membres. Son premier but, c'est-à-dire l'éducation d'une personnalité chrétienne, se réalisera par la poursuite du but essentiel : la rechristianisation des individus et surtout du milieu dans lequel ils doivent vivre. Pour atteindre ce but, l'A.C. veut faire de ses membres des personnalités chrétiennes, car c'est par l'influence d'une vie authentiquement chrétienne que l'on pourra transformer et éléver le milieu social⁶⁷.

Les fondements de l'A.C. se basent sur la formation chrétienne de l'individu pour et par sa participation à l'apostolat hiérarchique. Cette formation s'adonne au domaine religieux, intellectuel et moral. La première approche se concentre sur la pratique de la foi et la réflexion sur l'importance de la messe, de la confession, de la communion et de la prière. La seconde approche approfondit une réflexion autour des domaines de la vie quotidienne : « [les] idées sur l'honnêteté, la conscience professionnelle, les fréquentations, la préparation au mariage, la moralité au travail, au plaisir, le sport, les lectures »⁶⁸.

L'action est l'élément fondamental de la formation du militant à l'idéal d'une personnalité chrétienne. Cette approche ébranle les certitudes de la seconde moitié du 19^{ème} siècle qui basent la formation de la jeunesse sur l'utilisation privilégiée de la mémoire. Cette méthode est peu à peu remise en question car il est constaté que la compréhension ne peut réellement être acquise par ce biais-là⁶⁹. La formation promue par l'Eglise catholique pour la jeunesse au début du 20^{ème} siècle souhaite ne plus reposer uniquement sur la lecture et l'apprentissage du catéchisme par cœur. Le nouvel apostolat proposé par l'Action catholique est basé sur l'encouragement des jeunes sur la voie chrétienne par l'action qui leur permettra de

⁶⁶ Statuts de l'Association catholique de jeunesse valaisanne, 1929, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.002.

⁶⁷ DE CHASTONAY, « l'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.16.

⁶⁸ Directives pour le programme de l'année, 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.122, p.5.

⁶⁹ MAYEUR, *Histoire du christianisme*, *op.cit.*, p.217-218.

transmettre à leur entourage l'envie de les imiter: « Pour unir nos efforts, [p]our les soutenir, [a]u besoin pour les susciter en les aidant »⁷⁰.

La structure de l'association s'appuie sur des règles précises qui reposent sur la hiérarchie catholique et dictent les droits et les devoirs des militants. Ces derniers font partie de sections constituées selon les paroisses. Les sections de l'ACJV sont appelée sociétés mais ne doivent pas être considérées comme « un groupement assurant des avantages déterminés à ses membres cotisants seulement »⁷¹. L'action du mouvement se veut beaucoup plus large et insiste sur l'impact qu'elle doit avoir sur tous les jeunes de la paroisse et non pas seulement sur ses membres. Les sections de jeunesse se trouvent sous l'autorité de l'ACJV représenté par le comité cantonal. Les initiatives lancées par les sections d'A.C., leurs programmes d'actions, ou encore les changements souhaités par les jeunesse doivent être acceptés par ce comité avant d'être adoptés. Le comité est composé de sept laïcs qui, à l'exception du directeur, sont réélus tous les quatre ans par les délégués des sections de jeunesse. La hiérarchie catholique est représentée par l'assistance du comité par un directeur ecclésiastique⁷². Nous constatons ainsi que l'implication des laïcs est encouragée sans toutefois leur donner entièrement le contrôle.

Comme c'est généralement le cas avec les régions montagnardes⁷³, l'ACJV reste profondément liée à la paroisse base son organisation sur cette dernière. L'A.C. n'a pas partout conservé une relation à la paroisse comme en Valais, jugeant le nouvel apostolat proposé par la papauté comme « non plus paroissial, mais social, [nécessitant] donc une initiative émanant d'une source extérieure à un office curiale paralysé par l'ampleur de la tâche à accomplir »⁷⁴. En Valais l'ACJV est représentée dans les diverses paroisses par une association paroissiale qui regroupe les diverses sociétés catholiques du village. Ces dernières organisent l'action des mouvements de jeunesse catholique de la paroisse en accord avec le comité cantonal de l'ACJV et avec l'autorité paroissiale. Les différents

⁷⁰ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, novembre 1933, p.2, texte souligné dans le texte original.

⁷¹ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, Notes additionnelles pour les prêtres et les dirigeants, décembre 1933, p.1.

⁷² Statuts de l'Association catholique de jeunesse valaisanne, 1929, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.002, Art.3-4.

⁷³ DAFFLON, « La "Jeunesse ouvrière chrétienne" suisse », *op.cit.*, p.14.

⁷⁴ BLOT Thierry, *Le curé, pasteur : Des origines à la fin du XXe siècle : étude historique et juridique*. Paris: P. Téqui, 2000, p.313.

niveaux d'encadrement de la jeunesse apparaissent clairement ici et reflètent la complexité du système dans lequel se place l'ACJV.

Les associations paroissiales possèdent elles aussi un comité dans lequel nous retrouvons un représentant ecclésiastique, qui est le plus souvent le curé de la paroisse, un représentant des sections d'A.C., un secrétaire et un caissier⁷⁵. L'ACJV est ouverte à toute société de jeunesse catholique masculine et les statuts de 1929 définissent les critères requis pour y adhérer : « Une association de jeunes gens qui se propose de coopérer au but poursuivi par l'A.C.J.V et de participer à sa vie, par la piété, par l'étude, et par l'action religieuse et sociale. Pour être admis dans un groupe ou société de jeunesse, il faut : a. être catholique pratiquant ; b. être âgé de plus de 15 ans »⁷⁶. L'association prétend d'abord être ouverte à tous mais les conditions citées restreignent les potentiels adhérents car ils visent une catégorie bien précise de la société. La structure se base sur le modèle à 4 piliers promu par la hiérarchie catholique. La définition utilise en effet le terme « jeunes gens » et exclue donc les jeunes féminines. L'âge des jeunes gens est également important pour l'association car il permet d'homogénéiser la jeunesse qu'elle souhaite former. L'aspect religieux n'est pas non plus négligé et les membres des sociétés doivent prouver à l'association le « lien de piété, d'étude et d'action »⁷⁷ qui les unit pour pouvoir être admis dans l'ACJV. Ces critères permettent l'uniformité des sociétés qui facilite ainsi la formation et le contrôle des militants.

Les sections sont officiellement acceptées dans l'ACJV au cours de la *journée d'affiliation* qui permet d'officialiser solennellement l'adhésion des sections. Elle est fondamentale pour l'Eglise catholique car la mission qui leur est confiée est délicate: « Il faut, remarquez-le, une affiliation officielle, parce que le mouvement que vous menez (et c'est là sa force et sa sécurité) est le groupement officiel de l'Eglise militante dans votre diocèse »⁷⁸. Les affiliations se déroulent selon un cérémonial précis transmis aux sections. L'exemple que nous avons trouvé dans le fonds Laurette Voeffray ne concerne que les sections de l'ACJV féminine. Toutefois nous pouvons supposer que les cérémonies de sections masculines se déroulaient de manière similaire. Les étapes de la cérémonie illustrent la solennité requise. Les jeunes gens et jeunes filles doivent prononcer une formule d'engagement :

⁷⁵ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.17.

⁷⁶ Statuts de l'Association catholique de jeunesse valaisanne, 1929, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.002, art.5.

⁷⁷ Statuts de l'Association catholique de jeunesse valaisanne, 1929, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.002, art.6.

⁷⁸ Etude et Action, *op.cit.*, novembre 1935, AES/427.165, p.2.

Je viens avec fierté me ranger parmi les volontaires du Pape dans l'A.C.J.V.F. pour servir l'Eglise et travailler, selon mes moyens, à étendre dans le monde le REGNE DU CHRIST

Certaine de répondre à Son appel et confiante en Sa grâce, je m'engage à être dans ma paroisse, ma famille et ma section, une Apôtre par la prière, la fidélité à mes devoirs d'état et le joyeux rayonnement d'une vie toute chrétienne. Que le Seigneur et sa divine Mère me soient en aide, Ainsi soit-il.⁷⁹

Le responsable ecclésiastique de la cérémonie, habituellement l'évêque, s'adonne ensuite à la bénédiction des insignes qui seront portées par les membres de la nouvelle section pour représenter le mouvement. Finalement, les nouvelles militantes assistent à la consécration de la Jeunesse valaisanne féminine en signe de la dévotion du mouvement au Christ. Les divers éléments de ce cérémonial illustrent l'importance de l'aspect spirituel au sein des sections d'A.C.

Les démarches nécessaires à l'adhésion à l'ACJV indiquent le contrôle que possède l'association sur les groupes qu'elle réunit. Une certaine autonomie des mouvements de jeunesse catholique est toutefois respectée. Cette notion est exprimée dans les statuts de 1929 : « Chaque groupe ou société, en entrant dans l'association, conserve son autonomie et demeure maître de son organisation, de la composition de son bureau et de sa vie intérieure ; sous réserve des conditions imposée par les articles 5 et 6 »⁸⁰. Le but de ces groupes étant de rétablir l'ordre social-chrétien, les autorités ecclésiastiques soutiennent leur action par des mandats, spirituels et écrits, accordés aux sections pour officialiser leur création⁸¹. Le jeune laïc joue un rôle essentiel, cependant il ne doit pas oublier que sa mission lui est confiée par l'Eglise catholique. Le prêtre demeure une figure centrale de l'Action catholique sans qui le mouvement n'existerait pas⁸². L'encadrement du travail des laïcs est effectué par un aumônier qui s'occupe d'une section de jeunesse. Ces aumôniers se placent sous l'autorité d'aumôniers cantonaux et romands.

Les sociétés de jeunesse ne sont donc pas soumises d'office à l'ACJV mais sont invitées à s'y investir⁸³. Toutefois, il semble logique pour les initiateurs de cette association que tous les cercles et sociétés de jeunesse souhaitent y participer : « Ces statuts seront adressés à tous

⁷⁹ Formulaires pour sections, statuts, formulaires d'affiliation, Documentation de la J.A.C., Archives de l'Etat du Valais, CH AEV Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 4.

⁸⁰ Statuts de l'Association catholique de jeunesse valaisanne, 1929, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.002, art. 7.

⁸¹ PELLETIER Denis, *La crise catholique : religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, Payot, 2005, p.73.

⁸² DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.22.

⁸³ Le Comité du district de Monthey, « L'action catholique dans le district de Monthey », *Le Nouvelliste valaisan*, 11.04.1929, p.2.

les groupements de jeunesse catholique du Valais romand. Si quelque oubli involontaire allait être commis, les sociétés peuvent s'adresser à M. Marcellin Fracheboud à Monthey, qui s'empressera de le réparer »⁸⁴. La conviction des organisateurs n'entrave pas la mise en place d'une campagne afin de motiver les jeunesse à adhérer à l'ACJV. L'article qui vante le lancement de l'association révèle également cet aspect: « [q]ue chacune de nos communes se fassent un point d'honneur de promouvoir des œuvres de jeunesse et d'entrer dans la jeune Fédération »⁸⁵.

L'Association catholique de Jeunesse valaisanne féminine (ACJVF) et initiatives de l'Action catholique

En 1934, l'ACJV connaît un succès dont le diocèse se réjouit avec un effectif de 300 membres en février⁸⁶. Bien que les jeunes filles aient été exclues jusque-là de l'ACJV, elles ne demeurent pas en reste car c'est la jeunesse entière que l'Eglise catholique souhaite encadrer. Remarquons toutefois qu'évidemment ce n'est pas toute la jeunesse qui est touchée par l'A.C. Uniquement les jeunes participants aux mouvements ou se laissant influencer par les militant·e·s de l'apostolat bénéficient de l'encadrement de l'Eglise catholique⁸⁷. La volonté du St-Père est de fonder une branche féminine et à son jugement, celle-ci serait « l'œuvre des œuvres aujourd'hui »⁸⁸. L'ACJV féminine naît en Valais en 1935, six ans après l'ACJV, grâce à un financement obtenu pour le *fonds de la Jeune Fille Valaisanne*. L'organisation d'un secrétariat et la mise en place d'actions par le mouvement ont un certain prix et les jeunes filles ne sont pas les premières en liste pour créer leur propre organisation. Nous avons malheureusement pu avoir accès uniquement aux carnets de comptes de l'A.C. du Valais entre 1958 et 1972. Ces derniers indiquent que le budget nécessaire aux différents mouvements n'était pas excessif avec des montants qui ne dépassent jamais les 200 francs⁸⁹. Toutefois, le financement des mouvements n'est pas si facile car il ne repose que sur les cotisations des militant·e·s et sur les donations qui sont les bienvenues.

Les noms figurant à la fin du document adressant des remerciements aux investisseurs indiquent que l'organisation de l'association a été préparée par des figures importantes de

⁸⁴ S.n., « L'Association Valaisanne des Jeunesse catholiques », *Le Nouvelliste valaisan*, 16.04.1929, p.1.

⁸⁵ *Idem*.

⁸⁶ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, février 1934, p.1.

⁸⁷ CHOLVY, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens*, *op.cit.*, p.13.

⁸⁸ La souscription pour le mouvement, organisation du mouvement, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.141, p.1.

⁸⁹ JRC: Carnet: comptes de l'action catholique du Valais, 1958-1972, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.202.

l’A.C. bien avant que le financement ne lui parvienne. Cette avance illustre l’appui du diocèse de Sion dans ce domaine durant les années 1930. Le financement semble être la formalité d’un mouvement dont la mise en place a déjà été conclue. Parmi ces noms se trouvent celui de Joséphine de Courten, présidente cantonale du mouvement qui nous intéresse, la JAC, Maria Gaspoz, présidente de la JOC, la Jeunesse ouvrière catholique féminine et finalement l’abbé René Carpentier⁹⁰, aumônier de l’ACJVF. Ce dernier joue un rôle fondamental dans le développement de l’Action catholique en Valais. Il s’implique en effet dans son organisation et sa supervision entre 1933 à 1938⁹¹. Ce prêtre d’origine belge s’établit en Valais en 1933. Son pays étant l’un des premiers foyers d’A.C., Monseigneur Bieler ne tarde pas à lui demander de l’aide pour développer les mouvements de jeunesse en Valais⁹².

Les jeunes filles valaisannes s’orientent vers la création d’une association dès 1933 suite à la participation à des semaines d’études à Genève⁹³. Ces contacts révèlent les influences et liens intercantonaux, qui comme pour l’ACJV, mènent à l’établissement de divers niveaux d’autorité au sein de l’A.C. Des journées cantonales sont organisées en décembre 1934 et leur succès est impressionnant car il regroupe 80 dirigeantes de sociétés de jeunesse féminine catholique. En février 1934, on dénombre presque 600 membres et 800 jeunes filles sont affiliées au mouvement de jeunesse catholique féminine l’année suivante⁹⁴. D’après *Viens!*, l’organe de la Jeunesse féminine catholique de Fribourg, Genève et du Valais, les sociétés de jeunesse fleurissent en Valais. En novembre 1934 la commune de Bagnes a transmis ses premières adhésions et celle de Monthey « est en marche »⁹⁵. Il semble donc que le terreau soit bien préparé pour la création de sociétés telles que celles promues par l’ACJVF.

⁹⁰ Carpentier, René : Ce prêtre belge s’engage dans les années 1930 en tant que missionnaire au Congo. Ses voyages l’affaiblissent et il s’établit en Valais dès 1933, où il développera avec les encouragements de Mgr Bieler l’Action catholique spécialisée. Il est de retour en Belgique en 1939 et s’engage dans l’enseignement universitaire (c.f. « Décès du Père Carpentier », *Le Nouvelliste valaisan*, 30.11.1968, p.21).

⁹¹ S.n., « Nominations ecclésiastiques », *Le Rhône*, 04.10.1938, p.2.

⁹² E.B., « Décès du Père Carpentier », *Le Nouvelliste valaisan*, 30.11.1968, p.21.

⁹³ Compte-rendu du travail de l’année 1934-35, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l’Evêché de Sion, AES/427.132.

⁹⁴ La souscription pour le mouvement, organisation du mouvement, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l’Evêché de Sion, AES/427.141, p.2.

⁹⁵ Viens !, Organe mensuel de Jeunesse féminine, novembre 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l’Evêché de Sion, AES/427.373, p.4.

Toutefois, malgré le succès de cette branche de l'A.C. en Valais et les efforts mis en place pour la développer, les statuts de l'ACJVF seront approuvés par l'Evêque de Sion seulement en janvier 1940. Le contenu des statuts est similaire à celui de l'ACJV et l'association féminine se fonde donc sur le même modèle organisationnel que l'association masculine. La ressemblance entre les deux documents suggère qu'il n'y ait pas eu d'urgence à rédiger ceux de son homologue féminin. Bien que de nombreuses similarités existent entre les statuts masculins et féminins, ceux de l'ACJVF apportent des précisions qui indiquent l'évolution de l'organisation de l'A.C. en Valais. Les statuts comprennent comme pour l'ACJV une section concernant l'organisation paroissiale mais également une concernant l'organisation diocésaine, ce qui est une nouveauté. Le rôle du diocèse dans l'association valaisanne est précisé par de nouveaux articles. Un comité général diocésain est mis en place et son rôle est similaire à celui du comité cantonal de l'ACJVF : « Le comité général a la mission [...] De favoriser le développement des mouvements qu'il représente et créer entre eux un esprit vraiment fraternel »⁹⁶. L'organisation diocésaine permet de lier les paroisses et le mouvement d'A.C. au niveau romand et fédéral. Il est par exemple précisé par les statuts que les congrès de l'ACJVF sont fixés par le comité diocésain « en égard aux congrès romands ou suisse de l'A.C. »⁹⁷. Le sexe des militantes donne lieu à une autre différence qui ajoute un échelon à la hiérarchie de l'ACJVF. Il s'agit de la Ligue des femmes du Valais romand que l'association de jeunesse valaisanne doit notamment inviter à ses congrès. Au niveau romand, elle collabore également avec les organisations des jeunes filles catholiques⁹⁸.

Le sexe des membres influe sur la définition des objectifs donnés par l'Action catholique aux différentes jeunesse sans toutefois modifier ses fondements. L'importance de la formation des jeunes filles demeure même si la fonction de femme semble prendre le dessus : « Notre organisation veut être le groupement général de toutes les jeunes filles (et de toutes leurs associations existantes) pour leur formation intégrale, entre l'école et le mariage et principalement en vue de leur tâche maternelle »⁹⁹. Cette différence s'illustre dans la séparation des jeunes gens et jeunes filles au cours des diverses rencontres entre sections

⁹⁶ JRC: Statuts de l'Association valaisanne de la jeunesse cath. féminine. Original, manuscrit avec signature de Mgr Bieler et sceau, 10.01.1940, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.198, art.15, p.5.

⁹⁷ JRC: Statuts de l'Association valaisanne de la jeunesse cath. féminine. *op.cit.*, art.13, p.4.

⁹⁸ *Ibidem*, art.5, p.2.

⁹⁹ La souscription pour le mouvement, organisation du mouvement, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.141, p.2.

jusqu'en 1945. Les deux associations se basent tout de même une action similaire qui se sépare en deux types. Le premier est l'action individuelle qui englobe le travail des militant·e·s sur leur comportement face à ceux qui les entourent. Le second est l'action collective qui correspond au dévouement pour le groupe par la participation financière, la participation aux diverses rencontres organisées ou encore la connaissance du mouvement et de ses valeurs afin de les transmettre autour d'eux¹⁰⁰.

Les sociétés de jeunesse séparent leurs membres en deux catégories principales qui seront par la suite multipliées. La première catégorie regroupe les dirigeant·e·s. Ils sont les chefs formateurs des différentes sociétés de jeunesse, aussi appelée sections. Les documents traitant de l'organisation de l'A.C. insistent sur le rôle fondamental de ces derniers car ils guident les membres de leur section sur le chemin de la rechristianisation de leur société : « Notre œuvre sera leur [celle des dirigeant·e·s] œuvre. Elle dépendra entièrement de leur foi, de leur dévouement, de leur constance »¹⁰¹. Leur formation religieuse et intellectuelle est essentielle car ils devront par la suite façonner les membres affiliés à leur section. Cette relation reflète l'idée à l'origine de *l'apostolat des laïcs par les laïcs* promue par l'A.C. Les différents niveaux hiérarchiques mènent à une organisation complexe qui requiert des dirigeant·e·s des qualités de meneur. Il faut tout d'abord les repérer, ce qui n'est pas nécessairement une tâche facile étant donné la « mission ardue »¹⁰² qui les attend. Une partie des autres membres de la section sont appelés militant·e·s¹⁰³. Ils ont pour mission de se dévouer au mouvement et de s'impliquer sérieusement dans son action. Il faut préciser que certains jeunes ne sont pas dénommés militant·e·s car même s'ils participent aux événements organisés par l'association, ils ne s'impliquent pas entièrement dans son bon fonctionnement et son organisation¹⁰⁴. Il est important de trouver le bon équilibre entre le travail de ces différentes catégories afin de permettre aux sections de s'épanouir. En effet, les qualités requises pour diriger une section tournent parfois au désavantage des groupements lorsque leur dynamique repose entièrement sur l'action des dirigeant·e·s. Ce comportement pousse

¹⁰⁰ Compte-rendu du travail de l'année 1934-35, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.132, p.5.

¹⁰¹ La souscription pour le mouvement, organisation du mouvement, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.141, p.1.

¹⁰² BARRAL Pierre, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », *op.cit.*, p.595.

¹⁰³ L'une ou l'autre respectivement.

¹⁰⁴ Journées d'études - recrutement et formation des militantes, 01.05.1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion.

les militant·e·s à agir en suiveurs. L'exemple de la disparition de sections de jeunesse suite au départ des dirigeant·e·s illustre ce problème¹⁰⁵.

Des rencontres entre les militant·e·s de l'A.C. sont organisées au niveau cantonal, régional et entre sections. Toutes encouragent la collaboration et l'échange entre jeunes gens et entre jeunes filles. La structure de l'A.C. en Valais met en place des rencontres distinguant les dirigeant·e·s des militant·e·s afin de former chaque membre à son échelle. Ces rencontres consistent en des moments de prière, de méditation, d'échanges et également de l'enseignement de « l'idéal et [de] la méthode de la formation intégrale »¹⁰⁶ afin de façonnez des jeunes gens et des jeunes filles complets. Le travail entre les dirigeant·e·s de différentes régions apparaît dès 1934 avec l'initiative du comité cantonal qui réalise l'importance de la collaboration et encourage l'échange entre les différentes sections. Le Valais romand se trouve alors divisé en plusieurs régions pour mener à bien ces rencontres:

[N]ous proposons ces réunions partout où elles seront possibles. Les directions et l'outillage du centre y sont communiqués, les réalisations du mois étudiées ; on s'entraîne et on se réconforte en apportant les nouvelles des efforts, succès, insuccès, locaux. On prie ensemble. Et l'on repart, armés, unis, au courant de ce qu'il faut faire, prêt à diffuser une nouvelle ferveur dans sa section¹⁰⁷

Les cercles régionaux sont les rencontres annuelles qui regroupent les dirigeant·e·s des différentes sections au niveau régional. Ils y sont formés à la tâche de meneur et de formateur qui les attend. Le partage d'expériences entre différentes régions espère améliorer le fonctionnement et l'action des différentes sections. Ces rencontres permettent également de prendre conscience que leur action importe au-delà de la paroisse dans laquelle la section officie¹⁰⁸. Les journées d'étude représentent le même type de rencontre au niveau cantonal. Elles sont organisées par le comité cantonal de l'ACJV·F. Leur but est de faire un bilan des accomplissements du mouvement mais également de planifier de manière coordonnée son avenir. C'est lors de ces journées que les thèmes du programme de l'année sont transmis aux dirigeant·e·s¹⁰⁹.

Les rencontres qui concernent l'ensemble des membres des sections se séparent également à un niveau local, régional et cantonal. Les réunions des militant·e·s et des membres de

¹⁰⁵ CASTELLA, « Mirage d'une société rurale catholique », *op.cit.*, p.83.

¹⁰⁶ La souscription pour le mouvement, organisation du mouvement, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.141, p.1.

¹⁰⁷ Directives pour le programme de l'année, 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.122, p.8.

¹⁰⁸ Directives pour le programme de l'année, 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.122, p.8.

¹⁰⁹ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, décembre 1933, p.3.

section d’A.C. sont appelées cercles d’étude. Ils ont lieu en général au moins une fois par mois mais peuvent être plus fréquents si la section est très active. L’A.C. les considère comme un conseil des militant·e·s qui permet de discuter des actions déjà accomplies, de celles à mettre en place et du programme pour les semaines à venir¹¹⁰. Divers sujets, de nature religieuse ou sociale, sont abordés sous la direction des dirigeant·e·s qui guident la réunion. Les sections se divisent en équipes afin de gérer les différentes tâches qui incombent aux sections : « prélèvement des cotisations, distribution des journaux, visite des membres, invitations, assemblées générales, ornementations, chants, parties récréatives »¹¹¹.

Dans les faits, l’action des groupements se concentre particulièrement sur une pratique religieuse plus intense. La section de Savièse met en avant ses succès en 1938 en parlant des chaînes de messes et des méditations communes auxquelles les membres participent plusieurs fois par semaine¹¹². La pratique de la prière du matin est également mise en valeur par plusieurs sections pour démontrer leurs efforts au sein de l’A.C : « se lève plus tôt pour faire sa méditation avant de fourrager le bétail »¹¹³. L’action des membres se retrouve aussi dans leur renoncement à certaines activités afin d’être de meilleurs jacistes et montrer l’exemple : « Malgré le soleil ardent et les pistes attirantes, elles étaient là 50 et on sentait vibrer dans leurs âmes le véritable idéal qui conquiert les âmes »¹¹⁴, « Une jeune fille a renoncé d’aller au bal depuis son entrée »¹¹⁵ dans le mouvement, « Un militant [...] ne « sort » pas le dimanche, économise de cette façon 10 francs pour le pain des pauvres »¹¹⁶. L’objectif qui consiste à « provoquer [...] des réunions, fêtes... où tous soient attirés, par un programme à la fois récréatif »¹¹⁷ occupe également les réunions de sections. Des amicales sont aussi planifiées pour différentes occasions. Elles sont rythmées par des chants, des pièces de théâtre et des prières¹¹⁸. Ces actions sont toutefois bien moins régulières que l’aspect religieux et le travail sur soi.

¹¹⁰ DE CHASTONAY, « Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.24.

¹¹¹ Directives pour le programme de l’année, 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l’Evêché de Sion, AES/427.122, p.10.

¹¹² Viens!, *op.cit.*, mai 1938, p.5.

¹¹³ La Gerbe, février 1938, Publications liées à la JAC, Archives de l’Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 5, p.3.

¹¹⁴ Viens!, *op.cit.*, mars 1939, AES/427.394, p.5.

¹¹⁵ Viens!, *op.cit.*, mai 1938, AES/427.387, p.5.

¹¹⁶ La Gerbe, *op.cit.*, février 1938, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 5, p.3.

¹¹⁷ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, Notes additionnelles pour les prêtres et les dirigeants, décembre 1934, p.1.

¹¹⁸ La Gerbe, *op.cit.*, février 1938, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 5, p.4.

Des rencontres sont aussi organisées au niveau régional pour toutes les militant·e·s. Elles ont lieu entre deux et trois fois par années selon la séparation en trois périodes de l'année de l'A.C., janvier-mai, mai-juin et septembre-décembre¹¹⁹. Les journées régionales ont pour but de mettre en contact les sections d'une même région afin de développer une action coordonnée au sein de leur milieu et d'améliorer l'efficacité de leur action¹²⁰. Au niveau cantonal, des congrès sont organisés par le comité général. Ces évènements servent à réunir toute l'ACJV·F mais également à démontrer publiquement les résultats de l'action de l'A.C. en Valais¹²¹. En Valais le premier congrès cantonal des jeunesse masculines d'A.C. a lieu en 1932. Il se déroule aux abords du château de Valère se veut être « un point de départ pour une activité féconde »¹²² à travers le Valais, accueillant même les sections du Haut-Valais au congrès. Le succès du premier congrès permet l'organisation du suivant trois ans plus tard, alors que par la suite ces congrès ont lieu chaque cinq ans. Le congrès de 1935 rassemble un grand nombre de jeunesse ainsi que des délégations venues du Haut-Valais, des cantons voisins et même des représentants de France voisine¹²³. Le peu d'années séparant ces deux manifestations qui demandent une organisation importante démontre le succès du mouvement à cette époque. La première page que le *Nouvelliste valaisan* et *La Patrie valaisanne* dédient à l'évènement illustre également l'importance du mouvement en Valais.

L'organisation de toutes ces rencontres sont soutenues le dernier élément fondamental de l'organisation de l'ACJV·F que nous souhaitons mentionner. Le journal est l'organe principal des différents mouvements. Le rôle du journal est considéré comme essentiel pour les militant·e·s car « [ils se forment] 1. en lisant le journal [...] 2. en le faisant lire [...] 3. en collaborant (lui envoyer des faits) [...] 4. en vendant le journal »¹²⁴. Les journaux qui gravitent autour de l'Action catholique sont des instruments de travail qui contribuent à la formation des membres, servent aussi parfois de guides pour le déroulement des réunions et offre une vue d'ensemble sur la vie et les expériences des militant·e·s. Ces dernières sont

¹¹⁹ Programme religieux et social pour 1936-37, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.142.

¹²⁰ Journées d'études - recrutement et formation des militantes, 01.05.1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.143, p.4.

¹²¹ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.11.

¹²² R, « Premier Congrès de la Jeunesse Catholique Valaisanne (Sion, 12 juin 1932) », *La Patrie valaisanne*, 07.06.1932, p.1.

¹²³ E.V., « Le IIème Congrès de la Jeunesse catholique valaisanne », *Le Nouvelliste*, 18.06.1935, p.1.

¹²⁴ Journées d'études - recrutement et formation des militantes, 01.05.1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.143, p.3.

transmises par l'envoi de *faits* à la rédaction des journaux. Les faits sont des témoignages positifs, « à imiter »¹²⁵ ou négatifs, contre lesquels réagir, d'expériences vécues par les militant·e·s. Ils ont pour but d'exposer publiquement les résultats des actions mises en place par l'A.C. A travers des exemples de faits envoyés aux dirigeant·e·s par le comité cantonal, nous pouvons constater que leur rédaction n'est parfois que peu spontanée. Les propositions des responsables de l'ACJV·F sont précises et indiquent clairement aux militant·e·s ce qui est attendu d'eux, laissant une moindre place à la créativité: « raconter comment une telle a réussi à amener une compagne à communier... à payer sa cotisation [...] récit circonstancié de nos assemblées générales, de nos excursions, avec les obstacles vaincus, les insuccès [...]. Procédés employés pour la vente du journal »¹²⁶.

Les faits peuvent correspondre à des discussions entre des militant·e·s et des jeunes gens qui ne font pas partie de l'A.C. qui sont publiées dans le but de mettre en évidence les nombreux avantages apportés par le mouvement. La correspondance entre la section de Vernayaz et le centre cantonal nous offre un exemple qui a été envoyé par la région de Martigny dans les années 1940 :

- Ah ! Et vous continuez vos études sur le mariage ?
- Mais oui ! C'est notre programme de toute l'année !
- Vous en avez du courage de penser au mariage ! Moi qui ai plus de trente ans, je n'ai pas voulu me marier ; j'avais bien trop peur d'avoir des enfants !
- Quel dommage que tu n'aies pas suivi nos cercles ! Tu saurais comme c'est beau, comme c'est sublime d'être mère. Je suis sûre que tu aurais été conquise par le bel idéal chrétien du mariage¹²⁷

Les thèmes utilisés dans cet exemple espèrent convaincre les jeunes filles qui ne participent pas encore au mouvement d'y adhérer. L'objectif de conquête qui caractérise les journaux des mouvements spécialisés est illustré à travers cet exemple. La conquête se poursuit avec la diffusion du journal en tant qu'objet en le promouvant et le distribuant auprès de leur entourage.

Les journaux se partagent également l'audience selon le modèle des 4 piliers, distinguant les jeunes filles des jeunes gens. Cette séparation indique que les buts de l'A.C. pour ces différentes catégories diffèrent malgré leurs racines communes. L'ACJV publie la

¹²⁵ Directives pour le programme de l'année, 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.122, p.8.

¹²⁶ Compte-rendu du travail de l'année 1934-35, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.132, p.8.

¹²⁷ Faits, s.d., Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/ JAC, 2016/1, 8.

Correspondance du Secrétariat de l'A.C.J.V. dès le mois de novembre 1933. Durant les premiers mois, cet organe sert d'instrument de travail pour les membres des sociétés de jeunes gens valaisans : « Nous voudrions proposer – mois par mois – un programme d'action et de formation, et surtout, (ce que vous désirez), les moyens méthodiques de remplir ce programme »¹²⁸. Dès mars 1934, le but de la *Correspondance* évolue et souhaite s'adresser à tous les jeunes du Valais. Le format du journal est modifié et intègre de nouvelles rubriques comme celle intitulée « Coup de téléphone de et vers nos sections »¹²⁹ contenant des articles qui partagent la vie quotidienne des membres de jeunesse catholique valaisanne. Un autre exemple de ces modifications est la rubrique traitant d'évènements en dehors du canton et même en dehors de la Suisse: « Que se passe-t-il dans le monde ?»¹³⁰. Le journal dédié aux jeunesse catholiques féminines est le bulletin des dirigeantes et militantes de la Jeunesse catholique féminine, *Etude et Action*. Il reste un périodique dédié aux militantes et ne sera pas dédié à la masse, comme c'est le cas de la *Correspondance*. Avec le succès d'un nouveau type d'Action catholique, la spécialisation, *Etude et Action*, comme la plupart des bulletins d'A.C. des années 1930, se transforme en 1936 en journal dédié uniquement à un mouvement particulier de l'A.C¹³¹.

L'Action catholique spécialisée et la Jeunesse agricole catholique

Au cours des années 1920, le modèle de l'A.C. promu par Pie XI s'étend à la spécialisation par milieu, avec la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), la Jeunesse agricole catholique (JAC), la Jeunesse étudiante catholique (JEC) et la Jeunesse indépendante catholique (JIC), ainsi que leur homologue féminin. Ce modèle s'installe en Valais dès le milieu des années 1930 et la JAC surpasse rapidement les autres mouvements qui continuent tout de même d'officier. Les mouvements spécialisés restent sous l'autorité de l'ACJV et l'ACJVF et leur structure est similaire à celle des sections de l'association valaisanne. La JAC s'adresse en premier lieu à tous les jeunes paysan·e·s mais évolue rapidement pour se dédier à toute la jeunesse rurale. Elle vise à encadrer et former les jeunes gens et jeunes filles dans le but de défendre le monde rural.

¹²⁸ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, décembre 1933, p.2.

¹²⁹ *Ibidem*, avril 1934, p.4.

¹³⁰ *Ibidem*, mai 1934, p.1.

¹³¹ *Etude et Action*, *op.cit.*, juin 1936, AES/427.165.

Action catholique spécialisée: Structure et organisation de la JAC en Valais

Une nouvelle perspective est adoptée par l'A.C. au milieu des années 1920 afin d'améliorer l'efficacité de son action: l'Action catholique spécialisée. Le critère territorial, associé à la paroisse, se transforme en une approche basée sur le milieu dans lequel les laïcs évoluent¹³². Bien que son objectif reste identique à celui de l'A.C. générale, la méthode pour y parvenir est modifiée: « Chacune à sa place, dans sa localité, dans sa vallée, nous avons voulu nous adapter aux situations les plus diverses »¹³³. Ayant grandi dans un certain milieu et adopté ses codes, les militant·e·s sont les plus à même de transmettre les valeurs promues par l'Eglise catholique à leur entourage. L'Action spécialisée naît en Belgique en 1925 suite à l'initiative du prêtre Joseph Cardijn qui fonde la Jeunesse ouvrière catholique (JOC). Le rôle des laïcs dans la diffusion du message de l'Eglise catholique est cher à ce prêtre qui se bat pour la cause des mouvements de jeunesse tout au long de sa vie¹³⁴. Il faut noter que la spécialisation se concentre particulièrement sur les mouvements de jeunesse, comme le mouvement promu par Cardijn l'illustre. Lors d'un discours en Belgique en 1927, le Pape Pie XI reconnaît l'aide apportée par ce mouvement spécialisé à la mission de l'A.C. sans toutefois rejeter le modèle précédent associé à la paroisse: « établissant l'association paroissiale comme le groupe constitutif et vital qui est une véritable école d'idéal apostolique, vous laissez une juste liberté au recrutement par groupes homogènes, s'adaptant aux exigences de vie et aux différents milieux »¹³⁵.

Il est important de préciser que même si l'A.C. spécialisée et reconnue et félicitée par le Pape, elle ne devient pas une « formule systématique et exclusive »¹³⁶. La spécialisation demeure une méthode parmi d'autres qui prête main-forte à l'A.C. Ce modèle se développe rapidement au-delà des frontières belges et illustre l'enthousiasme associé cette nouvelle forme d'A.C. Le modèle mis en place par Cardijn avec la JOC ne tarde pas à se répandre dans les pays voisins, notamment en France et en Suisse romande. Son expansion ne se limite pas uniquement à l'aspect géographique et les mouvements s'ajustent ainsi au milieu qui les entoure respectivement. Dans le milieu étudiant se développe la Jeunesse étudiante catholique (JEC). Le milieu agricole et rural permet dès 1929 l'émergence en France de la

¹³² BLOT, *Le curé, pasteur*, op.cit., p.319.

¹³³ Etude et Action, op.cit., juin 1935, AES/427.165.

¹³⁴ ROSART Françoise, *Entre jeux et enjeux : mouvements de jeunesse catholiques en Belgique, 1910-1940*, Louvain-la-Neuve, ARCA, Academia Bruylants, 2002, p.305.

¹³⁵ BARRAL, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », op.cit., p.601.

¹³⁶ BARRAL, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », op.cit., p.602.

Jeunesse agricole catholique (JAC)¹³⁷, sujet central de ce mémoire. Finalement la Jeunesse indépendante (JIC) est créée, regroupant les jeunes qui ne correspondent à aucun des milieux cités plus tôt¹³⁸.

Si certains ont applaudi le succès des mouvements spécialisés et de leur méthode, cette dernière a pu poser problème dans certains milieux où le rôle de la paroisse devenait de plus en plus obsolète et contredisait donc la vision traditionnelle du modèle d'A.C.¹³⁹. La peur de la perte de contrôle liée au succès des mouvements spécialisés par les autorités ecclésiastiques se manifeste à travers l'affirmation qu'aucune concurrence n'a lieu entre les différentes formules de l'A.C. Selon la papauté, en aucun cas le monopole n'est donné à l'un ou l'autre modèle car le but premier de Rome est l'union de tous les catholiques¹⁴⁰.

L'A.C. spécialisée s'installe en Valais dès 1934. Elle s'ajuste au système des sections déjà existantes à l'intérieur des paroisses et y constitue des mouvements adaptés aux différents milieux¹⁴¹. La notion de milieu apparaît déjà durant l'année précédant l'officialisation de cette action en Valais. Le journal *Correspondance du Secrétariat de l'ACJV* encourage les sections à mener une enquête « pour connaître exactement le milieu où elle doit agir »¹⁴². Cela suggère que le retard du canton par rapport au reste de la Suisse romande est plus organisationnel qu'idéologique. En effet la Suisse romande adopte ce système dès 1931, par une décision de la hiérarchie de l'Action catholique représentée par l'APCS avec qui les nouveaux mouvements spécialisés se doivent de collaborer¹⁴³. L'arrivée de cette nouvelle approche de l'A.C. suscite également en Valais des craintes de la part des groupements de piétés déjà présents. Ces derniers suspectent la nouvelle structure de vouloir les remplacer. C'est le cas notamment de la Congrégation des Enfants de Marie ou du Tiers-Ordre de S. François qui craignent que l'A.C. ne nuise à leur action¹⁴⁴.

¹³⁷ MEIZOZ Jérôme, « La Peur des « Rouges » dans la Jeunesse Agricole Valaisanne, Une Organisation d'avant-guerre a encadré les jeunes des campagnes pour leur éviter la déchristianisation et les tenir éloignés du communisme », in : Passé Simple, février 2017, no 22, p.29.

¹³⁸ BLOT, *Le curé, pasteur*, op.cit., p.315.

¹³⁹ BLOT, *Le curé, pasteur*, op.cit., p.324.

¹⁴⁰ BARRAL, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », op.cit., p.603.

¹⁴¹ Association catholique de la jeunesse valaisanne, op.cit., juin 1934, p.10.

¹⁴² Association catholique de la jeunesse valaisanne, op.cit., novembre 1933, p.3.

¹⁴³ PRONGUÉ Bernard, « Un cinquantenaire, 1915-1965 : la jeunesse catholique jurassienne », *Le Pays : organe des catholiques du Jura*, Porrentruy. 26, 27 nov., 6, 11, 17, 23, 29 et 31 déc. 1965, p.18.

¹⁴⁴ Etude et Action, op.cit., juin 1935, AES/427.165, p.2.

Comme les autres mouvements de ce type, le but de la JAC est d'« organiser au sein de chacun des divers milieux, dont l'ensemble constitue la société moderne, un Mouvement missionnaire qui lui soit propre, exercé par les laïcs appartenant au milieu lui-même agissant sur lui, et, par lui, sur la société qu'ils veulent rendre au Christ »¹⁴⁵. La particularité de ce mouvement est qu'il se concentre spécifiquement sur l'organisation de la jeunesse rurale. Il encourage l'apostolat hiérarchique afin de parvenir à la rechristianisation du monde paysan¹⁴⁶. Toute son action se base sur l'idée que « les premiers apôtres des paysans seront des paysans »¹⁴⁷. Les membres de la JAC sont considérés comme « une élite dont la tâche doit de magnifier le travail du paysan, d'en faire comprendre la grandeur et la beauté »¹⁴⁸.

Si l'A.C. spécialisée apparaît en Valais dès 1934, la Jeunesse agricole catholique (JAC), masculine et féminine, est créée une année plus tard. La création des mouvements spécialisés valaisans est stimulée par le besoin de réorganisation de l'A.C. ressenti par l'Evêque Bieler. Cette initiative se base sur l'expression de ses principes par Pie XI et les encouragements de ce dernier à la création de mouvements spécialisés¹⁴⁹. Bernard Prongué déclare que la spécialisation jurassienne « trouve sa racine la plus authentique chez nous »¹⁵⁰, c'est-à-dire en Suisse. Cette affirmation n'est pas tout à fait correcte pour le Valais car la figure qui porte l'A.C. spécialisée est un prêtre originaire du pays qui donne naissance à ce modèle, la Belgique. Ce prêtre a été déjà mentionné pour son rôle dans le développement de la branche féminine de l'A.C. valaisanne : l'abbé René Carpentier. L'« impulsion vigoureuse »¹⁵¹ ne vient donc pas essentiellement et authentiquement du Valais romand. Les mouvements s'adaptent néanmoins à leur milieu et répondent aux besoins valaisans même s'ils se basent sur les principes exprimés par l'A.C. spécialisée.

Le premier mouvement spécialisé à connaître un certain succès en Valais est la JOC, même si le monde ouvrier n'est pas autant développé dans le canton que dans d'autres régions de

¹⁴⁵ « La J.A.C.F. Pourquoi ? Comment ? », Paris, 1936, Documentation de la J.A.C., 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray / JAC, p.3

¹⁴⁶ *Idem*.

¹⁴⁷ Association Relais. (1938). *Bulletin d'action de la J.A.C.F. romande*. Fribourg ; Porrentruy ; Sion : Secrétariats cantonaux, octobre-novembre 1938, p.3.

¹⁴⁸ JAC: "Souviens-toi" directives et témoignages de ce même congrès, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.37, p.31.

¹⁴⁹ B., « Congrès du XXe anniversaire de la JAC et de la JACF valaisannes », La Patrie valaisanne, 01.10.1954, p.2.

¹⁵⁰ PRONGUÉ, « Un cinquantenaire, 1915-1965 », *op.cit.*, p.13.

¹⁵¹ B., « Congrès du XXe anniversaire de la JAC et de la JACF valaisannes », La Patrie valaisanne, 01.10.1954, p.2.

Suisse romande. La JOC donne l'impulsion qui permet le développement des mouvements spécialisés en Valais¹⁵². Nous pouvons noter les rapports de force qui s'installent entre les différents mouvements spécialisés avec les signatures qui apparaissent à la fin de lettres et déclarations concernant l'organisation du mouvement de l'ACJV·F et des différents mouvements spécialisés durant les années précédant 1937. Une lettre se félicitant des différentes initiatives mises en place par l'ACJVF grâce aux dons faits en faveur de l'association illustre la prédominance de la JOC en 1935. Nous notons trois différentes signatures à ce document, premièrement celle de l'aumônier de l'association cantonale, l'abbé Carpentier, ensuite celle de la présidente de la branche féminine de la JOC valaisanne, Maria Gaspoz¹⁵³ et finalement Joséphine De Courten¹⁵⁴, présidente des branches féminines de la JIC, JEC et de la JAC féminine¹⁵⁵. La JOC nécessite une présidente à elle-seule, alors que les trois autres mouvements spécialisés réunis ne requièrent qu'une personne à leur tête.

Cette situation évolue rapidement et dès 1937 la JAC valaisanne surpassé la JOC, JEC et la JIC valaisanne. D'après une lettre adressée au nouveau président de l'ACJV, M. Oscar Amacker¹⁵⁶, l'Evêque Bieler explique que la JAC regroupe la part la plus grande des jeunes catholiques du diocèse en 1937 et la félicite pour le travail accompli¹⁵⁷. Le succès de la JAC seulement deux ans après sa création démontre l'impact du mouvement au sein de la jeunesse valaisanne, du moins au sein de la communauté concernée par les mouvements d'A.C. En 1938, un décompte de l'effectif des sections des mouvements d'A.C. spécialisée révèle que les membres de la JAC et de la JACF sont environ trois fois plus nombreux que l'ensemble des sections de JOC, JEC et JEC valaisanne¹⁵⁸. Le caractère rural du canton explique l'énorme disproportion du succès des différents mouvements. L'industrie se développe à

¹⁵² B., « Congrès du XXe anniversaire de la JAC et de la JACF valaisannes », *La Patrie valaisanne*, 01.10.1954, p.2.

¹⁵³ Gaspoz, Maria : Elle s'implique dans la vie du diocèse de Sion à travers sa présidence de la JOC mais aussi par la suite par sa participation au centre missionnaire des laïcs de Sion. (c.f. « Après la mort Mademoiselle Maria Gaspoz », *Journal et feuille d'avis du Valais*, 04.09.1962, p.7).

¹⁵⁴ De Courten, Joséphine : Cette institutrice valaisanne est l'une des initiatrices de la Jeunesse catholique féminine, elle constitue son secrétariat valaisan et est également l'une des fondatrices du journal *Viens!* Elle voyage afin de développer des contacts avec l'A.C. des différents pays, particulièrement la Belgique. Elle travaille durant presque toute sa vie à Genève et elle est présidente de la protection de la jeune fille de ce canton. Elle se bat pour les droits civiques des femmes et des épouses tout au long de sa vie. (c.f. « Décès de Mademoiselle Joséphine de Courten », *Le Nouvelliste valaisan*, 16.12.1966).

¹⁵⁵ La souscription pour le mouvement, organisation du mouvement, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.141, p.2.

¹⁵⁶ Amacker, Oscar : président de l'ACJV entre 1937 et 1945.

¹⁵⁷ Lettre de Mgr Bieler à M. Oscar Amacker, nouveau président, 1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.121.

¹⁵⁸ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.14.

cette époque mais demeure nettement minoritaire dans un climat qui favorise la culture maraîchère, fruitière et viticole. Cette situation maintient en majorité une population rurale au sein des terres valaisannes et favorise ainsi le développement de la JAC¹⁵⁹.

L'organisation de la JAC valaisanne se calque sur le même modèle que celui de l'ACJV·F. Elle se base sur une structure à trois niveaux; cantonal, régional et paroissial. Son organisation par section et son travail fonctionne selon le même système que celui de l'ACJV·F, sans toutefois négliger la perspective rurale du mouvement. Il est intéressant de noter que le succès de la JAC en Valais la mène à s'approprier d'une certaine manière l'ACJV·F. En 1937 les réunions organisées par l'association catholique de la jeunesse valaisanne sont en priorité adressées aux représentants de la JAC qui semble prendre davantage de temps pour coordonner leur action que les autres mouvements. Une des lettres de l'ACJVF s'adressant aux différents mouvements de spécialisation pour annoncer une réunion des dirigeantes et le programme de cette journée illustre cette évolution : « La JACF tiendra sa réunion à partir de 8 heures, tandis que la réunion des 4 mouvements commencera seulement à 13h30 »¹⁶⁰. L'étroite collaboration entre le secrétariat de l'ACJVF et celui de la JACF transparaît dans cette lettre. La JAC se divise au niveau paroissial en différentes sections, comme c'était le cas pour l'ACJV·F. Un minimum de dix jeunes per milieu ouvrier, agricole, étudiant ou indépendant est requis afin de constituer une section spécialisée¹⁶¹. L'organisation et les règles précises du mouvement se mettent en place progressivement et dès 1938 il est décidé que pour acquérir le statut de section et être affiliées au nom de JAC, ces dernières devront prouver une activité régulière sur une période de minimum de six mois. Durant cette période de probation aucune manifestation publique n'est autorisée par la JAC pour ces sections débutantes dont la formation est essentielle avant de pouvoir officiellement et publiquement représenter le mouvement¹⁶². Adhérer à la JAC n'est donc pas tâche facile et demande un grand investissement de la part des membres.

Une fois la section de JAC constituée, diverses fonctions sont attribuées aux personnes qui la composent, selon le degré d'implication de ces dernières dans le mouvement. Les plus investies au sein de la JAC payent la cotisation dédiée au financement du mouvement et sont

¹⁵⁹ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.28.

¹⁶⁰ Lettre aux propagandistes, 16.06.1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.155, p.1.

¹⁶¹ JRC: Statuts de l'Association valais. de la jeunesse cathol. féminine. Original, manuscrit avec signature de Mgr Bieler et sceau, 1940, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.198, art.9.

¹⁶² Association Relais. (1938). *op.cit.*, octobre-novembre 1938, p.1-2.

placés dans la catégorie des membres. Ce terme regroupe les personnes exerçant la fonction de président·e, aussi désigné sous le nom de dirigeant·e ou propagandiste, vice-président·e, secrétaire, trésorier·ère ou finalement simplement membre pour celles et ceux qui n'ont pas une fonction spécifique. Les sections sont, comme elles l'étaient au sein de l'ACJV·F, des groupes restreints le plus souvent constitués selon les villages si leur nombre est suffisant. Si ce n'est pas le cas, la collaboration entre des villages voisins est envisageable comme nous le constatons avec le cas du village de Nendaz et celui de Salins en 1936¹⁶³.

La deuxième catégorie de jeunes participants à la JAC est celle des sympathisant·e·s. Ils ne sont pas membres mais participent aux diverses réunions et cercles organisés par le mouvement avec toutefois moins de régularité que les personnes affiliées officiellement à la JAC¹⁶⁴. Le travail de ces personnes-là ne doit pas pour autant être méprisé car elles se portent facilement volontaire pour le travail, comme c'est le cas pour les jeunes filles de la région de Martigny en 1936 : « Dans le travail en équipe viennent volontiers des J.f. [jeunes filles] non affiliées »¹⁶⁵. Ils jouent un rôle fondamental car le travail de la JAC est prenant et les sympathisant·e·s, permettent tour à tour de compléter le manque de force des sections. En 1937, la section de JACF de Vernayaz compte 18 affiliées complétées par les sympathisantes qui permettent d'atteindre un effectif total de 30 personnes¹⁶⁶. Ces dénominations illustrent la hiérarchisation qui caractérise autant l'A.C. dans sa structure générale que les groupements les plus spécifiques. La JAC précise toutefois que ce ne sont pas « des catégories séparées, formant des clans dans la section de J.A.C. ; mais elles répondent à des réalités »¹⁶⁷. Les président·e·s de section ont pour tâche d'organiser les rencontres des membres de leur section. Ils guident le déroulement des réunions et orientent les discussions selon les thèmes traités par la JAC : rechristianisation, hiérarchie, paysannerie, conquête et modernité¹⁶⁸. Lors de ces réunions, ils sont également responsables de la coordination concernant l'organisation des diverses actions de la JAC. La répartition des tâches entre les

¹⁶³ Rapports des visites de sections, juin 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148, p.4.

¹⁶⁴ *Idem*.

¹⁶⁵ Rapports des visites de sections, 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148, p.4.

¹⁶⁶ Questionnaire quant aux activités et à l'organisation des groupes/sections jacistes 05.12.1937, Rapports d'activités et cahiers de la J.A.C Section Vernayaz, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray / JAC, 2016/1, 1.

¹⁶⁷ Jeunesse rurale catholique, *Manuel de J.A.C. (3e éd.. ed., Collection Jaciste)*, Paris, Ed. de la J.A.C. 1936, p.54.

¹⁶⁸ « La J.A.C.F. Pourquoi ? Comment ? », Paris, 1936, Documentation de la J.A.C. 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray / JAC, 2016/1, 4.

membres de la section, fonction également attribuées aux président·e·s, représente une tâche importante qui facilite le bon déroulement du travail des sections.

Les président·e·s constituent également le lien entre les différents échelons de la hiérarchie jaciste valaisanne. Au niveau des villages, les curés de la paroisse représentent l'autorité de la hiérarchie pour les sections de la JAC. Bien que les militant·e·s et leur enthousiasme soient essentiels aux sections, cela ne doit pas les mener à remettre en question la supériorité des ecclésiastiques. Leur rôle est, tout comme les président·e·s, de guider les sections et de les inspirer dans leur démarche. L'importance de cette figure est régulièrement rappelée aux militant·e·s car il est celui « en charge de [leurs] âmes »¹⁶⁹. La hiérarchie s'illustre également à un autre niveau. Comme c'est le cas pour l'ACJV·F, la JAC travaille par section mais aussi par régions. L'exemple de Laurette Voeffray, présidente de la section de la JAC de Vernayaz et dirigeante régionale, illustre les rapports au sein des différentes régions. Le fonds d'archives à son nom permet de notamment retrouver les correspondances de cette dernière avec l'aumônier régional mais aussi avec les dirigeantes des diverses sections¹⁷⁰. Si la hiérarchie est fondamentale et est illustrée dans ces documents, les rapports demeurent tout de même amicaux comme le révèle la lettre envoyée par la présidente de la section de Charrat, Reine. Cette dernière souhaiterait que leurs conversations soient moins formelles: « J'aimerais que tu mettes, à l'en-tête de tes lettres chère Reine (et pas présidente) ça m'est plus familier »¹⁷¹.

Les différentes sections valaisannes de la JAC se rassemblent au niveau régional à travers des rencontres entre les délégués de chaque section. Les régions représentent un groupement de divers villages qui collaborent et offrent une meilleure efficacité à leur action car ils doivent alors « penser et [...] agir régionalement »¹⁷². L'organisation en régions est utile pour unir le travail des différentes sections afin d'atteindre le but premier de l'A.C.; étendre le terrain de conquête de la JAC¹⁷³. Ce système est institué par l'ACJV en 1936, incluant ainsi tous les mouvements spécialisés¹⁷⁴. Le Valais romand est séparé en trois régions

¹⁶⁹ Association Relais. (1938), *op.cit.*, octobre-novembre 1938, p.2.

¹⁷⁰ Elle ne mentionne pas son nom de famille dans sa signature.

¹⁷¹ Lettre de Reine à Laurette Voeffray, 04.02.1944, Correspondances du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

¹⁷² Lettres aux propagandistes - journées de janvier, centre régionaux, janvier 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.150.

¹⁷³ Lettre aux propagandistes, JACF, 16.06.1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.156, p.2.

¹⁷⁴ *Idem.*

principales : Sierre plaine et Monthey; Martigny, Chamoson et Bagnes; Sierre montagne et Sion¹⁷⁵. Un comité régional veille au contact entre les diverses sections. Il est composé d'un président·e régional et d'un aumônier régional¹⁷⁶. Cette constitution reflète et assure la collaboration entre laïcs et clercs au sein de l'A.C. La nomination d'un aumônier par région attribué directement à la JAC est un idéal parfois difficile à atteindre car il n'est pas toujours facile d'en trouver un nombre suffisant. Ainsi, le manque de disponibilités mène parfois à des placements provisoires en attendant la désignation officielle d'un aumônier. C'est le cas en 1943 pour la région de Martigny dont le chanoine Michelet reçoit la responsabilité temporairement. À la fin de cette même année l'aumônier cantonal s'adresse directement à la présidente Laurette Voeffray pour lui annoncer qu'un aumônier a accepté de prendre la position du chanoine Michelet¹⁷⁷.

Les rencontres par région varient entre celles organisées pour les dirigeant·e·s dans un but formatif et coordinateur et celles invitant tous les membres des sections qui proposent diverses activités et encouragent ainsi à la formation à travers les loisirs. Les premiers sont appelés *Conseils régionaux* et ont lieu environ trois fois par année. Ils sont organisés par les sections des différentes régions sous l'autorité des délégués et de l'aumônier. Ces rencontres consistent en des échanges sur l'état des sections ou encore l'organisation d'une action commune à l'intérieur de la région¹⁷⁸. Les seconds apparaissent sous formes de *Journées régionales* qui incluent des courses et des compétitions¹⁷⁹. Les journées régionales sont fondamentales pour les membres « puisqu'elle [leur] donne l'occasion de former, encourager, entraîner [leurs] compagnes »¹⁸⁰. La conquête de la région, au-delà des membres déjà convaincus par le mouvement, reste toujours le but premier de l'A.C face à la peur de la modernisation de la société. Oscar Amacker, président de l'A.C. valaisanne depuis 1937 exprime la peur qui pousse à la nécessité de la conquête par les mouvements d'A.C. en Valais dans l'un de ses discours au début de sa présidence mentionnant les « dangers que la

¹⁷⁵ Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.145, p.5.

¹⁷⁶ Lettre aux propagandistes, JACF, 16.06.1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.156, p.2.

¹⁷⁷ Lettre de l'Abbé Reynard à Laurette Voeffray, 04.12.1943, Lettres, chants, prières et campagnes pascales, ca 1937-1945, Archive de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 9.

¹⁷⁸ Lettre aux propagandistes - campagne pascale, affiliations, février 1938, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.158.

¹⁷⁹ Rapport des visites de sections, 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148.

¹⁸⁰ Lettre aux propagandistes - journée régionale, activité d'été, mai 1938, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.159.

société livrée à un demi-paganisme [que] fait courir à ceux qui devraient suivre le Christ »¹⁸¹. Les dangers ne sont pas exprimés en tant que tel par l'article. Nous pouvons supposer que le but du spectateur relatant le congrès est davantage d'impressionner le lecteur plus que de l'informer.

Le plus grand évènement au niveau régional reste leur congrès. Les trois différentes régions l'organisent à une période similaire car ils travaillent selon le même calendrier décidé par les autorités cantonales de la JAC¹⁸². En mai 1937 deux congrès régionaux ont lieu en Valais, le premier pour la région de Sierre montagne à Vissoie et le second une semaine plus tard pour la région de Martigny à Chamoson. L'article concernant le congrès de Vissoie illustre le déroulement habituel d'un congrès de la JAC et de la JACF. Il commence par un cortège auquel les différentes sections de la région participent afin de mettre en avant ses membres et surtout leur nombre à travers le village et devant les spectateurs venus admirer le spectacle. Des chants et des textes sont clamés lors de ces défilés, exprimant les valeurs de la JAC. Par la suite, les militant·e·s assistent à des discours traitant divers sujets chers aux yeux des jacistes, la famille, le travail bien fait ou encore les loisirs sains. Ils sont prononcés par des figures importantes du mouvement comme le président de l'A.C. valaisanne, Oscar Amacker ou encore le président de la section organisatrice du congrès. Des figures cantonales font leur apparition lors de ces congrès ce qui démontre leur importance mais nous guide également vers la présentation du dernier niveau de la JAC en Valais, qui est celui cantonal. Lors de ce congrès nous identifions en effet l'aumônier cantonal, qui est en 1937 le chanoine François Rey¹⁸³ ainsi que le premier président cantonal de la JAC, Henri Roh¹⁸⁴.

¹⁸¹ Un spectateur, « Le Congrès régional de la J.A.C. à Vissoie », *La Patrie valaisanne*, 12.05.1937, p.3.

¹⁸² Lettre aux propagandistes - calendrier, programme romand, questionnaire, novembre 1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, 427.156.

¹⁸³ Rey, François : Auxiliaire à Martigny puis Vouvry. Il est aumônier diocésain puis romand de la JAC entre 1934 et 1940 et participe au journal *La Gerbe*, en tant que rédacteur en chef. Curé de Sembrancher puis de Lens, il est durant les années 1950 professeur aux Ecoles normales et au Séminaire. Ravoire est la dernière commune où il officie avant de se retirer à Lens pour la dernière année de sa vie (c.f. « Décès du Chanoine François Rey », *Le Nouvelliste valsaisan*, 21.12.1984, p.33).

¹⁸⁴ Le Comité, « Le Congrès régional de la J.A.C. à Vissoie », *La Patrie valaisanne*, 12.05.1937, p.3. Roh, Henri : Il est le premier président de la JAC valaisanne et se bat contre l'exode rural et pour l'amélioration de la situation de la population rurale tout au long de sa vie. Il est professeur au Lycée-Collège de Sion et participe à l'évolution des méthodes pédagogiques au sein du canton. Il est également préfet du district de Conthey et président du parti démocrate-chrétien du même district. Henri Roh fut un homme engagé autant dans la politique que dans l'éducation valaisanne. (c.f. « Décès de M.Henri Roh, préfet à l'ombre des honneurs une œuvre de lumière. », *Le Nouvelliste valaisan*, 05.06.1979, p.1).

La collaboration régionale permet aux sections d'atteindre une cohérence au niveau du mouvement et offre aux autorités un moyen de supervision du travail des groupements paroissiaux. La JAC cantonale donne la possibilité de poursuivre ce travail à une plus grande échelle. A nouveau, le système de la JAC fonctionne de manière similaire à celui de l'ACJV-F. Le devoir de la centrale cantonale est « d'organiser la propagande de la J.A.C. »¹⁸⁵. Ainsi, sa collaboration est étroite avec les sections. Les groupements de JAC valaisans ont par exemple pour obligation de transmettre aux autorités cantonales les nouvelles affiliations de membres afin de constater l'évolution du mouvement en Valais. Cette démarche permet également au centre cantonal de maintenir un certain contrôle sur les nombreuses sections valaisannes¹⁸⁶. Le centre cantonal est intéressé non seulement par l'effectif des sections mais aussi par le travail accompli. Le compte rendu de l'activité des sections est transmis à la centrale dans des rapports requis par les autorités cantonales jacistes afin de veiller sur les actions mises en place. Ils sont ainsi au courant des potentiels problèmes et peuvent apporter conseils et solutions aux sections. Il transmet aux différents groupes le calendrier de l'année de la JAC. Ce dernier s'étend du mois d'octobre au mois de mai, l'été étant une période creuse pour la JAC en Valais notamment car les militant·e·s se dispersent dans les différents mayens pour s'occuper du bétail avec leur famille¹⁸⁷. Le calendrier est identique pour chacune des sections et permet ainsi une cohérence de la JAC au niveau cantonal. Les thèmes à aborder lors des réunions de sections et les directives générales sur l'organisation de la JAC et son évolution sont également partagés aux sections au moyen des *Lettres aux propagandistes* envoyées aux dirigeant·e·s de sections.

Les rencontres cantonales pour tous les militant·e·s de la JAC se déroulent sous forme de congrès. Le premier congrès dédié au mouvement que nous avons pu identifier est celui de la JACF en 1940. Nous n'avons pas pu obtenir d'information sur un congrès cantonal de la JAC avant le premier qui englobe tout le mouvement, autant les groupes masculins que féminin, qui a lieu en 1945¹⁸⁸. L'objectif est d'organiser des congrès tous les cinq ans à partir de cette année-là. Avec le congrès de 1945, premier évènement cantonal entièrement dédié

¹⁸⁵ Jeunesse rurale catholique, *Manuel de J.A.C.* (3e éd.. ed., Collection Jaciste), Paris, Ed. de la J.A.C. 1936, p.64.

¹⁸⁶ Lettres aux propagandistes - journées de janvier, centre régionaux, janvier 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.150, p.5.

¹⁸⁷ Viens!, *op.cit.*, mai 1937, AES/427.385, p.4.

¹⁸⁸ JAC: Premier congrès de la JAC à Sion - invité de Mgr, 1945, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.36.



à la Jeunesse agricole catholique, l'histoire de l'A.C. spécialisée valaisanne prend un tournant qui place la JAC sur le devant de la scène. Dès cette année-là les manifestations les plus importantes de l'A.C. sont celles de la JAC. Les autres mouvements spécialisés ne sont pas en reste et sont également invités à participer aux manifestations cantonales de la JAC. Lors de son premier congrès en 1945, les écussons à l'effigie des trois mouvements apparaissent sur l'autel installé dans la cour où la cérémonie dirigée par l'Evêque a lieu¹⁸⁹. Nous remarquons que la Jeunesse indépendante catholique (JIC) n'est pas aussi populaire en Valais que les autres mouvements car son nom n'est pas mentionné dans l'article. Cela suggère que la jeunesse catholique valaisanne se départage probablement déjà suffisamment entre le domaine rural, ouvrier et étudiant. A travers cet exemple nous pouvons constater que l'encouragement par la papauté à l'union entre les mouvements et non à la concurrence qui pourrait se développer au sein de l'A.C., est respecté par les mouvements valaisans.

Le déroulement de ces évènements est similaire aux congrès régionaux. Nous y reconnaissions le cortège, toujours apprécié par les spectateurs dans la presse : « Il est réconfortant d'assister à pareil spectacle. On vibre aussi avec cette jeunesse vibrante »¹⁹⁰. Des discours prononcés par des personnalités importantes de la JAC et de la vie catholique valaisanne rythment la journée. En 1945 nous notons notamment l'exposé du président cantonal de la JAC, Henri Roh ainsi que ceux de différents dirigeants de sections dont le futur successeur de Roh, Rémy Abbet¹⁹¹. L'office religieux prend une place importante dans la journée, célébrée par l'Evêque qui se concentre sur la JAC et l'importance de son travail dans son sermon : « Il définit de façon très symbolique la signification du nom de jaciste et fait un parallèle des travaux paysans et de la « culture » intérieure »¹⁹². La manifestation rassemble d'après certains journalistes plus de 5000 participants. Elle attire ainsi des invités

¹⁸⁹ PRALONG Honoré, « Le 1^{er} Congrès de la Jeunesse Agricole Catholique du Valais », *Le Nouvelliste*, 08.05.1945, p.1.

¹⁹⁰ *Idem*.

¹⁹¹ Abbet, Rémy : Ce jeune homme s'engage pour la jeunesse de différentes manières tout au long de sa vie. Tout d'abord il est une personnalité importante pour le développement du mouvement de la JAC. Il en est le président cantonal entre 1945 et 1948 et président de la JAC romande. Il participe activement à la rédaction du journal lié à la JAC, *Jeunes Forces*. Une fois ces fonctions accomplies, il s'engage encore dans l'organisation des congrès en y participant en tant que speaker comme c'est le cas en 1955. En lien avec les objectifs du mouvement d'A.C., il se trouve au cœur de l'organisation d'un service d'orientation professionnel en Valais. Il est notamment membre du conseil de l'Ecole valaisanne d'infirmières et d'infirmier. (c.f. « Hommage à Rémy Abbet », *Le Nouvelliste valaisan*, 10.06.1996, p.17, « Les journées d'Action catholique », *La Patrie valaisanne*, 08.01.1946, p.2, « Le Congrès du 20^{ème} anniversaire de la JAC et JACF fut un imposant acte de foi », *Le Nouvelliste valaisan*, 02.05.1955, p.6).

¹⁹² PRALONG Honoré, « Le 1^{er} Congrès de la Jeunesse Agricole Catholique du Valais », *Le Nouvelliste*, 08.05.1945, p.1.

de multiples origines avec une portée encore plus grande que lors des congrès régionaux. Les délégations des autres cantons suisses romands rassemblent une soixantaine de personnes, indiquant la portée de l'évènement organisé par la JAC. De plus, nous constatons la présence des autorités régionales et cantonales et de figures politiques valaisannes influentes comme le président du Grand Conseil, M. Joseph Moulin et M. le conseiller d'Etat, Cyrille Pitteloud.

Toute cette structure repose sur une organisation bien huilée qui, pour fonctionner, nécessite la participation active de la jeunesse. Les jeunes gens et jeunes filles ont la possibilité de s'adonner à d'autres occupations au sein de leur village comme nous le voyons avec l'existence des clubs de gymnastique, de chants ou autre. Toutefois, ils tiennent à participer au mouvement jaciste « Pour être capable de fonder une beau foyer chrétien. – Pour trouver de l'enthousiasme au travail. – Pour me conquérir et conquérir mes camarades. – Pour rendre à la classe paysanne sa dignité de vie et sa fierté »¹⁹³. Les différents témoignages que nous retrouvons dans la presse ou dans le mémoire de Josiane De Chastonay révèlent une vision très idéalisée des attentes des jeunes qui décident de participer à l'action de la JAC : « Tous les jacistes attendent la formation harmonieuse, c'est-à-dire, spirituelle, humaine et sociale de leur personnalité, afin d'accroître son rayonnement. A l'unanimité, ils ont le très vif désir de voir leur action s'étendre et atteindre la masse de la jeunesse rurale »¹⁹⁴. De tels objectifs suggèrent que les jeunes qui participent à la JAC sont motivés par l'esprit du mouvement et probablement engagé dans la vie catholique auparavant.

Appartenir à la JAC est un investissement qui doit être assumé par les jeunes gens et jeunes filles : « Un jaciste se trouve avec quelques camarades non membres de la J.A.C. Avant d'entrer dans un café, l'un de la bande interpelle le jaciste et lui demande d'enlever son insigne. Celui-ci lui réplique vaillamment : non et quitte la compagnie »¹⁹⁵. Toutefois, nous constatons que le ton de ces témoignages semble considérablement inspiré des manuels de JAC : « Il ne s'agit de rien de moins que de refaire une mentalité, de créer une atmosphère, grâce auxquelles les Jeunes Rurales auront plus de confiance, se sentiront plus soutenues, plus aimées. [...] une mentalité optimiste et conquérante»¹⁹⁶. Cela suggère que les soi-disant

¹⁹³ La Gerbe, *op.cit.*, février 1938, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 5, p.3

¹⁹⁴ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.52

¹⁹⁵ La Gerbe, *op.cit.*, février 1938, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 5,p.3

¹⁹⁶ « La J.A.C.F. Pourquoi ? Comment ? », Paris, 1936, Documentation de la J.A.C, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray / JAC, 2016/1, 4, p.13-14 ; texte souligné dans la source.

propos des jacistes ne reflètent peut être pas exactement la réalité de l'opinion de la jeunesse. La possibilité que la participation des jeunes soit une manière pour eux de passer du temps avec leurs amis plus que de se battre pour les valeurs de la JAC ne doit pas être écartée. Néanmoins, cela ne retire pas au mouvement son succès auprès de la jeunesse.

La méthode et les actions typiques de la JAC en Valais

Comme tous les autres mouvements d'A.C. spécialisée, la méthode de la JAC valaisanne repose sur le précepte « voir, juger, agir »¹⁹⁷. Cette devise est appliquée à travers l'enquête qui est l'instrument qui se trouve à la base de la méthode jaciste. L'enquête permet d'aborder les questions et problèmes de société qui intéressent la JAC¹⁹⁸. Premièrement, *voir* et observer plus attentivement ce qui se passe dans le milieu dans lequel les militant·e·s se trouvent afin de comprendre ce qui se déroule autour de lui et ainsi rapporter des *faits* aux réunions de section, c'est-à-dire « toute observation de choses à changer, tout ce que vous arrivez à connaitre par votre expérience et votre information »¹⁹⁹. *Juger*, c'est-à-dire savoir analyser les faits rassembler et d'y discerner le bien et savoir l'apprécier et reconnaître le mal pour en trouver la cause et essayer de le freiner. L'aspect religieux demeure fondamental et les faits rapportés par l'observation sont « examinés à la lumière de l'évangile »²⁰⁰. Finalement *agir*, qui met en pratique les décisions prises lors des cercles d'étude, transformant ainsi « les jeunes en chrétiens réalistes »²⁰¹. La constatation des faits ne suffit pas et le but de la JAC est de dépasser cette étape en cherchant des solutions afin de pouvoir passer à l'action. Le but de la JAC est de former les militant·e·s afin de leur permettre de cibler les problèmes présents dans leur environnement pour ensuite mettre en place une action qui sera adaptée à leur milieu respectif²⁰².

Les enquêtes sont introduites aux membres de la JAC lors des *Cercles d'études* qui regroupent les militant·e·s d'une section. Ces réunions ont généralement lieu bimensuellement mais leur régularité varie selon le nombre de participant·e·s, la période de l'année ou encore la disponibilité des dirigeant·e·s. Ces rencontres sont séparées en deux

¹⁹⁷ CHOSSON Jean-François, *Les générations du développement rural : 1945-1990*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1990, p.90.

¹⁹⁸ ROSART Françoise, *Entre jeux et enjeux*, op.cit., p.10.

¹⁹⁹ Lettre aux propagandistes, 10.11.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.151.

²⁰⁰ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », op.cit., p.24.

²⁰¹ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », op.cit., p.24.

²⁰² Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.145.

parties, le cercle religieux et le cercle social qui regroupent les deux champs d'action de la JAC. Des questions concernant ces deux thèmes sont traitées sous forme de discussions dirigées par les dirigeant·e·s. Ces derniers, suite à leur formation lors de journées d'étude, guident les militant·e·s afin de les former à la pensée de l'Eglise catholique sur divers sujets²⁰³. Les cercles d'étude comprennent des discussions sur des questions similaires à plusieurs reprises au fil de l'année²⁰⁴.

Les divers sujets proposés pour les cercles d'étude révèlent la direction vers laquelle le mouvement guide ses membres. Les thèmes varient entre des sujets basés sur la vie quotidienne des militant·e·s et des sujets qui se focalisent sur des évènements internationaux. Ces derniers consistent notamment en des discussions sur les effets de l'avancée du communisme, sujet qui suscite la peur du côté de l'Europe occidentale à cette époque-là²⁰⁵. Les sujets traités par les sections se basent dans l'ensemble sur un aspect plus local. Ils sont suggérés aux sections dans des revues qui leur sont adressées. La rédaction de ces dernières est composée par des membres du sommet de la hiérarchie de la JAC. Ce fonctionnement illustre l'impact de la hiérarchie sur le mouvement²⁰⁶. Ils s'inspirent de l'actualité pour que les sujets correspondent à ce que les sections vivent au quotidien: « Les journaux, et aussi nos observations personnelles, nous ont, dernièrement, rapporté de faits qui dévoilent l'égoïsme répugnant d'un certain nombre de personnes »²⁰⁷. Cette constatation émerge des tensions que la situation de guerre provoque au sein de la population qui ne pense qu'à sa survie et se déchaîne dans les magasins afin de se procurer le plus de matériel et de nourriture possible. Dans ce cas-ci, c'est le contexte international qui influence les réactions contre lesquels les sections d'A.C. doivent lutter. Même si la guerre ne touche pas directement la Suisse romande et le Valais, ses effets se font tout de même ressentir à un niveau local.

En prenant en exemple divers thèmes proposés dans les revues dédiées à la JAC, nous pouvons définir en quoi consistent les réunions de section. Les thèmes proposés durant le mois d'avril et mai 1940 nous permettent de constater l'action locale souhaitée par la JAC.

²⁰³ Programme des journées d'études des 6 et 7 janvier 1934, 06.01.1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/133.

²⁰⁴ Faits, s.d., Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray, JAC, 2016/1, 8.

²⁰⁵ A propos de l'encyclique "Divini redemptoris", 1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.009.

²⁰⁶ BARRAL Pierre, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », *op.cit.*, p.594.

²⁰⁷ Association Relais, (1938), *op.cit.*, décembre-janvier 1940-1941, p.1.

Le cercle social d'avril s'intitule « Le sens du bien commun au village »²⁰⁸. Ce titre illustre l'importance de la communauté villageoise pour la JAC et le désir de plus d'unité au sein de celle-ci. Ce type de réflexion tend à la préparation d'une action concrète dans le village mais aussi au niveau paroissial. Les cercles religieux s'occupent de cette question-là avec des sujets tels que celui datant de mai 1940 qui démontre le rôle voulu par la JAC dans la vie paroissiale durant ces années: « La JAC, artisan de l'unité paroissiale »²⁰⁹. Leur but en ce dernier mois d'action avant l'été qui disperse souvent les membres est de prendre soin de leur paroisse respective et d'en faire « un milieu attrant et réconfortant pour tous »²¹⁰. La technique de la JAC repose ici sur la conviction que les membres du village qui n'ont pas encore été conquis sont davantage séduits par la communauté paroissiale et que ceux qui y sont déjà demeurent en son sein.

Les thèmes suggérés pour les discussions de sections révèlent ainsi la mission de la JAC : protecteur de la foi dans leur village. Une grande variété de sujets est abordée par la JAC lors des cercles et certains reposent sur le résultat des enquêtes. La JAC constate en 1940 le problème du savoir-vivre et de la politesse du monde paysan. À nouveau le but du travail de la JAC à ce niveau est de favoriser « l'entente et l'amabilité villageoise »²¹¹. Par une foi plus forte et plus unie, le mouvement souhaite éviter ou au mieux diminuer les diverses discordes, souvent politiques, qui déchirent les villages valaisans. La mésentente au sein des villages est fréquente en Valais à cette époque comme un article de *La Voix du Pays* le souligne : « Un esprit de clocher, un individualisme mesquin, des luttes partisantes »²¹². Un bon jaciste est celui qui ne s'adonne pas à des combats politiques qui ne devraient plus exister au sein du mouvement. La jeunesse devrait suivre l'exemple d'un jeune homme valaisan cité dans *La Gerbe* en 1938: « Jean avait déclaré qu'il était prêt à passer par-dessus toutes les rivalités de parti et toute les préférences personnelles pour collaborer de toutes ses forces à la J.A.C. de son village »²¹³. Les ambitions des sections ne sont parfois pas aussi élevées que ce qui pourrait être imaginé mais servent pour le mouvement à l'amélioration des conditions de la vie villageoise. Les différents thèmes mentionnés suggèrent que l'action des membres de la

²⁰⁸ Association Relais, (1938), *op.cit.*, avril-mai 1940, p.26.

²⁰⁹ *Ibidem*, p.28.

²¹⁰ *Ibidem*, p.24.

²¹¹ *Idem*.

²¹² R.GF., « Le Congrès de la JAC et de la JACF à Sion », *La Voix du Pays*, 28.04.1955, p.3.

²¹³ *La Gerbe*, *op.cit.*, décembre 1938, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 5, p.3

JAC au sein de leur paroisse se limite parfois au changement des mentalités par la discussion :

Un jaciste habitant un village éloigné, n'a pu arriver à l'heure à la réunion. En route il avait entendu quelqu'un gémir au fond d'un talus. Il s'approche et voit un homme ivre, étendu dans la neige ; il le relève, le conduit dans un café du village, lui paie un verre de café noir et lui confie ensuite à quelqu'un pour le reconduire chez lui. Au café, on se moque de son geste charitable : « Tu aurais pu le laisser là où il était... », « Pour moi, répond le jaciste, un homme ivre doit être regardé comme un frère dont le mauvais exemple doit nous éloigner de l'ivrognerie.»²¹⁴

Une réunion typique de section de JAC commence par un *Notre Père* récités par tous les membres. Ensuite vient la lecture des décisions prises au cours du dernier cercle d'étude. Avant de commencer les discussions du cercle que nous prenons en exemple pour illustrer le déroulement d'une réunion type, un questionnaire religieux est animé par les filles qui en étaient responsables. La partie spirituelle de la réunion ne doit pas être ignorées par les sections, car elle est une composante fondamentale de l'action du mouvement. Les enquêtes sont finalement abordées par les militantes qui ont préparé préalablement le sujet avec des questions qui leur sont proposées dans leur revue de JAC²¹⁵. L'un deux est la collaboration villageoise et la réflexion des jeunes filles reposent sur des questions telles que :

Dans quel esprit s'accomplit toute cette collaboration villageoise ? Est-on discrète et modeste, ou bien se vante-t-on de ses œuvres ? Accompagne-t-on ses services d'amabilité, de gaîté, ou bien travaille-t-on malgré soi et en rechignant ? Garde-t-on sa dignité ou bien devient-on trop familière quand on se trouve avec des hommes et des jeunes gens?²¹⁶

Nous constatons que les questions liées aux enquêtes sont parfois centrées sur les personnes car, au-delà du milieu dans lequel le jaciste vit, c'est sa personnalité qui doit être améliorée. La réunion se termine avec des consignes pratiques et spirituelles concernant ce qui a été discuté au cours du cercle pour la prochaine rencontre. Cet exemple illustre le déroulement d'une réunion type mais ne signifie pas qu'il est respecté de tous. De plus, l'ordre et les éléments qui s'y trouvent peuvent être modifiés et des chants, des prières en plus ou autres peuvent également être ajoutés selon le désir d'organisation des dirigeant·e·s.

La seconde méthode de la JAC est la formation de ses membres afin qu'ils reflètent les valeurs du mouvement. Le savoir-vivre et l'apparence font partie de ces valeurs et les membres de la JAC porte ainsi des signes qui indiquent leur appartenance au mouvement. Les militant·e·s obtiennent une insigne qui représente leur adhésion à la JAC et les soumet donc au respect des valeurs de cette dernière: l'unité, la collaboration et la soumission à la

²¹⁴ La Gerbe, *op.cit.*, février 1938, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 5, p.3.

²¹⁵ Association Relais, (1938), *op.cit.*, octobre-novembre 1939, p.5.

²¹⁶ *Idem.*

hiérarchie de l'Eglise catholique. Elle représente « [leur] enrôlement dans la phalange de celles [et ceux] qui veulent ensemble sous les ordres du Pape et de notre Evêque, avec [leurs frères et] sœurs du canton et même avec [tous et] toutes [leurs frères et] sœurs du pays Romand »²¹⁷. L'emblème de la JAC a une valeur symbolique et spirituelle pour les membres. En effet les insignes sont bénis par l'Evêque avant d'être remis aux sections lors du cérémonial d'affiliation²¹⁸. La facette spirituelle de l'insigne et la solennité avec laquelle elle est remise aux militant·e·s exprime l'importance de l'aspect religieux de la JAC et non pas uniquement rural et social des actions menées par le mouvement. Le dessin représenté sur le blason du mouvement permet de lier les deux approches adoptées par la JAC. La croix est enlacée par un épi de blé symbolisant l'unité formée par l'aspect agricole et religieux au sein du monde rural catholique.



Les membres de la JAC sont reconnus lors des évènements tels que les congrès cantonaux et régionaux par le port de l'uniforme. Il se compose pour les jeunes gens d'une chemise blanche et d'une cravate verte lors du congrès des 20 ans de la JAC en 1955. Les jeunes filles portent en ensemble similaire avec une blouse blanche accompagnée d'un foulard crème aux motifs verts²¹⁹. La couleur verte rappelle la couleur du blason de la JAC et peut symboliser l'environnement dans lequel les paysans travaillent. Nous remarquons que l'uniforme des jeunes filles est modifié entre 1953 et le congrès de 1955. Une lettre du secrétariat cantonal de la JACF datant de la fin du mois de décembre 1952 informe en effet les militantes que leur costume se compose d'une jupe et d'une cravate brune ainsi que d'une blouse couleur crème²²⁰. Le changement n'est pas frappant et la couleur utilisée avant le congrès d'anniversaire fait référence à la terre, élément constitutif de la profession de paysan. Il est possible que le vingtième anniversaire de la JAC représente une occasion qui justifie l'abandon d'un costume trop simple. La simplicité va de soi aux débuts du mouvement mais le succès qu'il connaît au cours des années 1930 et 1940 lui permet peut être d'investir davantage dans du matériel que les jeunes filles ne possèdent pas forcément chez elles. Il faut également noter que le port de l'uniforme ne semble pas obligatoire car il n'est pas porté

²¹⁷ Etude et Action, *op.cit.*, novembre 1935, AES/427.165.

²¹⁸ Formulaires pour sections, statuts, formulaires d'affiliation, Documentation de la J.A.C., Archives de l'Etat du Valais, CH AEV Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 4.

²¹⁹ S.M., « Le Congrès du XXe anniversaire de la jeunesse rurale », *La Voix du Pays*, 05.05.1955, p.3.

²²⁰ JAC: Circulaire pour une retraite réservée aux filles, JACF, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.40.

par toutes les sections jacistes. Certaines d'entre elles profitent de ces occasions pour exposer le costume traditionnel de leur village: « Tous les costumes paysans, de Champéry au Val d'Anniviers, en passant par les vallées latérales, représentent bien le caractère varié et pourtant uniforme au fond du peuple valaisan »²²¹.

Les membres de la JAC ne sont pas censés uniquement représenter leur adhésion au mouvement par leur apparence mais également par leur action qui se manifeste par l'organisation de divers services. La JAC féminine se concentre sur des services qui regroupent leur action à un niveau local en participant activement à sa vie quotidienne de leur paroisse. L'entr'aide sociale est le fondement de leur action²²². Chaque section organise idéalement un service dédié respectivement au journal, aux déplacements, aux malades et un pour la charité²²³. Les dirigeantes des différentes sections s'occupent de séparer leurs militantes en plusieurs équipes qui s'occuperont respectivement d'un service. Nous n'avons pas accès aux directives concernant les sections masculines de JAC en Valais. Il est toutefois possible d'avoir une idée de l'organisation des services masculins avec les témoignages partagés dans les journaux qui sont dédiés aux jeunesse masculines catholique. La section de JAC de Saint-Léonard s'adonne par exemple aux services du journal, des malades et aussi des soldats²²⁴. Cet article mentionne seulement les services mis en place par la section de Saint-Léonard et la possibilité d'un plus grand nombre de services est donc probable. Les deux premiers services sont identiques à ceux de la JAC féminine et suggère que la JAC et la JACF ont une organisation similaire. Nous notons toutefois la présence d'un service des soldats qui est dédié uniquement aux jeunes gens. Aucune précision n'est donnée à propos de ce service dans nos sources mais nous pourrions supposer qu'il s'agit d'une préparation au service militaire qui attend les jeunes gens une fois qu'ils auront atteint un certain âge.

Nous avons parlé de l'importance du journal en tant qu'instrument fondamental pour les mouvements d'A.C. La JAC valaisanne ne fait pas exception à la règle et encourage l'abonnement de ses membres à différents journaux intercantonaux qui traitent de l'actualité des sections ainsi que de sujets illustrant les valeurs promues par le mouvement. Les

²²¹ PRALONG Honoré, « Le 1^{er} Congrès de la Jeunesse Agricole Catholique du Valais », *Le Nouvelliste*, 08.05.1945, p.1.

²²² Viens!, *op.cit.*, mars 1935, AES/427.376, p.5.

²²³ Questionnaire quant aux activités et à l'organisation des groupes/sections jacistes (« Section de Vernayaz Le 5 décembre 1937 »), Rapports d'activités et cahiers de la J.A.C, section Vernayaz, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV Laurette Voeffray/ JAC, 2016/1, 1.

²²⁴ La Gerbe, *op.cit.*, décembre 1938, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 5, p.4

jeunesses masculines et féminines sont à l'origine associées à des journaux séparés et pas directement centrés sur la JAC mais sur les jeunesse catholiques romandes en général. Les jeunes filles sont encouragées à s'abonner au journal mensuel *Viens!*, organe mensuel de la Jeunesse féminine pour le canton du Valais, de Genève et de Fribourg. Le *Bulletin d'Action de la JACF romande* est un journal dédié directement aux dirigeantes de la JACF. Ce dernier contient les sujets des divers cercles sociaux et religieux ainsi que les thèmes des journées régionales qu'elles doivent organiser. L'aspect agricole et professionnel abordé dans le journal est assuré par un membre de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf en Valais afin d'assurer la qualité des informations partagées²²⁵. Les jeunes gens valaisans peuvent dès 1934 s'abonner à *La Gerbe*, journal uniquement jurassien jusqu'en 1934, année à laquelle il devient l'organe intercantonal de jeunesse Valais et Jura²²⁶. En 1946 le journal *Jeunes forces*, organe de la jeunesse rurale de Suisse romande, fait son apparition et inclut toute la jeunesse rurale romande, masculine et féminine, s'adressant ainsi à la JAC et la JACF²²⁷.

Bien que ces journaux soient destinés à plusieurs cantons, chacun d'eux a son propre comité de rédaction qui s'occupe de leur colonne respective. De plus le comité de rédaction intercantonal est composé de sections originaires de chaque canton. Cela encourage à la collaboration et permet également de laisser un espace d'expression à chacun d'eux dans le journal. Il est toujours précisé que les journaux sont étroitement liés aux autorités ecclésiastiques de chaque canton. Nous pouvons constater que la soumission à la hiérarchie de l'Eglise catholique s'applique jusqu'au niveau de la presse de l'A.C.²²⁸. Les différents journaux ont du succès car les membres sont fortement encouragés à s'y abonner ainsi qu'à le promouvoir autour d'eux. De plus le nombre d'abonnements aux journaux se transforme rapidement une compétition parmi les sections qui doivent recenser ces derniers dans les rapports qu'elles doivent rendre au centre cantonal²²⁹. Les journaux eux-mêmes poussent à cette compétition en proposant des « concours d'abonnements »²³⁰. Le but de ces articles est de stimuler la jeunesse en incluant la notion de loisir au sein de la mission qui leur est confiée.

²²⁵ Association Relais, (1938), *op.cit.*, janvier-février 1939, p.24.

²²⁶ *La gerbe : Organe de la jeunesse catholique jurassienne.* (1907). Les Genevez: Abbé Bourquard.

²²⁷ CASTELLA, « Le mirage d'une société rurale catholique » *op.cit.*, p.81.

²²⁸ *Viens!*, *op.cit.*, décembre 1934, AES/427.372, p.4.

²²⁹ Questionnaire quant aux activités et à l'organisation des groupes/sections jacistes (« Section de Vernayaz Le 5 décembre 1937 »), Rapports d'activités et cahiers de la J.A.C, section Vernayaz, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 1.

²³⁰ *Viens!*, *op.cit.*, décembre 1934, AES/427.372, p.4.

Pour les services suivants, nous ne parlons que du système de la JACF car c'est celui qui apparaît dans nos sources. Le second service concerne les déplacements. Il s'agit soutien pour les jeunes filles qui ont été contraintes de quitter leur famille pour le travail. La JAC propose de soutenir les militantes qui doivent partir, en les aidant dans les démarches pour s'informer sur le travail qui les attend ainsi qu'en les soutenant moralement une fois installées. Les sections sont encouragées par l'ACJVF ainsi que par le journal *Viens!* à constituer de tels services dès 1937 et à organiser des conférences à ce propos soulignant l'importance du travail des équipes qui s'y dédient²³¹. Le troisième service promu par la JAC est celui des malades. Nous le retrouvons plus fréquemment que les autres dans les cahiers de Laurette Voeffray qui relatent les cercles d'études de sa section²³². Bien que le centre cantonal encourage les sections à développer chaque secteur, nous constatons que cela n'est pas systématiquement respecté. Cela est peut-être dû à un manque de temps de la part des militantes ou encore à la non-pertinence d'un service au sein d'une paroisse. Le service des malades organise des visites par les militantes auprès des malades du village mais également auprès des militantes trop souffrantes pour participer aux réunions. Celui de la section de JAC de Savièse se rend par exemple à l'hôpital de Sion afin de remplir leur devoir²³³. Certains jeunes travaillent de manière plus indépendante et vont prendre soin de personnes malades individuellement comme c'est le cas à Saint-Léonard en 1939 : « Une jaciste visite régulièrement une pauvre femme malade »²³⁴. L'idée de bibliothèques roulantes est par exemple suggérée par les responsables cantonales comme distraction pour les malades²³⁵. Cette action a non seulement pour but d'aider son prochain mais également de former les militantes à la charité promue par l'A.C. et l'Eglise catholique.

Le dernier service concerne la charité. Le travail effectué par ce secteur a une facette personnelle et une autre publique. Il consiste en un travail intérieur poussant les militantes à renoncer à quelque chose dont ils auraient envie et pourraient se permettre. Le centre cantonal propose par exemple de demander un cadeau plus modeste à l'approche des temps de Noël. La mission publique des militantes est de transmettre ce don de soi en encourageant

²³¹ Service des déplacements, Organisation des services charité, malades, déplacements, 1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.154.

²³² Rapports d'activités et cahiers de la J.A.C, section Vernayaz, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 1.

²³³ *Viens!*, *op.cit.*, mai 1938, AES/427.387, p.5.

²³⁴ *Viens!*, *op.cit.*, mars 1939, AES/427.394, p.5.

²³⁵ Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.145, p.11.

leur entourage à partager autant de leur personne que de biens matériels à ceux qui se trouvent dans le besoin. Les enquêtes centrées sur le système d'aide déjà mis en place dans leur région ainsi que sur l'éventuelle pauvreté présente dans leur milieu s'inscrivent également dans le cadre du service de charité²³⁶. Les actions des sections se manifestent dans ce service par l'aide matérielle aux démunis. La section de Chalais prépare par exemple à l'approche de la période Noël 1938 des « petits paquets pour les familles pauvres »²³⁷. Ce service révèle la méthode type utilisée par la JAC : détection du problème, action individuelle puis collective. Elle permet non seulement la conquête des âmes des militantes lors du don de soi mais aussi l'amélioration du bien-être collectif. La méthode promue par la JAC valaisanne atteint idéalement deux objectifs au travers d'une seule action.

La méthode de la JAC repose également sur les retraites fermées, pour jeunes gens et jeunes filles, qui vise à recentrer les militant·e·s sur le travail intérieur nécessaire à l'action du mouvement. Ce type de retraite se popularise dans les milieux catholiques de l'Europe de l'Ouest dès le début du 20^{ème} siècle²³⁸. L'Evêque de Sion émet le désir de fonder une maison dédiée à ces retraites dès 1932. Toutefois, les fonds nécessaires à une telle construction dépassent les moyens du diocèse et les retraites ont lieu dans des bâtiments qui ne leur sont pas entièrement consacrés. Les collectes auprès du diocèse et l'engagement de la JAC pour cette cause dans leur campagne permettent toutefois en 1950 non pas de construire des locaux mais de réaménager le mayen « Bon accueil » afin de recevoir les mouvements²³⁹. Ces retraites sont importantes pour les mouvements spécialisés car « [l]e retraitant, est ainsi pris en charge toute la journée et ne rentre chez lui ni pour manger, ni pour dormir. [...] l'atmosphère de recueillement est propice à prendre des résolutions individuelles, mais aussi à atteindre un certain état d'esprit contribuant à modifier la mentalité collective »²⁴⁰. Les quelques journées passées entre une trentaine de jacistes dans le silence et par la méditation permettent de se consacrer entièrement à l'aspect spirituel promu par la JAC. Elles espèrent aussi aider les jeunes gens et jeunes filles à récupérer de l'épuisement lié au rythme difficile imposé par la vie paysanne: « Les difficultés n'avaient jamais manqué sur notre route et le

²³⁶ Organisation des services charité, malades, déplacements, 1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.154, p.2.

²³⁷ *Idem*.

²³⁸ CASTELLA, « Le mirage d'une société rurale catholique », op.cit., p.33.

²³⁹ R., « Nouvelles locales, La maison de retraites du Valais romand », Le Nouvelliste valaisan, 03.02.1950, p.4.

²⁴⁰ CASTELLA, « Le mirage d'une société catholique », op.cit., p.23.

succès n'avait pas toujours répondu à nos efforts; notre enthousiasme avait perdu beaucoup de sa chaleur et bien des fois nous nous étions sentis seuls, comme abandonné. »²⁴¹. Cet élément de la méthode jaciste souligne la place privilégiée occupée par la dimension religieuse du mouvement.

L'un des buts plus stratégiques de ces retraites en Valais est de lutter contre la baisse d'activité durant la période estivale. L'A.C. espère ainsi maintenir l'esprit du mouvement chez les jeunes filles et les jeunes gens et poursuivre leur encadrement. Ces lieux de retraite permettent de combattre la crainte que la jeunesse ne participe aux délassemens malsains qui se multiplient au cours de l'été selon l'Eglise catholique. Nous pouvons également y identifier une expression du contrôle de la hiérarchie sur la jeunesse catholique. Les camps d'été pourraient être considérés comme un laboratoire de l'action de l'A.C. en Valais. La collaboration entre les différents mouvements y est par exemple promue: Le camp d'août 1935 exprime cette diversité avec un aumônier de la JOC comme superviseur, une membre de la Jeunesse catholique valaisanne comme cuisinière et une majorité de scouts comme participants²⁴². Le camp de l'été 1937 met également en évidence la conviction de l'importance de la collaboration intercantonale et même internationale pour le mouvement. Le chalet de Thyon accueille en effet des jeunes filles qui proviennent de différentes sections mais également certaines d'origine françaises²⁴³. Une telle organisation permet de concentrer en une semaine le travail de partage entre les membres. Elle est un complément des rencontres régionales, cantonales ou internationales et permet un travail plus efficace avec la jeunesse

²⁴¹ La Gerbe, *op.cit.*, février 1938, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 5, p.4.

²⁴² Viens, *op.cit.*, août 1935, AES/427.381, p.5.

²⁴³ Viens, *op.cit.*, septembre 1935, AES/427.382, p.5.

2. La JAC, un modèle ambigu au fil des années

L'ambivalence de l'action de la JAC face à la modernisation de la société valaisanne

Tout au long de l'existence du mouvement, la JAC, tout comme l'A.C., fonde son action sur la défense du monde rurale par la lutte contre la modernisation de la société. Le phénomène de l'industrialisation et les avancées technologiques effraient le monde catholique qui les considère comme dangereux pour la morale de la population et particulièrement de la jeunesse. Toutefois, nous souhaitons souligner une ambiguïté qui se dessine entre ce principe et l'évolution des méthodes jacistes suite aux difficultés subies par le mouvement face aux obstacles imposés par la modernisation de la société. Si la JAC souhaite défendre la population rurale qui vit au fil des évolutions sociétales, elle doit elle-même s'adapter.

La JAC, défenseur du monde rural

La présentation de l'A.C. et de la JAC valaisanne nous a permis de constater que le mouvement exige une cohérence entre les actions des sections qui y sont affiliées et les valeurs promues par l'organisation. Dans la seconde partie de ce travail nous souhaitons nous arrêter sur les ambiguïtés qui apparaissent lorsque que nous observons plus précisément certains aspects qui définissent le mouvement. Le premier aspect abordé est celui de la modernité et de l'attitude adoptée par la JAC face aux changements qu'elle apporte. Dès la fin du 19^{ème} siècle la mentalité de l'Eglise catholique suisse est fondamentalement antimoderniste. Cette attitude est liée à une peur que le libéralisme et le socialisme prennent le dessus sur la civilisation conservatrice et traditionaliste soutenue par l'Eglise catholique¹. La JAC est fondée en Valais en réaction à la vision négative de l'élite ecclésiastique sur la jeunesse rurale de l'époque. Selon elle, la mentalité de la jeunesse valaisanne s'affaiblit et se retrouve influencée par les idées modernes suite à la pression à laquelle cette période la soumet :

La classe agricole constitue la réserve du pays. Aujourd'hui elle est douloureusement frappée par des difficultés d'ordre matériel, à la faveur desquelles et par une propagande incessante du mal, les mentalités s'aigrissent et la résistance morale s'affaiblit. Aussi la Jeunesse Agricole Chrétienne, en assumant la tâche de former, aider et représenter tous les jeunes de la campagne, fait-elle une œuvre absolument nécessaire, et je souhaite qu'elle se répande dans toutes nos paroisses rurales²

¹ VISCHER Lukas [et al.], Histoire du christianisme en Suisse, Une perspective œcuménique, Fribourg, Editions Saint-Paul, 1995, p.250.

² Lettre de Mgr Bieler à M. Oscar Amacker, nouveau président, environ 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.121.

La presse valaisanne à tendance conservatrice rejoint cette perception. Les articles de presse suggèrent même qu'une partie de la population partage la même opinion : « Mais pour qui croit connaître la jeunesse décevante de nos temps, pour la fréquenter journellement au travail, dans la rue et chez soi. »³. La pensée qu'une rééducation semble nécessaire afin de rétablir la morale au sein de la jeunesse accompagne la JAC durant toute son existence. Le mouvement pense offrir une solution à ces différents problèmes par l'encadrement de la jeunesse qui permet de replacer cette dernière sur la bonne voie. Son rôle est donc fondamental pour les autorités ecclésiastiques valaisannes. Le mouvement est cher à Victor Bieler, Evêque de Sion, qui a promu sa création. Il admire le travail et les résultats apportés par le mouvement. Il tient même à ce que la JAC et les autres mouvements spécialisés se tiennent à ses côtés durant le cortège qui a lieu lors de la journée célébrant son jubilé en 1944. Ils sont « l'objet de sa plus grande sollicitude »⁴. L'Evêque Bieler souligne l'importance du rôle de ses membres ainsi que tous les paysans avec des arguments religieux : « ceux-ci sont les collaborateurs de l'œuvre divine et travaillent cette terre qui donne à l'homme sa nourriture »⁵. La presse admire également le travail de la JAC et son rôle fondamental dans l'encadrement de la jeunesse paysanne. Selon certains admirateurs des congrès régionaux organisés par la JAC, l'action jaciste agit même au-delà de la formation intérieure et particulière aux membres et rend « un grand service à la bonne cause »⁶.

La nécessité d'un mouvement comme la JAC est mise en évidence dans le cadre de la lutte contre la menace de la modernité qui se profile en Valais. Les différentes lettres adressées par l'Evêque et le centre cantonal de la JAC concernant le danger qui pèse sur la société rurale valaisanne illustrent l'apparition de cette crainte déjà dans les années 1930 en Valais. Les enquêtes des mouvements d'A.C transmises par ces autorités permettent d'identifier un relâchement au sein de la société qui se modernise : « Sortie trop tard, jusqu'à 11 heures de la nuit, manque de retenue de la part des grandes personnes. On ne s'occupe pas de leurs loisirs [...] Personne ne s'en inquiète dans la vie publique : la moralité est chose individuelle »⁷. Les sources datant des années 1950 offrent toutefois une expression beaucoup plus dense du sentiment de défi que représente le début du 20^{ème} siècle pour l'Eglise catholique. Ainsi, nous

³ M.A., « Un départ dans la J.A.C. valaisanne », *Le Nouvelliste valaisan*, 21.07.1940, p.1.

⁴ COLIN Ami, « Une grande fête de piété religieuse et filiale, Le jubilé de Son Excellence Monseigneur Bieler », *La Patrie valaisanne*, 02.06.1944, p.1.

⁵ PRALONG Honoré, « Le 1^{er} Congrès de la Jeunesse Agricole Catholique du Valais », *Le Nouvelliste valaisan*, 08.05.1945, p.1.

⁶ S.n., « Anniviers à Sierre », *La Patrie valaisanne*, 03.04.1942, p.3.

⁷ Lettre aux propagandistes - journée régionale, campagne pascale, mars 1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.153.

utilisons principalement ces sources afin comprendre la nature de la peur qui règne dans le milieu catholique à cette époque et qui trouve sa racine durant les décennies précédentes. Cette crainte se retrouve dans le contenu du *Bulletin du Diocèse de Sion*, mensuel informatif sur la vie catholique valaisanne. La modernisation n'atteint pas le Valais rural aussi rapidement que les pays voisins ni même que les autres régions de la Suisse urbaine et les années 1950 représentent un tournant bien que la crainte soit présente auparavant⁸. D'après les discours tenus à cette époque par les autorités, ce tournant semble chambouler la population et causer un décalage au sein de la société. Oscar de Chastonay⁹, politicien conservateur et ancien conseiller d'Etat, en parle en 1952 : « Notre petit pays n'est pas encore adapté dans sa mentalité, ses habitudes, ses mœurs sociales, à son nouveau statut, à ses tâches modernes »¹⁰. Nous constatons qu'à cette époque la société valaisanne est soumise à une évolution inévitable qui pousse l'A.C. à poursuivre sa lutte contre les influences de cette dernière.

Dans une de ses lettres pastorales, l'Evêque de Sion, Nestor Adam¹¹, reproche à la jeunesse certains vices dont l'origine remonterait aux pratiques modernes qu'il associe notamment dans son texte aux fêtes profanes. Ces fêtes font référence aux bals qui permettent aux jeunes gens et aux jeunes filles de boire mais aussi de se mélanger. De plus, ils restent sans surveillance et le manque d'encadrement peut les pousser à agir contre les valeurs de l'Eglise catholique et mène selon cette dernière à la déformation de leur mentalité¹². Les pratiques modernes regroupent également pour l'Evêque la littérature dangereuse qui semble représenter dans les années 1950 toute la littérature qui n'est pas catholique. Le *Bulletin du Diocèse de Sion* d'août-septembre 1955 s'inquiète en effet du fait que la presse profane représente 81% de la presse romande¹³. Selon lui, le but d'une telle littérature est uniquement de plaire à la jeunesse en produisant un contenu séducteur et considéré choquant. Il reproche à ces magazines de préparer

⁸ ROH Henri, *L'exode rural*, Sion, Soc. valaisanne de recherches économiques et sociales, 1953, p.14.

⁹ Chastonay, Oscar de : Cet avocat-notaire sierrois s'engage dans la politique et devient greffier puis juge-instructeur suppléant du district de Sierre (1929-1937). Par la suite, il occupe la place de député conservateur du district de Sierre au Grand Conseil valaisan (1933-1937), de conseiller d'Etat pour le Département des finances (1937-1942). Sa carrière politique est suivie par sa position de directeur à la Banque cantonale valaisanne (1943-1965). Il est aussi membre du conseil d'administration de la BNS et des CFF. Son engagement dans la société valaisanne ne s'arrête pas là car il est un membre fondateur et aussi rédacteur en chef de la *Patrie valaisanne*. (c.f. « Oscar de Chastonay » in DHS, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/004975/2003-06-11/>).

¹⁰ Ecclesia catholica. Diocèse. *Bulletin du Diocèse de Sion = Anzeiger des Bistums Sitten*. Sion, 1953-1964, décembre 1954, p.289.

¹¹ Adam, Nestor : Ce prêtre valaisan est nommé Evêque de Sion en 1952 et le reste jusqu'en 1977. Il encourage l'Action catholique en Valais et participe au concile Vatican II (1962-1965) et réunit le Synode 72. Il est aussi président de la Conférence des évêques suisses de 1970 à 1976. (c.f. « Nestor Adam » in DHS, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009703/2001-05-21/>).

¹² Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1955, p.219.

¹³ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, août-septembre 1955, p.173.

les jeunes au pêché plus que de les éduquer à l'éviter. L'Evêque soulève que ces pratiques sont justifiées « sous prétexte de vues larges et modernes »¹⁴. Cette expression suggère que la condamnation de la modernité n'englobe pas tous les aspects de cette dernière mais principalement ce que l'Eglise catholique considère comme des mauvaises actions prétendument modernes.

Cependant, la jeunesse n'est pas entièrement blâmée pour ses fautes car on ne lui attribue pas la capacité de lutter seule contre la modernisation de la société: « ce ne sont pas les jeunes qui écrivent et colportent les mauvais illustrés, [...]. Ils sont les victimes d'une société faite par des adultes »¹⁵. Nous constatons que le mouvement se bat encore contre des problèmes similaires presque 20 ans après: « Vous avez proclamé votre détermination d'agir pour que les moyens de communication, la radio et **la télévision en particulier**, cessent d'abrutir notre jeunesse par des chansons idiotes, par certaines émissions stupides et souvent indécentes, par des informations à sens unique d'un pro-communisme délirant »¹⁶. Cet extrait d'article expose les convictions qui caractérisent le combat du mouvement durant toute son existence. L'effet du communisme et les vices induits à la jeunesse par leurs loisirs apparaissent encore dans la presse comme des problèmes majeurs pour le mouvement plus de 30 ans après sa création.

La modernisation déplorée par l'Eglise catholique valaisanne englobe également l'industrialisation de la société suisse au tournant de la fin de la Deuxième Guerre mondiale¹⁷. Cette dernière mène la jeunesse à quitter peu à peu le travail de la terre pour se diriger vers les industries qui se développent en Valais: « notre population fera plus ou moins rapidement les frais du passage de la mentalité agricole à la mentalité ouvrière ou semi-ouvrière de chantier, avec tout ce que cela comporte, peut-être, de dangers, voire même aussi de mal »¹⁸. D'autres raisons poussent la jeunesse à quitter les régions rurales comme par exemple le manque de travail dans les fermes et exploitations familiales. Il peut être lié à la mauvaise qualité des terrains mais surtout à la réduction du terrain à cause du grand nombre d'enfants qui composent les familles¹⁹. Cette situation est reconnue par la JAC qui admet que l'exode est un fait et entend les raisons qui peuvent pousser les jeunes à s'en aller : « On ne peut cependant pas dire que

¹⁴ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, mars 1954, p.92.

¹⁵ Bulletin paroissial de Sion, Saint-Maurice: Impr. de l'Oeuvre St-Augustin, - 1969, mars 1950, p.22

¹⁶ R.A., « Merci ! », Le Nouvelliste valaisan, 05.05.1967, p.22.

¹⁷ PRAZ Anne-Françoise, MALHERBE Gaston, *Entre modernité et nostalgie : la Suisse de 1920 à 1929*, Prilly/Lausanne, Eiselé, 1991, p.25.

¹⁸ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, mai 1954, p.142.

¹⁹ Jeunes Forces : *Journal mensuel de la jeunesse rurale de Suisse romande*, Porrentruy, mars 1947, R. Abbet, « La Désertion des campagnes ? », p.1.

l'amour de la terre disparaît, que la ville attire tellement, mais ce qui est plus vrai c'est que la jeunesse actuelle ne veut pas accepter la demi-misère qui risque d'être son lot »²⁰. La misère mentionnée par cette citation fait référence aux difficultés vécues par les paysans à cette époque. Le taux de mortalité enfantine ayant diminué, les familles sont de plus en plus nombreuses et cette situation mène à un manque de terrains pour les nouvelles générations qui ne peuvent plus survivre du travail de paysan²¹.

Même si la JAC souhaite lutter contre l'exode, elle continue toutefois à soutenir les jeunes ruraux dans leur nouvelle vie lorsqu'aucune autre solution n'est envisageable. Des enquêtes sont organisées par la JAC dans le but de contrôler l'environnement dans lequel les ouvriers venus du monde rural se retrouvent. Le mouvement offre également ses services pour former les aumôniers qui s'occupent des chantiers afin d'encadrer les ouvriers²². Nous constatons l'implication de la JAC même au-delà du milieu dont elle est responsable. Le lien entre la JOC et la JAC illustre dans ce cas la collaboration entre les mouvements d'A.C. vers l'accomplissement d'un but commun. L'action de la JAC valaisanne s'étend même au-delà du canton en soutenant les jeunes gens et jeunes filles qui doivent partir vers d'autres régions de la Suisse trouver du travail. En 1954, un centre d'accueil est organisé à Genève pour les Valaisannes afin de poursuivre l'encadrement à distance de ces jeunes filles²³. Nous pouvons noter la situation d'entre-deux dans laquelle la JAC se trouve, car elle réagit aux besoins concrets de son milieu et doit donc se plier à la réalité de la situation. Bien que la situation soit acceptée par la JAC, son but premier reste celui de rechristianiser ou reconquérir le monde rural.

Nous avons pu constater que l'Eglise catholique valaisanne présente l'image d'une jeunesse désarmée face à la modernité. La JAC souhaite en théorie maintenir la jeunesse en Valais et en faire des « soldats pacifiques, en marche à la conquête du monde, non pour l'asservir et le dominer, mais pour le reconstruire plus beau qu'avant, pour édifier la cité nouvelle sur des bases de justice et de charité, dans l'ordre. »²⁴. Toutefois la réalité est parfois différente et la JAC se retrouve impuissante, comme nous avons pu le constater avec les Valaisannes qui s'en vont pour Genève. La lutte contre ces départs repose sur un élément clé du mouvement : la conquête. Ce terme apparaît énormément dans le vocabulaire utilisé par la JAC et nous le retrouvons dans

²⁰ *Jeunes Forces*, op.cit., mars 1947, R. Abbet, « La Désertion des campagnes ? », p.1.

²¹ Gr., « Saillon, En fait de médaille », le Nouvelliste valaisan, 10.02.1956, p.4.

²² *Ibidem*, février 1954, p.20.

²³ *Ecclesia catholica. Diocèse*, op.cit., novembre 1954, p.252.

²⁴ PRALONG Honoré, « Le Premier Congrès de la Jeunesse agricole catholique du Valais », Le Nouvelliste valaisan, 08.05.1945, p.1.

une des définitions de la partie féminine du mouvement : « La J.A.C.F. est : un mouvement de conquête »²⁵. L'utilisation d'un terme militaire par l'A.C. illustre l'importance de l'action pour ces mouvements. La JAC n'est pas un mouvement uniquement réactif car il identifie non seulement les problèmes liés au milieu rural mais met idéalement tout en œuvre pour y trouver une solution.

L'idée de conquête se répète à maintes reprises dans les documents relatifs aux directives de l'A.C. et de la JAC. Cette idée peut y être interprétée de deux manières. Tout d'abord, elle est un état d'esprit qui devrait inspirer les militant·e·s. Le terme *conquête* est donc présent dans les programmes qui les guident durant une année. Le compte rendu du travail effectué par l'ACJV au cours de l'année 1934 et 1935 inclut le programme de l'année suivante qui « s'inspire sans cesse de l'esprit de conquête et de lancement »²⁶. Il est également attendu des dirigeant·e·s qu'ils transmettent cette mentalité à leur section. La manière dont cette mission est décrite suggère qu'elle est simple : « puis il [aumônier cantonal] s'en va porter à d'autres jacistes sa parole encourageante et son ardeur conquérante »²⁷. Toutefois, ce travail comporte une multitude d'autres éléments, dont les enquêtes menées par l'A.C. et la méthode qui les caractérise. Les cercles d'étude de sections participent également à la transmission d'un esprit de conquête. De plus, les congrès régionaux et cantonaux qui rassemblent un grand nombre de sections unies dans leur action nourrissent également l'idée de conquête qui caractérise la JAC et tous les mouvements d'A.C.

La seconde approche du terme *conquête* est l'action de la JAC. La conquête peut être considérée comme une métaphore militaire représentant les différentes méthodes de la JAC. En tant que telle, elle nécessite une organisation qui a déjà été décrite dans le point précédent. Les responsables de l'ACJV insiste sur l'importance de la structure lorsqu'ils assurent qu'il est « [i]mpossible de réussir nos objectifs sans l'action concertée d'ensemble, organisée, que nous prêche le Pape. »²⁸. Nous remarquons que le Pape est à la tête de l'organisation de la conquête. Cela illustre une fois de plus l'importance de la hiérarchie catholique. La métaphore se poursuit avec les différentes armes utilisées par la JAC pour accomplir son action. Nous avons déjà

²⁵ « La J.A.C.F. Pourquoi ? Comment ? », Paris, 1936, Documentation de la J.A.C, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray / JAC, 2016/1, 4, p.5.

²⁶ Compte-rendu du travail de l'année 1934-35, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.132.

²⁷ Rapports de l'activité du mois de mars, Suite, s.d., Rapports d'activités et cahiers de la J.A.C, section Vernayaz, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 1.

²⁸ Directives pour le programme de l'année, 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.122, p.6.

mentionné la plus emblématique d'entre elles, qui est l'enquête. Elle apparaît sous le nom d'arme à plusieurs reprises dans les documents qui décrivent ce qu'elle représente pour la JAC: « L'enquête est irremplaçable mais délicate à comprendre et à manier. C'est une arme de militante »²⁹. La manière dont est décrite l'enquête reflète le style presque lyrique utilisé dans les documents traitant de la JAC. Cette approche transmet un aspect spirituel et presque mystique de la JAC qui semble voulu par le mouvement et ceux qui le façonnent.

D'autres *armes* sont utilisées par la JAC afin de conquérir leur milieu même si ces dernières ne sont pas utilisées sous ce nom. La première que nous souhaitons citer est le théâtre. A travers la recherche des mentions de la JAC dans la presse valaisanne nous avons constaté qu'une grande partie des articles dédiés au mouvement concernaient les pièces de théâtre interprétées par les différentes sections de JAC du Valais romand. Les représentations théâtrales contribuent à la conquête car elles cherchent à éduquer leur public aux valeurs du mouvement. Les thèmes abordés dans les pièces sont majoritairement liés au travail paysan et à sa dignité. Les articles qui relatent les soirées théâtrales mentionnent leur valeur éducative avec des expressions comme « [une] jolie leçon pour tous »³⁰ ou encore « une haute leçon morale »³¹. Les sections de JAC et JACF de la paroisse de Grimisuat joue par exemple la pièce « Maison paysanne »³² lors d'une de ses soirées. Ce titre suggère l'orientation éducative de la prestation de la JAC car elle décrit ce qu'elle considère comme l'idéal du quotidien d'une famille rurale: « Tantôt gaie, tantôt émouvante et prenante, cette pièce nous a montré toutes les beautés de la vie paysanne »³³. L'argent récolté lors de ces soirées permet de financer les actions de la JAC car la cotisation et les dons sont les seules sources de revenu du mouvement. Dans le cas de la section de Grimisuat, le montant récolté sert à faire l'acquisition de deux drapeaux représentant la section masculine et féminine de la JAC de la paroisse³⁴. Une soirée théâtrale organisée par la section d'Evionnaz démontre à nouveau le rôle du théâtre dans la mission du mouvement: « « La rose effeuillée » prouva une fois de plus, par le sens dont elle était imprégnée, que l'être qui agit consciencieusement, arrive toujours mieux au but qu'il cherche à atteindre que cet autre qui n'a pas de logique ni de scrupules »³⁵. Chaque pièce de théâtre a un but à tendance moralisatrice. Cet exemple démontre les recommandations qui sont suggérées par le

²⁹ Lettres aux propagandistes - journées de janvier, centre régionaux, janvier 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.150.

³⁰ R.P., « Evionnaz – Joc et Jac », Le Nouvelliste valaisan, 30.04.1941, p.4.

³¹ E.Df., « Troistorrents – Du beau théâtre », Le Nouvelliste valaisan, 14.01.1951, p.3.

³² Réba, « Grimisuat – Avec la J.A.C et la J.A.C.F », Journal et Feuille d'avis du Valais, 25.04.1945, p.2.

³³ *Idem*.

³⁴ *Idem*.

³⁵ A.J., « Evionnaz, Théâtre de la JAC », Le Nouvelliste valaisan, 15.12.1954, p.6.

mouvement. Même si les leçons ne se concentrent pas directement sur le monde paysan, elles servent à la population rurale dans la vie de tous les jours.

L'organisation de journées de formation par le mouvement est la dernière arme que nous souhaitons mentionner. Ces dernières soulignent le rôle de la JAC dans la société. Elles peuvent porter sur différents thèmes comme la littérature, l'hygiène ou la vie de couple. La région de Martigny organise au cours du mois de janvier 1939 des « leçons d'ouvrages »³⁶ pour instruire la jeunesse à la littérature recommandée par le mouvement. Des journées d'information sur l'hygiène sont aussi organisées à cette époque afin d'éveiller la population valaisanne à cette question au sein du monde rural³⁷. L'organisation de journées pour les futurs mariés est également une pratique régulière de la JAC: « Fiancés ! Un but idéal pour une sortie de printemps »³⁸. Le titre accrocheur de l'article qui promeut cette journée en mars 1955 illustre le désir de conquête de la JAC. Ces journées sont ouvertes à tous et toutes et ont pour but de répandre les valeurs du mouvement au-delà de la sphère jaciste. La mission de rechristianisation du mouvement spécialisé inclut l'instruction de Valaisans et Valaisannes utilisant ainsi la même méthode qu'avec les militant·e·s du mouvement. Ces journées soulignent le rôle double de la JAC dans la société valaisanne qui ne se limite pas uniquement à la formation de membres qui adhèrent à leur mouvement. Elles reflètent le souhait d'élargir la zone d'influence du mouvement et de conquérir le milieu dans lequel elle exerce son influence.

Une adaptation à la modernité malgré tout

Malgré le rejet de la modernité par les catholiques, l'historien Urs Altermatt déclare que « le catholicisme fut également synonyme d'adaptation au monde moderne »³⁹. Altermatt décrit le sentiment de nécessité d'adaptation ressenti par les autorités catholiques suisses dès le début du 20^{ème} siècle. L'Eglise catholique s'attèle alors à un travail d'ajustement afin de mener la population vers une certaine émancipation au sein de la société en pleine évolution⁴⁰. L'auteur exprime l'impasse dans laquelle se trouvent les autorités catholiques face à la modernisation de la société qui rend leur adaptation inévitable s'ils souhaitent y trouver leur place. Le Valais n'échappe pas à cette étape. Face à l'incapacité de l'Action catholique valaisanne de communiquer le danger que la modernisation de la société représente pour elle, elle adopte une

³⁶ Viens!, Organe de la Jeunesse catholique, janvier 1939, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.391, p.5

³⁷ *Idem*.

³⁸ R.H., « Fiancés ! Un but idéal pour une sortie de printemps », *Le Nouvelliste valaisan*, 09.03.1955, p.6.

³⁹ ALTERMATT Urs, *Le catholicisme au défi de la modernité : l'histoire sociale des catholiques suisses aux XIXe et XXe siècles*, Lausanne, Editions Payot, 1994, p.42.

⁴⁰ *Idem*, p.43.



approche qui contraste avec le rejet du monde moderne. L'opinion des autorités catholiques sur les effets néfastes de la modernité reste inchangée mais le besoin de se faire entendre prend le dessus. L'objectif de rechristianisation de la société reste une priorité, cependant la méthode pour y parvenir se transforme peu à peu. L'évolution la plus importante correspond à la décision des autorités ecclésiastiques de changer le mode de communication avec la population. Le contact est assuré dès le milieu des années 1950 par l'utilisation de moyens modernes comme la radio ou la télévision qui se répandent de plus en plus au cours de ces années⁴¹.

Au milieu des années 1950, il semble donc clair pour le clergé valaisan que la modernisation ne peut plus être défaite. La nouvelle approche permet d'atteindre plus facilement une population déjà stimulée par ces nouvelles sources d'information. L'Eglise catholique est ainsi en mesure de tourner à son avantage ces méthodes qu'elle n'approuvait pas initialement :

Nous n'avons pas manqué cependant de relever les côtés positifs de ces modernes et puissants moyens de diffusion. Nous avons dans le but exposé, à la lumière de la doctrine chrétienne et de la loi naturelle, les principes informateurs qui doivent régler et diriger aussi bien l'action des responsables dans les mains de qui se trouvent les techniques de diffusion que la conscience du public qui s'en sert⁴²

Le premier pas que l'Eglise effectue dans cette direction est l'ajustement de son langage, notamment dans la presse. De plus, la présence du clergé dans tous les domaines de la vie reste très importante. Elle permet de maintenir son influence au sein de la société et mener la population sur la bonne voie. Le langage utilisé lors des échanges entre le clergé et les laïcs est fondamental : « C'est à nous d'y répondre, dans un langage moderne, à ses questions, aussi bien à l'église qu'à l'école, dans la rue et dans la presse »⁴³. Le langage utilisé lors des messes est aussi débattu à la même époque. Le latin n'est pas compris par la population et son utilisation peut transmettre une image austère de l'Eglise qui n'est pas désirée. Ce sujet est mentionné dans un article de *Jeunes Forces* qui traite de la première fête rurale organisée à St-Léonard en 1947 et décrit la messe qui s'y est tenue: « Il faut avoir entendu chanter une fois la messe en français pour comprendre la messe »⁴⁴. Nous observons donc une remise en question au sein du clergé valaisan, qui interroge ses méthodes et se demande « Sommes-nous à la hauteur de notre tâche ? »⁴⁵.

⁴¹ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1957, p.219.

⁴² Ecclesia catholica, Diocèse, *op.cit.*, août-septembre 1957, p.9.

⁴³ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, janvier 1955, p.9.

⁴⁴ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, juin 1947, s.n., « 3000 ruraux à St-Léonard le 20 avril », p.3.

⁴⁵ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, janvier 1955, p.8.

Le 8 septembre 1957 le Pape Pie XII publie la « Lettre Encyclique sur le cinéma, la radio et la télévision »⁴⁶. Cette lettre expose les progrès technologiques à la lumière de la foi catholique. La pensée catholique est d'opinion que l'idée que ces nouvelles créations, comme toute chose sur terre, est avant tout un don de Dieu. Cette conviction leur permet ainsi de justifier l'utilisation de ces moyens de diffusion. Suite à ces nouvelles observations, la JAC et l'A.C. en général commencent également à traiter le problème de la radio, de la télévision et même de la littérature. Dans cette optique, la hiérarchie catholique donne pour mission aux dirigeant·e·s de l'A.C. de créer une structure qui s'occupera de la diffusion de leur action par le biais des moyens modernes. Nous précisons que cette action se développe dans le cadre de l'A.C. romande et n'est donc pas une initiative valaisanne ou propre à la JAC. Cependant, ce mouvement spécialisé est le plus répandu en Valais à l'époque de la mise en place de cette organisation.

La mission de l'A.C. concernant les nouveaux moyens de communication se met en place dans les années 1950, mais la lutte de l'Eglise catholique contre notamment le cinéma considéré néfaste commence bien avant cela. La campagne de l'A.C. valaisanne de l'été 1935 mentionne déjà le cinéma comme potentiel danger à cause des thèmes qui y sont traités : « délit, meurtres, vols et filouterie »⁴⁷. La lutte s'organise de manière coordonnée avec la création de la *Ligue du Cinéma* en 1957. Sa création est officialisée par l'obtention de statuts suite aux assemblées générales de l'A.C. romande le 13 mai 1957. A travers la ligue, le mouvement essaie de trouver un aspect éducatif à ce moyen de diffusion qui effraie. L'action menée par cette dernière est similaire, du point de vue des méthodes utilisées, à celle menée par la JAC et les mouvements spécialisés. Elle passe principalement par des journées de formation. Ce service ne vise pas spécifiquement les membres de l'A.C. et s'adresse à un spectre plus large de la population catholique : « La Ligue du Cinéma est ouverte à tous les chrétiens désireux de se former à la culture cinématographique et selon les enseignements de l'Eglise. Les membres s'engagent à favoriser les films de valeur esthétique, morale et récréative [...] »⁴⁸.

La ligue s'engage dans les différentes paroisses par la collaboration avec les mouvements d'A.C. déjà présents afin de diffuser les films qui ont été approuvés par le comité romand de la ligue. Le but de la ligue n'est pas d'interdire certains contenus mais de vivement encourager la jeunesse à se tourner vers les propositions faites par la *Ligue du Cinéma*. Des sections se

⁴⁶ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1957, p.209.

⁴⁷ Viens !, *op.cit.*, juillet 1935, AES/427.380, p.4.

⁴⁸ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, août-septembre 1957, p.186.

forment au sein des cantons afin de représenter la ligue et propager son action à travers la Suisse romande. Nous constatons la formation d'une section en Valais au moins dès 1959 lorsque l'abbé Henri Bérard⁴⁹, pilier de l'A.C. valaisanne au cours des années 1950, est nommé au poste d'aumônier valaisan de la *Ligue du Cinéma* en 1959⁵⁰. En 1961, L'action valaisanne de la ligue est encore centrée sur la formation cinématographique de ses membres et non sur la diffusion de l'action au-delà du domaine interne⁵¹. La nomination de l'abbé Henri Bérard en tant qu'aumônier valaisan de la ligue peut être expliquée par sa position d'aumônier cantonal du mouvement de jeunesse agricole entre 1951 et 1955. Son expérience représente un avantage pour la ligue car son organisation est similaire à celle de la JAC. Une autre hypothèse concernant ce choix serait l'incapacité de l'organisation à trouver un autre volontaire pour s'atteler à une tâche d'une telle ampleur.

L'abbé Bérard est très impliqué dans son rôle dans l'A.C. en Valais. Dans le cadre de son travail avec la jeunesse rurale, il dédie un article à l'attitude à adopter face aux nouveaux moyens de diffusion proposés par la société. Il prend l'exemple de la mode, du snobisme et du cinéma pour inviter les sections à relativiser l'importance des nouvelles activités qui apparaissent avec la société moderne. Dans le programme d'activités qu'il présente à la JAC pour l'année 1957-58, l'abbé Bérard encourage les sections à se concentrer sur des problèmes plus importants tels que la pratique religieuse. Il souhaite développer les autres domaines du mouvement plutôt que de se concentrer uniquement sur une lutte contre les activités modernes : « [E]st-elle pour nous une routine que l'on subit ou une démarche consciente, libre? »⁵². Il faut préciser que la réorientation vers le travail intérieur proposée par l'abbé ne s'oppose pas au phénomène d'adaptation adopté par l'Eglise catholique.

Les progrès de la société apparaissent aussi au sein du monde agricole et l'A.C. doit également s'occuper de ce nouveau défi dans ce domaine-là. Une tendance similaire à celle des autorités ecclésiastiques valaisanne apparaît dès la fin des années 1940 dans le contenu du journal *Jeunes Forces*. À partir de cette information nous pouvons supposer que l'évolution de la JAC et sa

⁴⁹ BÉRARD Henri: Avant d'être vicaire épiscopal, le chanoine Bérard avait été aumônier de la Jeunesse agricole catholique (JAC, devenue depuis la jeunesse rurale chrétienne), puis aumônier de l'Action catholique générale (ACG). Au sein de la JAC il exerce le rôle d'aumônier cantonal entre 1951 et 1955 puis devient aumônier romand de la JAC et JACF en 1956 et aumônier valaisan de la Ligue du Cinéma en 1959. (c.f.

<https://www.cath.ch/newsf/sion-le-chanoine-henri-berard-prend-sa-270691/>, Nouvelliste, 07.11.1951, *Bulletin du diocèse de Sion*, novembre 1956 et octobre 1959).

⁵⁰ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1959, p.269.

⁵¹ S.n., «La section valaisanne de la ligue catholique romane du cinéma », 17.06.1961, Journal et feuille d'avis du Valais, p.13.

⁵² Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1957, p.227.

collaboration avec les autres cantons par la presse dédiée au mouvement l'ait mené sur une voie pas encore adoptée par l'Eglise catholique valaisanne. Cela ne signifie cependant pas qu'elle contredit cette dernière car la JAC se concentre majoritairement sur l'aspect rural et technique : « Pourquoi ne pas vouloir vivre avec son temps et accepter les avantages du progrès et de la science ? »⁵³.

Au fil de ses articles de la deuxième moitié des années 1940 le journal *Jeunes Forces* encourage à la modernisation de la société rurale. L'utilisation de nouvelles machines et l'évolution de « l'état des outils, la grandeur des manches, le rythme, l'habillement »⁵⁴ est promue par le journal dont l'argument principal et la facilitation du travail du paysan et l'amélioration de son rendement. En effet l'activité agricole et fermière est considérée comme une activité éreintante qui souvent empêche le paysan de s'adonner correctement à sa vie religieuse. C'est l'une des raisons qui poussent à une action dans milieu rural par l'A.C. : « Le paysan doit vaincre bien des difficultés : la sécheresse, la pluie trop abondante parfois, le gel, les maladies qui compromettent la récolte. Il doit souvent travailler jusqu'à 16 heures par jour »⁵⁵. En novembre 1946, le hameau *Mayen*, qui se situe dans le Val d'Anniviers, est entièrement détruit par un incendie. Cet incident a pour conséquence la destruction des récoltes et du mobilier du village ainsi que la mort de la plupart du bétail⁵⁶. Cet exemple illustre les nombreux obstacles auxquels les paysans peuvent se heurter jour après jour. La modernisation des techniques et habitudes du paysan est encouragée par la JAC mais elle semble s'opposer à la mentalité paysanne qui repose sur la fierté d'avoir accompli un travail difficile. Faciliter le travail du paysan afin de lui offrir un mode de vie plus agréable serait considéré comme une forme de paresse : « beaucoup d'entre nous ne savent pas se faciliter la tâche, on dirait qu'ils croient n'avoir rien fait s'ils ne se sont pas donné beaucoup de peine et s'ils ne rentrent pas le soir à demi morts de fatigue »⁵⁷.

La JAC tient à déconstruire l'image négative d'une modernisation du travail agricole et cherche à démontrer que le travail paysan peut demeurer un travail noble malgré l'utilisation de machines pour l'y aider⁵⁸. L'opinion de *l'Union suisse des paysans* sur la situation de la population rurale publiée dans un numéro de *Jeunes Forces* révèle qu'elle ne croit pas que l'Etat

⁵³ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, février 1947, Bernard R., « Progrès et routine, Le travail paysan », p.2.

⁵⁴ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, février 1947, Bernard R., « Progrès et routine, Le travail paysan », p.2.

⁵⁵ PRALONG Honoré, « Le 1^{er} Congrès de la Jeunesse Agricole Catholique du Valais », *Le Nouvelliste valaisan*, 08.05.1945, p.1.

⁵⁶ S.n., « Nouvelles du Valais – Appel en faveur de Mayen », *Le Confédéré*, 18.11.1946, p.2.

⁵⁷ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, février 1947, Bernard R., « Progrès ou routine, Le travail paysan », p.2.

⁵⁸ JAC: "Souviens-toi" directives et témoignages de ce même congrès, 1945, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.37, p.35.

puisse y trouver une solution. Selon elle, les politiciens sont trop loin de la réalité des paysans. Les sections de JAC locales seraient les mieux placées pour agir en faveur d'un changement des mentalités car ses militant·e·s ont été élevés dans ce milieu et en comprennent les valeurs. L'article essaie de transmettre l'idée du maintien des valeurs chrétiennes du travail bien fait malgré l'adaptation de la nouvelle génération à l'évolution de la société⁵⁹. Les arguments en faveur de la modernisation de la société rurale apparaissent à plusieurs reprises dans le journal *Jeunes forces*: « Non pas par amour du changement, de la nouveauté. Mais simplement pour obtenir le maximum de rendement, avec le maximum de qualité et le minimum de frais »⁶⁰. L'insistance sur ce point indique le profond ancrage de cette culture au sein la population rurale. Cela illustre également un passage difficile aux techniques modernes bien que la JAC semble s'être fait à cette idée.

Les changements ne concernent pas que les nouvelles techniques mais aussi les anciennes stratégies paysannes qui selon la JAC nécessite un renouvellement: « Laissons de côté des traditions périmées, contraires au bon sens, pour nous attacher davantage aux vraies, à celles qui sont conformes à l'ordre et à la propreté»⁶¹. Dans ce cas-ci l'article fait référence au dépôt du fumier devant les maisons afin de faciliter son transport. La JAC met en évidence les problèmes hygiéniques auxquels cette pratique peut mener afin de pousser les jeunes paysans à s'en éloigner : « Le passant était assailli par un essaim de mouches répugnantes, bourdonnant autour du tas ; des émanations attisées par la chaleur torride saturaien l'air et se collaient aux habits. Et c'est dans cet élément nocif que les villageois, leurs enfants, devaient se déplacer, vivre »⁶².

L'empreinte de cette modernisation est toutefois reconnue en Valais en 1954 avec la constatation que le « paysan se fait industriel, du moins c'est aujourd'hui son ambition, le vœu d'une jeunesse nombreuse, en quête d'avenir »⁶³. Cette déclaration n'est toutefois pas connotée négativement mais plutôt affirmée comme un fait contre lequel il est inutile de lutter. En effet, si la modernisation du monde rural permet une amélioration des conditions de vie des paysans, elle ne s'installe pas sans inconvénients. Une nouvelle approche de l'agriculture émerge et elle n'est pas nécessairement l'idéal que la JAC avait en tête. L'aspect spirituel du mouvement le

⁵⁹ *Jeunes Forces*, op.cit., mai 1947, Oscar Howald, « Enquête Jeunes Forces, L'Union Suisse des Paysans nous répond », p.1.

⁶⁰ *Jeunes Forces*, op.cit., août 1947, Henri Python, « Mon père a toujours fait comme ça », p.1.

⁶¹ *Jeunes Forces*, op.cit., octobre 1947, Golz, « Le fumier devant la maison », p.3.

⁶² *Jeunes Forces*, op.cit., octobre 1947, Golz, « Le fumier devant la maison », p.3.

⁶³ Ecclesia catholica. Diocèse, op.cit., décembre 1954, p.290.

pousse à désirer un monde rural rêvé qui s'éloigne parfois complètement de la réalité : « Lorsque le découragement guette le jeune rural à cause d'un labeur trop pénible et parfois peu rentable, il regarde le ciel et prend conscience que par son travail, il est libre et ne dépend de que de Dieu et de la société, à laquelle, librement il apporte sa collaboration »⁶⁴.

Collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique et autonomie du militant·e

L'un des principes fondamentaux de la JAC est le respect de la hiérarchie. Le mouvement se base sur une structure pyramidale inspirée du modèle de la hiérarchie de l'Eglise catholique. Elle est soumise à diverses autorités au niveau catholique mais aussi au niveau du mouvement de la JAC. L'obéissance reste une caractéristique essentielle du comportement des militant·e·s jacistes. Toutefois, la formation promue par le mouvement afin de mener les jeunes gens et jeunes filles sur le droit chemin du catholicisme encourage les membres à l'esprit d'initiative et de meneur. L'ambiguïté qui émerge lors de l'observation de ces deux aspects révèle les obstacles idéologiques qui traversent le mouvement qui parvient tout de même à maintenir son influence.

La JAC soumise à la hiérarchie catholique en Valais

Ce second point aborde un deuxième concept qui révèle l'ambivalence de la JAC sur certains sujets. Il s'agit de la frontière entre la soumission à la hiérarchie catholique qui est requise de la part des militant·e·s et la formation qui leur est offerte et qui doit les mener à se construire en tant qu'être indépendant et émancipé. Les fondements de la l'A.C. indiquent que les laïcs qui se mettent au service de l'Eglise sont soumis à son autorité. « La ligue silencieuse de l'exemple »⁶⁵ est l'appellation du Pape Pie X utilisée pour les décrire. Elle illustre ce qui est attendu du comportement des militant·e·s face aux représentants de l'Eglise catholique. La structure de la JAC souligne l'importance du respect entre les différents échelons au sein de l'organisation « hiérarchique, unitaire et concentrique »⁶⁶. Cet agencement est complexe car le mouvement est lié à deux niveaux hiérarchiques différents, la JAC et l'Eglise catholique. Malgré cela, comme c'est le cas pour les diverses jeunesses suisses, la JAC valaisanne est

⁶⁴ *Jeunes Forces*, op.cit., mai 1947, Rémy A., « Travail et liberté », p.1.

⁶⁵ Association Relais, (1938), *Bulletin d'action de la J.A.C.F. romande*. Fribourg ; Porrentruy ; Sion: Secrétariats cantonaux, octobre-novembre 1938, p.2.

⁶⁶ MINVIELLE Bernard, *L'apostolat des laïcs à la veille du Concile (1949-1959) : histoire des Congrès mondiaux de 1951 et 1957*, Fribourg, Editions universitaires, 2001, p.44.

fondée suite à l'initiative de l'Evêque Bieler et reste donc liée à l'Evêché de Sion. Ces deux champs d'action ne sont donc pas complètement séparés et s'influencent réciproquement comme la présentation du mouvement de la JAC a pu le démontrer jusqu'ici.

Nous avons pu constater la formation de comités régionaux et cantonaux de la JAC qui ajoutent eux-aussi des niveaux à la hiérarchie. Les sections sont soumises aux décisions prises par ces autorités et une interdépendance se développe au sein du canton. Concrètement ce lien s'illustre au niveau valaisan par l'envoi par les sections de rapports d'activités au centre cantonal de la JAC. Ces rapports contiennent les thèmes abordés lors des cercles d'études, les difficultés auxquelles les sections sont confrontées ainsi que les résultats des actions mises en place par les sections⁶⁷. Un contrôle du respect des valeurs du mouvement au cours des activités des sections est ainsi assuré par les autorités cantonales⁶⁸. Malgré cette condition, nous constatons que certaines sections ne se donnent parfois même pas la peine d'envoyer le rapport au centre. Le journal *Correspondance du Secrétariat de l'ACJV* s'en plaint déjà en mars 1934 alors que la JAC n'existe pas encore en Valais⁶⁹.

Chaque section doit aussi entrer en contact avec les dirigeant·e·s régionaux afin de leur transmettre, à eux aussi, des rapports concernant leur activité. L'exemple des documents laissés par la présidente de la section de Vernayaz, Laurette Voeffray, qui est également dirigeante régionale, permet de comprendre le contenu de tels échanges. Nous constatons que le contact n'est pas facile à maintenir et qu'un grand nombre des lettres adressées à la Laurette Voeffray débutent s'excusant d'écrire aussi tard à leur dirigeante régionale. La dirigeante de la section de Ravoire avoue son manque d'implication dans cette tâche dans plusieurs lettres : « Excuse-moi du retard que j'ai mis à répondre à ta gentille carte »⁷⁰. Une situation similaire apparaît quelques mois plus tard : « Nous sommes toujours les mêmes nous attendons chaque fois que tu viennes nous réveiller pour que nous donnions de nos nouvelles »⁷¹. Une lettre venant de la section de Le Cergneux révèle le besoin de justification des dirigeantes pour le manque d'efficacité dans les envois de rapports : « Voici bientôt une semaine que j'ai reçu ta lettre me

⁶⁷ Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

⁶⁸ Rapports des visites de sections, juin 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148.

⁶⁹ Association catholique de la jeunesse valaisanne. Secrétariat. (1933). *Correspondance du Secrétariat de l'A.C.J.V. Sion*, mars 1934, p.2.

⁷⁰ Lettre de Germaine à Laurette Voeffray, 10.09.1941, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

⁷¹ Lettre de Germaine à Laurette Voeffray, 05.02.1942, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

demandant des nouvelles de notre section. Je n'ai pas pu te répondre avant d'avoir revu Germaine et comme je ne monte à Ravoire que le dimanche à cause du travail qui me retient ici, je puis seulement te le dire aujourd'hui »⁷². La récurrence de ce problème illustre le fait que la situation ne s'améliore pas malgré les rappels de la dirigeante régionale. Ces écarts révèlent également que les meneur·se·s de sections sont des personnes très occupées et cela fait parfois obstacle au bon déroulement de l'action du mouvement.

Pour pallier ce problème, des contrôles sont organisés dans les différentes paroisses par le centre cantonal. Le contrôle est effectué par les dirigeant·e·s régionaux, aussi appelés propagandistes régionaux⁷³. Nous observons ici le travail que permet la hiérarchie. Les responsables cantonaux ont la possibilité de déléguer leur travail aux propagandistes régionaux qui ont été choisis avec soin et formés afin de représenter convenablement la JAC⁷⁴. De la même manière que les rapports demandés par le centre cantonal, les contrôles de sections s'intéressent à l'organisation et la vie de la section en générale. Les rapports à remplir par les propagandistes régionaux sont composés de questions concernant différents secteurs : l'organisation générale, l'activité concernant la formation religieuse, la manière dont sont formés le comité, le cercle de militant·e·s et l'administration de la section. Ils se penchent également sur le rayonnement de la section dans son milieu ainsi que sur son taux de participation aux différentes manifestations mises en place par la JAC, telles les semaines d'étude ou les cercles régionaux⁷⁵.

Le but de ces inspections n'est pas uniquement d'assurer le respect de la volonté de la hiérarchie mais également d'améliorer le fonctionnement des sections. Le rapport contient une section pour les mesures d'amélioration que les propagandistes proposent, autant aux sections qu'à elles-mêmes et au centre cantonal⁷⁶. Nous constatons ici que chacun prend sa part de responsabilité dans le processus de progression du mouvement. Malgré l'importance de la hiérarchie et le contrôle de celle-ci sur les sections locales, le travail s'effectue toujours en collaboration afin d'être le plus efficace. Un rapport datant de 1936 nous donne un exemple des conseils donnés aux sections : « Ce qu'il faut exiger avant tout, c'est qu'on organise un comité,

⁷² Lettre de Feofette à Laurette Voeffray, 04.07.1940, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

⁷³ Lettres aux propagandistes - journées de janvier, centre régionaux, janvier 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.150, p.1.

⁷⁴ Directives pour le programme de l'année, 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.122, p.8.

⁷⁵ Rapports des visites de sections, juin 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148, p.4.

⁷⁶ Lettres aux propagandistes - journées de janvier, centre régionaux, janvier 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.150, dossier attaché au document sans pages indiquées.

il est impossible à une section de bien marcher si elle n'a pas une organisation sûre, des responsables sur lesquelles on peut vraiment compter »⁷⁷.

L'autorité au niveau de la hiérarchie catholique et non plus du mouvement est représentée par l'Evêque de Sion. Il possède l'autorité la plus élevée sur les mouvements d'A.C valaisans et se place au-dessus du centre cantonal⁷⁸. Son impact dans la vie des sections est significatif étant donné que c'est lui qui délivre les divers symboles de l'adhésion de ces dernières à l'A.C. Sa signature sur les statuts qui officialisent la création de l'ACJVF en 1940 illustre ce rôle important. De plus, le dernier article de ces statuts affirme que les « présents statuts n'entreront en vigueur qu'après l'approbation de S.E. Mgr. l'Evêque »⁷⁹. L'Evêque se charge aussi de la remise des mandats aux nouvelles sections⁸⁰. Il tient entre ses mains la décision qui définira si une section est digne de représenter la JAC et d'agir en son nom. L'Evêque possède également l'autorité sur la définition de l'A.C. Il est le porte-parole des volontés papales et transmet au peuple valaisan les valeurs et les directives soutenues par Rome. L'Evêque publie donc régulièrement des rappels sur la signification et le rôle de l'A.C. en Valais comme il le fait en 1942, plus de 10 ans après la mise en place de l'organisation en Valais⁸¹. Les interventions de l'Evêque pourraient être dues au relâchement qui apparaît dans l'encadrement des mouvements d'A.C. à cette époque, autant au niveau des laïcs que du clergé. L'Evêque émet en effet la même année une requête concernant l'organisation d'une journée d'étude « pour tous les membres du clergé »⁸². La volonté d'une telle organisation suggère la nécessité d'une remise à l'ordre des ecclésiastiques valaisans au sujet de l'A.C.

Le clergé se trouve sous l'autorité de l'Evêque et représente également un échelon de la hiérarchie. Il le représente au niveau cantonal, régional et paroissial. Ce sont les aumôniers cantonaux, régionaux et des sections locales qui agissent au nom du clergé en dirigeant et soutenant les militant·e·s de la JAC dans leur action. L'autorité qu'exercent ces aumôniers sur les sections est fondamentale. Elle expliquée à plusieurs reprises aux jeunes filles et jeunes gens

⁷⁷ Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.145, p.4.

⁷⁸ DE CHASTONAY Josiane, « L'Action catholique en Valais et le mouvement jaciste en particulier », Travail pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Sociale Féminine Caritative de Lucerne, Lucerne, 1950, p.15.

⁷⁹ JRC: Statuts de l'Association valais.de la jeunesse cathol. féminine. Original, manuscrit avec signature de Mgr Bieler et sceau, 10.01.1940, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.198, art.24, p.6.

⁸⁰ Bulletin des dirigeantes et militantes de la Jeunesse Catholique féminine (ACJVF), Etude et Action, novembre 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.165, p.2.

⁸¹ Directives de Mgr, 1942, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.14.

⁸² Journée d'études AC pour le clergé valaisan du Bas, 1942, Action catholique du Bas-Valais, Archive de l'Evêché de Sion, AES/427.13.

membres des mouvements d’A.C : « Nous insistons sur la confiance que les jacistes doivent à leur aumônier local et surtout au curé de la paroisse. C'est lui qui a charge de vos âmes »⁸³. Cette question est aussi traitée par les sections de JAC au cours des discussions qui ont lieu durant les réunions mensuelles. Par exemple, le thème proposé par le *Bulletin d’Action* pour le cercle religieux d'avril 1939 est « L'Eglise est organisée : Elle a des Chefs »⁸⁴. Les journaux, qui guident les membres du mouvement dans leur mission et les forment au fonctionnement des mouvements, répètent eux-aussi l'importance du respect que les militants doivent à l'aumônier qui a la charge de leur section. Ils sont éduqués à éviter de défier sa prééminence même s'ils sont en désaccord avec lui. La JAC encourage tout de même ses membres à avoir leur propre opinion : « Il nous faut exercer, en nous, la réflexion, apprendre à acquérir des idées personnelles, sûres, claires, fortes, sur nous-même, sur les problèmes de notre vie, de notre travail, de notre avenir, il nous faut des convictions religieuses, civiques, qui soient raisonnées, mûries et agissantes »⁸⁵. Les journaux dédiés aux mouvements spécialisés expliquent que l'action doit s'organiser en s'inspirant des consignes de l'aumônier. Le terme *s’inspirer* suggère que ce dernier représente un guide spirituel pour les sections et n'endosse pas le rôle d'un dirigeant ne laissant aucune liberté aux membres. Toutefois « [t]out doit se faire en accord avec le représentant de la hiérarchie »⁸⁶.

La formation de la JAC, moteur de l'indépendance du militant·e

L'action de la JAC s'effectue en accord et sous l'autorité de la hiérarchie catholique. Cependant, la formation que le mouvement assure à ses membres a pour but de les éduquer à un esprit de meneur, contrastant avec l'idée de soumission portée par l'Eglise catholique. En effet, bien que les mouvements spécialisés focalisent leur activité sur le milieu, ils insistent également sur la formation de la personnalité des membres. L'historien Adrien Dansette note qu'en France, 90% des chefs des syndicats de travailleurs dans les années 1970 et 1980 sont issus de l'Association catholique de la jeunesse française⁸⁷. Ce pourcentage indique l'impact positif que l'éducation offerte par la JAC a pu avoir sur la jeunesse et leur esprit de meneur. En Valais, nous constatons aussi que l'organisation transmet le sens des responsabilités aux jeunes gens et jeunes filles. Un article relatant l'histoire du mouvement en 1955 le démontre : « Rare sont les villages du Valais romand où l'on ne rencontre pas quelques anciens jacistes : nous les retrouvons aujourd'hui

⁸³ Association Relais, *op.cit.*, octobre-novembre 1938, p.2.

⁸⁴ Association Relais, *op.cit.*, avril-mai 1939, p.5.

⁸⁵ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, décembre 1946, s.n., « Jeunesse rurale et culture, Problèmes de formation, Tête mal défrichées », p.3.

⁸⁶ Association Relais, *op.cit.*, octobre-novembre 1938, p.2.

⁸⁷ DANSETTE Adrien, *Destin du catholicisme français, 1926-1956*, Paris, Flammarion, 1957, p.98.

dans tous les secteurs de vie, dans les organisations culturelles, économiques et sociales, parmi les autorités »⁸⁸.

A travers le parcours de quelques anciens dirigeant·e·s, nous constatons que leur engagement dans la JAC les mène à s’investir dans la société valaisanne dans des domaines similaires. Henri Roh est le premier président de la JAC en Valais. Il s’investit pour le mouvement tout au long de son existence. Cependant, dès la fin de sa présidence, il s’engage en politique et devient préfet du district de Conthey, sa commune d’origine. Il s’engage pour le parti démocrate-chrétien de la même commune et en reste son président jusqu’à sa mort⁸⁹. Les défenseurs de la JAC soutiendraient que ce sont sa formation au sein du mouvement les responsabilités qui lui y sont confiées qui l’orientent sur ce chemin pour la suite de son activité. Un autre exemple est celui de Rémy Abbet qui occupe le poste de dirigeant cantonal de la JAC entre 1945 et décembre 1948. Lorsqu’il y renonce, il s’investit dans la mise en place d’un service d’orientation professionnelle en Valais⁹⁰. Sa participation à la l’A.C. spécialisée lui permet d’obtenir des responsabilités dans le développement de la formation professionnelle au niveau valaisan. Ainsi il poursuit les objectifs de la JAC au sein de la société même après la fin de son engagement officiel dans le mouvement.

La dernière personne qui s’illustre dans la société valaisanne suite à son implication dans la JAC que nous souhaitons mentionner est Marie Rywalski. Dirigeante de la JACF entre 1949 et 1952, elle s’engage par la suite dans l’Union des producteurs valaisans (UPV) qui défend les intérêts des producteurs. Rywalski s’investit également au sein des syndicats chrétiens, tout comme les anciens membres de la JAC française mentionnés par l’historien Adrien Dansette. Elle s’engage également en politique dès 1973 en tant que députée pour la commune de Crans-sur-Sierre. Dans ce cadre, elle participe à la création du parti chrétien social suisse en 1976 et fait partie de son comité à Berne⁹¹. Comme la JAC, son combat concerne la défense des travailleurs ruraux. Toutefois, elle lance également une initiative qui touche toute la population valaisanne. Marie Rywalski est en effet une des fondatrices de l’association valaisanne de la *Main Tendue*⁹². Cette dernière vient en aide aux personnes qui se sentent seules, souffrent de dépression ou autres troubles mentaux et nécessitent une oreille attentive. Ces divers exemples

⁸⁸ GEX-FABRY René, « Un 20^{ème} anniversaire », *La Patrie valaisanne*, 12.04.1955, p.1.

⁸⁹ GERMANIER Roger, « Décès de M. Henri Roh, préfet à l’ombre des honneurs une œuvre de lumière », *Le Nouvelliste valaisan*, 05.06.1979, p.1.

⁹⁰ P.d.S., « Hommage à Rémy Abbet », *Le Nouvelliste valaisan*, 10.06.1996, p.17.

⁹¹ S.n., « Création du parti chrétien social suisse », *Le Nouvelliste valaisan*, 24.05.1976, p.15.

⁹² S.n., « Avis mortuaire », *Le Nouvelliste valaisan*, 22.09.2003, p.38.

illustrent l'engagement de Rywalski par l'aide du prochain et la charité, rappelant certains des principes des mouvements d'A.C. Les membres de la JAC, du moins les dirigeant·e·s de cette dernière, ont des parcours engagés dans la vie valaisanne. Nous nous demandons donc quelle est cette formation qui semble les guider vers un engagement toujours plus grand au sein de leur milieu.

La JAC utilise la méthode de l'éducation totale, intégrale ou globale⁹³ du jeune homme et de la jeune fille afin d'en faire un « homme complet »⁹⁴. Le mouvement valaisan utilise également cette approche pour la formation de ses militant·e·s. Cette éducation consiste en un travail sur chaque domaine de la vie des membres. Elle est une école « de formation spirituelle, morale, familiale »⁹⁵ basée sur l'aspect religieux mais aussi social de la vie des jeunes membres de la JAC. L'éducation se penche également sur la formation intellectuelle et culturelle des jeunes ruraux qui est souvent absente chez les paysans qui ont dû quitter tôt l'école pour s'atteler au travail de la terre : « Il nous manque, à beaucoup d'entre nous, ce minimum de culture sans lequel un homme d'aujourd'hui n'est pas un homme complet »⁹⁶. Le mouvement tient à traiter ce sujet afin que le décalage qui a pu se créer entre la classe paysanne et le reste de la société, disparaisse. Les jeunes sont par exemple éduqués à prendre la parole en public en utilisant un vocabulaire convenable. Cette pratique est favorable au mouvement car il enseigne aux jeunes ruraux à exprimer leur pensée mais surtout les idées et valeurs promues par la JAC avec plus de clarté et de cohérence. L'arrivée de l'industrie offre en effet un nouveau panel de métiers qui mène à la dévalorisation de celui du paysan. Ce dernier est réduit à la manipulation du fumier et des patates. La formation intellectuelle pourrait également remédier au « complexe d'infériorité » qui a pu se développer auprès de la classe paysanne⁹⁷.

L'éducation proposée par le mouvement est louée par les membres valaisans qui témoignent dans le travail de Josiane de Chastonay des bienfaits de leur participation à la JAC:

Par toutes ses activités, le mouvement m'a formé le caractère et la volonté, donné le sens des responsabilités, enseigné à travailler plus consciencieusement, enlevé une terrible timidité qui me paralysait, appris à regarder la vie du point de vue chrétien, orienté sur des problèmes inconnus

⁹³ TOULAT Pierre, BOUGEARD Ange, TEMPLIER Joseph (dirs), *Les chrétiens dans le monde rural*, Poitiers, Editions du Seuil, 1962, p.90.

⁹⁴ FLAURAUD Vincent, « La JAC dans le Massif central méridional (Aveyron, Cantal) des années 1930 aux années 1960 », *Ruralia*, 18/19 | 2006, mis en ligne le 28 août 2007. En ligne :

<http://journals.openedition.org/ruralia/1401>, consulté le 14.01.2019, p.10.

⁹⁵ Viens!, *op.cit.*, juin 1937, AES/427.386, p.4.

⁹⁶ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, décembre 1946, s.n., « Jeunesse rurale et culture, Problèmes de formation, Têtes mal défrichées », p.3.

⁹⁷ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, janvier 1947, s.n., « Formation professionnelle paysanne, Paysan, ton fils suivra-t-il une école d'agriculture ? », p.2.

jusqu’alors, fait considérer les jeunes filles, et les femmes comme des fiancées, épouses et mères, et non comme des instruments de plaisir, en un mot il a fait de moi un homme plus fort et plus chrétien⁹⁸

Le succès de cet enseignement est encore célébré en Valais dans un article revenant sur le travail de la JAC en 1967 dans le journal *Le Nouvelliste valaisan*. Les anciens dirigeant·e·s de la JAC, tels Rémy Abbet ou Marie Rywalski, sont invités à se rassembler pour réfléchir ensemble à ce que le mouvement leur a apporté au cours de leur jeunesse et qui leur est encore utile dans leur vie adulte. Tous s'accordent sur la « haute valeur éducative »⁹⁹ de la JAC et la manière dont elle leur a été bénéfique dans tous les domaines de leur vie familiale, sociale et professionnelle.

Il est intéressant de remarquer que l'auteur de l'article qui décrit les bienfaits du mouvement est le Chanoine François Rey, ancien aumônier cantonal de la JAC présent lors des débuts de l'A.C. spécialisée en Valais. Ayant été à la tête du mouvement valaisan durant plusieurs années, les personnes qui participent à cette journée en sont de fervents adeptes. Il est donc important de noter que ces opinions restent internes à la JAC et prendre en compte le contexte dans lequel ces retrouvailles se situent. Les différents articles relatant ces journées expliquent que la nouvelle génération du mouvement nécessite un encouragement de la part des anciens membres et dirigeant·e·s afin de repartir sur de bonnes bases. L'insistance de plusieurs de ces articles sur l'impératif de leur engagement dans le soutien du mouvement indique la situation délicate dans laquelle ce dernier se trouve : « votre décision de vous réengager dans une « action » d'aide financière et morale efficace aux « secrétariats cantonaux », cœurs des mouvements JAC et de JACF, afin que la jeunesse rurale actuelle puisse recevoir à son tour ce que vous avez reçu »¹⁰⁰. Cette précision jette le doute sur l'impartialité de ces témoignages mais ils démontrent tout de même l'idéal envisagé par la JAC et la conviction des membres qui y participent.

Les méthodes de formation ayant été présentées dans le point développant les méthodes de la JAC, nous effectuons un bref rappel afin de nous pencher davantage sur des exemples illustrant la formation du militant·e en Valais. Les instruments qui servent à son éducation comprennent « le journal, aide aux malades, aux absentes.., méditations, programme religieux, social, expérience, contact, [...], réunions régionales, semaines d'étude, formation par l'organisation et la discipline »¹⁰¹. Prenons l'exemple de deux journées d'étude datant de janvier 1934 et dédiées aux dirigeantes. La JAC n'existe pas encore mais la formation des membres de l'A.C.

⁹⁸ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.52.

⁹⁹ Chanoine F.Rey, « L'ancienne JAC du Valais s'examine – Un nouveau départ du mouvement », *Le Nouvelliste valaisan*, 01.05.1967, p.9.

¹⁰⁰ R.A., « Merci ! », *Le Nouvelliste valaisan*, 05.05.1967, p.22.

¹⁰¹ Lettres aux propagandistes - journées de janvier, centre régionaux, janvier 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.150, p.4.

lors de ces journées se base sur les mêmes principes que la formation jaciste. Les jeunes filles sont d'abord invitées à suivre une conférence sur les diverses encycliques papales afin de parfaire leur connaissance de l'histoire et de la pensée catholique. Par la suite, elles sont formées à des notions de droit. Un tel thème semble surprenant pour la population rurale mais il souligne la détermination de l'A.C. à former des hommes et des femmes complets. La troisième conférence propose un travail sur la prise de parole en public. La journée finit par deux causeries sur les méthodes de l'A.C. Elles comprennent notamment l'organisation administrative et le déroulement des cercles d'étude¹⁰². Le déroulement type d'une telle journée touche aux différents domaines de la personnalité des jeunes ruraux que la JAC espère améliorer. Nous retrouvons l'aspect religieux, intellectuel, social ainsi que des notions d'organisation. Toutes ces connaissances permettront aux militant·e·s de développer leur confiance et leur esprit d'organisation et de meneur.

L'encouragement à l'esprit d'initiative est également un élément important de la formation jaciste. La relative autonomie des militant·e·s valaisans s'illustre dans un article du journal *Viens!* qui relate le périple de jeunes filles valaisannes en balade dans le Val d'Anniviers au cours de l'été 1934. Une cinquantaine de jeunes filles décident de partir à la découverte de la vallée et refusent de se laisser intimider par les défaitistes: « On badine. On veut nous effrayer, mais c'est toujours la même réponse qui cloue les curieux sur place: « Laissez-nous faire, on saura se débrouiller ! »¹⁰³. Au cours de cette randonnée, les jeunes filles se retrouvent confrontées à un orage qui n'a pas d'impact sur leur rythme de marche ou sur le volume de leur voix qui louent le Seigneur. L'article explique que la jeunesse féminine adopte un comportement de battantes:

Pendant que nous chantons, l'orage arrive. Eclairs sinistres... grondements lugubres et prolongés. Pluie... grêle. Tout pour nous faire pâlir ! Et nous n'avons point pâli !! Ecoutez plutôt notre mot d'ordre: « Plus il fera mauvais, plus nous chanterons fort ! » Et nous avons tenu parole¹⁰⁴

Ce voyage est écrit de manière initiatique et illustre ainsi que chaque occasion est propice à la formation, qu'elle soit supervisée et organisée sous forme de cours ou qu'il s'agisse d'une balade en forêt. Ce témoignage n'a pas d'auteur mais nous pouvons supposer qu'il est écrit par l'une des membres, probablement la dirigeante, de la section de Vissoie. Un certain recul est donc à prendre concernant la détermination des jeunes filles.

¹⁰² Programme des journées d'études des 6 et 7 janvier 1934, 06.01.1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/133.

¹⁰³ *Viens!*, *op.cit.*, novembre 1934, AES/427.373, p.5.

¹⁰⁴ *Viens!*, *op.cit.*, novembre 1934, AES/427.373, p.5.

Les sections démontrent également leur indépendance à travers le déroulement de leurs cercles d'étude. Dans une lettre probablement envoyée à Laurette Voeffray, Agnès Mottet explique que la section d'Evionnaz dont elle a la responsabilité ne respecte pas les thèmes proposés aux journées d'étude pour leurs cercles religieux¹⁰⁵. Cette attitude n'est pas sanctionnée car la JAC repose sur l'adaptation au milieu pour l'organisation des discussions et des actions. Nous constatons donc la relative liberté d'interprétation accordée aux membres du mouvement. L'esprit d'initiative est encouragé tant que les sujets qu'ils abordent ne vont pas à l'encontre des valeurs de la JAC et qu'ils sont adaptés au milieu et qu'ils ne défient pas l'autorité ecclésiastique. Cette tension est anticipée dès les années 1930 lorsque les instructions des responsables de l'A.C. insistent pour que les militant·e·s « ne mette[nt] donc jamais l'aumônier local ou le curé de la paroisse devant le fait accompli »¹⁰⁶. Si ce principe a toujours de la valeur 20 ans plus tard, une approche nuancée est proposée par Henri Bérard qui se plaint du manque d'initiative de la jeunesse catholique dans le *Bulletin du Diocèse de Sion* d'octobre 1957. Il explique que l'innovation ne devrait pas avoir une connotation négative car « [c'est] tout simplement une vieille idée reprise avec une force nouvelle »¹⁰⁷. La défense de cette idée par Bérard expose les potentiels problèmes que les tensions entre les deux aspects de l'A.C., soumission à la hiérarchie et formation d'une personnalité émancipée, provoquent.

Dans les faits, la frontière entre les deux volontés de la JAC n'est toutefois pas souvent franchie, car la formation des militant·e·s s'effectue dans un champ différent de celle de l'autorité de la hiérarchie catholique. En effet, les principes religieux défendus par l'Eglise catholique ne sont pas remis en question par les membres du mouvement d'action catholique et le travail s'effectue à l'intérieur de leur vie respective. De plus, la JAC se concentre dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale sur la formation professionnelle de ses militant·e·s. Cela ne signifie pas que l'aspect religieux ou social soit négligé par le mouvement. Au contraire, elle est au cœur de toutes les actions mises en place pour l'amélioration de la situation de la jeunesse rurale : « Le christianisme est assez fort pour former des chrétiens qui transforment ces milieux, y changent les conditions de vie »¹⁰⁸. La formation encouragée par la JAC lutte contre la vision qui perdure et selon laquelle le travail paysan n'est pas un métier en soi. Cette injustice est dénoncée dans le journal *Jeunes Forces* qui déclare « Que vie pareille n'est souvent plus normale, plus

¹⁰⁵ Lettre d'Agnès Mottet à destinataire inconnu, s.d., Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

¹⁰⁶ Association Relais, *op.cit.*, octobre-novembre 1938, p.2.

¹⁰⁷ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1957, p.228.

¹⁰⁸ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, janvier 1947, R. Abbet, « Positions », p.1.

humaine ».¹⁰⁹ Le mouvement espère offrir un meilleur avenir à ses militants en menant le travail du paysan à être reconnu par l'opinion publique et qu'ils ne soient pas traités de « sans-métiers »¹¹⁰.

Cependant, un obstacle majeur se met en travers de la mission que la JAC s'est fixée. Les parents des jeunes ruraux de la fin des années 1940 ont une vision complètement différente de celle du mouvement au sujet de la professionnalisation de leurs enfants. Pour beaucoup la formation dans une école d'agriculture est un « luxe [et une] perte de temps »¹¹¹ qu'ils ne peuvent se permettre. Le mouvement agricole lutte contre cette mentalité en aidant les jeunes dans leur démarche vers une formation. Un article de *Jeunes Forces* questionne par exemple un jeune menuisier sur son métier. Les réponses du jeune homme donnent des informations pratiques à propos de son apprentissage. Il explique que des connaissances de base sont nécessaires avant de pouvoir se spécialiser dans un des différents domaines du métier. Ces détails relèvent l'importance accordée par le mouvement à une formation correcte des jeunes gens et à la nécessité des apprentissages. Le journaliste lui pose des questions concernant l'organisation sur le plan professionnel et la protection auquel l'employé a droit¹¹². *Jeunes Forces* s'engage à promouvoir la formation des apprentis et offre à travers des articles de ce type un aperçu des avantages que cette dernière représente. Les journaux permettent à la JAC de ne pas seulement tenter d'éduquer la jeunesse aux valeurs du mouvement mais aussi et surtout de les informer sur les possibilités concernant leur futur.

Si le paragraphe précédent traite uniquement du cas des jeunes gens, les jeunes filles ne sont pas écartées de la professionnalisation encouragée par la JAC: « Une femme rurale a besoin de s'instruire des choses de sa profession agricole. Généralement, elle sait ce qu'il faut faire à la maison, au jardin ou auprès du bétail »¹¹³. Si la jeune fille connaît apparemment son rôle, la JACF espère par la formation leur permettre de développer leurs capacités dans des domaines spécifiques. Les domaines les plus importants à développer selon le mouvement sont ceux d'épouse, de mère et enfin de la religion. Nous constatons que son champ d'action reste donc assez limité. En 1935, le journal *Viens!* encourage les jeunes filles à s'inspirer de l'expérience des anciens pour développer leurs compétences : « Interrogeons les vieux paysans sur les choses

¹⁰⁹ *Jeunes Forces*, op.cit., décembre 1946, L'ouvrier rural, « Vie et Santé, UNE REALISATION nécessaire pour les jeunes travailleurs, p.5.

¹¹⁰ *Jeunes Forces*, op.cit., février 1947, s.n., « Une sans-métier, sera-ce l'avenir de votre fils ? », p.2.

¹¹¹ *Jeunes Forces*, op.cit., janvier 1947, s.n., « Formation professionnelle paysanne, Paysan, ton fils suivra-t-il une école d'agriculture ? », p.2.

¹¹² *Jeunes Forces*, op.cit., avril 1947, M.C.-a., « Nos métiers, Celui qui travaille le bois », p.2.

¹¹³ *Viens!*, op.cit., mars 1935, AES/427.376, p.6.

de la terre ou du pays ; le médecin, sur les questions d'hygiène ; et M. le Curé sur les choses religieuses »¹¹⁴.

Nous observons une évolution de cette vision un peu plus d'une dizaine d'année plus tard avec des articles du journal *Jeunes Forces* à propos de la formation professionnelle dédiée aux jeunes filles originaires du milieu rural. Des employées de maison témoignent dans *Jeunes Forces* des avantages de la formation professionnelle : « je ne regrette rien car tout en me perfectionnant au point de vue ménager et en suivant des cours de couture, je forme aussi mon caractère »¹¹⁵. Tout comme le travail du paysan, celui de l'employée de maison peut être discrédité. Les témoignages publiés par la JACF tendent à modifier cette vision en saluant leur travail. Le court article de « La Prisonnière »¹¹⁶ illustre cela. Une jeune fille valaisanne travaillant dans une famille rurale se retrouve à occuper le rôle de la mère du foyer lorsque cette dernière tombe malade et n'est plus capable de s'occuper des enfants. Lorsque l'aîné de la famille tombe lui aussi gravement malade et doit être transféré à l'hôpital de Sion, la jeune fille offre ses services pour l'accompagner. Ce témoignage démontre la capacité de la jeune fille à accomplir son devoir malgré les contraintes imposées par son travail. Il est d'autant plus parlant car il se déroule en période de fêtes de fin d'année, habituellement passée en famille.

Le travail de la ménagère est encouragé auprès des membres de la JACF par le biais de chants dont les paroles décrivent le métier sur une mélodie enjouée : « Nous sommes les ménagères, qui soignons bien nos maisons, Pour en chasser les poussières dans tous les coins nous passons. Balayons et frottions, grattons, lavons, essuyons ! Mes enfants la propreté c'est la vie et la santé »¹¹⁷. La valorisation de ce travail inclut également la nécessité d'une formation dans ce domaine. La JACF collabore avec d'autres associations valaisannes afin de promouvoir des cours pour les jeunes filles. Entre le mois de septembre et décembre 1937, un cours d'initiation pour employées de maisons est organisé par le Comité des Dames du Valais Romand et les dirigeantes jacistes sont vivement encouragées à en parler à leurs membres. Le prix du cours est réduit et il est précisément dédié aux « jeunes filles, de préférence des régions montagneuses du canton, n'ayant pas la possibilité ni les moyens de fréquenter les cours ménagers »¹¹⁸. Au-

¹¹⁴ Viens!, *op.cit.*, mars 1935, AES/427.376, p.6.

¹¹⁵ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, janvier 1947, Marie et Lucie, « Questions discutées, Avec nos employées de maison », p.5.

¹¹⁶ *Jeunes Force*, *op.cit.*, février 1947, Lucie., « La Prisonnière », p.4.

¹¹⁷ Chant, *Les Petites Ménagères*, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

¹¹⁸ Lettre au sujet de *Cours d'Initiation pour Employées de Maison*, 30.07.1937, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

delà de la facilitation d'accès à la formation, la collaboration entre diverses associations valaisanne est illustrée par cet exemple. Les sections organisent également spontanément des journées de formation professionnelle traitant de divers sujets : « coupe – raccommodage – jardinage – soin du petit bétail »¹¹⁹.

La formation de la jeune fille au travail ménager est également encouragée par l'Etat valaisan au cours de l'été 1939. Nous le constatons par une annonce lancée par la JACF valaisanne, qui incite à la collaboration avec la Commission cantonale du service ménager. Ce service développé par le Département de l'Instruction publique valaisan offre aux jeunes Valaisannes une formation d'employée de maison ainsi qu'une possibilité de placement dans des foyers¹²⁰. Nous observons ici l'entraide de la JACF et des structures cantonales qui démontre la participation du mouvement au sein de la vie valaisanne. La contribution de la JACF révèle également la réponse à un besoin du canton. Cette période annonce le rapprochement du début de la Seconde Guerre mondiale qui mène au rapatriement de nombreux étrangers dans leur pays d'origine. L'article de la JACF indique en effet que l'organisation du service valaisan pour les jeunes filles coïncide avec le retour de nombreuses jeunes filles allemandes dans leur pays. Les postes de ménagères libérés par le départ de ces dernières conduisent ainsi à une offre plus grande pour la jeunesse féminine valaisanne. Les bonnes intentions du mouvement s'associent également à sa fonction de réservoir à main d'œuvre. Ce rôle n'est pas surprenant, car l'objectif du mouvement est de conquérir son milieu tout en améliorer son fonctionnement. La JACF révèle à travers cet exemple le double service qu'elle exerce dans son action : un service adressé à ses membres et un service adressé à son milieu, ne trahissant ni l'un ni l'autre.

Malgré le service mis en place au niveau cantonal, le manque de formation semble encore poser problème dans les villages ruraux, car certaines sections de la JACF lancent encore après cela des initiatives afin de remédier à ce problème. Ce dernier est relevé dans les villages grâce aux enquêtes menées par les jeunes filles au cours des cercles d'études. Les résultats indiquent que les ménagères ne sont pas bien formées à leur travail et que ce manque d'expertise mène à la dévalorisation de ce travail qui ne veut plus être accompli : « La plupart d'entre elles n'ont pas beaucoup de goût non plus pour le travail ménager. Si elles doivent le faire c'est à contre-cœur [sic], et elles le « bâclent » souvent le plus vite possible »¹²¹. La section qui s'en plaint encore en 1943 est associée à la paroisse de Charrat. En réponse à ces difficultés, elle encourage ses

¹¹⁹ Viens!, *op.cit.*, janvier 1939, AES/427.391, p.5

¹²⁰ Association Relais, (1938), *op.cit.*, juin-été 1939, p.46.

¹²¹ Lettre de Cécile Pont à Laurette Voeffray, 27.02.1943, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

membres à participer à des cours d'école ménagère. De plus, des cours concernant la coiffure et les samaritains sont organisés au sein du village afin de parfaire la formation¹²². Cet exemple démontre l'effort accompli par certaines sections de JACF concernant les jeunes filles du milieu rural et la sécurité de leur avenir.

L'encouragement à la professionnalisation des jeunes filles contraste avec la vision traditionnelle de la femme. La JACF promeut toutefois une tout autre formation pour la jeune femme, qu'elle différencie des jeunes gens: « Une jeune fille s'intéresse à tout ce qui concerne la maison, les enfants ; un garçon bien davantage aux choses publiques, au village, à la profession »¹²³. Selon cette vision la jeune fille doit se préparer à « sa mission d'épouse et de mère »¹²⁴. La JACF traite la *mission* des jeunes filles de la même manière que le métier d'employée de maison ou encore celui de paysan. Elle est mise en valeur par le mouvement qui tente d'en faire une fierté pour les jeunes femmes : « Jeunes rurales, ne rougissons pas de nous initier à notre vraie mission de femme »¹²⁵. Comme il le fait pour les jeunes gens, le mouvement offre une éducation intégrale aux membres féminins en se concentrant sur l'amélioration de domaines bien spécifiques : « leur formation intégrale entre l'école et le mariage et principalement en vue de leur tâche maternelle »¹²⁶. L'importance du milieu familial dans la vie de la jeune femme et pour le monde rural est soulignée. Elle définit la maison comme l'arme principale de la jeune fille de manière similaire à ce qu'est l'enquête pour les mouvements d'A.C. La JACF forme les jeunes filles en vue d'une prise de conscience de leur tâche qui consiste à améliorer l'environnement de la vie rural :

Notre force de caractère, notre compétence au ménage, notre esprit d'économie, notre joie au travail, notre sourire... nous voulons nous former à tout cela pour rendre la vie du campagnard plus belle et plus féconde, et par la famille, où notre influence sera décisive, étendre notre action à toute la société paysanne¹²⁷

Pour y parvenir, la JACF lance par exemple des campagnes entièrement dédiées à la formation ménagère. Les campagnes occupent une grande place dans la vie des sections car elle les accompagne tout au long de l'année. Les jeunes filles ont ainsi le temps de se former correctement aux responsabilités qui les attendent. Leur rôle de la femme au sein du foyer

¹²² Lettre de Cécile Pont à Laurette Voeffray, 27.02.1943, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

¹²³ *Jeunes Forces*, op.cit., septembre 1947, L.D., « Savoir-vivre, Oui Mademoiselle, tendez-lui la main ! », p.2.

¹²⁴ *Jeunes Forces*, op.cit., octobre 1947, Madeleine F. Rosset, « Nos responsabilités familiales », p.2.

¹²⁵ *Jeunes Forces*, op.cit., janvier 1947, Marie et Lucie, « Questions discutées, Avec nos employées de maison », p.5.

¹²⁶ La souscription pour le mouvement, organisation du mouvement, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.141.

¹²⁷ Viens!, op.cit., juillet 1935, AES/427.380, p.1.

familial s'étend au-delà des activités ménagères et maternelles. Les cercles sociaux représentent une occasion pour discuter de sujets tels que les finances. Ce domaine est fondamental pour le fonctionnement du foyer et la JACF considère que les jeunes filles doivent apprendre à le maîtriser pour assurer le bien-être de leur famille. Le journal *Etude et Action* propose des discussions sur l'amélioration des finances par la responsable du foyer par notamment son alimentation. Le journal mentionne des produits consommés par les familles paysannes qui nuisent petit à petit à leurs finances alors qu'ils ne sont pas nécessaires comme « maggi, fortifiants, (ovomaltine, vins reconstituants) »¹²⁸. Ce sujet est abordé lors des réunions de sections et expose les sujets de discussion concrets qui s'y déroulent et qui influent sur l'amélioration du quotidien de la population rurale. Le rôle de la femme reste limité à la sphère familiale tout en s'adressant au domaine économique.

La JACF encourage également les jeunes filles à faire connaître la défense des droits familiaux¹²⁹. Cela démontre l'importance accordée par le mouvement au devoir civique des jeunes filles qui s'impliquent dans la société afin d'améliorer la situation de leur milieu. Bien que catholique et donc traditionnel, le mouvement se demande déjà en 1935 s'il devrait débattre au sujet du droit de vote des femmes: « La vaste campagne mondiale, déclenchée pour le vote des femmes, enregistre des succès... réjouissants ou navrants, suivant les opinions »¹³⁰. Le court article ne dévoile aucun parti pris mais fait le choix d'aborder ce sujet malgré tout. Nous constatons à travers ces quelques lignes que les mouvements spécialisés s'intéressent non seulement à leur milieu mais aussi au monde qui les entoure et les débats qui le traversent. De tels sujets révèlent l'ouverture d'esprit qui s'installe au cours des discussions internes aux sections et révèle le développement d'une logique propre au mouvement. L'initiatrice de la jeunesse catholique féminine en Valais, Joséphine de Courten, accentue cette vision par son combat pour les droits civiques des femmes tout au long de sa vie¹³¹. La carrière de Marie Rywalski dans la société valaisanne démontre également la mentalité de la JACF. Elle insiste sur le rôle traditionnel de la femme mais ses militantes se font une place dans le monde au-delà des confins de leur foyer.

La JACF forme la jeune fille à sa mission de future défenseuse du foyer familiale. Toutefois, le journal *Jeunes Forces* publie des articles qui rappellent le contenu de magazines féminins. Selon l'angle de lecture adopté, ces articles réduisent la jeune fille à la superficialité. En

¹²⁸ Etude et Action, *op.cit.*, décembre 1935, AES/427.165, p.2.

¹²⁹ Jeunes Forces, *op.cit.*, octobre 1947, Madeleine Rosset, « Nos responsabilités familiales », p.2.

¹³⁰ Viens!, *op.cit.*, mars 1935, AES/427.376, p.1.

¹³¹ S.n., « Décès de Mademoiselle Joséphine de Courten », Le Nouvelliste valaisan, 16.12.1966.

décembre 1946, *Jeunes Forces* publie un article que l'on devine dédié à la gente féminine. Cet article présente un mode d'emploi pour confectionner son propre sac à main. L'article s'intitule « simple et gracieux »¹³² et fait ainsi référence à des qualités qui sont naturellement attendues de la part des jeunes filles. De plus, l'objet proposé par la JACF a pour unique but de les aider « à parfaire leur toilette »¹³³. Nous pouvons cependant également considérer cet article comme formateur car la jeune fille apprend à confectionner ses propres affaires. Cela lui permet également d'économiser sur les dépenses du foyer.

Le deuxième exemple de ce type révèle une accroche qui s'adresse directement aux jeunes filles : « Pour vous, Mesdemoiselles »¹³⁴. Il offre des conseils aux lectrices sur la meilleure manière de tenir une table. Les astuces transmises par le journal peuvent paraître futiles, allant de la décoration florale de la salle à manger, à la manière dont les jeunes filles doivent servir les boissons. A travers ces conseils nous pouvons toutefois reconnaître l'importance du rôle de la femme qui permet de créer une atmosphère de bien-être dans le foyer familial. De plus, la JACF transmet des techniques qui servent à l'amélioration de l'hygiène et du train de vie des paysans. Nous pouvons mentionner l'exemple de l'aération régulière des pièces communes. Même si leur formation s'en tient à celui du rôle d'épouse et de mère, le mouvement d'A.C. tente d'y inclure des éléments qui feront de ces jeunes filles des êtres indépendants et bénéfiques à la société. La coexistence de l'idée de stricte hiérarchie et du développement de l'émancipation de la jeunesse rurale ne semble pas créer de problèmes tant que l'objectif reste le perfectionnement du milieu rural.

Renforcement du modèle par la collaboration

Les contradictions idéologiques qui émergent à travers l'observation des principes de la JAC ne semblent pas lui porter préjudice mais des difficultés se font tout de même sentir en Valais à partir du milieu des années 1950. Les problèmes transparaissent à travers la nécessité de renforcement des liens entre les diverses sections du mouvement afin de concentrer leur action. Les rapprochements s'opèrent déjà auparavant au niveau régional et romand mais le milieu des années 1950 représente un tournant qui mène à la création de l'A.C. romande qui se base sur

¹³² *Jeunes Forces*, op.cit., décembre 1946, Liseron, « Simple et gracieux », p.4.

¹³³ *Idem*.

¹³⁴ *Jeunes Forces*, op.cit., août 1947, J.C. « Pour vous, Mesdemoiselles, A belle table repas joyeux », p.3.

des statuts officiels. Une union internationale entre les mouvements de jeunesse agricole se met également en place à la même période et annonce l'évolution du visage de la JAC.

Liens entre les diverses sections de JAC valaisannes

L'A.C. spécialisée connaît en Suisse un succès fulgurant qui lui permet d'éviter une remise en question de sa structure malgré les ambiguïtés qui peuvent apparaître en son sein. L'année 1944 représente cependant un tournant dans l'histoire de ce modèle qui connaît une période difficile, particulièrement pour la JOC suisse. Les problèmes apparaissent pour deux raisons différentes selon la perspective laïque ou ecclésiastique. Ces deux champs ne sont cependant pas fixes et les différentes opinions ne sont pas strictement originaires de l'un ou de l'autre camp. Nous présentons ici un bref aperçu des tensions qui se développent à cette époque afin de mieux comprendre l'évolution des mouvements spécialisés en Suisse romande. Au milieu des années 1940, les partisans d'une plus grande liberté de l'action des laïcs affirment que le clergé n'a pas encore saisi le rôle essentiel du laïcat au sein de l'Eglise catholique même une vingtaine d'années après la création de l'A.C. Selon eux, il ne lui laisse pas la place nécessaire pour accomplir sa mission¹³⁵.

Les dirigeants ecclésiastiques de l'A.C. se concentrent sur un autre aspect qui pose problème à cette période. Ils ont la sensation que l'A.C. spécialisée suisse a testé divers modèles organisationnels et qu'elle n'a toujours pas pris de décision concernant celui à adopter. Le modèle franco-belge possède une structure verticale avec une hiérarchie basée sur les mouvements spécialisés. Le modèle italien a choisi une structure horizontale qui s'organise par paroisse et diocèse. La Suisse romande a conclu un compromis entre ces deux approches et le système complexe de hiérarchies qui a été présenté dans le point précédent. Les mouvements d'A.C. souhaitent constituer une structure romande qui permet d'embrasser ce modèle hybride. Les autorités religieuses s'opposent à cette idée. Ils désirent donner à l'A.C. suisse une nouvelle direction qui sera adoptée par le mouvement, lequel met en place une organisation par paroisse¹³⁶. Nous remarquons notamment les effets de ces directives dans les règlements des mouvements dans les années 1950 qui indiquent que les aumôniers des divers mouvements sont d'office les curés de leur paroisse respective¹³⁷. Ces changements n'apportent malheureusement pas le renouveau dont l'A.C. a besoin.

¹³⁵ DAFFLON Alexandre, « La "Jeunesse ouvrière chrétienne" suisse (1932-1948) : origines, développement et évolution d'un laïcat ouvrier », Mémoire de licence, Fribourg, Université de Fribourg, 1993, p.137.

¹³⁶ DAFFLON, « La "Jeunesse ouvrière chrétienne" », *op.cit.*, p.140.

¹³⁷ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, janvier 1956, p.5.

Francine Castella explique dans son mémoire que les différents mouvements spécialisés ont encore de la peine à fonctionner et maintenir leur succès durant les années suivant la réorganisation de la structure. Les sections n’agissent plus que dans le but de préserver leur existence et non plus pour accomplir la mission qui leur a été confiée par l’A.C.: « la JOC « vivote », la JAC, à part en Valais, fait de même et la JEC jeunes gens est inexistante »¹³⁸. Nous constatons ici que le Valais échappe à cette crise. Le système hybride semble convenir au canton et particulièrement à la JAC dont le succès se poursuit au moins jusqu’au congrès de 1955. Cela ne signifie pas l’absence de remise en question du mouvement en Valais. Son but est toujours de s’ajuster aux besoins de la société et la requête de l’Evêque Bieler à l’approche du congrès de 1945 illustre cette démarche: « ce rassemblement doit être le point de départ d’un travail toujours plus intense dans les sens de l’Action catholique qu’imposent les circonstances et que demandent si instamment le Pape et votre évêque »¹³⁹. Les évènements cantonaux organisés par la JAC sont une occasion de rassemblement qui renforce l’union du mouvement. Ils représentent un moment opportun pour fixer de nouvelles bases. Ce congrès représente également le début d’un travail commun entre la JAC et la JACF qui continuera au fil des années. Au cours des années 1950, l’encouragement à une plus grande collaboration au niveau cantonal et romand se développe et mène à la création de l’Action catholique romande (A.C.R.) au début de l’année 1956¹⁴⁰. La collaboration entre les différents cantons est toutefois établie dès les débuts de l’A.C. en Valais. Nous souhaitons nous y plonger avant de parler de l’organisation romande afin de comprendre pourquoi ces actions collectives représentent un point fort pour l’A.C. valaisanne.

La collaboration au sein de l’A.C. valaisanne est encouragée à divers niveaux. Tout d’abord, le mouvement pousse à la collaboration entre les divers mouvements spécialisés valaisans. La structure de l’A.C. en Valais exprime d’elle-même le désir de collaboration entre la JAC·F, la JOC·F, la JEC·F et la JIC·F cas ils sont tous rassemblés sous l’autorité de l’ACJV·F. Ils reçoivent les directives pour les diverses périodes de l’année de la même instance et sont ainsi liés avant même qu’une collaboration n’existe au sein de leur action. Nous remarquons néanmoins qu’un travail commun est mis en place. Durant les premières années de l’A.C., les journées de formation dédiées aux dirigeant·e·s sont organisées conjointement pour tous les

¹³⁸ CASTELLA Francine, « Le mirage d'une société rurale catholique : l'évolution des organisations et des mouvements de jeunesse catholique dans la campagne fribourgeoise (1920-1965) », Mémoire de licence, Fribourg, Université de Fribourg, 2006, p.83.

¹³⁹ ·: “Souviens-toi” directives et témoignages de ce même congrès, 1945, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l’Evêché de Sion, AES/427.37.

¹⁴⁰ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, janvier 1956, p.5.

mouvements spécialisés¹⁴¹. Nous comprenons ainsi que la formation des meneurs des sections de jeunesse est similaire pour tous les mouvements spécialisés. Même si chaque mouvement se préoccupe d'un milieu particulier en Valais, tous agissent dans le même but et avec une méthode similaire. Cela se reflète dans l'invitation de représentants de tous les mouvements d'A.C. et de leurs membres aux congrès organisés par les jeunesse catholiques des différents milieux.

En juin 1935, la JOC invite tous ses membres ainsi que toutes les jeunesse à l'occasion de son congrès international¹⁴². Les congrès anniversaires organisés par la JAC valaisanne en 1945 et 1955 sont également ouverts à toutes les jeunesse valaisannes indépendamment du milieu dont elles sont issues. Les mouvements profitent ainsi de s'inspirer des actions entreprises par leurs collègues. La jalouse ou la concurrence ne se manifestent pas lors de ces journées, du moins dans l'idéal promu par les guides du mouvement: « Mais nous sommes toutes sœurs. Ce que peuvent faire des jeunes ouvrières, nous pouvons le tenter, nous aussi jeunes de campagne, jeunes des écoles, jeunes citadines, chacune dans notre milieu et avec nos moyens »¹⁴³. Le contact entre les mouvements se retrouve également dans des exemples plus spécifiques. Les sections de JAC travaillent par exemple conjointement avec la JOC dans le cadre de certaines activités. Cette collaboration peut être due au manque de succès des sections dans certaines régions. L'union permet de renforcer leur action et ainsi d'avoir un plus grand impact sur la société. C'est le cas pour la paroisse de Monthey qui unit le travail de la JAC et de la JOC pour un appel à l'union des travailleurs et travailleuses dans un article datant de 1958¹⁴⁴.

La collaboration passe également par le soutien entre les sections jacistes du Valais romand. Elle repose principalement sur le travail par région. Nous avons décrit l'organisation du mouvement par région, mise en place afin de renforcer le travail de rechristianisation du milieu rural. Les jacistes ont l'occasion de compléter leurs connaissances et leur stratégie d'action grâce aux journées régionales qui ont lieu entre deux et trois fois par année¹⁴⁵. Ces réunions leur permettent de cultiver leur pratique religieuse mais également d'entretenir des liens d'amitié. L'association de jeunesse catholique valaisanne féminine fait en sorte d'organiser ces réunions durant le même mois pour les quatre régions, afin d'être plus efficaces et coordonnés.

¹⁴¹ Lettre aux propagandistes, 16.06.1937, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.155, p.1.

¹⁴² Viens!, *op.cit.*, juin 1935, AES/427.379, p.2.

¹⁴³ Etude et Action, *op.cit.*, février 1935, AES/427.165.

¹⁴⁴ JOC - JAC Monthey, « APPEL à tous les jeunes travailleurs et jeunes travailleuses », Feuille d'avis du district de Monthey, 30.05.1958, p.3.

¹⁴⁵ Programme religieux et social pour 1936-37, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.142.

Les congrès régionaux permettent aussi de renforcer les liens entre les membres de différentes sections. Le rassemblement lors de l'évènement en lui-même joue un rôle important dans ce contexte. Bien que la formation fasse aussi partie des congrès, ils représentent davantage une journée de loisir. Nous pouvons donc imaginer que c'est l'organisation conséquente requise par de tels évènements qui contribue à la naissance de relations amicales. Ce dernier point est important pour la JAC qui souhaite que les membres issus de différentes sections apprennent à se connaître et puisse partager leur expérience respective¹⁴⁶.

Une bonne entente est essentielle afin que les militant·e·s comprennent l'importance de leur mission ainsi que sa dimension: « une grande œuvre qui dépasse les horizons d'un village, d'une vallée, la grande œuvre mondiale, séculaire du Christ »¹⁴⁷. Cette amitié peut être renforcée spontanément par des sections qui décident de travailler ensemble. Nous constatons par exemple que les déléguées des sections de la JACF de Riddes et de Vernayaz apprennent à se connaître lors des cercles régionaux et débutent leur collaboration dès 1934¹⁴⁸. Il en est de même entre la JACF de Vétroz et de Plan-Conthey en 1936. Les sections de JACF de Nendaz et Salins collaborent également cette année-là lorsque la première invite la seconde à participer à ses réunions de sections¹⁴⁹. La collaboration peut également révéler la mise en place d'une aide à certaines sections qui ont davantage de peine à se développer. Ces deux cas apparaissent dans le nombre limité de rapports des visites de sections auquel nous avons eu accès ainsi que dans des témoignages tirés des journaux dédiés à l'A.C. Nous pouvons imaginer que bien des exemples de cette collaboration échappent certainement aux sources.

Il faut aussi constater que la réalité ne correspond parfois pas à l'idéal promu par le mouvement. Tout d'abord, les rapports de juin 1936 ne consiste qu'en une feuille A4 à peine remplie, excepté pour le cas de la région de Martigny qui développe ses réponses et transmet une page recto verso détaillée (voir annexes). Le peu d'efforts mis en place démontrent le manque d'investissement de certaines propagandistes. Les rapports révèlent aussi que l'organisation des centres régionaux n'est pas optimale dans tout le Valais romand. Ces documents révèlent la volonté d'union et les efforts mis en place pour y parvenir mais n'excluent pas le manque d'entente et les échecs essuyés lors des différentes tentatives de collaboration. Les rapports ne

¹⁴⁶ Viens!, *op.cit.*, juin 1935, AES/427.379,p.5.

¹⁴⁷ Directives pour le programme de l'année, 1934, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.122, p.8.

¹⁴⁸ Viens!, *op.cit.*, décembre 1934, AES/427.372, p.7.

¹⁴⁹ Rapports des visites de sections, juin 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148, p.4.

sont pas très détaillés, cependant nous comprenons à travers certains témoignages que l'entente n'est pas toujours facile entre les dirigeantes des différentes sections¹⁵⁰.

Création de l'Action catholique romande

Le besoin d'union au sein de l'A.C. transparaît non seulement avec la collaboration en Valais mais aussi entre les différents cantons romands. Les dirigeant·e·s des mouvements d'A.C. réalisent l'importance d'une unité en Suisse romande dès les débuts de l'A.C. Ils promeuvent cette vision auprès des cantons dès 1935: « Nous devons montrer à tous, à la Suisse Romande Catholique et aussi à tous ceux qui veulent ruiner notre idéal chrétien, que nous savons nous organiser en vue de conquérir pleinement le monde au Christ »¹⁵¹. La jeunesse catholique romande existe pour les jeunes gens déjà en 1934 et se rencontre deux fois par année au cours de la « Réunion du Comité romand »¹⁵². Un insigne ainsi qu'une carte de membre illustre l'appartenance des sections à l'union romande. Nous constatons que la JACF valaisanne s'unit également au niveau romand dès 1935. Des aumôniers romands sont désignés afin de coordonner l'action du mouvement. L'aspect religieux occupe une place fondamentale dans cette union et nous assistons presque à la sacralisation de celle-ci lorsqu'elle est comparée à une « lyre vibrante accordée par le Christ ; chacune de nous en est une des cordes frémissantes dont le chant clair domine son « Pro Deo » »¹⁵³. Une des lettres de l'aumônier romand datant de 1938 et publiée dans le premier *Bulletin d'Action* fait référence de manière générale au travail en commun accompli par les cantons romands: « L'expérience acquise pendant plusieurs années de travail, en Valais, dans le canton de Fribourg et au Jura ne peut aller en pure perte »¹⁵⁴.

Les cantons commencent notamment à collaborer avec le lancement de journaux adressés aux divers mouvements spécialisés. La plupart d'entre eux se développent dans les années suivant la création de l'A.C. suisse. Ce développement illustre la promptitude avec laquelle la nécessité d'union entre les cantons romands se développe. Le journal *Viens !*, adressé aux jeunes filles catholiques, est créé en octobre 1934 et unit le canton du Jura, de Genève, de Fribourg et du Valais. *Etude et Action* lie également l'action du Valais et du Jura à partir de sa deuxième année de publication en novembre 1935. *Bulletin d'Action*, guide adressé aux dirigeantes de la JAC, débute sa publication en novembre 1938 sous l'impulsion du travail du canton du Jura, de

¹⁵⁰ Rapports des visites de sections, juin 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148, p.4.

¹⁵¹ Compte-rendu du travail de l'année 1934-35, 1935, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.132.

¹⁵² Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, avril 1934, p.4.

¹⁵³ *Viens!*, *op.cit.*, novembre 1934, AES/427.373, p.2.

¹⁵⁴ Association Relais, (1938), *op.cit.*, octobre-novembre 1938, p.1.

Fribourg et du Valais¹⁵⁵. Du point de vue de la jeunesse masculine, la collaboration intercantonale s'illustre dès 1934 avec le journal *La Gerbe* qui lie les mouvements de JAC du Jura et du Valais¹⁵⁶. Comme mentionné, ce dernier évolue vers un nouveau format dès 1946 et se transforme en *Jeunes Forces*. Il unit la jeunesse rurale masculine et féminine de Suisse romande. Ce journal est un symbole de l'union qui est officialisée avec la naissance de l'Action catholique romande en 1956.

Nous avons pu constater que certains membres de l'autorité ecclésiastique expriment des réticences face à un modèle basé sur une union romande au milieu des années 1940¹⁵⁷. La nécessité d'une telle structure a toutefois permis la fondation de l'A.C. romande (A.C.R.) une dizaine d'années plus tard. Le 2 mai 1955, une réunion est organisée entre les aumôniers cantonaux, diocésains et romands de l'A.C. Tous ressentent le besoin d'une remise à l'ordre au niveau romand, basée sur les principes imposés par la hiérarchie catholique: « apostolat collectif, qui, en restant divers dans ses parties, est un dans sa totalité »¹⁵⁸. La présence d'aumôniers romands lors de cette réunion prouve que les mouvements collaborent et s'organisent à un niveau romand avant même l'organisation de l'A.C.R ne soit mise en place. Toutefois, le particularisme qui caractérise les cantons suisses n'a peut-être pas permis à l'action romande de se développer autant qu'elle le voulait. Cette rencontre permet aux dirigeants ecclésiastiques de se recentrer sur le but premier de l'Action romande. Ce dernier doit être un tout dont les parties, les mouvements cantonaux, sont maintenues sous contrôle tout en existant à part entière¹⁵⁹. L'insistance du *Bulletin du Diocèse de Sion* concernant la mise en place de l'A.C.R révèle les difficultés qui traversent les mouvements spécialisés et mène à la nécessité de les reprendre en main par la centralisation au niveau romand.

Suite à cette rencontre, un travail d'organisation est mis en place qui commence par la rédaction des statuts provisoires de l'association d'ici janvier 1956. Avec cette initiative nous constatons la volonté d'améliorer l'efficacité de l'action des mouvements mais aussi celle de la superviser davantage. La structure romande ajoute un échelon à la hiérarchie imposée par l'A.C. Les statuts expriment, à la manière de ceux de l'ACJV, le contrôle exercé par l'Eglise sur les mouvements mais également l'autonomie qui leur est accordée : « 8. Chaque mouvement

¹⁵⁵ Association Relais. (1938). *Bulletin d'action de la J.A.C.F. romande*. Fribourg ; Porrentruy ; Sion: Secrétariats cantonaux, octobre-novembre 1938, p.1.

¹⁵⁶ *La gerbe : Organe de la jeunesse catholique jurassienne*. (1907). Les Genevez: Abbé Bourquard.

¹⁵⁷ DAFFLON, « La "Jeunesse ouvrière chrétienne" », *op.cit.*, p.140.

¹⁵⁸ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, mai 1955, p.139.

¹⁵⁹ *Idem*.

d'action catholique est organisé sur le plan romand avec les subdivisions cantonales. 9. Chaque mouvement d'action catholique est autonome sur son domaine dans les limites de l'organisation romande »¹⁶⁰. Il est également précisé par les statuts que les aumôniers plus haut placés ne sont pas autorisés à agir sur le territoire des aumôniers locaux sans l'autorisation de ces derniers¹⁶¹. Cela démontre les limites imposées aux autorités romandes afin de maintenir les mouvements cantonaux comme experts de leur milieu.

L'organisation romande fonctionne de manière similaire à l'organisation cantonale. Un secrétariat romand renfermant les différents services de l'organisation est prévu. Il est cependant encore en projet dans les statuts provisoires de 1956¹⁶². Le système mis en place par l'A.C.R. démontre que les cantons sont représentés au sein des assemblées qui élisent les directeurs de la structure romande. Ces derniers sont en effet élus par les différents président·e·s et aumôniers cantonaux¹⁶³. Les représentants des cantons ont ainsi la possibilité de défendre les intérêts de leur région. Le système hiérarchique permet une participation et une collaboration qui, selon les autorités, ne peut être que bénéfique au mouvement. Le Valais occupe une place importante dans l'A.C.R., notamment par la participation active de membres de son clergé. Nous retrouvons entre autres au sein de la direction de l'A.C.R. l'abbé Henri Bérard. Etant aumônier cantonal de la JAC de 1951 à 1955, il participe activement à la rédaction du *Bulletin du Diocèse de Sion* et à l'organisation du mouvement jaciste. Il poursuit son investissement lorsqu'il est nommé aumônier romand de la JAC et de la JACF en novembre 1956¹⁶⁴. Le mouvement jaciste peut avoir confiance en un profil de ce type car son investissement en Valais permet une bonne représentation du canton au niveau romand. Inversement, l'abbé Bérard peut également être considéré comme le plus apte à transmettre les décisions de la hiérarchie de l'A.C.R. au canton.

Tout comme l'ACJV, l'A.C.R. possède son organe de diffusion. Le *Bulletin romand de l'Action catholique* informe les membres des mouvements d'A.C. au sujet des actions mises en place au niveau romand. Le 5^{ème} numéro de ce bulletin est publié dans le *Bulletin du Diocèse de Sion* de août-septembre 1957 car il expose les décisions prises lors des assemblées générales des laïcs et des ecclésiastiques concernant les statuts officiels de l'A.C.R.¹⁶⁵. Cela suggère que seuls les

¹⁶⁰ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, janvier 1956, art. 8-9, p.5.

¹⁶¹ *Ibidem*, art. 7, p.5.

¹⁶² *Ibidem*, art.11, p.6.

¹⁶³ *Ibidem*, art. 12, p.6.

¹⁶⁴ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, novembre 1956, p.282.

¹⁶⁵ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, août-septembre 1957, p.185.

bulletins de l'A.C.R. qui comportent des informations importantes pour les cantons sont diffusés dans le canton. La rareté de la diffusion de ce bulletin parmi l'audience valaisanne affaiblit l'idée selon laquelle l'impact de la structure romande aurait eu un impact significatif sur la vie des mouvements d'A.C. valaisans et particulièrement sur leurs membres.

La création de l'A.C.R. souhaite toutefois représenter un nouveau départ qui permet de clarifier le sens de l'A.C., qui, des années après sa création et avec les doutes qui l'ont traversée, nécessite un rappel: « Le but de l'Action catholique est un éveil des laïcs à l'apostolat catholique et à la réalisation de ce dernier en communauté ou groupements officiels »¹⁶⁶. Nous constatons que cette définition insiste moins sur la hiérarchie que sur l'importance de l'union du laïcat pour accomplir leur mission. Ce dernier est au centre des préoccupations de l'A.C.R. à ses débuts. Elle accorde une attention particulière aux problèmes qui concernent le partage des tâches entre le clergé et le laïcat au sein de l'organisation. Nous notons que le manque de compréhension de la mission des laïcs par le clergé dans les années 1940 ressentit par une partie de l'opinion de l'A.C. est traitée au sein de l'A.C.R. une dizaine d'années plus tard¹⁶⁷. Cette question transparaît même dans les statuts de l'A.C.R. Ces derniers mettent en avant l'importance du laïcat au sein de l'organisation en présentant les deux équipes gérant l'action romande. Une des équipes est composée uniquement de laïcs et l'autre d'ecclésiastiques¹⁶⁸.

Malgré la volonté d'égalité démontrée dans les statuts provisoires, les statuts officiels publiés en mai 1957 cherchent davantage à unir les deux équipes. L'organisation tient à donner une place significative au laïcat mais également à encourager la collaboration entre de ce dernier et le clergé. Les barrières qui pouvaient exister entre ces deux catégories sont franchies par l'A.C.R. qui révise l'article 12 datant de 1956. Cet article séparait les laïcs et les ecclésiastiques en deux catégories qui assistent à des assemblées générales distinctes. Il est décidé que les A.G. se dérouleront conjointement et ne seront plus séparées en deux journées¹⁶⁹. Ce changement encourage un travail collectif et s'oppose ainsi la collaboration indirecte qui existait entre les deux équipes avant 1957. Ce changement révèle une évolution au sein de la mentalité catholique concernant le rapport entre le monde ecclésiastique et le monde laïc. Bien que les fondements de l'A.C. reposent sur la participation du laïcat à l'apostolat, les ecclésiastiques maintiennent leur supériorité au niveau de l'action. L'association de ces deux derniers dès la fin des années

¹⁶⁶ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, juillet-août 1956, p.195.

¹⁶⁷ DAFFLON, « La "Jeunesse ouvrière chrétienne" », *op.cit.*, p.137.

¹⁶⁸ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, janvier 1956, art. 12, p.6.

¹⁶⁹ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, août-septembre 1957, p.185.

1950 se rapproche des thèmes qui caractérisent les discours au sujet du Concile Vatican II¹⁷⁰, qui aura lieu seulement quatre ans plus tard: « Rôle de l'Evêque pour établir, à tous les niveaux de l'Eglise diocésaine, une vraie « circulation » (laquelle implique échanges, va-et-vient, entraide, et non seulement décisions hiérarchiques) »¹⁷¹.

Le Valais et le Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale catholique (MIJARC)

Au cours des années de la réorganisation de l'A.C. suisse romande nous assistons également à une évolution de la JAC à un niveau international. La transformation de la société agricole à cette époque influe sur l'identité du mouvement jaciste, notamment en France. La décomposition des « cadres traditionnels de la société rurale »¹⁷² rend obsolète l'utilisation du terme *agricole*. Avec l'évolution de l'approche agricole, notamment avec les progrès liés à la technique, les ouvriers limités au domaine agricole perdent de leur importance et le terme d'ouvrier rural prend le dessus. La Jeunesse agricole catholique se transforme donc en Jeunesse rurale catholique (JRC) afin de mieux correspondre à la réalité de son temps et englober un plus grand nombre de la population¹⁷³.

La JAC valaisanne n'échappe pas à ce besoin de redéfinition et les années 1950 correspondent également à une période de changements. Nous avons déjà développé la nouvelle structure de l'A.C.R. dont l'idée apparaît au cours de l'année 1955, année à laquelle la JAC valaisanne décide de modifier son nom. Tout comme en France, elle passe au nom de Jeunesse rurale catholique (JRC)¹⁷⁴. Les résultats d'un questionnaire concernant l'occupation des jacistes valaisans datant de 1950 illustre les changements au sein de la population. Sur les 12 villages valaisans interrogés, 7 répondent que plus de la moitié de leur population travaille en dehors de l'agriculture (voir annexes)¹⁷⁵. Il semble donc que déjà quelques années avant son changement, le nom de jaciste ne correspond plus à la réalité de la vie de la plupart de ses membres. La transformation de l'acronyme en Valais permet une meilleure représentation des membres

¹⁷⁰ Vatican II est l'assemblée des évêques et dignitaires catholiques convoquées au Vatican en 1962-1965 : « L'ouverture apportée par le concile favorisa l'intégration sociale et culturelle des catholiques en Suisse, amena l'Eglise catholique à revoir sa position (Synode 72) et intensifia la collaboration entre les confessions (OEcuménisme). Un certain pragmatisme avait anticipé dès les années 1930 la poussée de Vatican II » (« conciles du Vatican » in DHS, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017243/2014-01-15/>).

¹⁷¹ Réflexion d'un premier tour d'horizon au sujet de l'évêque, avec lettre à Mgr Adam (anc. 455.11), 31.12.1962, Conciles-Vatican II, Archives de l'Evêché de Sion, AES/299.13, p.2.

¹⁷² ALPHANDÉRY Pierre, BITOUN Pierre, DUPONT Yves, *Les transformations du monde rural en France*, Paris, La Documentation française, 1990, p.8.

¹⁷³ *Ibidem*, p.6.

¹⁷⁴ S.n., « Les JRC en Valais fêtent leur 30^e anniversaire », Journal et Feuille d'avis du Valais, 09.10.1967, p.14.

¹⁷⁵ DE CHASTONAY, « L'Action catholique en Valais », *op.cit.*, p.38.

associés à la JAC et du métier qu'ils exercent. Le nouveau nom n'est cependant pas immédiatement intégré par la société valaisanne. Les articles de presse révèlent que les sections locales utilisent encore l'acronyme JAC des années après 1955¹⁷⁶. Même s'il reste important dans la presse, ce nombre diminue au fil des années et illustre l'adaptation des sections locales au vocabulaire utilisé par l'organisation.

Si les sections se définissent encore sous le nom de JAC, les documents officiels du mouvement adoptent immédiatement le terme JRC comme nous le constatons avec les programmes publiés dans le *Bulletin du Diocèse de Sion* en octobre 1957 : « Programme d'activité de la JRC, 1957-58 »¹⁷⁷. Les titres utilisés par les Archives de l'Evêché de Sion pour indiquer les documents de la JAC changent également dès l'année 1960. Nous remarquons aussi que l'influence de ce nouveau nom mène les archives l'Evêché à placer dans leur inventaire des documents datant d'avant cette transition sous le nouveau nom du mouvement¹⁷⁸. Bien que ces changements semblent nécessaires aux directeurs du mouvement, ils semblent mener à la confusion auprès des premiers concernés, les membres, qui ne ressentent pas nécessairement le tournant subit par la structure du mouvement.

Les années 1950 sont également synonymes d'ouverture à l'idée d'une organisation entre les mouvements jacistes au niveau international. Il existe un contact entre les sections valaisannes et celles d'autres pays avant même qu'une structure ne soit officiellement mise en place. Les sections de JAC sont par exemple invitées dès les années 1930 à participer à des congrès internationaux qui rassemblent les jeunesse. Une certaine Juliette fait part de son expérience à Hervelé, en Belgique, lors de l'un de ces congrès : « En résumé : atmosphère gaie, cordiale ; sympathie, délicatesse et prévenances. Oh ! les bons souvenirs ! ... Vive la J.A.C.F. »¹⁷⁹. Ces derniers ne favorisent pas encore une action commune à long terme mais sont malgré tout fondamentaux car ils donnent l'opportunité aux jeunes de s'enrichir des expériences des personnes rencontrées. Leur but est en partie similaire aux journées régionales. La grande différence repose dans l'écart de mentalité qui existe existent entre les membres originaires de différents pays. Cette caractéristique suggère qu'à travers ces rencontres, les militant·e·s de la JAC parviennent à relativiser davantage leur vision du monde rural et ainsi de gagner en maturité pour le bien de leur mission. En dehors des congrès internationaux, des activités conjointes entre des sections étrangères ont parfois lieu lors d'événements particuliers. Les

¹⁷⁶ <https://www.e-newspaperarchives.ch/>, mot clé « JAC » pour les décennies 1960 et 1970.

¹⁷⁷ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1957, p.226.

¹⁷⁸ Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.

¹⁷⁹ Viens!, *op.cit.*, mai 1937, AES/427.385, p.5.

responsables de l’Action catholiques de Haute-Savoie invitent par exemple en 1950 les dirigeants de la JRC (ex JAC) valaisanne, lors de la célébration de l’anniversaire du 8^{ème} centenaire de St-Guérin qui fut Evêque de Sion. Cette annonce est publiée dans le journal afin de proposer à tous les jeunes ruraux intéressés par une telle journée à se joindre aux dirigeants¹⁸⁰. La proposition démontre le désir de la JAC valaisanne de créer, déjà à cette époque, des liens d’amitié entre les jeunes valaisans et les jeunes savoyards et de favoriser leur collaboration.

Les contacts internationaux apparaissent durant les premières décennies de l’existence de la JAC et le sujet d’une organisation internationale est déjà abordé en 1949. Toutefois, une initiative concrète n’est pas lancée avant quelques années plus tard¹⁸¹. La première réunion officielle des dirigeants européens de la JAC intéressés par la mise en place d’une structure internationale a lieu en février 1953 à Sion¹⁸². A cette époque, le mouvement suisse ne prend pas encore part aux discussions mais le pays représente un bon point de rencontre pour les directeurs des mouvements étrangers. Cette réunion est le point de départ de la création du Mouvement international de jeunesse agricole et rurale catholique (MIJARC), qui est naît officiellement en 1954. Son but va bien au-delà de la mission initiale de la JAC: « Le mouvement veut privilégier la collaboration entre les pays où il existe des organisations similaires à la JAC, aider les pays « insuffisamment développés » et représenter les intérêts des jeunes ruraux auprès des institutions et organisations internationales »¹⁸³. Nous observons l’évolution des objectifs du mouvement qui ne se bat plus uniquement pour le milieu dans lequel il exerce mais souhaite agir au-delà des frontières nationales et même continentales.

Le Valais est intégré à la MIJARC lors de l’affiliation de la Suisse en 1956, deux ans après la création du mouvement¹⁸⁴. Le Valais intègre l’organisation internationale en envoyant des représentants aux réunions du comité international de la JAC, comme notamment le responsable cantonal Raymond Héritier¹⁸⁵. Différentes actions au nom du MIJARC démontrent également l’engagement de la JAC valaisanne pour la nouvelle perspective adoptée par la JRC. Nous

¹⁸⁰ JAC et JACF, Sion, « Les jeunes valaisans à St Jean d’Aulps », Journal et Feuille d’avis du Valais, 21.08.1950, p.3.

¹⁸¹ CASTELLA, « Le mirage d’une société rurale catholique », *op.cit.*, p.119.

¹⁸² S.n., « Rencontre des dirigeants européens de la J.A.C. à Sion », Le Nouvelliste valaisan, 04.02.1953, p.4.

¹⁸³ CASTELLA, « Le mirage d’une société rurale catholique », *op.cit.*, p.119.

¹⁸⁴ CASTELLA, « Le mirage d’une société rurale catholique », *op.cit.*, p.119.

¹⁸⁵ FOURNIER P.-S. « Belinda et Deogratias étudient le Valais, sa vie rurale, économique, sociale et chrétienne », Journal et Feuille d’avis du Valais, 18.06.1960, p.1; Héritier, Raymond : dirigeant cantonal de la JAC entre 1955 et 1960 et président romand de la JAC en 1957 (c.f. « Un jeune parle du Congrès », La Patrie valaisanne, 03.05.1955, p.1 ; Bulletin du Diocèse de Sion, août-septembre 1957, p.187).

constatons que, comme pour le cas romand, la structure officielle internationale est mise en place alors que des liens existent déjà entre les concernés depuis un certain nombre d'années. La réorganisation qui a lieu durant la seconde moitié des années 1950 semble illustrer davantage la peur des responsables de la JAC de perdre leur influence plus qu'un renouvellement du mouvement. La JRC valaisanne met en effet en place des initiatives dans le cadre de la MIJARC qui s'éloignent de plus en plus du but initial du mouvement.

A partir de 1956, diverses actions sont menées par la JRC valaisanne en faveur des régions de ce qui est encore à l'époque appelé *Tiers-Monde*. En mai 1960, un jeune homme et une jeune femme originaires du Ruanda-Urundi, Belinda et Deogratias, débutent un stage en Valais. Ils sont accueillis par deux membres de la jeunesse catholique et sont initiés à la vie agricole et rurale valaisanne ainsi qu'aux techniques utilisées par le canton¹⁸⁶. Ils participent notamment au travail de la vigne et à la récole des fraises¹⁸⁷. Cette prise en charge a lieu suite à une action lancée par le MIJARC. La venue de 300 jeunes originaires d'Afrique est organisée dans le cadre du programme d'entraide internationale adopté par le mouvement international.



Le but de cette initiative est d'ouvrir la jeunesse africaine à la culture rurale européenne afin de faciliter l'action des organismes internationaux dans les pays en difficultés. Les dirigeants du MIJARC espèrent que les jeunes accueillis par la JRC puissent, suite à leur formation, influencer leur entourage et ainsi permettre aux populations de comprendre et accepter davantage les méthodes promues par ces organismes dans les différents pays. Il est attendu de ces derniers qu'ils transmettent les méthodes apprises et la mentalité à leur retour au pays. L'article tire un bilan très positif de l'expérience de Belinda et Deogratias en Valais¹⁸⁸. L'influence du MIJARC sur la JAC valaisanne n'est pas à négliger car ce genre d'initiative n'aurait pas pu être lancé avant cette époque en Valais. Le lien avec les mouvements de jeunesse rurale étrangers mène à une évolution des objectifs du mouvement. L'accent presque unique

¹⁸⁶ FOURNER P.-S. « Belinda et Deogratias étudient le Valais, sa vie rurale, économique, sociale et chrétienne », Journal et Feuille d'avis du Valais, 18.06.1960, p.1.

¹⁸⁷ *Ibidem*, p.9.

¹⁸⁸ *Ibidem*, p.1.

sur le milieu et sur l'amélioration de la situation des villages valaisans prend un tournant à cette époque.



La JRC valaisanne s'engage également en envoyant certains de ses membres à la conquête de régions du *Tiers-Monde* afin d'y développer des sections de ce qu'elle nomme encore JAC. Le jeune valaisan François Cordonnier témoigne en décembre 1961 de son expérience au Tchad. Il y est depuis un an et a lancé la création d'une soixantaine de sections de JAC qu'il supervise : « il faut organiser des sessions, soutenir les responsables et former des militants »¹⁸⁹. Ce travail permet au militant de transmettre ses connaissances pour améliorer la situation de la région où il se trouve. De plus il se forme lui-même à des responsabilités qui n'auraient peut-être pas été aussi importantes en Valais. Ces actions représentent le désir d'expansion de la JRC. Un tel engagement souligne aussi la confiance que les membres accordent aux méthodes promues par leur mouvement. L'article sur Belinda et Deogratias et le témoignage de François Cordonnier témoignent de la certitude de la JAC concernant les bénéfices que leur action apporte à ces « indigènes »¹⁹⁰. L'exportation de la JRC vers l'étranger illustre le désir de conquête au niveau spirituel et rural encore présent au sein du mouvement. Il pourrait également refléter la nécessité de renouvellement de la JRC valaisanne qui avait déjà été identifié suite à l'évolution du monde rural et le changement du nom du mouvement. La confusion concernant l'identité du mouvement jaciste à partir des années 1960 est un des signes de l'épuisement de l'action à cette époque en Valais comme c'était déjà le cas dans le reste de la Suisse romande¹⁹¹.

¹⁸⁹ CORDONNIER François, « La JAC se développe au Tchad », *Le Nouvelliste valaisan*, 13.12.1961, p.8.

¹⁹⁰ FOURNIER P.-S. « Belinda et Deogratias étudient le Valais, sa vie rurale, économique, sociale et chrétienne », *Journal et Feuille d'avis du Valais*, 18.06.1960, p.1.

¹⁹¹ CASTELLA, « Le mirage d'une société rurale catholique », op.cit., p.126.

3. La JAC en Valais, plus qu'une simple société de village ?

L'impact des méthodes de la JAC sur la société valaisanne

Les fondements théoriques de la JAC et ses objectifs principaux révèlent l'idéal promu par le mouvement. Dans ce chapitre, nous nous concentrerons davantage sur l'aspect concret de la JAC et sur son impact, non plus seulement sur ses membres, mais sur la société valaisanne, principalement au moyen des enquêtes. La presse permet d'avoir une idée de l'influence de l'action de la JAC mais également des réserves de certains auteurs concernant ses méthodes. Ces dernières peuvent être le signe que le mouvement se fait une place dans la société valaisanne. Le mouvement mène des actions concrètes tout au long de son existence et c'est particulièrement à la fin des années 1940 qu'il se fait remarquer avec une enquête à propos de l'habitat rural en Valais.

Réticences face aux méthodes adoptées par la JAC

Malgré l'évolution du mouvement vers la fin de son parcours, devons-nous remettre en question l'action de la JAC et son impact sur la société ? Dans ce chapitre, nous souhaitons mettre en évidence la fonction du mouvement dans le développement de la société valaisanne à travers l'observation de ses actions concrètes. Il faut tout d'abord noter que même si les méthodes jacistes déclenchent une vague d'enthousiasme dans les sources de certains milieux catholiques, les réticences auxquelles cette méthode est confrontée ne doivent pas être éclipsées. Il est intéressant de remarquer que les autorités du mouvement relèvent les critiques qui leur sont faites et traitent ces problèmes lors des discussions de sections. En effet, la méthode promue, notamment par l'enquête, repose sur la devise du mouvement, « voir, juger, agir », et cette dernière les pousse à discuter de ces réticences afin de potentiellement y remédier.

La répétition d'exemples de méfiance à l'égard des mouvements spécialisés au fil des années, donne une idée des raisons de l'opposition des méthodes qu'ils promeuvent. Tout en restant soumis à la hiérarchie catholique, les mouvements spécialisés promeuvent l'esprit d'initiative des laïcs et une certaine indépendance de leur action. La relative liberté laissée aux jeunes crée des oppositions de la part des milieux plus conservateurs dès l'établissement des mouvements spécialisés, dont la JAC. Malgré les recommandations du pape Pie XII, promoteur de l'A.C., qui « compte moins sur la collaboration bienveillante des autorités civiles que sur l'activité bienfaisante des fidèles pour réaliser la christianisation des réalités temporelles et sociales »¹,

¹ MINVIELLE Bernard, *L'apostolat des laïcs à la veille du Concile (1949-1959) : histoire des Congrès mondiaux de 1951 et 1957*, Fribourg, Editions universitaires, 2001, p.29.

une partie de la population et du clergé reste méfiante à l'égard de ces nouvelles initiatives en Suisse romande². Ces réticences trouvent leur origine dans différents domaines.

Les familles des jeunes gens et jeunes filles impliqués dans le mouvement émettent par exemple des réserves quant à la participation de leurs enfants. Le journal *Viens!* rapporte une de ces critiques par rapport à la JACF en 1937 : « Vous parlez de conquête de la famille... et **vous n'êtes jamais là**. [...] nos filles seront bientôt les plus « rôdeuses » »³. La méthode utilisée par la JAC, qui est pourtant supposée permettre un encadrement de la jeunesse, n'est pas approuvée par tous les parents qui accusent l'organisation de trop accaparer leurs enfants. Cette remarque peut sembler paradoxale étant donné que l'un des objectifs du mouvement est d'éloigner la jeunesse des loisirs malsains et de les guider vers une vie plus chrétienne. Une vingtaine d'années plus tard, les méthodes de la JAC sont toujours désapprouvées par certains adultes. Comme nous avons pu le constater, les méthodes jacistes évoluent dans le courant des années 1950 afin de s'adapter à la réalité de la société valaisanne. Un article de presse datant de 1954 souligne que certains parents ne sont pas d'accord avec ces changements. L'article explique que le curé d'un village valaisan s'est procuré un « appareil de cinéma très moderne »⁴ afin d'attirer les jeunes dans la paroisse plutôt que de les voir s'en aller pour la ville. Malgré la bonne volonté du mouvement, les parents continuent à exprimer des « critiques injustifiées »⁵. Nous retrouvons ici la confusion qui émerge entre la JAC, défenseuse du monde paysan face à la modernité et la JAC, ouverte à une adaptation à l'évolution de la société. Ces ambiguïtés semblent poser problème à une partie de la population valaisanne qui ne comprend ou n'accepte pas ces méthodes.

La presse permet également à des personnes qui ne sont pas concernées directement par le mouvement d'exprimer leur doute sur les méthodes jacistes. Le nombre d'articles qui s'opposent aux mouvements tels que la JAC est moins important que ceux qui en font l'apologie. Ils sont toutefois présents et révèlent que des critiques sont sans doute émises en Valais à l'égard des initiatives jacistes. Les réticences ne concernent pas forcément les méthodes, mais aussi le mouvement en lui-même. Au cours des années 1930, la presse valaisanne ne mentionne que rarement le terme de JAC dans ses articles. Parmi la quinzaine

² CASTELLA, Francine, « Le mirage d'une société rurale catholique : l'évolution des organisations et des mouvements de jeunesse catholique dans la campagne fribourgeoise (1920-1965) », Mémoire de licence, Fribourg, Université de Fribourg, 2006, p.65.

³ *Viens !*, Organe mensuel de la jeunesse féminine, avril 1937, Archives de l'Evêché de Sion, Action catholique du Bas-Valais, AES/427.384, p.4, en gras dans la source.

⁴ X, « Les loisirs de nos jeunes », *Le Nouvelliste valaisan*, 02.10.1954, p.7.

⁵ X, « Les loisirs de nos jeunes », *Le Nouvelliste valaisan*, 02.10.1954, p.7.

d'articles trouvés, deux utilisent un ton moqueur lorsqu'ils mentionnent le mouvement. Le premier article est publié dans le *Courrier du Valais*, Journal Agricole et d'Information avec pour devise « Dieu et Patrie ». Les valeurs promues par le journal pourraient indiquer une position en faveur des mouvements spécialisés, mais l'article choisi n'adopte pas une telle approche. Il consiste en une lettre qui se moque des différents partis politiques. Les mouvements de jeunesse politique sont particulièrement visés car, selon l'auteur, chacune d'elles prétend être l'unique à pouvoir « sauver la Suisse »⁶. Parmi ces dernières, l'auteur cite les mouvements spécialisés qu'il associe ainsi à la même cause que les partis politiques : « seule la Joc, la Jic ou la Jac relèveraient de la ruine l'Helvétie qui, à force d'aplaventrisme ne pouvait plus se relever; et l'assemblée unanime a voté un ordre du jour assurant la mère Patrie que ses prochaines relevailles seraient l'œuvre de ces groupement pleins d'ardeur »⁷. La comparaison entre la Suisse et une jeune mère ayant tout juste accouché, ainsi que les diverses exagérations utilisées par l'auteur de l'article révèlent son ton sarcastique. Cet exemple démontre que l'ambition des nouveaux mouvements d'A.C. n'est pas seulement admirée mais aussi moquée par certains.

Un article du même auteur, datant de 1938, met en évidence, par ses moqueries, un manque de compréhension du but des mouvements spécialisés. L'auteur, Ren., fait prétendument la publicité pour une brochure qu'il souhaite publier, s'intitulant « Recueil de jurons distingués à l'égard des gens du monde »⁸. Le but de ce document est de fournir une liste de jurons qui peuvent être prononcés « en toutes circonstances où la moutarde vous monte au nez, [...] sans déchoir, ni choquer les oreilles délicates »⁹. Cette chronique humoristique joue sur le fait que le principe d'une insulte est qu'elle ne devrait simplement pas être utilisée. L'initiative de créer une liste acceptable de ces dernières semble donc grotesque et hypocrite. Même si l'article n'a apparemment aucun lien avec les mouvements d'A.C., l'auteur parvient tout de même à les mentionner. Il prétend dénier sa brochure à un de ces mouvements mais doit réfléchir auquel car il « est encore quelque peu indécis »¹⁰. Cette remarque illustre l'incompréhension et le mépris de la différenciation des mouvements spécialisés selon les milieux. De plus, l'article attaque l'honnêteté des mouvements car leur hypocrisie serait démontrée par la supposée utilisation d'une telle brochure.

⁶ P.c.c.Ren., « Parlons d'autres choses, Lettre », Courrier du Valais, 07.09.1936, p.2.

⁷ *Idem*.

⁸ REN., « Parlons d'autres choses, Soyons distingués ! », Journal et feuille d'avis du Valais, 20.04.1938, p.2.

⁹ *Idem*.

¹⁰ *Idem*.

Nous retrouvons, encore 25 ans après, des exemples concrets d'opposition à l'implication des laïcs dans les activités ecclésiastiques par le biais des mouvements spécialisés. Il date du premier jour de l'année 1953 et souligne ainsi la continuité qui caractérise les reproches faits à ces mouvements. L'auteur, V.P., remercie chaleureusement les organisateurs de cette cérémonie et tout spécialement Monsieur le curé pour son idée d'ajouter au rituel du chapelet « la méditation des mystères »¹¹. L'article s'offusque toutefois du rôle des laïcs dans cette cérémonie car ils participent à la lecture des méditations devant l'assemblée. Les propos tenus révèlent l'objection de l'auteur à une telle implication, qui ne devrait pas être tolérée lors de cérémonies de ce type: « Ce qui serait acceptable dans une réunion de JAC, JIC ou JOC, risque de paraître étrange au cours d'un exercice de piété destiné à tous les fidèles »¹². Leur positionnement dans l'Eglise, dû à leur rôle au cours de la cérémonie, pose également problème à l'auteur: « On aurait pu tout simplement les laisser dans leur banc ou tout au moins les placer devant la grille, du côté des fidèles »¹³. Cette remarque révèle l'importance de la séparation physique entre le clergé et les laïcs car elle reflète la séparation entre les différents échelons de la hiérarchie catholique.

Le vocabulaire utilisé par l'auteur met en évidence à quel point la transgression d'une tradition encore profondément ancrée en Valais, peut offenser: « Mais cette intrusion des laïcs, des femmes surtout, dans le chœur d'une cathédrale nous a paru à la fois grotesque et choquante. Elle a heurté notre sens des convenances et nous estimons que, rien ne pouvant la justifier, cette expérience ne doit pas être renouvelée »¹⁴. Le rejet de l'engagement plus poussé des membres des jeunesse au sein des cérémonies relève également le problème lié à l'implication des femmes, en tant que laïcs, au sein de l'Eglise. Les critiques soulevées par l'article et notamment l'utilisation du déterminant « nous » suggère l'existence de réticences face aux méthodes jacistes au sein de la population. Les différentes objections concernant les méthodes de la JAC illustrent que le mouvement est entendu dans la société valaisanne, même si ce n'est pas toujours avec enthousiasme.

Le travail de la JAC reflété dans la presse

Nous souhaitons nous pencher sur les thèmes traités par la JAC afin de comprendre dans quel domaine et à quel point leur action influe sur la société valaisanne. Les questions présentées dans les différents guides pour la Jeunesse catholique des années 1930 présentent des traits

¹¹ V.P., « Messe du Nouvel-An, Reconnaissance et vœux », Journal et feuille d'avis du Valais, 05.02.1953, p.4.

¹² *Idem.*

¹³ *Idem.*

¹⁴ *Idem.*

communs. Ils reflètent la société, le milieu qui entoure les militant·e·s à l'époque et les difficultés qui y apparaissent. Le sujet des loisirs de la jeunesse préoccupe l'A.C. tout au long de son existence, comme nous avons pu le constater avec l'arrivée des nouvelles technologies à la fin des années 1950. Déjà en 1934, le sujet le plus discuté d'après la *Correspondance du Secrétariat de l'A.C.J.V* est celui du « délassement »¹⁵. Durant les années 1930, l'Eglise catholique est caractérisée par la crainte que les loisirs soient une des sources principales de la mise en péril du sens moral de la jeunesse. Les activités auxquelles cette dernière participe échappent au contrôle de l'Eglise et l'un des objectifs des mouvements spécialisés est de permettre un encadrement¹⁶. En Valais, ce sont les bals et les fêtes de village qui semblent préoccuper l'A.C. qui propose de nombreuses enquêtes soulevant des problèmes liés à ces évènements: « Qui danse ? Les bals ne provoquent-ils pas des abus dans la boisson ? Les jeunes filles sont-elles accompagnées au retour du bal ? Par qui ? »¹⁷. Ce type de questions révèle que la fête ou quelque autre loisir ne sont pas problématiques en eux-mêmes mais que les conséquences liées au déroulement de ces derniers le sont.

« Les jeunes ruraux voudraient se divertir. Que leur offre-t-on le plus souvent ? Le bal, un bal où l'on singe très mal les danses modernes et où l'on voit pénétrer, sans personne pour les surveiller, des garçons et des filles qui n'ont même pas 18 ans »¹⁸. À la même époque, la presse valaisanne révèle ce problème en citant la JAC comme une éventuelle solution. L'article cité encourage le mouvement à continuer ses efforts pour lutter contre ces loisirs qui sont considérés comme malsains. Le ton reste toutefois pessimiste car la réponse à la question du succès de la JAC est subtilement éludée en déclarant qu' « [e]lle doit continuer ses efforts, car le mal est là, rongeur et endémique »¹⁹. Si les sources à disposition ne permettent pas d'affirmer avec certitude que le travail reconnu dans les journaux est également reconnu au sein de la population, la presse permet de nous faire une idée de la visibilité du mouvement. Dans le cas des loisirs, les résultats de l'action jaciste demeurent flous car les articles citent leur travail uniquement en termes généraux.

Pour remédier aux dangers liés à ces activités, les différentes sections organisent des animations afin d'attirer la jeunesse vers ce que le mouvement nomme la « saine détente »²⁰. Cette dernière

¹⁵ Association catholique de la jeunesse valaisanne. Secrétariat. (1933). *Correspondance du Secrétariat de l'A.C.J.V*. Sion, janvier 1934, p.2.

¹⁶ CASTELLA, « Le mirage d'une société rurale catholique », *op.cit.*, p.3.

¹⁷ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, mars 1934, p.3.

¹⁸ X, « Les loisirs de nos jeunes », le Nouvelliste valaisan, 02.10.1954, p.7.

¹⁹ X, « Les loisirs de nos jeunes », le Nouvelliste valaisan, 02.10.1954, p.7.

²⁰ Tsec, « St-Léonard, Le Théâtre de la JAC », Journal et feuille d'avis du Valais, 10.04.1953, p.6.

espère permettre aux participants d’acquérir l’autonomie et le sens de l’organisation promis par le mouvement. Tout en demeurant divertissantes, les activités mises en place par la JAC ont aussi pour but d’instruire le public, comme Francine Castella le souligne dans son mémoire : « Le mouvement veut s’investir surtout vers des loisirs éducatifs et communautaires, qui seront des occasions d’apostolat en pleine vie du village »²¹. La presse permet de constater que les évènements qui sont mis sur pied le plus fréquemment sont les prestations théâtrales. La JAC se produit déjà à ses débuts mais la presse ne s’attarde pas à cette époque sur ces prestations qui connaissaient probablement moins de succès durant les premières années.

La presse des années 1950 mentionne en revanche un nombre important de ces soirées et c'est majoritairement dans ce cadre-là que la JAC est citée. Ces nombreux articles nous permettent de constater l'admiration suscitée par le travail des militant·e·s au sein de la presse: « Nous [sic, ne] pouvons que féliciter les acteurs pour leur talent et le beau courage qui les animent »²², « Rien de négligé dans la préparation : des pièces très bien choisies, d'une haute leçon morale [...]. C'est avec plaisir que nous adressons nos compliments à chacun des acteurs et actrices »²³, « Ces jeunes gens sont plein d'enthousiasme. Ils rayonnent. [...]. Il fallait voir avec quel entrain, quel accent savoureux, monologue, saynètes, morceaux d'orchestre, furent enlevés [sic, élevés] »²⁴, « Les acteurs sont à féliciter également pour le soin mis à la présentation d'un programme de choix et les belles heures de saines détentes procurées à la population »²⁵. Ce dernier exemple relève la valeur éducative des pièces de théâtre et leurs bienfaits sur les jeunes gens. Le ton admiratif ne dissimule pas l'avis des auteurs qui considèrent le travail de la JAC essentiel pour remettre un public constitué d'une jeunesse qui semble pouvoir dévier à tout moment, sur le bon chemin: « Ce beau drame nous apporte beaucoup d'enseignements, surtout pour notre jeunesse trop souvent insouciante, courant à la recherche des plaisirs frivoles et passagers »²⁶.

Les thèmes abordés par les pièces de théâtre transmettent les valeurs promues par la JAC. Cette dernière espère ainsi distraire et éduquer son public de manière saine. Par exemple, les pièces choisies pour les soirées théâtrales de Troistorrents, au mois de janvier 1951, illustrent l'action mise en place par le mouvement pour éduquer. Le premier drame, « Enfants de misère », met

²¹ CASTELLA, « Le mirage d'une société rurale catholique », *op.cit.*, p.96.

²² R.M, « Bovernier, Théâtre de la JAC », *Le Nouvelliste*, 18.12.1954, p.4.

²³ E.Df., « Troistorrent, Du beau théâtre », *Le Nouvelliste*, 14.01.1951, p.3.

²⁴ S.n., « Anniviers à Sierre », *La Patrie valaisanne*, 03.04.1942, p.3.

²⁵ S.n., « Soirée théâtrale », *Le Nouvelliste*, 08.01.1964.

²⁶ R.M, « Bovernier, Théâtre de la JAC », *Le Nouvelliste valaisan*, 18.12.1954, p.4.

en évidence cet objectif car il s'agit premièrement d'une intrigue policière qui cherche à distraire. Le deuxième aspect est le côté éducatif de la pièce apporté par son jeune héros qui est à l'origine un « jeune homme de dix-huit ans qui, drogué, intoxiqué par une littérature immorale et des films dégradants, voulu jouer au gangster avec deux de ses camarades, en volant son père; de ce grand-père que son expérience faisait voir juste et que sa sagesse conseillait »²⁷. Les sujets abordés dans ce drame souhaitent démontrer au public les effets néfastes de la mauvaise littérature et des films immoraux afin de pousser la jeunesse à y renoncer.

La deuxième pièce jouée par la JAC et la JACF de Troistorrents concerne plus spécifiquement les jeunes filles. L'héroïne principale de « Le Pardon de Paula » est une jeune fille révolutionnaire qui parvient à revenir à la raison grâce aux valeurs promues par ses proches : « douce, toujours calme, essayant de modérer, de convaincre ; et aussi [...] sachant à quel saint se vouer, n'osant s'affirmer par crainte et toujours prête à rendre service pour la bonne cause »²⁸. Ce drame en un seul acte expose les qualités que les jeunes filles sont encouragées à développer tels l'humilité, la décence ou encore le don de soi. Nos sources ne nous permettent pas de déterminer si ces soirées ont un impact sur le comportement de la jeunesse. Nous pouvons toutefois constater les efforts du mouvement dans ce sens. En revanche, les thèmes abordés par la JRC (ex JAC) au cours des années 1960 nous révèlent que le danger suscité par les loisirs proposés à la jeunesse est toujours d'actualité²⁹. Cette réalité suggère que leur action, bien que menée avec conviction, peine à lutter sur le long terme contre l'impact des délassemens sur les jeunes gens et jeunes filles. Les prestations théâtrales se poursuivent également, comme nous le constatons en 1964 à Lens³⁰ ou en 1965 dans le Val d'Illiez³¹. Nous pouvons supposer que leur présence continue indique que la JAC semble se transformer en une société de jeunes produisant des spectacles tournant autour de thèmes liés à la jeunesse rurale mais de plus en plus dépouillé du sens et de ses objectifs initiaux.

Les thèmes abordés dans les pièces de théâtre révèlent également un autre problème auquel la JAC doit faire face en Valais:

Le premier acte nous situe tout de suite le problème: une famille paysanne avec ses traditions. Quelques enfants travaillent la terre avec les parents. Les autres ne trouvant place sur le domaine paternel « Les Givrettes », travaillent en ville. Rapidement ils en prennent les idées et se modernisent. Spécialement le fils, épris par le sport, cherche des distractions immédiates. [...] Une petite « ébouriffée » insolente,

²⁷ E.Df., « Troistorrent, Du beau théâtre », *Le Nouvelliste valaisan*, 14.01.1951, p.3.

²⁸ E.Df., « Troistorrent, Du beau théâtre », *Le Nouvelliste valaisan*, 14.01.1951, p.3.

²⁹ R.A., « Merci ! », *Le Nouvelliste valaisan*, 05.05.1967, p.22.

³⁰ S.n., « Soirée théâtrale », *Le Nouvelliste valaisan*, 08.01.1964, p.10.

³¹ D.A., « Théâtre de la JAC », *Le Nouvelliste valaisan*, 02.02.1965, p.11.

fiancée du fils, témoigne assez vertement l'insouciance et le mépris des habitudes paysannes pourtant simples et significatives et qui sont le fondement des valeurs humaines.³²

Cette citation est tirée d'une pièce interprétée par la JAC de Saillon en 1956. Elle expose la peur exprimée par le mouvement valaisan par rapport au départ de la jeunesse pour la ville. Le milieu urbain offre en effet des postes bien mieux rémunérés que ce que le paysan est susceptible de gagner. L'opposition entre les domaines industriels et agricoles prend forme avec une inégalité des revenus mais également une inégalité des « conditions économiques et sociales »³³ qui est relevée dans le journal *Jeunes Forces*. La JAC se concentre sur ce problème par des enquêtes au cours des années 1950. L'enquête est la première *arme* utilisée par la JAC. Elle est considérée comme l'un des éléments fondamentaux de l'action jaciste et les résultats obtenus par ces investigations permettent de comprendre l'impact que la JAC a pu avoir en Valais et ailleurs. Les résultats obtenus par cette méthode dans le canton du Jura portent leurs fruits et trouvent écho dans la presse lors d'un scandale qui éclate en 1953 à propos des « jeunes filles déracinées »³⁴.

Dans la presse valaisanne, en moins d'un mois, cinq articles sont publiés au sujet du départ de jeunes filles valaisannes. Le 10 mai 1953, le *Nouvelliste valaisan*, journal associé au parti conservateur valaisan, publie un article intitulé « Nos jeunes filles en danger », signé anonymement. Il fait référence aux jeunes filles valaisannes qui quittent le foyer familial au début des années 1950 afin de travailler dans l'industrie horlogère jurassienne. Cet article relève que le passage d'un milieu rural à un milieu industriel a une mauvaise influence sur les jeunes filles. Leurs nouvelles conditions de vie les mèneraient au vice. L'article explique que cet environnement déforme leur personnalité au niveau « physique, moral et religieux »³⁵. Cette dégradation est mise sur le dos des nouvelles opportunités offertes par le milieu urbain avec des loisirs comme le cinéma et les bals. De telles activités sont néfastes selon l'auteur car elles inculquent des idées immorales à la jeunesse et mettent en contact les jeunes filles avec des jeunes gens. L'auteur anonyme mentionne l'A.C. et les difficultés que celle-ci rencontre dans le canton du Jura concernant la sauvegarde de la foi de jeunes filles livrées à elles-mêmes. Bien que le ton de l'article ne soit pas convaincu du succès de l'A.C.: « Cette Action catholique n'est

³² Gr., « Saillon, En fait de médaillle », le *Nouvelliste valaisan*, 10.02.1956, p.4.

³³ Commission nationale suisse pour l'UNESCO, *Exode rural et dépeuplement de la montagne en Suisse : aspects sociaux, économiques et administratifs : journées d'études à Montreux du 6 au 11 juin 1966*, Fribourg Suisse, Ed.universitaires, 1968, p.29.

³⁴ LUISIER André, « Quand le Confédéré colporte les malveillantes transformations de « L'IMPARTIAL » à propos de nos jeunes filles « déracinées » », Le *Nouvelliste valaisan*, 7.05.1953, p.1.

³⁵ X, « Nos jeunes filles en danger », Le *Nouvelliste valaisan*, 10.04.1953, p.4.

pas partout, ne pénètre pas partout »³⁶, l'action concrète des mouvements d'A.C. et les efforts mis en place sont tout de même démontrés au niveau jurassien.

La crainte du départ des jeunes filles au début des années 1950 est liée à une réalité de l'époque. La conclusion d'un accord avec l'Italie favorable à l'immigration en 1948 pousse à l'engagement d'un personnel étranger³⁷. Les entreprises restent toutefois libres et le domaine de l'horlogerie représente une exception. Par exemple, entre 1952 et 1955, l'entreprise *Tissot* favorise la migration intérieure en promouvant l'engagement de travailleuses suisses avec une grande majorité de Valaisannes³⁸. Cette situation mène un grand nombre de jeunes filles valaisannes à quitter une situation précaire pour le Jura. Elles sont 73 à travailler pour *Tissot* en 1953³⁹. La JACF valaisanne se sent concernée par cette situation et engage une action en faveur de ces jeunes filles dès 1950, alors même que la présence de valaisannes dans le canton du Jura n'est pas aussi importante que quelques années plus tard. Le drame provoqué par cette situation se retrouve dans l'utilisation par les responsables de la JACF du terme « massif »⁴⁰ pour qualifier le départ des Valaisannes.

L'article met en évidence le dévouement du mouvement valaisan qui essaie de maintenir un contact avec les jeunes filles. La JACF tente de mettre en lumière les côtés positifs de cette situation en soulignant qu'elle permet d'encourager la collaboration entre les mouvements jurassiens et valaisans afin d'« assurer une action positive et éducative »⁴¹. Les responsables de la JACF désirent prendre de la distance avec l'article qui a fait scandale afin de garder une bonne image aux yeux des lecteurs : « nous ne pouvons pas être entièrement d'accord avec l'article signé X, paru dans le « Nouvelliste valaisan » du 10 avril. Cet article en effet noircit le tableau et généralise trop »⁴². Les responsables valaisannes de la JACF reconnaissent, dans une certaine mesure, les problèmes avancés par X mais mettent en évidence leur désir d'agir selon les principes de la JAC et de « rechercher activement, comment nos familles, nos paroisses, nos Mouvements d'Action catholique et les diverses organisations valaisannes et jurassiennes peuvent assurer une action positive et éducative »⁴³. La presse donne l'opportunité aux

³⁶ X, « Nos jeunes filles en danger », *Le Nouvelliste valaisan*, 10.04.1953, p.4.

³⁷ GARUFO Francesco, *L'emploi du temps*, Editions Antipode, 2015, p.160.

³⁸ *Ibidem*, Graphique 9, p.160.

³⁹ *Ibidem*, p.162.

⁴⁰ Les responsables de la JACF, « Avec nos valaisannes du Jura », *Le Nouvelliste valaisan*, 30.04.1953, p.2.

⁴¹ *Idem*.

⁴² *Idem*.

⁴³ *Idem*.

responsables de la JAC de faire connaître leurs actions et de mettre en valeur leur impact positif dans la société.

L'influence de la JAC sur la politique valaisanne

Une autre problématique qui préoccupe la JAC dès ses débuts est mise en évidence dans la presse valaisanne. Il s'agit du problème de l'hygiène au sein de l'habitat rural. Cette question est particulièrement intéressante pour constater l'impact de l'action de la JAC car elle se retrouve dans la presse mais à une portée encore plus grande en éveillant l'esprit des autorités politiques. Dans son mémoire sur la jeunesse catholique dans la campagne fribourgeoise, Francine Castella prête attention à l'admiration que le journal *Jeunes Forces* accorde au mouvement valaisan qui parvient à obtenir « le financement des pouvoirs publics »⁴⁴ pour la question de l'habitat rural. Le journal *Viens!* mentionne déjà la question de l'hygiène dans son numéro de décembre 1934. En donnant la définition du terme *hygiène* ainsi que des explications concernant les améliorations que le respect de cette dernière peut apporter, l'article révèle la nouveauté de ce concept à cette époque. Un autre article de cette époque révèle à nouveau l'ignorance concernant ce sujet dans les milieux ruraux: « on ne se souciait guère de l'hygiène et il n'était pas rare d'appeler le vétérinaire pour sa vache et de laisser sans surveillance suivie une jeune fille atteinte de tuberculose »⁴⁵.

Quelques mois plus tard, le programme d'éducation proposé aux jeunes filles catholiques mentionne une nouvelle fois le problème du logement sous le point « vie matérielle »⁴⁶. Le manque de moyens des populations rurales les pousse à vivre dans de vieilles maisons dont l'agencement mène à des problèmes hygiéniques. Pour illustrer cette situation, le programme utilise notamment l'exemple du manque de lumière et de l'impossibilité de renouveler l'air dans les différentes pièces⁴⁷. Une intervention politique à ce sujet est déjà discutée au niveau fédéral en 1930. Cependant, l'amélioration des logements n'est pas encore envisageable par le Conseil fédéral à cette époque⁴⁸. À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, cette initiative va de pair avec la modernisation de la société suisse⁴⁹ qui passe notamment par « la rationalité, l'industrialisation, l'urbanisation »⁵⁰. Pour l'auteur valaisan René A. qui participe à la rédaction

⁴⁴ CASTELLA, « Le mirage d'une société rurale catholique », *op.cit.*, p.88.

⁴⁵ Viens!, *op.cit.*, novembre 1934, AES/427.373, p.6.

⁴⁶ Viens!, *op.cit.*, avril 1935, AES/427.377, p.5.

⁴⁷ *Idem*.

⁴⁸ FAVRE A., « Pour l'amélioration des logements à la montagne, Rapport de M.A.Favre au Conseil national », La Voix du Pays, 08.11.1951, p.2.

⁴⁹ CURDY Philippe et al. *Histoire du Valais*, Société d'histoire du Valais romand, Sion, 2002, p. 609.

⁵⁰ MEUNIER E-Martin, WARREN Jean-Philippe, *Sortir de la "grande noirceur": l'horizon "personnaliste" de la Révolution tranquille*, Sillery (Québec), Les Ed. du Septentrion, 2002, p.139.

de *Jeunes Forces*, « il faut que tous les jeunes ruraux comprennent [que l'action pour l'amélioration des logements] est une question d'éducation et d'évolution de la mentalité plus qu'une question matérielle »⁵¹. Nous constatons le double problème que pose l'amélioration de l'habitat rural au niveau suisse car elle représente tout d'abord un grand investissement financier de la part de la Confédération qui met un frein à la possibilité de réels changements. De plus, il est suggéré que la mentalité de l'époque, liée à l'ignorance qui règne au sujet des notions d'hygiène, ne permet pas aux paysans de comprendre la nécessité de ces modifications.

Dès 1948, la JAC romande décide de se pencher sérieusement sur la question du logement. Une enquête est menée au sujet de l'habitat rural afin d'éduquer la population valaisanne. Le 29 janvier 1949, la publication du « rapport de la JAC valaisanne sur la situation de l'habitat rural en Valais »⁵² donne un nouvel écho à cette question. Ce document est transmis au gouvernement valaisan dans l'espoir d'une amélioration des conditions de vie de la population rurale. Suite à l'enquête menée par le mouvement, les résultats et les commentaires sont signés par la présidente cantonale Lucie Farquet, suggérant ainsi que la JACF est impliquée dans cette action, par le président cantonal André Savioz, par le secrétaire cantonal René Gex-Fabry et finalement par Rémy Abbet, ancien président encore impliqué dans le mouvement. Ce rapport révèle l'adaptation à la modernisation de la société qui est poussée par le dévouement de la JAC valaisanne envers la population. L'un des buts premiers des mouvements spécialisés était en effet de se poser en tant qu'« antidote religieux à la poussée rationaliste »⁵³. Le combat pour l'amélioration de l'habitat rural met entre parenthèse ce but et place le bien-être de la population rural au premier plan. Il illustre aussi l'évolution du mouvement au fil des années.

L'initiative de la JAC est mise en place suite à la publication du rapport de l'architecte cantonal, Monsieur Karl Schmidt, sur l'habitat rural en Valais. Le mouvement souhaite apporter des compléments à ce rapport afin de permettre une réflexion sur les méthodes visant l'amélioration des conditions de vie de la population rurale en Valais. Selon la JAC, l'hygiène et la salubrité sont un concept subjectif et elle entend créer « une enquête objective et précise »⁵⁴ à ce sujet afin d'avoir une vue d'ensemble chiffrée de la situation en Valais. L'enquête est imaginée par

⁵¹ *Jeunes Forces : Journal mensuel de la jeunesse rurale de Suisse romande*, Porrentruy, janvier 1948, René A., « Des logements sains », p.2.

⁵² Rapport de la J.A.C. valaisanne sur la situation de l'habitat en Valais (Sion, le 29 janvier 1949), Jeunesse Agricole Catholique, rapport et imprimés; conseil presbytéral de Sion, papiers; coopérateurs paroissiaux du Christ-Roi, conférence donnée à Vouvry, papiers, 1949-1976, Activités personnelles : Religion, CH AEV, Roger Bonvin, H/2/28/2.

⁵³ MAYEUR Jean-Marie [et al.], *Histoire du christianisme des origines à nos jours / T. 12, Guerres mondiales et totalitarismes, (1914-1958)*, Paris, Desclée : A. Fayard, 1990, p.223.

⁵⁴ Rapport de la J.A.C. valaisanne sur la situation de l'habitat en Valais, *op.cit.*, p.1.

différentes sections et militant·e·s de la JAC valaisanne et suit sa devise « voir, juger, agir », plutôt que de simplement émettre un critique du système valaisan :

Si nous nous adressons à des parlementaires au nom de la Jeunesse rurale que nous représentons, ce n'est pas par esprit de critique ou de démolition, mais par souci du développement et de l'épanouissement de notre jeunesse, du Valais rural de demain, et dans la volonté d'activer l'amélioration nécessaire en vous y aidant⁵⁵.

Les rédacteurs du rapport insistent sur le fait que le document a été transmis aux autorités afin d'avoir un réel impact sur la société et non pas dans le but d'offenser les responsables politiques qui ont entre leurs mains le pouvoir de faire évoluer la situation. Au total, 28 communes participent à l'enquête et donnent ainsi un échantillon convenable de la situation des régions rurales valaisannes. Le rapport distingue les communes de plaines, seulement six, des communes de montagnes qui atteignent le nombre de 22. Le premier domaine de l'enquête concerne le nombre d'habitants par rapport au nombre de pièces par logement. Le second se rapporte à la présence de sanitaires dans l'habitat, à la cuisine ou dans les salles de bain. La JAC ne se contente pas de citer les résultats de l'enquête mais les analyse, ou comme un membre du mouvement le dirait, les *juge* afin de comprendre les conséquences de certaines situations sur le foyer familial. Les difficultés médicales auxquelles la situation désastreuse d'une majorité des habitats ruraux interrogés mène sont exposées dans le rapport. Nous y retrouvons par exemple la pneumonie ou la tuberculose. Le lien entre la situation matérielle et l'état physique des habitants est mise en évidence et l'impact de cette situation sur le sens moral des habitants est également souligné. Le témoignage d'une paysanne est partagé afin de mettre en lumière les problèmes que cette situation pose au niveau relationnel: « La vie est tout de même trop dure, on ne rencontre que des sacrifices, tout est limité, y compris les moments d'intimité – on est jamais seuls – on en arrive à devoir prendre l'amour comme des voleurs ».

Pour remédier à ces problèmes, les demandes de la JAC sont les suivantes:

[I]l faut donner à la famille, comme à toutes les familles les possibilités d'avoir un appartement d'un minimum de TROIS CHAMBRES (une pour les parents, une pour les garçons et une pour les filles), DE FAVORISER PARTOUT L'INSTALLATION D'EAU EN CUISINE, W.C., A EAU & SALLE DE BAIN (ou douche). Ce dernier objet est une nécessité à la campagne pour la toilette et les lessives⁵⁶

La JAC refuse de mettre uniquement la faute sur la mère de famille, responsable du foyer, comme l'avait suggéré un rapport du même type publié par le chef du Département des travaux publics. D'après le mouvement valaisan, la solution à ce problème réside dans l'apport de fonds de la part des pouvoirs publics. Pour ce faire, le rapport propose trois types d'aide financière envisageables: la possibilité d'emprunt à taux réduit pour les régions économiquement faibles,

⁵⁵ Rapport de la J.A.C. valaisanne sur la situation de l'habitat en Valais, *op.cit.*, p.1.

⁵⁶ *Ibidem*, p.3 ; en majuscules dans la source.

une demande d'aide à la Confédération et finalement le soutien matériel de la part des communes et des bourgeois⁵⁷. Avec ce rapport, l'engagement de la JAC se retrouve dans la presse et obtient une visibilité et une reconnaissance au-delà du milieu catholique.

Ce problème ne se limite pas seulement au Valais et *Jeunes Forces* mentionne les difficultés liées à l'habitat rural à plusieurs reprises depuis la deuxième partie des années 1940. Malgré les appels de la JAC, les changements concrets ne sont reconnus par le mensuel qu'en 1950 avec le succès du Valais pour l'obtention du soutien financier de la part des pouvoirs publics⁵⁸. La presse valaisanne va au-delà de l'admiration du travail de la JAC et aborde la phase suivant la prise de conscience; c'est-à-dire le passage à l'action politique et ses différents obstacles. Les divers articles de presse qui traitent des avancements de l'amélioration de l'habitat rural mentionnent régulièrement le rapport. Cette visibilité permet de mettre en évidence l'importance du mouvement dans le cadre de cette action. Il est important de noter que, bien que l'effort de la JAC ait été exemplaire d'après la presse, elle n'est pas la seule à s'être mobilisée pour cette cause et ne doit pas être placée en actrice unique de cette action. Nous pouvons par exemple mentionner le rapport émis par le canton du Valais à ce propos en 1945, l'enquête du journal *La Patrie suisse*, le rapport de l'architecte cantonal, déclencheur pour la JAC, et finalement l'enquête similaire de l'Entraide ouvrière agrémentée d'images, insistant ainsi sur l'urgence de la situation⁵⁹.

Malgré toutes les dénonciations, la reconnaissance du problème par les autorités et la promesse d'un financement mettent du temps à apparaître. Durant les premières années suivant la publication du rapport, la presse valaisanne fait écho à l'intervention du mouvement sans toutefois aborder ses conséquences dans la société valaisanne. En janvier 1951, des critiques concernant l'absence de mesures pour l'amélioration des logements apparaissent dans la presse. Les reproches sont adressés sous couvert de la lutte pour l'obtention d'un soutien financier contre la tuberculose, mettant en évidence le problème du logement comme une des causes de cette maladie. L'auteur de l'article s'impatiente : « Dans combien de temps notre canton portera-t-il cette réalisation à l'actif de son plan social ? »⁶⁰ La JAC n'est pas mise en tort ici et l'article la félicite pour ses efforts. Avec cette étape nous pouvons constater que ce mouvement spécialisé est parvenu à se faire entendre et à conscientiser une partie de la population

⁵⁷ Rapport de la J.A.C. valaisanne sur la situation de l'habitat en Valais, *op.cit.*, p.5.

⁵⁸ CASTELLA, « Le mirage d'une société rurale catholique », *op.cit.*, p.88.

⁵⁹ DUSSEX Albert, « Les taudis », *Le Peuple valaisan*, 16.04.1953, p.1.

⁶⁰ S.n., « Vers la création d'un fonds cantonal pour la lutte contre la tuberculose », *Journal et feuille d'avis du Valais*, 22.01.1951, p.3.

valaisanne. Cette étape suggère que, dans les années 1950, la JAC effectue un travail plus en profondeur qu'une société de village, de gymnastique ou de chant.

« Mais découvrir le mal ne suffit pas, il faut surtout le combattre »⁶¹, déclare l'article publant le postulat fait auprès des chambres fédérales par le conseiller national valaisan Antoine Favre au sujet de l'amélioration des logements. Suite à cette initiative en avril 1951, la votation d'un arrêté fédéral pour octobre 1951 concernant un fonds de 15 millions de francs pour la rénovation des logements de montagne est décidée⁶². Concernant le Valais spécifiquement, une motion est déposée à ce propos au Conseil d'Etat par le député Joseph Moulin. Cette motion demande que les membres de l'assemblée examinent les mesures d'exécution du programme mis en place par le Conseil Fédéral. La motion est acceptée à l'unanimité par les parlementaires valaisans⁶³. Nous constatons la détermination du canton qui s'organise avant même que la votation à Berne. L'arrêté fédéral est accepté en octobre 1951 et le rôle de la JAC est considéré comme fondamental. Même si elle n'a pas été l'unique à établir un constat sur les habitations de la population rurale valaisanne, elle est la seule dont le rapport est distribué aux membres de la Haute assemblée lors de la présentation de la motion de Joseph Moulin. Cette action démontre la considération accordée à la JAC et ses actions.

Néanmoins, nous remarquons que la décision du Conseil Fédéral concerne uniquement les communes de montagne et non les communes de plaine, qui bien qu'en moins grand nombre, nécessitent en Valais un changement similaire aux régions montagneuses. Les objectifs de la JAC ne sont pas entièrement remplis mais le résultat de leur action reste significatif. Son travail est même considéré par *Le Peuple valaisan*, journal socialiste. En 1953, il dénonce violemment les problèmes des logements ruraux, deux ans après l'enthousiasme exprimé à propos de ce sujet: « Comment jugez-vous un régime, qui n'autoriserait pas de mettre un porc là où se loge toute une famille »⁶⁴. L'article reflète le sentiment d'incapacité du journal qui ne parvient à valider aucun de ses arguments car il sera traité de communiste dans tous les cas. Citer la JAC et les divers autres acteurs de la dénonciation est pour le journal une stratégie afin de faire accepter la cause qu'il défend: « Il y a l'enquête menée par la JAC qui ne peut pas non plus être taxée de communiste »⁶⁵. Le journal ne félicite pas ouvertement la JAC mais reconnaît

⁶¹ S.n., « Pour l'amélioration des logements à la montagne, Rapport de M. A. Favre au Conseil National », *La Voix du Pays*, 08.11.1951, p.2.

⁶² *Idem*.

⁶³ S.n., « Motion de M. le député Moulin, conseiller national, Amélioration des logements en montagne », *Le Nouvelliste valaisan*, 20.05.1951, p.2.

⁶⁴ DUSSEX, « Les taudis », *op.cit.*, p.1.

⁶⁵ *Idem*.

indirectement la valeur de son travail ainsi que sa réputation. Cet article met en évidence deux idées opposées concernant le mouvement, autant son efficacité et l'impact qu'elle peut avoir sur la société, que son impuissance face à la mise en pratique de ses revendications au niveau politique. Les efforts de la JAC sont soulignés par un journal qui, habituellement, ne soutient pas ces mouvements et, en même temps, l'article démontre l'inaction face à ce problème qui a pourtant été traité et apparemment résolu deux ans auparavant. A travers cet exemple, la JAC semble dépasser le rôle de société de village, mais son impact atteint ses limites lorsqu'il s'agit de la politique du gouvernement valaisan.

Difficultés et solutions pour le maintien des sections de JAC en Valais

La JAC valaisanne est investie d'une mission qui implique son engagement au sein de la société rurale. Elle identifie les problèmes auxquels cette dernière est confrontée et tente d'y trouver des solutions. Nous avons pu constater le plus ou moins grand impact que ses actions ont sur la société. Néanmoins, la JAC doit faire face à un grand nombre d'obstacles internes au mouvement qui ne sont pas toujours surmontés. L'idéal promu n'est pas facile à atteindre et les sections affiliées au mouvement ne respectent pas toujours sa vision. Nous observons ici les faiblesses de la JAC dès sa création, qui mènent peu à peu à la disparition du mouvement, du moins sous sa forme originale.

Les difficultés liées à l'émergence de nouvelles sections

Nous avons constaté les épreuves traversées par le mouvement au niveau romand, notamment durant les années 1950. La confusion qui s'installe concernant l'identité du mouvement qui a subi une évolution importante à partir des années 1960 a également été mentionnée. Dans ce dernier point, nous souhaitons démontrer les différents défis internes qui ont accompagné le mouvement tout au long de son existence. Cette partie se concentre particulièrement sur les sections locales et les problèmes qu'elles posent par rapport aux attentes de l'A.C. valaisanne. La réalité de la vie jaciste au quotidien révèle des difficultés qui dévoilent l'affaiblissement de la « mentalité optimiste et conquérante »⁶⁶ des membres.

Les premières sources qui nous permettent d'identifier les problèmes liés à la vie et l'organisation des sections valaisannes sont les journaux qui publient des témoignages de militant·e·s. Nous pouvons supposer que ces publications souhaitent mettre en évidence le

⁶⁶ « La J.A.C.F., Pourquoi ? Comment ? », Paris, 1936, Documentation de la Jeunesse agricole catholique, CH AEV, Laurette Voeffray / JAC, 2016/1, 4, p.14.

meilleur du mouvement afin d'en faire la promotion: « Ces journées régionales furent le point de départ d'une activité nouvelle qui s'est traduite par une floraison de Cercles d'études et d'équipes de militants »⁶⁷. L'article reste toutefois fidèle à la mentalité de l'A.C. et relève les difficultés qui apparaissent encore au sein des sections: « D'autres cependant ont mené une existence assez pénible, vivotent, manquant de zèle et d'entrain. Pour ceux-là, nous devons tenir compte de certains facteurs locaux auxquels nous nous efforcerons de remédier. Nous sommes à la disposition de tous et de chacun. Qu'on le sache »⁶⁸. Les responsables du mouvement ne reprochent pas dans cette citation l'inaction des sections mais proposent de leur venir en aide. Malgré tout, cette remarque expose les aspects négatifs de certaines des premières sections d'A.C. mises en place en 1933. Ces critiques soulignent particulièrement la paresse qui caractérise leur travail. Cela révèle que la jeunesse catholique n'est pas dans tous les cas aussi active que dans les descriptions faites par les dirigeant·e·s du mouvement dans les années 1930, comme lorsqu'ils comparent la jeunesse rurale à « [I]’élite de l’armée du Christ»⁶⁹.

Bien que la presse ne mette pas en avant les côtés négatifs de la vie des mouvements d'A.C., les journaux adressés aux militant·e·s n'hésitent pas à les exprimer. Ils révèlent que le mouvement tente sans cesse d'améliorer le fonctionnement des sections. Cette démarche inclut l'exposition de leurs points faibles aux yeux des groupements valaisans afin de maximiser les chances d'y trouver une solution. Cette méthode rappelle la devise du mouvement, « voir, juger, agir ». La *Correspondance du Secrétariat de l'ACJV* ne pèse pas ses mots concernant les sections paresseuses : « Il faut que les Sections qui n'ont encore rien fait se mettent à l'œuvre, et travaillent au double et au triple »⁷⁰. Dans ce cas-ci le journal ne pousse pas à une réflexion concernant les problèmes des sections mais exige d'eux qu'ils se mettent à travailler davantage. Nous retrouvons avec cet exemple l'autorité exercée par la hiérarchie du mouvement.

La série d'articles de la *Correspondance* intitulée « Le Président cantonal vous fait savoir »⁷¹ expose les problèmes existant dès les premières années de l'A.C. valaisanne. Elle contient notamment des indications concernant le manque de sérieux de certaines sections : « cependant plusieurs sections n'ont pas envoyé leur rapport ni leurs délégués à la réunion du 21 janvier »⁷². Une telle attitude ne peut être acceptée car elle nuit au bon déroulement de l'action du

⁶⁷ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, juin 1934, p.1.

⁶⁸ *Idem*.

⁶⁹ Un Spectateur, « Le Congrès régional de la J.A.C. à Vissoie », *La Patrie valaisanne*, 12.05.1937.

⁷⁰ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, juin 1934, p.1.

⁷¹ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, mars 1934, p.2.

⁷² *Idem*.



mouvement qui nécessite la collaboration de tous. Le manque de travail de la part des sections n'est pas le seul problème auquel les dirigeant·e·s des mouvements spécialisés sont confrontés. Des tensions peuvent aussi être créées au sein des paroisses suite à l'émergence de groupements d'A.C. Elles découlent de la méfiance suscitée par la nouveauté de ces initiatives dans les villages. Le mouvement encourage les sections à ne pas se mêler de la concurrence qui peut s'établir entre les différents mouvements catholique, mais au contraire, à la combattre, soutenues par la force que leur apporte la foi : « établir les esprits et les cœurs dans une atmosphère supérieure où les mesquines rivalités n'ont plus de place, et où le souci est de gagner le monde au Christ »⁷³. Ce cas précis concerne la paroisse d'Hérémence. Toutefois, nous pouvons imaginer que de telles réactions apparaissent régulièrement au sein des paroisses. La *Correspondance* répond au problème de la section d'Hérémence de manière générale, comme si le village n'était pas seul dans cette situation.

Les rapports remplis par les sections ainsi que par les responsables des mouvements d'A.C. lors de leur contrôle permettent également d'identifier les problèmes qui touchent les groupements de JAC à leurs débuts. Un rapport, datant de décembre 1936, regroupe des comptes rendus sur les visites de sections de diverses régions du Valais romand et offre une vue d'ensemble de la situation à cette époque. Nous pouvons ainsi constater diverses catégories de difficultés selon les sections concernées. La première que nous souhaitons souligner est simplement le nombre insuffisant de jeunes gens et jeunes filles. La commune de Leytron est confrontée à ce déficit. Quatre institutrices désirent fonder une section dont elles seraient les seules participantes. Le centre cantonal ne peut pas accepter cette situation qui ne correspond pas au modèle promu par l'A.C.⁷⁴. Il exige ainsi que des collaborateurs adhèrent à la cause avant que l'affiliation de la section puisse être envisagée. La commune de Bovernier se heurte au même problème car une seule jeune fille est motivée à représenter la JAC⁷⁵. Il n'est pas envisageable de parvenir à conquérir son milieu sans la collaboration, élément essentiel de la pensée jaciste. Le manque de jeunes motivés est donc une réalité qui, cependant, n'apparaît pas dans les discours unificateurs de la JAC.

La seconde difficulté que nous avons pu identifier est la paresse qui caractérise le travail des militant·e·s et qui apparaissait déjà dans le journal de l'A.C.J.V. La section de Praz-de-Fort illustre ce manque de motivation. D'après le rapport, les jeunes filles ne prennent pas le temps

⁷³ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, juin 1934, p.9.

⁷⁴ Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.145, p.3.

⁷⁵ *Ibidem*, p.4.

de participer aux activités de la JAC et cette remarque est confirmée par leur absence lors de la visite de la propagandiste régionale. De plus, cette dernière est informée que le manque d’implication a mené à l’abandon des cercles d’étude au cours du mois de février et de mars de cette année-là. Le cas de la section de Vernayaz est similaire à celui de Praz-de-Fort en 1936, car les jeunes filles participent volontiers aux activités organisées par la JAC mais ne tiennent pas à s’impliquer davantage dans le mouvement et à devenir des militantes formées. Le comportement des jeunes filles illustre ce problème : « retards excessifs aux cercles, qui parfois ne peuvent avoir lieu qu’avec le Curé et la présidente »⁷⁶. Les faiblesses de la section de Fully sont aussi admises dans un rapport envoyé au centre cantonal. La présidente explique que leurs cercles n’ont pas lieu aussi fréquemment que le requièrent les directives de l’A.C.⁷⁷

Dans certains cas, les sections se composent d’un nombre suffisant de membres et parviennent à former un comité et des militantes. D’autres inconvénients se mettent malgré tout en travers de l’élaboration d’une section correspondant aux critères du centre cantonal. La mésentente au sein du comité est un problème qui apparaît notamment dans la paroisse de Salins. Dans son cas, c’est l’acceptation d’un nouveau membre au sein de la section qui cause des ennuis⁷⁸. Même si une certaine maturité est attendue de la jeunesse qui se forme à une personnalité chrétienne, nous constatons que les querelles existent toujours. Cette situation suggère que les valeurs catholiques semblent perdre de leur importance face aux disputes villageoises. De tels comportements s’opposent directement à un des enjeux de la JAC qui est de « [p]enser aux autres, tenir compte de leurs avis, être sympathique, aimables, aussi bien avec les jeunes de l’équipe qu’avec les autres »⁷⁹. Les deux dernières difficultés que nous avons relevées concernent l’équilibre nécessaire entre l’implication du clergé dans l’action du mouvement et l’autonomie de ce dernier. La propagandiste régionale qui s’occupe de la visite de la section de Saillon au début de l’année 1936 y admire la création d’un cercle de militantes. Toutefois, elle reproche aux participantes de ne pas assez s’investir. Le curé du village et la présidente de la

⁷⁶ Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l’Evêché de Sion, AES/427.145, p.3.

⁷⁷ Rapports des visites de sections, juin 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l’Evêché de Sion, AES/427.148, p.6.

⁷⁸ Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l’Evêché de Sion, AES/427.145, p.3.

⁷⁹ Association Relais. (1955). *XXe anniversaire : Congrès de la Jeunesse rurale, Sion, 1er mai 1955*. Sion: Impr. Gassler, p.2.

section semblent effectuer tout le travail⁸⁰. Le contrat de l'A.C. n'est donc pas respecté car le fonctionnement de la JAC repose sur la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique.

Les cas de Granges et de Saxon se placent à l'autre extrémité de ce problème car les sections de ces communes ne collaborent pas du tout selon le modèle hiérarchique imposé par le mouvement. Le groupement de Granges n'a, encore en 1936, entrepris aucun contact avec le centre cantonal de la JACF. Le rapport explique que cette section souhaite « pour le moment [...] rester indépendante »⁸¹. Ses dirigeantes ne se rendent pas aux journées d'étude alors que ces dernières servent à les former afin de transmettre aux membres de leurs sections les enseignements de la JACF. Le degré d'autonomie de cette section est en opposition avec le principe hiérarchique instauré par le mouvement. La responsable n'est toutefois pas défaitiste et pense que la section changera d'avis lorsqu'elle écrit: « Il faut attendre »⁸². La section de Saxon révèle un autre type de problème qui concerne la structure même de la section. Les membres n'ont pas élu de présidente et ont développé une méthode de travail propre à leur section, qui consiste en une collaboration à parts égales. La responsable régionale qui visite le groupement de Saxon insiste donc pour qu'un comité soit constitué⁸³. Le comité est un élément de base de la structure des sections jacistes et se calque sur le modèle promu par l'A.C. L'organisation de la section de Saxon ne tient pas compte de l'importance accordée par la JACF au rôle des dirigeantes au sein des sections locales. Finalement, ces rapports révèlent un dernier problème propre à certaines sections. Les dirigeant·e·s sont en général plutôt charismatiques et leur départ, dû à leur âge ou leur mariage, mène à des difficultés pour certaines paroisses⁸⁴. La section de Riddes peine, par exemple, à se reconstituer après la démission de sa présidente suite à son mariage⁸⁵.

Les diverses complications exposées dans cette partie révèlent que les sections valaisannes d'A.C. et de JAC n'ont pas toujours fonctionné selon les directives des mouvements. Ils mettent en avant l'humanité des membres des jeunesse catholiques, qui parfois manquent de motivation ou créent des conflits au sein de leur section. L'âge des jeunes gens et jeunes filles peuvent justifier de tels comportements. De plus, ils font partie de ces mouvements dont le but

⁸⁰ Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.145, p.3.

⁸¹ *Idem*.

⁸² Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.145, p.3.

⁸³ Réunion du comité cantonal - rapports - préparation des journées régionales, 29.03.1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.145, p.3.

⁸⁴ CASTELLA, « Mirage d'une société rurale catholique », *op.cit.*, p.83.

⁸⁵ *Idem*.

est de former leur personnalité: « la volonté de notre jeunesse rurale d'instaurer un renouveau chrétien et social, base d'une justice et d'un idéal dignes de la personnalité humaine »⁸⁶. Ainsi, il ne peut être attendu d'eux que chacune de leur action reflète immédiatement l'objectif qui leur est fixé. Les problèmes présentés pourraient également révéler un manque de conviction de la part des membres qui choisissent de participer aux activités du mouvement en suivant leur dirigeant·e, mais s'en s'y consacrer entièrement. Le journal *Jeunes Forces* s'en plaint encore en 1946: « Il n'y plus guère d'intérêt chez les jeunes pour les questions pourtant les plus importantes de leur vie. Comment réveiller dans la masse cette conviction qui les lancerait à la conquête d'eux-mêmes et des autres »⁸⁷.

Les problèmes pratiques face à l'idéal de la JAC

Le manque de conviction ou la paresse des membres ne sont pas les seuls éléments qui perturbent le bon déroulement du travail d'une section de JAC. Nous constatons également les difficultés pratiques qui se mettent en travers de leur route. Ces dernières surviennent particulièrement au cours de deux périodes. L'hiver est le premier obstacle traversé par le mouvement, notamment lié au niveau du transport des membres d'un village à l'autre. Les jeunes gens et jeunes filles jacistes se déplacent à pieds ou à vélo pour se rendre aux réunions de sections. Ils viennent parfois de loin pour participer aux cercles d'étude, car tous les villages valaisans ne sont pas dotés d'une structure jaciste. Cette situation peut être due à un manque de conviction, mais il peut aussi s'agir du nombre insuffisant de jeunes dans certains villages. La constitution de sections est impossible pour un grand nombre de petits villages valaisans car ils ne se composent que de peu d'habitants et qu'un minimum de dix jeunes est requis par les directives de l'A.C. pour créer une section. Nous avons par exemple pu constater ce problème dans le point précédent. Les jeunes n'ont ainsi pas d'autre choix que de se déplacer s'ils souhaitent participer à l'action de la JAC. De plus, certains membres vivent dans des hameaux en dehors des villages et doivent parcourir de longues distances pour rejoindre la section la plus proche⁸⁸.

Bien que les cercles d'étude n'aient lieu qu'une à deux fois par mois, nous constatons à travers des lettres d'excuses de sections de JACF, qu'il est difficile d'y attirer la jeunesse durant l'hiver. En effet, leur motivation diminue à ce moment de l'année car ils doivent affronter le froid pour se rendre aux réunions locales. Les précipitations peuvent aussi endommager les chemins et

⁸⁶ C., Un participant, « Dans le Val d'Illiez, JOURNEE D'ETUDE », *Le Nouvelliste valaisan*, 17.12.1949, p.6.

⁸⁷ *Jeunes Forces*, *op.cit.*, décembre 1946, Luc Arluc, « Enquêtes et confidences, Nouilles et fourchettes », p.5.

⁸⁸ Lettre d'Agnès Mottet à Laurette Voeffray, 23.01.1940, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette/JAC, 2016/1, 8.

routes qui deviennent impraticables pour ceux qui avaient tout de même décidé de se rendre à une réunion. C'est le cas notamment de Germaine⁸⁹, dirigeante de la section de JACF de Ravoire, qui s'excuse auprès de sa propagandiste régionale, Laurette Voeffray, d'avoir manqué le conseil régional. Elle suggère dans sa lettre que c'est la neige qui l'empêche de s'y rendre⁹⁰. Le même phénomène apparaît au sein de la section d'Evionnaz qui traverse l'hiver 1939-1940 avec peu de succès: « le froid, le mauvais temps ont passablement entravé nos réunions car la plupart des jacistes viennent de hameaux voisins et il leur faut 1/2h, 1h de marche »⁹¹.

Certaines difficultés hivernales ne concernent pas forcément les déplacements mais nuisent tout autant à l'organisation de l'action jaciste. Le cas de la section d'Evionnaz en est un exemple. Dans un des rapports, il est mentionné que ce groupement ne parvient pas à trouver un local pour ses réunions. Cette situation est due au manque d'espace propice aux cercles dans le village car une autre société du village s'approprie le local que la section avait trouvé⁹². Elles attendent donc le retour du beau temps pour reprendre leur action. La formation de la section d'Evionnaz est récente au moment où cette lettre est écrite par sa présidente, Agnes Mottet⁹³. Il ne s'agit pas d'un problème général car il est probablement spécifique aux nouvelles sections qui n'ont pas encore eu le temps de s'organiser correctement. Le mouvement encourage ces dernières à continuer leur travail de mise en place afin de participer à l'action de la JAC et conquérir le milieu rural. Le prospectus qui offre un bilan de la journée régionale de mars 1941 souligne le soutien moral accordé aux nouveaux jacistes: « La section d'Evionnaz qui vient d'être formée a beaucoup de courage »⁹⁴. Ces situations pragmatiques font partie de la vie quotidienne des sections. Elles soulignent ainsi que le fonctionnement de la JAC ne repose pas uniquement sur l'idéal et les valeurs promus par le mouvement. Il faut constater que les difficultés qui apparaissent en hiver sont révélatrices presque uniquement d'expérience de dirigeantes car nous avons pu avoir accès à leurs lettres qui se retrouvent dans le fond d'archives de Laurette Voeffray.

⁸⁹ Elle ne mentionne pas son nom de famille dans sa signature.

⁹⁰ Lettre de Germaine à Laurette Voeffray, 25.02.1941, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

⁹¹ Lettre d'Agnès Mottet à Laurette Voeffray, 23.01.1940, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

⁹² Lettre d'Agnès Mottet à Laurette Voeffray, 23.01.1940, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

⁹³ Section de Vernayaz JACF : Rapport de l'activité du mois de mars 1941, Rapports d'activités et cahiers de la J.A.C., Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 1.

⁹⁴ Section de Vernayaz JACF : Rapport de l'activité du mois de mars 1941, Rapports d'activités et cahiers de la J.A.C., Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 1.

La seconde période qui inquiète les responsables de la JAC est l'été. L'année jaciste est séparée en trois parties et n'inclut pas dans son programme cette phase creuse pour le mouvement. L'été donne beaucoup de travail aux jeunes ruraux, avec les nombreuses récoltes et, pour beaucoup, avec la montée à l'alpage⁹⁵. Nombre d'entre eux n'ont pas assez, voire pas du tout de temps à accorder à la JAC et ne sont parfois plus sur place pour les réunions. Certains jeunes doivent également quitter le Valais pour trouver du travail dans les cantons voisins durant l'été ou encore simplement pour y passer des vacances. Agnès Mottet, dirigeante de la section d'Evionnaz, se retrouve dans cette situation et confie ses fonctions à la secrétaire de sa section durant son séjour à la Tour-de-Peilz⁹⁶. Malgré l'acceptation de ces difficultés, les responsables cantonaux identifient l'arrêt de l'action jaciste comme un problème et tentent d'y trouver une solution. Cette réaction est illustrée par les thèmes qui sont traités durant les mois précédant la période estivale. Le travail des militants durant le mois de mai 1934 est de « trouver des solutions pour ne pas stopper complètement l'action en été »⁹⁷. Le mois suivant traite la même question : « Le chômage moral, avons-nous dit, est impossible. Nous continuerons notre action pendant l'été. Comment ? »⁹⁸. Ces slogans transmettent la conviction de la possibilité d'une action de l'A.C., même en été. La détermination des dirigeant·e·s démontre que l'action doit être présente dans la vie quotidienne des membres et pas seulement sous la supervision des dirigeants et aumôniers⁹⁹.

Les dirigeant·e·s des différents mouvements d'A.C. ne se limitent pas à la réflexion et offrent également des solutions pratiques pour remédier à ce problème. Dès les débuts de l'A.C. en Valais, la *Correspondance du Secrétariat de l'A.C.J.V.* propose des initiatives face à la diminution de l'action jaciste durant la période estivale. Les premières se limitent à garder un minimum contact avec les militants en l'absence de réunions. Le journal propose par exemple de préparer la *Correspondance* à l'avance afin que les jeunes gens puissent le lire à la bonne date même si aucune réunion n'est organisée. Quatre numéros spéciaux du journal sont imprimés avant l'été 1934 et doivent être distribués en mains propres le 1^{er} et le 20 juillet, le 10

⁹⁵ Viens!, *op.cit.*, mai 1937, AES/427.385, p.4.

⁹⁶ Lettre d'Agnès Mottet à Laurette Voeffray, s.d., Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

⁹⁷ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, mai 1934, p.7.

⁹⁸ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, juin 1934, p.11.

⁹⁹ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, mars 1934, p.3.

août et le 1^{er} septembre. Ils sont intitulés: « Correspondance de l'été, Secrétariat de l'A.C.J.V. »¹⁰⁰.

Même si l'été est une période de travail intense pour les paysans et jeunes ruraux, des moments de détente sont permis. Cette situation inquiète d'autant plus les mouvements d'A.C. que les heures de libres et le beau temps sont selon eux propices à de nombreux dangers: « Conversations, boisson, promenades, relations, danses, kermesses, bains, sports »¹⁰¹. Pour lutter contre la multiplication de ces loisirs, les dirigeant·e·s de l'A.C. proposent des alternatives promues à travers leurs journaux. L'organisation d'excursions est par exemple encouragée afin d'occuper la jeunesse de manière ludique, tout en maintenant un certain encadrement¹⁰². Ce type de rencontres est propice à la période estivale car les excursions ne durent qu'une journée et restent sporadiques. Ainsi, elles ne représentent pas un engagement à long terme, comme c'est le cas des cercles d'études ou de la prise en charge d'un des services de la JAC. Des campagnes sont aussi mises en place avec des thèmes tels « la vie paysanne »¹⁰³. Cette organisation permet de donner l'opportunité aux sections motivées de poursuivre l'action durant l'été. Les témoignages transmis dans les journaux des mouvements mettent en évidence les actions entreprises par les sections. Par exemple, des cercles sont malgré tout organisés dans les mayens et permettent de maintenir l'esprit du mouvement même s'ils ne sont pas développés autant qu'au cours de l'année¹⁰⁴. Des initiatives similaires sont lancées dans les villages comme avec la section de JACF de Savièze qui organise des « Cercles éclair »¹⁰⁵. Les retraites fermées, déjà mentionnées dans les méthodes de la JAC, sont également un bon moyen de poursuivre l'encadrement et la formation des jacistes au cours de l'été.

De nombreuses initiatives sont mises en place par le mouvement pour résister aux périodes creuses. Malgré l'enthousiasme des sections à lutter contre ces difficultés, force est de constater que la situation ne s'améliore pas au fil des années. La représentante de la section de Ravoire avoue, dans une lettre adressée à Laurette Voeffray en septembre 1941, que son groupement de JACF n'a pas du tout été actif durant l'été : « Notre section a un peu [sic] dormi cette [sic] été à part nos communions en groupe mensuelle et nos contacts entre jaciste nous n'avons pas fait

¹⁰⁰ Bulletin - correspondance du secrétariat, 1933 – 34, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.166.

¹⁰¹ Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, juin 1934, p.12.

¹⁰² Association catholique de la jeunesse valaisanne, *op.cit.*, juin 1934, p.11.

¹⁰³ Viens, *op.cit.*, juillet 1935, AES/427.380, p.1.

¹⁰⁴ Rapports des visites de sections, 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148, p.4.

¹⁰⁵ Viens, *op.cit.*, mai 1937, AES/427.385, p.4.

grand-chose »¹⁰⁶. La section de Ravoire espère améliorer l'efficacité de sa section une fois l'hiver arrivé. Toutefois, nous avons constaté que les problèmes ne disparaissent pas complètement durant cette saison et que la motivation des membres peut être autant difficile à stimuler. Ces divers éléments affaiblissent la vision idéale constituée par le mouvement et qui se retrouve dans la presse valaisanne. Ils révèlent que les sections sont constituées d'une jeunesse éduquée par le mouvement mais qui poursuit tout de même le cours de sa vie sans se plier en tout temps aux exigences de la JAC. A part quelques exemples dans le fonds de Laurette Voeffray, les sources traitant des années 1940 que nous avons pu consulter ne mentionnent pas les problèmes internes aux sections. *Jeunes Forces* est la source sur laquelle nous nous basons pour ces années et elle se concentre particulièrement sur les problèmes liés au mode de vie rural et non plus aux problèmes spécifiques de l'organisation des sections. Nous retrouvons toutefois, à partir de 1953, la critique de l'aspect organisationnel des sections dans le *Bulletin du Diocèse de Sion*.

La JAC valaisanne, résistante face aux difficultés des années 1950 ?

Les années 1950 représentent un défi pour les mouvements spécialisés de Suisse romande. Dans son mémoire, Francine Castella explique que la Valais résiste à cette période de crise et parvient à maintenir la JAC qui maintient le succès qu'elle avait acquis déjà à partir de 1937¹⁰⁷. Dans ce dernier point, nous souhaitons nuancer cette affirmation en mettant en évidences les diverses épreuves traversées par le mouvement au cours de ces années. Le principe de l'A.C. est de s'adapter aux évolutions de la société afin de la servir au mieux. Le milieu des années 1950 représente une période de renouvellement pour la JAC qui se doit « d'approfondir à nouveau l'idéal de l'A.C., ses méthodes de travail, ses exigences dans la vie d'une militante »¹⁰⁸. La place des laïcs au sein de la société catholique n'est pas remise en question à cette époque par l'Eglise catholique qui lance encore un appel à cette époque: « Le siècle de l'Action Catholique a besoin des laïcs »¹⁰⁹.

Nous avons choisi certains articles de la presse valaisanne datant de 1955 afin d'identifier les problèmes traversés par la JAC. Le congrès célébrant les 20 ans du mouvement a lieu au mois de mai de cette année-là et donne lieu à de nombreux articles. La présence du mouvement dans la presse permet d'établir une vue d'ensemble de la situation du mouvement à cette époque. Les

¹⁰⁶ Lettre de Germaine à Laurette Voeffray, 10.09.1941, Correspondance du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

¹⁰⁷ CASTELLA, « Le mirage d'une société catholique rurale », *op.cit.*, p.83.

¹⁰⁸ M.-Th., « Avec le jeunes », *La Patrie valaisanne*, 04.03.1955, p.2.

¹⁰⁹ Paroisse, *Bulletin paroissial de Sion*. Saint-Maurice, Œuvre Saint-Augustin, 1950 et 1955, avril 1950, p.2.

articles reviennent sur l'histoire du mouvement ainsi que sur son état en 1955. Il est intéressant de noter que le point de vue sur son succès peut varier énormément. A l'approche du congrès, certains auteurs se réjouissent du travail accompli par le mouvement et des bases qu'il a installées au sein de la société valaisanne: « les responsables de la JAC et de la JACF ont accompli une œuvre solide et durable au sein de la jeunesse rurale. Leur zèle est admirable, leur action tenace, leurs méthodes ont fait leur preuve, et les conquêtes sont nombreuses »¹¹⁰. Cet article se penche également sur les nouveaux militant·e·s et les appelle la « relève »¹¹¹. Cette expression souligne la confiance qui leur accordée et la conviction que le mouvement poursuit son action avec autant de succès que jusqu'à cette époque. Il faut remarquer que l'auteur de cet article apparaît sous le nom d'« [u]n ancien militant ». Cette position peut donc nuancer sa vision de la JAC, qui pourrait être liée à une certaine idéalisation des expériences vécues. Le congrès de 1955 et le vingtième anniversaire du mouvement appuient cette hypothèse car ils suggèrent le réveil de la nostalgie d'anciens membres.

Un article partageant un tout autre point de vue est signé par « *Le sceptique* »¹¹². Ce nom, ainsi que l'introduction de l'article, donnent le ton qui est adopté tout au long de l'article : « Nous pouvons espérer que leur congrès ne sera pas seulement de la parade, des discours et de la musique »¹¹³. L'auteur sous-entend ici que ces éléments importants du congrès ne sont qu'une façade et ne démontrent pas concrètement l'action du mouvement. Il remet en question le réel impact de la JAC sur la société valaisanne mais également sur les militant·e·s de l'A.C. Les objectifs du mouvement concernant l'évolution intérieure de la jeunesse rurale sont réduits à néant par l'article qui moque les changements profonds de personnalité promis par la JAC à travers la formation: « Qui donc, parmi les anciens, portera le Témoignage des transformations que la JAC a opérées en eux ?... si, véritablement, la JAC a transformé quelque chose ! »¹¹⁴. Ces accusations peuvent être motivées uniquement par la déception d'un observateur. Toutefois, la remise en question de la vie intérieure ne date pas des années 1950 et elle est déjà avouée en 1941 par la dirigeante de la section de JACF de la paroisse de Ravoire: « Le travail en profondeur faisait un peu défaut [...] Ce qui a le plus manqué [durant la campagne pascale de cette année-là] c'est le manque de vie intérieure »¹¹⁵.

¹¹⁰ Un ancien militant, « De belles journées », *La Patrie valaisanne*, 19.04.1955, p.1.

¹¹¹ *Idem*

¹¹² *Le sceptique*, « Où sont-ils ? », *La Patrie valaisanne*, 22.04.1955, p.1.

¹¹³ *Idem*.

¹¹⁴ *Idem*.

¹¹⁵ Lettre de Germaine à Laurette Voeffray, 02.05.1941, Correspondances du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

La formation des membres est également dénigrée par l'auteur. Il conteste le développement de leurs qualités de meneur ainsi que l'influence de la JAC sur leur position au sein de la population valaisanne. L'auteur se demande où tous ces jeunes gens et jeunes filles sont passés, « Volatilisés ? Casés ? Assis ? Endormis ? Enrichis ? Convertis à jamais ? »¹¹⁶. Finalement, le sceptique conteste même l'utilité de congrès similaires à celui qui se déroule moins de deux semaines plus tard en Valais. :

Que reste-t-il des magnifiques Meetings d'autrefois, ceux de Collombey-Muraz, de Montana, de Vétroz, de Vissoie ... et j'en passe ! Quelques échos dont les dernières vibrations s'estompent de plus en plus ? Ceux qui chantaient : « Nous bâtissons la cathédrale », qu'ont-ils donc construit ?¹¹⁷

Cet exemple révèle que tous les valaisans ne reconnaissent pas les bienfaits ou l'utilité de la JAC. Un tel article illustre les doutes qui traversent le mouvement spécialisé en Valais, bien qu'objectivement il semble bien se porter. Francine Castella explique que les sections survivent à cette époque dans « un but uniquement de conservation »¹¹⁸. Un tel phénomène se dessine aussi en Valais. Le mouvement est en effet soumis à des rumeurs et à des attaques de la part d'une partie de l'opinion publique, comme nous l'avons remarqué avec l'article du *sceptique*. Certaines personnes ont par exemple pris l'habitude de dire que la jeunesse n'apprécie pas son village à sa juste valeur¹¹⁹. Face à ces attaques, les sections jacistes mettent alors tout en œuvre pour représenter au mieux leur village lors du grand cortège du congrès, suggérant une réaction notamment motivée par les critiques reçues. La pression mise sur la JAC accentue l'hypothèse selon laquelle l'existence son existence ne reposeraient, à cette époque, plus que sur les attentes de la population valaisannes. Le fossé entre les points de vue sur le mouvement nous mène à nuancer la vision des divers articles sans toutefois remettre en cause leur valeur. Les différentes opinions sont utiles pour comprendre les débats indirects qui se déroulent à l'approche du congrès. Ils apportent également une nouvelle vision de mouvement, qui contraste parfois avec la version idéalisée que les membres s'en font. L'examen de la JAC dans la presse valaisanne, 20 ans après sa création, met en évidence le problème de fond du mouvement à cette époque, l'épuisement d'une action qui ne semble plus avoir un impact réel.

A la même période, des difficultés internes au mouvement s'ajoutent aux mauvaises critiques. Elles concernent la collaboration du clergé et des laïcs dans le cadre de l'A.C. Il est reproché

¹¹⁶ Lettre de Germaine à Laurette Voeffray, 02.05.1941, Correspondances du Centre Cantonal, 1936-1944, Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Laurette Voeffray/JAC, 2016/1, 8.

¹¹⁷ Le sceptique, « Où sont-ils ? », *La Patrie valaisanne*, 22.04.1955, p.1.

¹¹⁸ CASTELLA, « Le Mirage d'une société catholique rurale », op.cit., p.83.

¹¹⁹ R.GF, « 1^{er} mai : le cortège des jeunes », *Le Nouvelliste valaisan*, 22.04.1955, p.6.

au clergé de ne pas comprendre suffisamment le rôle des laïcs au sein de l'Eglise catholique, presque 30 ans après la création de l'A.C. en Valais. Cette difficulté avait été relevée au milieu des années 1940 par Alexandre Dafflon dans son mémoire sur la JOC suisse. Il semble que 15 ans plus tard, la situation ne se soit pas particulièrement améliorée en Suisse romande. Les journées romandes de l'Action catholique qui ont lieu à Fribourg à la fin septembre 1956 mettent en lumière certaines questions sur le fonctionnement de l'A.C., dont le rôle du clergé. Les discussions révèlent que plusieurs représentants lui reprochent un paternalisme trop appuyé qui mène à un manque de collaboration avec le laïcat. Les aumôniers et prêtres « ne lui donnent pas l'importance voulue dans la réalité, c'est un aspect secondaire de leur ministère »¹²⁰. L'engagement des prêtres au sein de l'A.C. reste un sujet délicat en Valais et le *Bulletin du Diocèse de Sion* relève des problèmes à ce propos à plusieurs reprises. En avril 1956, le journal dédie une section appelée « Neurasthénique » à une l'histoire fictive d'un vicaire appelé Jean, qui explique la complexité de l'engagement d'un prêtre dans l'A.C.:

Il s'était jeté tête baissée dans l'A.C. Bien vite, il avait créé un cercle pour les hommes, les femmes, la Légion de Marie, les JAC, JOC, JEC, JIC et même JUC. Bien entendu il y avait aussi des louveteaux, des éclaireurs et des routiers... et des cheftaines,,, et des semeuses, etc..., etc... [...] Chaque jour, ou mieux chaque soir, le Vicaire avait une ou deux réunions, car tous ces mouvements avaient leur section féminine¹²¹

L'article exagère la charge de travail requise afin de mettre en évidence l'engagement attend des membres du clergé qui s'impliquent dans l'A.C. Nous pouvons y identifier la position de défensive adoptée par le diocèse qui se sent obligé de justifier le comportement de certains prêtres. L'assemblée générale de l'A.C. romande, qui a lieu l'année suivante, révèle des inquiétudes similaires concernant le travail du clergé: « le Ministère paroissial absorbe les prêtres »¹²². Cela démontre que, même à court terme, une solution efficace semble difficile à trouver.

Les reproches faits au clergé et aux laïcs sont similaires et tournent autour du manque d'implication. L'Eglise catholique de Suisse romande fait part de ses préoccupations à propos du relâchement qui touche les sections de mouvements spécialisés durant la deuxième partie des années 1950. Les groupements de JRC (ex JAC) semblent avoir de la peine à motiver la jeunesse à participer activement au mouvement. Des solutions de secours sont adoptées afin de

¹²⁰ Ecclesia catholica. Diocèse. *Bulletin du Diocèse de Sion = Anzeiger des Bistums Sitten*. Sion, 1953-1964, décembre 1956, p.311.

¹²¹ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, avril 1958, p.119.

¹²² Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1959, p.274.

maintenir l'existence de quelques sections, même si les nouvelles approches s'éloignent de plus en plus du modèle développé avec l'Action catholique spécialisée:

[S]'il est vraiment impossible de fonder des sections paroissiales, il faudrait au moins inviter les paroissiens de bonne volonté à se grouper dans des sections régionales et à prendre part à des réunions, qui pour n'être pas fréquentes, n'en seront pas moins fructueuses¹²³

L'évolution de la société valaisanne influe sur les mentalités et cette transformation est crainte par les autorités ecclésiastiques. Malgré les moyens utilisés pour comprendre et communiquer avec la jeunesse valaisanne, l'A.C. ne semble plus capable d'empêcher les idées modernes de la pénétrer. Les responsables romands réalisent que l'amélioration du niveau de vie en Suisse mène à une certaine indifférence des jeunes face à la foi et à l'utilité de l'action de la JRC¹²⁴. Des plaintes apparaissent également concernant le comportement des dirigeant·e·s de section. En effet, « un manque de formation, de compétence; manque de foi en leur mission, insuffisance de leur vie spirituelle, difficulté de faire l'unité dans leur vie »¹²⁵ est observé par les responsables romands. Force est de constater que la vie professionnelle, familiale et spirituelle est difficile à concilier pour les dirigeant·e·s. Cette fonction leur donne la responsabilité d'une section et un rythme de vie intense leur est imposé, entre les divers services proposés par la JRC, la coordination entre les multiples activités et la formation des membres. Le bulletin tente de motiver les jeunes catholiques par des citations bibliques qui révèlent leur inquiétude: « Celui qui côtoie et aime le danger, y périra »¹²⁶ ou encore « Qui a déjà constaté qu'une pomme saine reste saine au milieu de pommes gâtées et qu'elle rende la santé aux autres ? »¹²⁷.

L'aumônier de la JRC, Henri Bérard, publie le programme du mouvement pour l'année 1958 et l'intitule « L'Eglise et le monde »¹²⁸. Au cours de cette année, l'aumônier souhaite que les sections travaillent sur la méthode utilisée lors des réunions. Le comportement des sections à cette époque ne semble plus satisfaire les aumôniers car elles ne correspondent plus à la méthode promue par la JRC:

On s'efforce de présenter la matière de telle sorte qu'une simple discussion soit très difficile [...] les équipes qui se contentent de discuter, de brasser des idées, de rester dans la théorie, trouvent le programme insuffisant. Les équipes dont le souci est d'agir avouent que le programme est pratique et amplement suffisant¹²⁹

¹²³ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1955, p.202.

¹²⁴ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, décembre 1956, p.311.

¹²⁵ *Idem*.

¹²⁶ *Idem*.

¹²⁷ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, mars 1958, p.92.

¹²⁸ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit.*, octobre 1958, p.241.

¹²⁹ *Idem*.

L'aspect concret de l'action semble avoir été effacé au fil des années, s'éloignant ainsi des buts originaux du mouvement. Le besoin de rappeler cette méthode dans le programme de l'année 1958-1959 révèle les tensions qui apparaissent entre l'idéal de la JRC et la réalité de son action. Le programme du mouvement continue malgré tout de proposer des stratégies afin de contourner ces difficultés et encourager les jeunes à travailler selon la méthode jaciste. Henri Bérard explique que les sections sont invitées à se séparer en groupes de membres exerçant la même profession afin d'encourager à un travail sur des sujet plus précis¹³⁰.

Les diverses remarques de ce point révèlent l'état précaire de la méthode jaciste ainsi que du comportement des membres, ecclésiastiques et laïcs, à la fin des années 1950. L'action de la JRC ne correspond plus à la conception promue par le mouvement à ses débuts. Elle s'éloigne aussi des succès du mouvement à la fin des années 1940, illustré notamment par l'enquête de l'habitat rural en Valais. Le triomphe du congrès de 1955 organisé pour le 20^{ème} anniversaire de la JAC semble être le dernier sursaut de l'action jaciste en Valais. Le programme de l'année 1954-1955 ne se dédie presque qu'à l'organisation du congrès. Leurs efforts se reflètent à travers les retours de la presse valaisanne qui mentionne la manifestation à de nombreuses reprises pour en faire la publicité ou alors pour constater sa réussite. Certains articles soulignent par exemple le succès de la manifestation en soulignant qu'elle attire plus de 5000 participants¹³¹. L'étendue de la visibilité du mouvement est également perçue à travers les critiques négatives qui ont pour but de jeter le doute sur l'utilité de l'organisation.

En 1955, le congrès représente une opportunité de renouveler la JAC, comme l'illustre la modification de son nom: « ce devait être un [...] point de départ et non pas un point d'arrivée où il serait permis de se reposer indéfiniment »¹³². Cette époque est également synonyme d'ouverture au niveau romand et international menant peu à peu le mouvement à modifier ses méthodes et ses objectifs. La JRC reste active au sein de la société valaisanne au cours des années suivantes, cependant, elle n'a plus l'influence que la JAC avait eu sur la société et les générations précédentes. Les mêmes problèmes persistent, et bien que la JRC valaisanne soit encore en 1967 constituée de 30 sections féminines et 25 sections masculines de JRC¹³³, ces

¹³⁰ Ecclesia catholica. Diocèse, *op.cit*, octobre 1958, p.242.

¹³¹ S.n., « Le Congrès du 20^{ème} anniversaire de la JAC et JACF fut un imposant acte de foi », *Le Nouvelliste valaisan*, 02.05.1955, p.6.

¹³² S.M., « Les jeunes vont se réunir », *La Patrie valaisanne*, 01.04.1955, p.1.

¹³³ REY François, « L'ancienne JAC du Valais s'examine, Un nouveau départ du mouvement », *Le Nouvelliste valaisan*, 01.05.1967, p.9.

nombres ne signifient pas que le mouvement se porte bien. La presse valaisanne commence, d'ailleurs, à exposer davantage les faiblesses du mouvement.

Au cours de l'année 1967, la JRC organise des réunions avec les anciens dirigeant·e·s de la JAC pour aider les nouveaux responsables à surmonter les épreuves. Les discussions révèlent divers problèmes, dont notamment la disparition de la permanence des secrétariats cantonaux ainsi que les difficultés financières. De plus, les dirigeant·e·s de la JRC s'inquiètent car leur mouvement n'est plus du tout actif dans certaines régions du canton¹³⁴. La JRC semble également subir une diminution au niveau du soutien de la part du diocèse et du clergé: « Mais, vous attendez aussi des évêques qu'ils prennent une position claire, formelle, en ce qui concerne l'existence même des mouvements de JRC et JRCF et l'« assistance spirituelle » que les prêtres doivent apporter à ces mouvements »¹³⁵. La nécessité d'une aide de la part des anciens de la JAC révèlent que la nouvelle génération de la JRC rencontre davantage de difficultés, autant dans son organisation que dans son action auprès de la jeunesse rurale et suggère l'épuisement de son indispensabilité au sein de la société valaisanne.

¹³⁴ ABBET Rémy, « JAC et JACF = 30 ans », *Le Nouvelliste valaisan*, 14.06.1967, p.19.

¹³⁵ R.A., « Merci ! », *Le Nouvelliste valaisan*, 05.05.1967, p.22.

Conclusion

L’Action catholique apparaît en Valais à un moment qui coïncide avec le sentiment général de crainte face à la baisse d’influence de l’Eglise catholique qui traverse l’Europe occidentale. Cette situation révèle la nécessité d’une union des catholiques qui est promue par la papauté. La peur de l’Eglise catholique face à une diminution de sa présence au sein de la société n’est pas complètement nouvelle et est encore présente de nos jours. Cependant, les années 1920 représentent un moment clé pour le développement d’une structure organisée. La création de l’ACJV et de l’ACJVF survient peu après l’arrivée de mouvements structurés similaires dans divers pays européens et cantons suisses et se place ainsi dans la mouvance de l’époque. Si cette structure se développe en Valais en 1929, les sections qui se regroupent sous son autorité existent déjà. Elles se multiplient à la suite de la création de l’ACJV et de l’ACJVF qui visent toute la jeunesse catholique valaisanne, autant masculine que féminine. Ces associations ont pour but d’encadrer la jeunesse sous une hiérarchie bien définie afin de former les jeunes gens et jeunes filles à une action qui aspire à transmettre un message de foi. L’émergence des mouvements spécialisés correspond elle-aussi en Valais à la reproduction d’un modèle qui se met en place depuis quelques années dans les pays et cantons voisins. L’importance de la notion de milieu dans l’action de ces mouvements mène à l’enthousiasme des jeunesse valaisannes pour le mouvement de JAC et de JACF qui convient à la société de l’époque. La JAC valaisanne repose sur les mêmes principes que l’ACJV et l’ACJF mais oriente son action sur le milieu agricole et rural. Cette tendance se manifeste à travers les insignes des militant·e·s ainsi que les thèmes abordés dans leurs enquêtes par sections. Leur action au quotidien se consacre cependant majoritairement à des éléments religieux bien que la JAC propose une vision bien plus large qui se révèle à travers ses principes théoriques.

L’observation de certains aspects théoriques du mouvement révèle des ambiguïtés internes à la JAC valaisanne qui ne semblent toutefois pas affecter directement son déroulement mais soulignent les faiblesses qui la caractérisent. L’émergence du mouvement s’inscrit dans le contexte d’une réaction de l’Eglise face à sa perte d’influence dans la société, qu’elle considère liée à la modernisation de cette dernière. Selon les autorités catholiques, les évolutions industrielles, technologiques et les changements de mentalité nuisent à la jeunesse valaisanne. Elles lèsent leur morale et les poussent à agir à l’encontre du bien de leur paroisse, par exemple en quittant leur village. La JAC valaisanne n’adopte pas une position aussi tranchée et compatit avec la jeunesse qui doit s’en aller pour bien souvent des questions de survie. Le mouvement semble être caractérisé par un esprit relativement ouvert malgré le milieu dont elle est issue. La

JAC maintient toutefois pour but premier l'amélioration du milieu rural afin d'encourager les jeunes à s'y épanouir. Le Valais n'échappe pourtant pas à l'évolution de la société au niveau rural dès le milieu des années 1940 et au niveau technologique une dizaine d'années plus tard. L'inévitabilité de ces changements pousse une JAC issue d'un milieu plutôt conservateur à modifier ses méthodes afin de s'adapter à la société moderne. Elle entreprend alors de faire bon usage des moyens modernes rejetés par le conservatisme catholique. Cette initiative peut sembler contradictoire mais est justifiée par les bienfaits qu'elle espère apporter; entrer en contact avec la jeunesse et lui permettre d'améliorer son mode de vie. L'ambiguïté qui apparaît ne nuit pas de manière significative à la JAC car elle peut justifier ses actions par la logique interne qui la régit et lui permet de rester cohérente malgré tout.

Le fonctionnement de la JAC permet également de légitimer une seconde ambiguïté qui émerge par rapport à l'importance hiérarchique. La notion de hiérarchie apparaît dans la définition du but premier de l'A.C.: « la participation des laïcs à l'apostolat hiérarchique »¹³⁶. Son importance est indéniable et sa structure complexe, comprenant divers niveaux que nous avons décrits. Toutefois, la formation des militant·e·s, elle aussi fondamentale pour le mouvement, freine l'idée d'une obéissance totale de ses membres. L'éducation religieuse, sociale, morale, intellectuelle et professionnelle encouragée dès la fin de l'adolescence espère façonner des êtres indépendants et des jeunes paysans et ruraux aptes à défendre leurs opinions et leur droit d'exister. La présentation de la carrière de quelques anciens militant·e·s illustre l'impact apparent de la JAC sur la personnalité des membres. A nouveau, le mouvement parvient à jongler entre ces deux aspects en justifiant l'existence de chacun d'eux au sein du fonctionnement du mouvement. Les causes de ces ambiguïtés théoriques permettent même au mouvement de faire progresser la société valaisanne d'une certaine manière.

Même si les principes et actions du mouvement en ce sens au niveau des membres soulignent l'idéal promu par le mouvement en Valais, ils ne suffisent pas à maintenir son succès sur le long terme. La nécessité d'un renouvellement au cours des années 1950 est soulignée par le renforcement de l'union jaciste au niveau romand et international. L'évolution structurelle du mouvement s'accompagne d'un éloignement des buts premiers de la JAC notamment avec sa participation aux initiatives internationales lancées par la MIJARC. Ces changements illustrent-ils l'épuisement d'une mentalité qui ne trouve plus sa place en Valais à cette époque ?

¹³⁶ MAYEUR Jean-Marie [et al.], *Histoire du christianisme des origines à nos jours / T. 12, Guerres mondiales et totalitarismes, (1914-1958)*, Paris, Desclée : A. Fayard, 1990, p.222.

L'idéal de l'action mise en place par les différentes sections jacistes et soutenu par le mouvement et les ambiguïtés dont il s'accompagne ne reflètent pas l'impact concret de la JAC sur la société valaisanne. Cette dernière ne travaille pas uniquement sur une action théorique et dirigée majoritairement vers ses propres membres mais œuvre à l'amélioration concrète du milieu rural. L'impact désiré transparaît dans des articles de presse de journaux liés aux mouvements d'A.C. mais aussi de la presse valaisanne, suggérant la visibilité acquise par la JAC au cours des années. Nous observons l'influence du mouvement à travers les pièces de théâtre interprétées par différentes sections valaisannes tout au long de l'année. Elles sont ouvertes à tous les paroissiens et même au-delà et ont pour but de transmettre les valeurs de la JAC à son public. Mesurer l'incidence de ces prestations sur la vie de la population valaisanne n'est pas réalisable à travers les articles qui relatent ces évènements majoritairement de manière favorable. Les résultats des enquêtes menées par les sections valaisannes de JAC ont permis de constater de manière plus concrète le retentissement du mouvement au sein de la société. Elles se limitent toutefois à des cas isolés. L'affaire jaciste qui marque le plus la société valaisanne et souligne l'implication indirecte du mouvement en son sein est l'envoi des résultats de son enquête sur l'habitat rural au gouvernement valaisan. Ce document est distribué aux membres du Conseil d'Etat valaisan en 1951 lors de la votation d'une motion concernant l'amélioration des logements ruraux. Le travail de la JAC dans ce contexte est mis en valeur dans la presse valaisanne à de maintes reprises. Dans le cadre de ce cas précis, l'action jaciste s'insère dans le monde politique valaisan bien que son influence y demeure limitée. L'aboutissement de l'enquête sur l'habitat rural coïncide avec les ambitions du mouvement. Cette présence médiatique se concentre toutefois sur des actions qui atteignent concrètement l'ensemble de la société valaisanne. Leur rareté suggère que les changements opérés par la JAC s'effectuent principalement au niveau de la personnalité des militant·e·s et d'une action restreinte à la paroisse.

La presse valaisanne tend à mettre en valeur les points positifs de la JAC et de son impact. Dans l'ensemble, elle fait abstraction des problèmes qui croisent sa route au fil des années. Les nombreux obstacles qui se placent en travers de l'idéal promu par le mouvement apparaissent néanmoins dans les journaux liés aux mouvements spécialisés. L'exposition de ces faiblesses démontre qu'il n'est pas facile pour les sections jacistes de correspondre à la vision idéale désirée par la JAC. Des raisons externes, dont des difficultés pratiques liées au milieu rural valaisan, sont l'une des causes des échecs de l'action des sections. Les militant·e·s ne sont toutefois pas en reste, et le manque de motivation semble régulièrement compromettre le bon

déroulement de l'action jaciste en Valais. Ces difficultés ne se limitent pas à un moment précis dans l'existence du mouvement mais la parcourrent continuellement. Une forte diminution de l'entrain général qui caractérise le mouvement se fait particulièrement ressentir à partir du milieu des années 1950. Le Valais ne fait pas exception à la règle et le changement d'état d'esprit qui s'opère à cette époque correspond à une évolution de l'A.C. dans toute l'Europe. Le mouvement opte pour un renouveau qui semble nécessaire mais ne suffit pas à reconstituer le mouvement tel qu'il avait existé jusque-là.

Ce renouveau se manifeste notamment à travers le changement de son nom en JRC ainsi que son renforcement à travers l'union romande et internationale. Ces initiatives ne permettent toutefois pas au mouvement de poursuivre son action avec une ampleur similaire à celle de la JAC. Les difficultés idéologiques du mouvement et ses soucis internes ont probablement contribué à l'effacement progressif de la JAC telle qu'elle avait existé. Cependant, n'est-ce pas l'évolution du contexte sociétal valaisan qui y a davantage contribué ? Même si la JAC valaisanne résiste sur une plus longue période que les mouvements des cantons voisins et ne subit aucune querelle grave annonçant sa fin, elle ne tarde pas à perdre son influence et reposer uniquement sur les souvenirs d'une action passée. Le développement d'un tel mouvement repose sur les particularités de son milieu comme nous avons pu le constater avec le cas du Valais. Malgré cette constatation, elle apparaît et s'efface petit à petit en Valais à une époque similaire à de nombreux pays européens. Nous pourrions alors nous demander si la JAC valaisanne est uniquement le signe d'une époque et d'une mouvance ? Se développe-t-elle uniquement suite à un réel besoin de la population valaisanne ou le contexte y joue-t-il un rôle plus important ? L'évolution de la JAC est également indéniablement liée à la situation de Rome qui, avec les initiatives prises lors du Concile de Vatican II à partir de 1962, indique le tournant pris par l'Eglise catholique. Les changements réalisés dans les idées et la structure du mouvement marquent une orientation qui correspond davantage aux décisions du Concile, notamment quant à l'initiation d'une ouverture au monde moderne. Au niveau de l'influence du mouvement sur ses membres, la JAC semble avoir eu un impact significatif au cours de ces 20 années. Cela signifie-t-il que la mentalité de cette génération était la plus propice à un tel mouvement ? Nous pourrions suggérer un approfondissement de cet aspect à travers une histoire orale qui mettrait en perspective une telle question afin d'en apprendre davantage sur les membres de la nouvelle génération de JAC en Valais.

Annexes

1. Tableau représentant le pourcentage de jacistes travaillant dans et en dehors du domaine de l'agriculture. DE CHASTONAY Josiane, « L'Action catholique en Valais et le mouvement jaciste en particulier », p.38. En référence à la page 98 de ce travail.

<u>P o u r c e n t a g e d e s J a c i s t e s o c c u p é s :</u>		
Villages	dans l'agriculture	en dehors de l'agriculture
<u>Montagne:</u>		
sont obligés de faire leur temps		
Arbaz	30 %	70 %
Granois	75 %	25 %
Grimenz	90 %	10 %
Roumaz	40 %	60 %
St. Luc	30 %	70 %
Vissioie	10 %	90 %
Vollèges	30 %	70 %
, enfants de cultivateurs, filles d'ouvriers etc. C'est		
Bramois	12 %	88 %
Lourtier	60 %	40 %
Sembrancher	50 %	50 %
St. Léonard	54 %	46 %
Vouvry	40 %	60 %
installent chez elles un petit atelier de couture ou autre.		

2. Rapport des visites de sections, juin 1936, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.148. En référence à la page 93 de ce travail.

Juvenesse	Agricole	Chrétienne	Féminine	Valaisanne
RAPPORT DE LA REGION DE: ...				
J U I N				
A) Notre charge de propagandiste : 1) Nom des propagandistes: 1. 2. 3.				
2) Sections de la région: 1) 5) 2) 6) 3) 7) 4) 8)				
3) Conseils régionaux qui ont eu lieu: Nombre: 1. Renvoi à l'avis avec J.G. Dates: et lieu: Nombre de participantes: Durée des réunions:				
4) Contacts avec les sections: Nombre de visites (y compris les visites amicales) aux sections, aux présidences, aux aumôneries?				
5) Autres réunions régionales: Journées, Courses ou rencontres entre sections, visites mutuelles, etc. Grand meeting				
6) Centre régional: (Les propagandistes et leur aumônier régional): Combien de réunions? Organisation du centre régional à ce jour: Pouvez-vous la décrire brièvement? Quels sont ses frais?				
7) Combien de propagandistes ont assisté aux Réunions trimestrielles au canton?				
B) Jugement personnel sur la situation de nos sections: Réunions régulières?? Travail d'équipe?? Spécialement ont-elles réalisé les manifestations extérieures demandées par la JACF?				
C) Organisation de l'été jaciste: - Vos sections ont-elles su cette année organiser leur été jaciste, ou bien sont-elles décidées à le faire? (Précisions, si possible sur les projets) Comment les directives du B.D. de juin relatives à l'été jaciste, dans les sections seront-elles exécutées? On le rangera du travail manqué au livre à cause des déplacements - 1 course - - La région a-t-elle des projets comme courses jacistes, etc.				
D) Vos projets personnels? Vos désirs par rapport à la JACF? Journal plus facile - faites plus nombreux				

Juvenesse	Agricole	Chrétienne	Féminine	Valaisanne
RAPPORT DE LA REGION DE: ...				
J U I N				
A) Notre charge de propagandiste : 1) Nom des propagandistes: 1. Henriette Poreuchow 2. ... 3.				
2) Sections de la région: 1) 5) 2) 6) 3) 7) 4) 8)				
3) Conseils régionaux qui ont eu lieu: Nombre: 2. Renvoi à l'avis avec J.G. Dates: et lieu: Nombre de participantes: Durée des réunions: 3 h.				
4) Contacts avec les sections: Nombre de visites (y compris les visites amicales) aux sections, aux présidences, aux aumôneries? Contacts avec les présidences -				
5) Autres réunions régionales: Journées, Courses ou rencontres entre sections, visites mutuelles, etc. Assemblée régionale				
6) Centre régional: (Les propagandistes et leur aumônier régional): Combien de réunions? Organisation du centre régional à ce jour: Pouvez-vous la décrire brièvement? Quels sont ses frais? Pas très bien organisé				
7) Combien de propagandistes ont assisté aux Réunions trimestrielles au canton? 2 séminaires				
B) Jugement personnel sur la situation de nos sections: Réunions régulières?? Travail d'équipe?? Spécialement ont-elles réalisé les manifestations extérieures demandées par la JACF? Travaux - Réunions régulières - Bonne organisation. Peu d'ententes				
Chaleureux bon travail - on a une bonne équipe - alors peu de contacts avec les plus jeunes.				
G) organisation de l'été jaciste: Vos sections ont-elles su cette année organiser leur été jaciste, ou bien sont-elles décidées à le faire? (Précisions, si possible sur les projets) Comment les directives du B.D. de juin relatives à l'été jaciste dans les sections seront-elles exécutées? On s'occupera spéc. des f. f que font les faiseurs. Correspondance - Journal				
La région a-t-elle des projets comme courses jacistes, etc.				
D) Vos projets personnels? Vos désirs par rapport à la JACF? (Contindez votre réponse au verso si besoin)				

3. Photos

Image de couverture, page de garde: « Les Congressistes, sur le Prélet de Valère, pendant l'après-midi », 1945, JAC: “Souviens-toi” directives et témoignages de ce même congrès, Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.67.

Insigne JAC, p.56: Enveloppe avec nombreuses photos - congrès, sessions etc., Action catholique du Bas-Valais, Archives de l'Evêché de Sion, AES/427.162.

Photo de Belinda et Deogratias, p.102: FOURNIER, P.-S. « Belinda et Deogratias étudient le Valais, sa vie rurale, économique, sociale et chrétienne », Journal et Feuille d'avis du Valais, 18.06.1960, p.1.

Photo de François Cordonnier au Tchad, p.103: CORDONNIER, François, « La JAC se développe au Tchad », Le Nouvelliste valaisan, 13.12.1961, p.8.

4. Chronologie des évènements marquants de la JAC en Valais entre 1935 et 1955

- 1929 : Fondation de l'Association catholique de la jeunesse valaisanne (ACJV)
- Mai 1932 : Premier congrès de l'ACJV
- 1934 : Fondation de l'ACJV féminine (ACJVF)
- Juin 1934 : Débuts de l'Action catholique spécialisée en Valais
- 1935 : Fondation de la JAC et de la JACF
- Juin 1935 : Second congrès de l'ACJV
- Février 1938 : Renvoi du congrès cantonal de la JAC et de celui de la JACF
- Septembre 1939 : Renvoi du congrès cantonal de l'ACVJ, lié à la situation internationale
- Mai 1940 : 1^{er} congrès cantonale de la JACF
- Mai 1945 : Premier congrès de la JAC et de la JACF
- Avril 1947 : Première fête rurale à St-Léonard
- Mai 1950 : Second congrès de la JAC et de la JACF
- Janvier/février 1953 : Rencontre des dirigeants européens de la Jeunesse rurale à Sion
- Mai 1955 : Congrès pour le XX^{ème} anniversaire de la JAC
- 1955 : Changement du nom de la JAC; devient la JRC
- 1956 : Adhésion de la Suisse et du Valais à la MIJARC et création de l'A.C.R.

Bibliographie

I. Sources

Archives de l'Etat du Valais

Bonvin, Roger, Jeunesse Agricole Catholique, rapport et imprimés; conseil presbytéral de Sion, papiers; coopérateurs paroissiaux du Christ-Roi, conférence donnée à Vouvry, papiers, 1949-1976, Activités personnelles : Religion, CH AEV, Roger Bonvin, H/2/28/2.

Voeffray Laurette, Jeunesse agricole catholique, plus particulièrement Jeunesse agricole catholique féminine (JACF), une boîte, 9 dossiers, CH AEV, Laurette Voeffray / JAC., 2016/1.

Archives de l'Evêché de Sion

Action catholique du Bas-Valais, AES/427.

Bulletin des dirigeantes, Etude et Action, 1934-1937, AES/427.165.

JAC - Jeunesse agricole catholique, AES/427.036 à 041.

Organe mensuel de Jeunesse féminine "Viens!", décembre 1934 – août 1940, AES/427.372-397.

Archives de la Conférence des Evêques Suisses, Fribourg

Assemblées et visites *ad limina* reliées, Vol 2, 1912-1951, C.1.0., Conférence annuelle des Evêques de la Suisse.

Médiathèque de Sion, consultation sur place

Association catholique de la jeunesse valaisanne. Secrétariat, Correspondance du Secrétariat de l'A.C.J.V. Sion, 1933.

Association Relais. (1955). *XXe anniversaire : Congrès de la Jeunesse rurale, Sion, 1er mai 1955*. Sion: Impr. Gassler.

DE CHASTONAY Josiane, « L'Action catholique en Valais et le mouvement jaciste en particulier », Travail pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Sociale Féminine Caritative de Lucerne, Lucerne, 1950.

Journaux

e-newspaperarchives.ch :

Feuille d'avis du district de Monthey, Journal et feuille d'avis du Valais, La Voix du pays, Le Confédéré, Le Nouvelliste valaisan, La Patrie valaisanne, Le Peuple valaisan, Le Rhône.

Sources éditées

Action catholique de Suisse romande, Diocèses de Suisse romande : aspects sociologiques et religieux, Lausanne, Action catholique romande, 1961.

Ecclesia catholica. Diocèse. *Bulletin du Diocèse de Sion = Anzeiger des Bistums Sitten*. Sion, 1953-1964.

Ecclesia catholica. Papa, *L'encyclique de S.S. Pie XI Ubi arcano dei consilio (23 décembre 1922)*, Paris: Ed. Spes. 1926.

Association populaire catholique suisse. (1909). *Echos De Saint-Maurice*, 11, pp.295-297, En ligne : <http://data.rero.ch/01-R006575016/html>, consulté le 02.07.2019.

Jeunesse rurale catholique, *Manuel de J.A.C. (3e éd.. ed., Collection Jaciste)*, Paris, Ed. de la J.A.C. 1936.

Jeunes Forces : Journal mensuel de la jeunesse rurale de Suisse romande. (1946). Porrentruy: [éditeur non identifié].

MONTENACH, Georges de, *L'organisation des forces catholiques : Discours prononcé à l'assemblée générale des Cercles catholiques ouvriers, à St-Maurice (Valais) le 25 juillet 1897*. Lausanne: Papeterie P. Marcel, 1897.

Paroisse, *Bulletin paroissial de Sion*. Saint-Maurice, Œuvre Saint-Augustin, 1950 et 1955.

Principes et fondements généraux de l'action catholique : Lettre "quae nobis" de S. S. Pie XI (13 nov. 1928). Paris: Bonne Pr, 1929.

II. Littérature secondaire

Ouvrages généraux et études sur la J.A.C (Jeunesse agricole catholique)

ALPHANDÉRY Pierre, BITOUN Pierre, DUPONT Yves, *Les champs du départ : une France rurale sans paysans ?*, Paris, Editions La Découverte, 1989.

CORDELLIER Serge, « JAC-F, MRJC et transformation sociale. Histoire du mouvement et mémoire d'acteur, 1945-1985 », *Mouvement rural de jeunesse chrétienne*, décembre 2008,. En ligne:

http://genepi.blog.lemonde.fr/files/2012/11/2.3_Cordellier_JAC_MRJC_transformation-sociale_2008.pdf, consulté le 16.01.2019.

FLAURAUD Vincent, « La JAC dans le Massif central méridional (Aveyron, Cantal) des années 1930 aux années 1960 », *Ruralia*, 18/19, 2006, mis en ligne le 28 août 2007. En ligne : <http://journals.openedition.org/ruralia/1401>, consulté le 14.01.2019.

FLAURAUD Vincent, « Lectures jacistes. Les ressorts de la prescription dans un mouvement rural de jeunesse catholique », *Siècles*, 2009, mis en ligne le 04 février 2013. En ligne : <http://journals.openedition.org/siecles/491>, consulté le 17.01.2019.

FLAURAUD Vincent, « Militantisme jaciste et engagement à gauche le « laboratoire » breton » *Parlement[s], Revue d'histoire politique* », 2014/2 n° HS 10, pp. 121-134. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-parlements2-2014-2-page-121.htm>, consulté le 30.01.2019.

MEIZOZ Jérôme, « La Peur des « Rouges » dans la Jeunesse Agricole Valaisanne, Une Organisation d'avant-guerre a encadré les jeunes des campagnes pour leur éviter la déchristianisation et les tenir éloignés du communisme », in : Passé Simple, février 2017, no 22.

MEIZOZ Jérôme, Temps mort : une jeunesse jaciste, 1937-1945, Lausanne, Ed. d'en bas, 2014.

Ouvrages généraux et études sur les mouvements d'Action catholique spécialisée

CARDIJN Joseph, *Laïcs en premières lignes*, Paris, Les éditions ouvrières, 1963.

CASTELLA Francine, « Le mirage d'une société rurale catholique : l'évolution des organisations et des mouvements de jeunesse catholique dans la campagne fribourgeoise (1920-1965) », Mémoire de licence, Fribourg, Université de Fribourg, 2006.

CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, 19^e-20^e siècles*, Paris, Les Editions du Cerf, 1999.

CHOLVY Gérard, COMPTE Bernard, FEROLDI Vincent (dirs), *Jeunesses chrétiennes au XX^e siècle*, Paris, Editions ouvrières, 1991.

DAFFLON Alexandre, « La "Jeunesse ouvrière chrétienne" suisse (1932-1948) : origines, développement et évolution d'un laïcat ouvrier », Mémoire de licence, Fribourg, Université de Fribourg, 1993.

DANSETTE Adrien, *Destin du catholicisme français, 1926-1956*, Paris, Flammarion, 1957.

KECK Thierry "Jeunesse de l'Eglise" (1936-1955) : aux sources de la crise progressiste en France, Paris, Karthala, 2004.

PRONGUÉ Bernard, « Un cinquantenaire, 1915-1965 : la jeunesse catholique jurassienne », *Le Pays : organe des catholiques du Jura*, Porrentruy. 26, 27 nov., 6, 11, 17, 23, 29 et 31 déc. 1965.

ROSART Françoise, *Entre jeux et enjeux : mouvements de jeunesse catholiques en Belgique, 1910-1940*, Louvain-la-Neuve, ARCA, Académia Bruxellant, 2002.

TOULAT Pierre, BOUGEARD Ange, TEMPLIER Joseph (dirs), *Les chrétiens dans le monde rural*, Poitiers, Editions du Seuil, 1962.

Ouvrages généraux et études liés à l'Action catholique

BARRAL Pierre, « Le magistère de Pie XI sur l'Action catholique », *Achille Ratti pape Pie XI. Actes du colloque de Rome (15-18 mars 1989) organisé par l'École française de Rome en collaboration avec l'Université de Lille III - Greco n° 2 du CNRS*. En ligne : https://www.persee.fr/doc/efr_0223-5099_1996_act_223_1_5048, consulté le 05.04.2019.

BOUJU Isabelle, « Les mouvements d'Action Catholique en France : de l'évangélisation à l'engagement social », *Norois*, n°174, Avril-Juin 1997. pp. 275-292. En ligne : https://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1997_num_174_1_6789, consulté le 14.01.2019.

CONGAR Yves Marie Joseph, *Jalons pour une théologie du laïcat*, Paris, Editions du Cerf, 1953.

DUTHOIT Eugène, « L'encyclique de Pie XI sur la question sociale », *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, Vol. 4, No. 1, pp. 156-174, 1931. En ligne : <https://www.jstor.org/stable/44847222>, consulté le 05.04.2019.

HAUSER Claude, « La jeunesse catholique du Jura au tournant des années 1930 : entre action catholique et action politique », *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, vol.85, 1991, pp.157-170. En ligne: <https://www.e-periodica.ch/cntmng?type=pdf&rid=zfk-001:1991:85::330>, consulté le 26.03.2019.

HILAIRE Yves-Marie, « Rerum novarum en France : réception et audience dans les régions. » In: « Rerum novarum ». Écriture, contenu et réception d'une encyclique, *École Française de Rome*, 1997, pp. 503-514. En ligne : https://www.persee.fr/doc/efr_0223-5099_1997_act_232_1_5150, consulté le 16.01.2019.

LAUNAY Marcel, *Pie XI, le pape de l'action catholique*, Paris, Cerf, 2018.

LEVILLAIN Philippe, « L'écho des écoles du catholicisme social dans l'encyclique Rerum novarum », In: « Rerum novarum ». Écriture, contenu et réception d'une encyclique, *École Française de Rome*, 1997. pp. 107-131. En ligne : https://www.persee.fr/doc/efr_0223-5099_1997_act_232_1_5125, consulté le 16.01.2010.

MINVIELLE Bernard, *L'apostolat des laïcs à la veille du Concile (1949-1959) : histoire des Congrès mondiaux de 1951 et 1957*, Fribourg, Editions universitaires, 2001.

POULAT Emile, *Aux carrefours stratégiques de l'Eglise de France : XXe siècle*, Paris, Berg international, 2009.

RICCARDI Andrea, « La fortune d'une encyclique », *Revue des Deux Mondes*, mai 1991, pp. 75-87. En ligne : <https://www.jstor.org/stable/44186169>, consulté le 08.02.2019.

ROSSEL Etienne, « Les groupements de la jeunesse catholique de Suisse romande », *Schweizer Schule*, vol. 27, 1940. En ligne : <http://doi.org/10.5169/seals-535244>, consulté le 28.03.2019.

Ouvrages généraux et études liés à l'évolution du catholicisme

ALTERMATT Urs, *Der Weg der Schweizer Katholiken ins Ghetto : die Entstehungsgeschichte der nationalen Volksorganisationen im Schweizer Katholizismus, 1848-1919*, Freiburg Schweiz, Universitätsverl., 1995.

ALTERMATT Urs. « Le cas de la Suisse catholique aux XIXe et XXe siècles », *Chocs et ruptures en histoire religieuse : Fin XVIIIe-XIXe siècles*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, pp.97-111. En ligne : <http://books.openedition.org/pur/15975>, consulté le 09.05.2019.

ALTERMATT Urs, *Le catholicisme au défi de la modernité : l'histoire sociale des catholiques suisses aux XIXe et XXe siècles*, Lausanne, Editions Payot, 1994.

BLOT Thierry, *Le curé, pasteur : Des origines à la fin du XXe siècle : étude historique et juridique*. Paris: P. Téqui, 2000.

CHENEAUX Philippe, « Humanisme intégral » (1936) de Jacques Maritain, Paris, Les Editions du Cerf, 2006.

EVANS Ellen L., “Political Movements in Germany, Switzerland, and the Netherlands: Notes for a Comparative Approach”, *Central European History*, Vol. 17, No. 2/3, 1984, pp. 91-119. En ligne: <https://www.jstor.org/stable/4546012>, consulté le 09.05.2019.

GAUVREAU Michael, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Saint-Laurent, Fides, 2008.

MAYEUR Jean-Marie [et al.], *Histoire du christianisme des origines à nos jours / T. 12, Guerres mondiales et totalitarismes, (1914-1958)*, Paris, Desclée : A. Fayard, 1990.

MEUNIER E-Martin, « Mutations culturelles et transformations de la nation québécoise au tournant de la Révolution tranquille », *Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte*, Vol. 105, 2011, pp.365-375. En ligne : <http://doi.org/10.5169/seals-390491>, consulté le 20.03.2019.

MEUNIER E-Martin, WARREN Jean-Philippe, *Sortir de la "grande noirceur" : l'horizon "personnaliste" de la Révolution tranquille*, Sillery (Québec), Les Ed. du Spetentrion, 2002.

PELLETIER Denis, *La crise catholique : religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, Payot, 2005.

PRONGUÉ Bernard, *Catholicisme social, corporatisme et syndicalisme chrétien en Suisse romande, 1888-1949*, Porrentruy, Imprimerie La Bonne Presse, 1968.

Synode 72: phase préparatoire : lignes directrices, index des commissions, *Conférence des délégués épiscopaux pour le Synode 72*, 1971.

VISCHER Lukas [et al.], *Histoire du christianisme en Suisse, Une perspective œcuménique*, Fribourg, Editions Saint-Paul, 1995.

Ouvrages généraux et études liées au monde rural

ABIVEN Yohann, CALVEZ, Eugène, « Les avatars de l'identité catholique : les militants de la ruralité (1929-2000) », *Militants catholiques de l'Ouest : De l'action religieuse aux nouveaux militantismes, XIXe-XXe siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004, pp.62 -103. En ligne : <http://books.openedition.org/pur/22824>, consulté le 12.04.2019.

ALPHANDÉRY Pierre, BITOUN Pierre, DUPONT Yves, *Les transformations du monde rural en France*, Paris, La Documentation française, 1990.

CHOSSON Jean-François, *Les générations du développement rural : 1945-1990*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1990.

DEBATISSE Michel, *La révolution silencieuse : le combat des paysans*, Paris, Calmann-Lévy, 1963.

HOUSSEL Jean-Pierre, « Dynamiques rurales et sociabilité catholique. Les municipalités des régions rurales progressives de pratique catholique majoritaire », *Politix*, vol. 4, n°15, Troisième trimestre 1991, La politique en campagnes, pp. 59-67.

https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1991_num_4_15_1467, consulté le 25.01.2019.

LE BRAS Gabriel, *L'église et le village*, Paris, Flammarion, 1976.

Commission nationale suisse pour l'UNESCO, *Exode rural et dépeuplement de la montagne en Suisse : aspects sociaux, économiques et administratifs : journées d'études à Montreux du 6 au 11 juin 1966*, Fribourg Suisse, Ed. universitaires, 1968.

ROH Henri, *L'exode rural*, Sion, Soc. valaisanne de recherches économiques et sociales, 1953.

Ouvrages généraux et études sur la Suisse

GARUFO Francesco, *L'emploi du temps*, Editions Antipode, 2015.

PRAZ Anne-Françoise, MALHERBE, Gaston, *Entre modernité et nostalgie : la Suisse de 1920 à 1929*, Prilly/Lausanne, Eiselé, 1991.

PRAZ Anne-Françoise, MALHERBE, Gaston, *La crise et les bannières : La Suisse de 1930 à 1939*, Prilly/Lausanne: Eiselé, 1992.

REYMOND-SAUVAIN Pierre, *Le syndicalisme en Suisse (Commerce et Industrie)*, Ed. d'en bas, 1966.

Ouvrages généraux et études sur le Valais

GUEX André, *Le demi-siècle de Maurice Trollet : essai sur l'aventure d'une génération / Vol. 1, 1913-1931*, Lausanne, Diff. Payot, 1971. En ligne : http://doc.rero.ch/record/19700/files/N_696_8.pdf, consulté le 20.03.2019.

GUEX André, *Le demi-siècle de Maurice Trollet : essai sur l'aventure d'une génération / Vol. 2, 1932-1952*, Lausanne : Diff. Payot, 1971.

GUEX André, *Le demi-siècle de Maurice Trollet : essai sur l'aventure d'une génération/ Vol. 3, 1953-1970*, Lausanne, Diff. Payot, 1971.

CURDY Philippe et al. *Histoire du Valais*, Société d'histoire du Valais romand, Sion, 2002.

PITTELOUD Marguerite-Chantal, « Le mouvement chrétien-social dans le Valais romand 1891-1949 », Fribourg, Mémoire de Licence, 1969.

Sites web

Dictionnaire historique de la Suisse. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/>.

webmaster@kath.ch, « Retraite après 18 ans de Vicariat épiscopal », *Cath.ch, portail catholique suisse*, 27 juin 1991 <https://www.cath.ch/newsf/sion-le-chanoine-henri-berard-prend-sa-270691/>, consulté le 26.03.2019.

Curriculum Vitae

Maëlle Dubuis 23.08.1995

Rte du Belvédère 5, 1965 Savièse (VS)

maelle.dubuis[at]unifr.ch, 079/650/75.95

Permis B



Formation

UNIVERSITE DE FRIBOURG, 2019

Master of Arts, Sciences historiques / Langue et littérature anglaise, 2019

- Année académique 2017-2018, *Swiss European Mobility Programme*, Universität Siegen, Allemagne
- Mémoire : « La Jeunesse agricole catholique en Valais, 1935-1955; Entre succès, ambiguïtés et pertinence »

UNIVERSITE DE FRIBOURG, 2017

Bachelor of Arts, Sciences historiques / Langue et littérature anglaise, 2017

- Majeure : Histoire - insigni cum laude
- Mineure : Langue et littérature anglaise - magna cum laude

LYCEE COLLEGE DE LA PLANTA, 2014

Maturité gymnasiale

- Formation bilingue français/allemand
- Participation au FAP (simulation de l'ONU), 2012 - 2014

Expérience professionnelle

LYCEE COLLEGE DE LA PLANTA, SION, 2013/2014

Surveillante d'étude pour élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année du collège

ECOLE SUISSE DE SKI ET DE SNOWBOARD, ANZERE, 2016/2017

Monitrice de ski

ETAT DE FRIBOURG, 2018/2019

Soutien scolaire

Compétences linguistiques et informatiques

FRANÇAIS	Langue maternelle	INFORMATIQUE	Suite Office
ANGLAIS	Oral C1, Ecrit C1		
ALLEMAND	Oral B2, Ecrit C1, Diplôme Goethe Institut C1		
ITALIEN	Oral C1, Ecrit C1, Echange linguistique et culturel, Piémont		

Déclaration sur l'honneur

Par ma signature, j'atteste avoir rédigé personnellement ce travail écrit et n'avoir utilisé que les sources et moyens autorisés, et mentionné comme telles les citations et paraphrases.

Sion, le 23 septembre 2019

Maëlle Dubuis